

Lab sur le Plan de Relance de l'Industrie Pharmaceutique

Rapport final

Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Émergent (BOS)

Octobre 2021



Agenda



I. Résumé exécutif

II. Contexte

III. Périmètre du Lab et résultats clés

IV. Livrables du groupe Projets

V. Livrables du groupe Réformes

VI. Annexe : étude d'impact sur la fiscalité

Agenda



I. Résumé exécutif

II. Contexte

III. Périmètre du Lab et résultats clés

IV. Livrables du groupe projets

V. Livrables du groupe réformes

VI. Annexe : étude d'impact sur la fiscalité

Résumé exécutif du plan de relance de l'industrie pharmaceutique

Présentation du projet

- Le plan de relance de l'industrie pharmaceutique est l'une des projets prioritaires du Plan d'Actions Prioritaires Ajusté et Accéléré (PAP 2A) du Plan Sénégal Emergent (PSE) à mettre en œuvre pour atteindre la souveraineté pharmaceutique du Sénégal
- Plus de 95% des besoins en médicaments et produits de la santé sont importés actuellement
- Le plan de relance devra permettre la production locale de 20% des besoins nationaux en produits pharmaceutiques en 2025, 30% en 2030 et 50% en 2025
- 15 projets privés ont été accompagnés dans le LAB pour un investissement privé de près de 199,4 Milliards de FCA et la création de plus de 1 000 emplois directs sur la période 2022- 2025.
- La mise en œuvre du plan de relance va permettre de mettre en place un écosystème autour de l'industrie pharmaceutique permettant l'accroissement des investissements privés dans le secteur

Principaux défis

- Approbation du projet de loi sur la pharmacie et signature des textes d'application associés produits dans le cadre du LAB
- Sécurisation dans les meilleurs délais du financement global du plan d'urgence de l'ASRP
- Mobilisation du financement global nécessaire pour la mise en œuvre du plan de relance par l'Etat et ses partenaires dans les meilleurs délais
- Mise en place de la Delivery Unit au niveau du Ministère de la Santé et de l'Action sociale pour le pilotage du plan de relance
- Engagement des porteurs de projets privés à finaliser toutes les démarches nécessaires pour la sécurisation du financement de leur projet

Principales recommandations

- Engagement de l'Etat à mettre en œuvre l'ensemble des réformes prioritaires
- Engagement fort du MSAS à assurer le lead dans l'exécution du plan de relance
- Accompagner la mise en place de la Delivery Unit du MSAS et assurer un suivi rapproché de la mise en œuvre des résultats du LAB par le BOS

Agenda



I. Résumé exécutif

II. Contexte

III. Périmètre du Lab et résultats clés

IV. Livrables du groupe projets

V. Livrables du groupe réformes

VI. Annexe : étude d'impact sur la fiscalité

Place du secteur de l'industrie pharmaceutique dans le PSE



▪ Bataillé clé « Hub régional de services » : Projet phare « Dakar Médical City »

Quelques éléments qui justifient le lancement du processus de structuration du secteur pharmaceutique par le BOS



Accompagnement depuis 2015 de projets pharmaceutiques dans le cadre du projet phare Dakar Médical City



Plusieurs initiatives sur le secteur pharmaceutique sont en cours (MSAS, MDIPMI, MEPC, etc)



Nécessité de replacer le secteur privé au cœur du processus

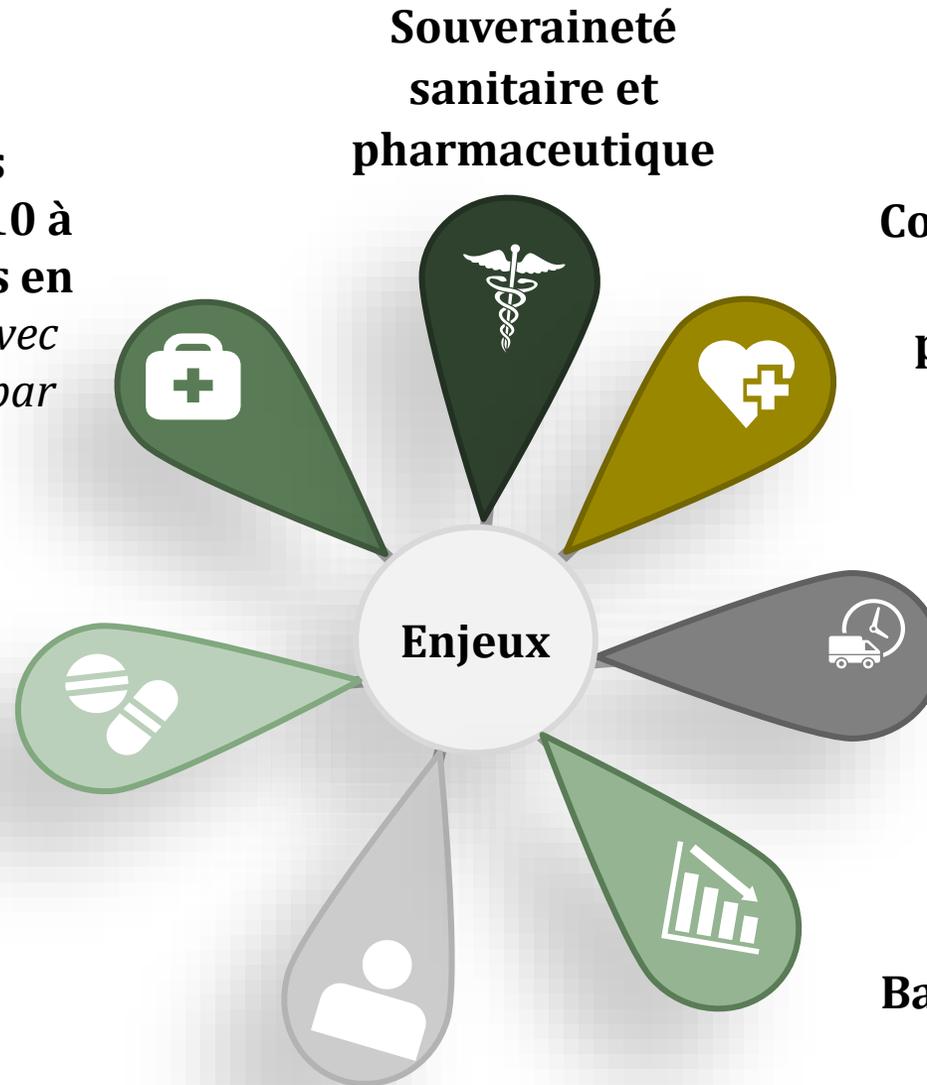


Urgence à fédérer les différentes initiatives pour mutualiser les efforts dans le cadre de la relance du secteur pharmaceutique à travers une nouvelle démarche de structuration du BOS

Les grands enjeux de développement du secteur de l'industrie pharmaceutique

Une demande plus importante dans les 10 à 30 prochaines années en Afrique (13,5 mds € avec une croissance de 4% par an)

Mutations importantes au niveau du Big Pharma



Souveraineté
sanitaire et
pharmaceutique

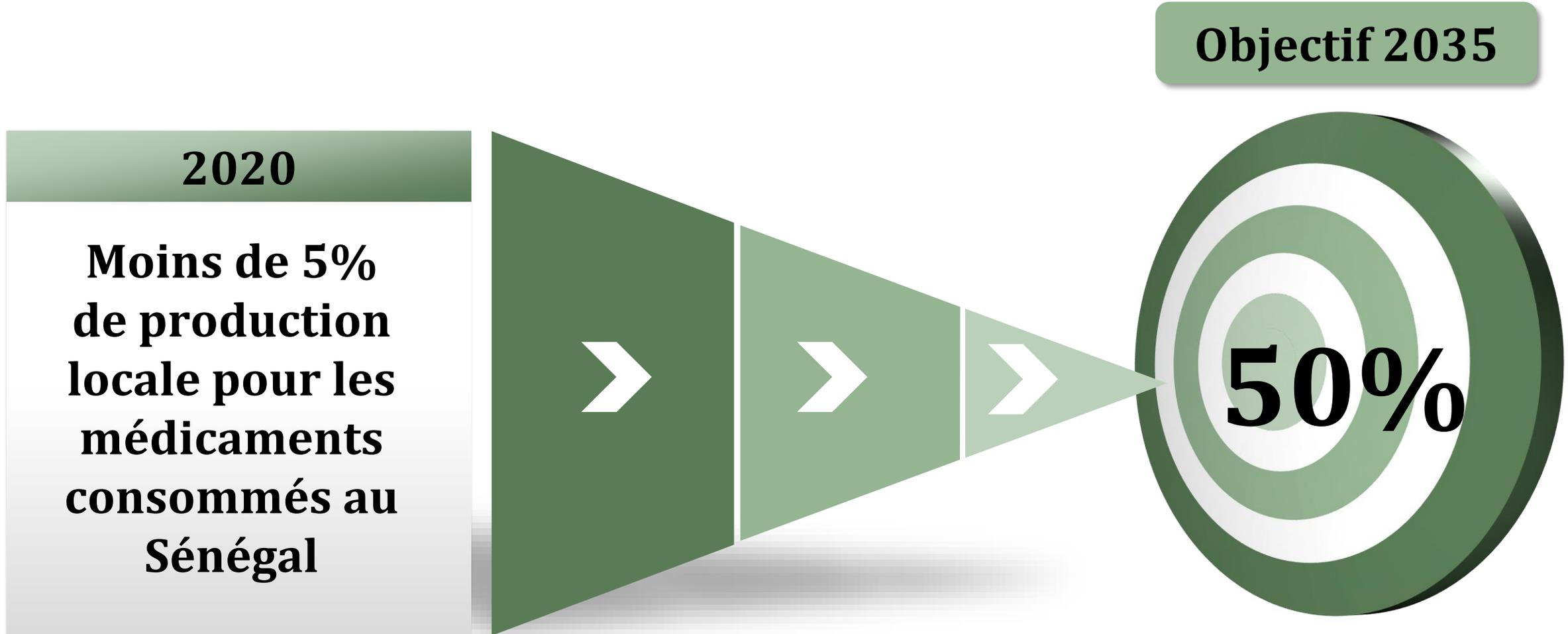
Compétition internationale
et régionale exacerbée
pour maîtriser l'offre de
médicaments et les
marchés

Nécessité de maîtriser
la logistique de
distribution

Baisse du coût des
médicaments

Création d'emplois

Une ambition d'accélérer l'offre de production de médicament de 5% à 50 % à l'horizon 2035



Pré Lab - Une démarche inclusive favorisant l'adhésion nationale, fondée sur une analyse rigoureuse et approfondie de l'existant

Une démarche inclusive favorisant l'adhésion nationale

Rencontres avec le secteur privé



Description

- Rencontre des acteurs clés du secteur pharmaceutique (secteur privé, profession, services publics) pour présenter le projet et la démarche de structuration adoptée par le BOS et solliciter leur engagement

17 structures

Atelier de travail intensif



- Atelier technique préparatoire réunissant l'ensemble des parties prenantes (40 personnes) concernées pour sortir les éléments de décision à soumettre aux décideurs pour validation

~ 40 heures de travail

Une analyse rigoureuse et approfondie

Exploitation de rapports et bases de données existants



- Exploitation du rapport sur la stratégie de développement de l'industrie pharmaceutique commandité par le MEPC
- Exploitation des rapports des différents groupes de travail du MSAS
- Exploitation du rapport réalisé par ASIP en 2015 sur le secteur

~4 rapports exploités

Le Sénégal produira localement 50% de ses besoins en produits pharmaceutiques d'ici à 2035

Assurer, par la production locale, la fourniture de 50% des besoins du pays en médicaments et autres produits de santé, à l'horizon 2035

R&D

- Elaborer une pharmacopée nationale
- Mettre en place le dispositif réglementaire et législatif
- Développer la culture de plantes médicinales
- Valorisation industrielle de 10 résultats de la recherche en 2030
- Protection industrielle de brevets
- Développement des API et de médicaments galéniques issus de plantes en 2035

Production

- Satisfaire 20% de la demande par la production nationale en 2025
- Doubler la production actuelle de vaccin contre la fièvre jaune
- Satisfaire 30% de la demande par la production nationale en 2030
- Satisfaire 50% de la demande par la production nationale en 2035
- Accompagnement à la production de 2 vaccins supplémentaires

Distribution

- Mise en place de 2 plateformes de distribution
- Distribution au moins de 20% des produits pharmaceutiques destiné au marché sous régional à partir du Sénégal en 2025
- Faire du Sénégal un Hub logistique sous régional en 2030

Cadre Institutionnel



Fiscalité



Cadre juridique



Formation



Régulation du marché



Coût de l'énergie



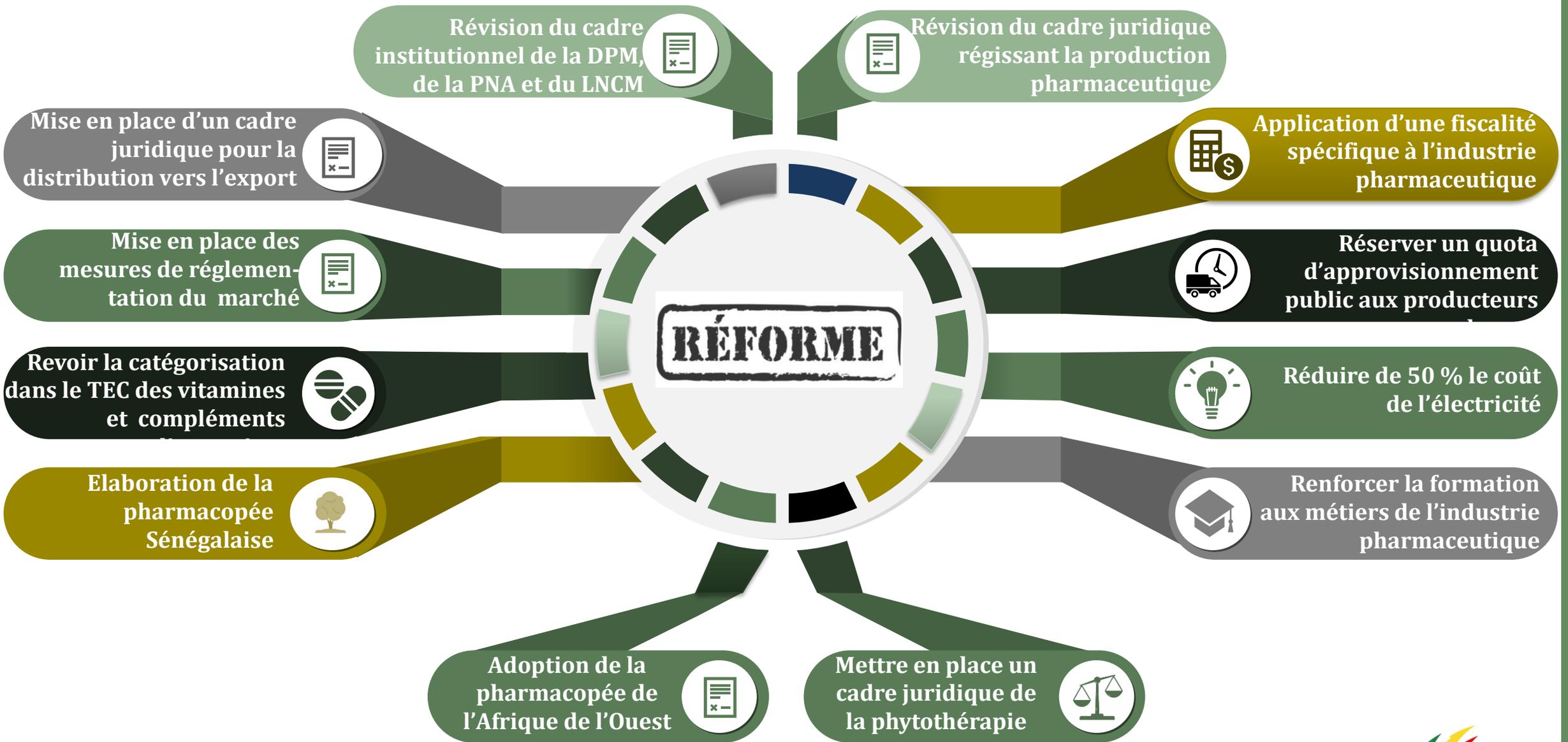
Un renforcement des capacités du MSAS à travers une équipe projet dédiée pour garantir l'atteinte des résultats

Les objectifs à court, moyen et long terme sur chaque maillon de la chaîne de valeur



	Recherche et Développement <i>Phytothérapie</i>	Production	Distribution
Court terme (2025)	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer une pharmacopée nationale Standardiser 5 process de production de plante médicinale Mettre en place le dispositif réglementaire et législatif Développer la culture de 5 plantes médicinales 	<ul style="list-style-type: none"> Satisfaire 20% de la demande par la production nationale Doubler la production actuelle de vaccin contre la fièvre jaune 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de 2 plateformes de distribution Distribution au moins de 20% des produits pharmaceutiques destiné au marché sous régional à partir du Sénégal
Moyen terme (2030)	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation industrielle de 10 résultats de la recherche Protection industrielle de 5 Brevets Développement des API (5 plantes médicinales) 	<ul style="list-style-type: none"> Satisfaire 30% de la demande par la production nationale 	<ul style="list-style-type: none"> Faire du Sénégal un Hub logistique sous régional
Long terme (2035)	<ul style="list-style-type: none"> Développement galénique de 10 plantes médicinales 	<ul style="list-style-type: none"> Satisfaire 50% de la demande par la production nationale Accompagnement à la production de 2 vaccins supplémentaires 	

Une série de réformes prioritaires ont été identifiées pour relancer le secteur



Pré Lab - Rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués

MSAS



- Portage institutionnel
- Pilotage de la mise en œuvre du projet

MFB



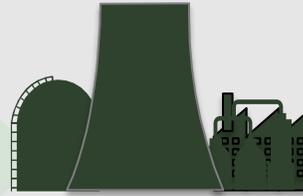
Mobilisation des ressources internes nécessaires à la mise en œuvre du projet

MEPC



Sécurisation du financement pour la mise en œuvre du projet auprès des PTF

MDIPMI



- Aspects liés au développement industriel (chaîne de valeur, mise à niveau, réformes, parc industriel, certificat d'origine...)

Secteur privé



Investissements et partenariats

MSPSE/BOS



- Structuration du projet
- Suivi opérationnel et résolution de problèmes
- Evaluation des impacts

Agenda



I. Résumé exécutif

II. Contexte

III. Périmètre du Lab et résultats clés

IV. Livrables du groupe projets

V. Livrables du groupe réformes

VI. Annexe : étude d'impact sur la fiscalité

Les orientations stratégiques du projet



Marché : Local ; CEDEAO ; Afrique

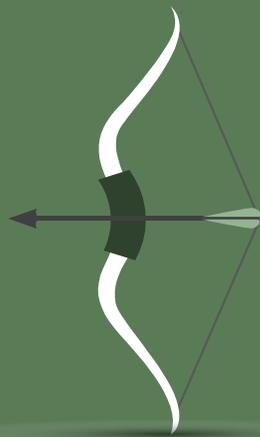


Maillons prioritaires :

- R&D ; Production ; Distribution

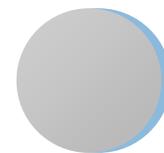
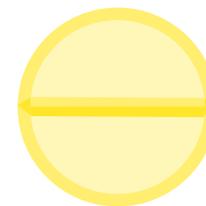
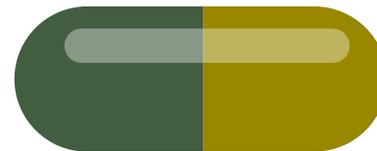


Portage : Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS)



**Assurer, par la
production locale, la
fourniture de 50% des
besoins du pays en
médicaments et autres
produits de santé, à
l'horizon 2035**

Ambition stratégique



Objectifs par maillon

Distribution

Faire du Sénégal un hub logistique en 2035

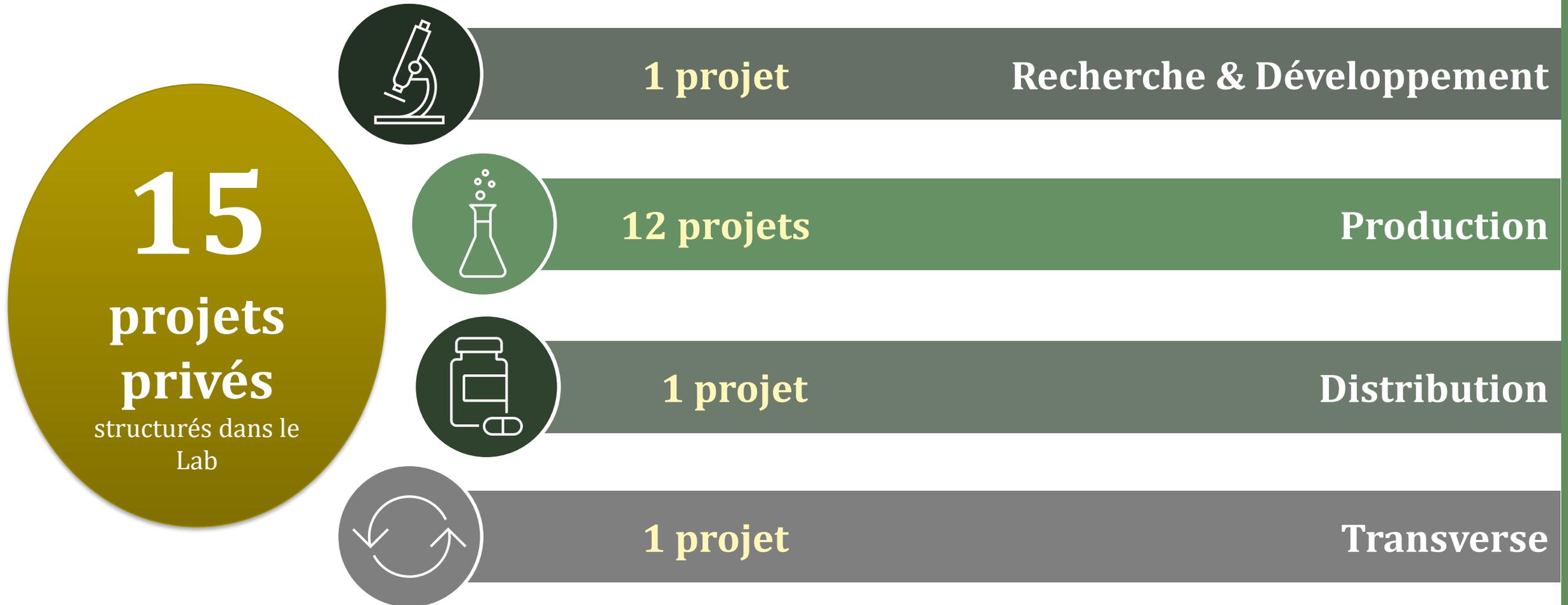
Production

Satisfaire 20% de la demande nationale en 2025, 30% en 2030, 50% en 2035

Recherche & Développement

Valorisation industrielle de 10 résultats en 2030;
Développement des API et de médicaments galéniques en 2035

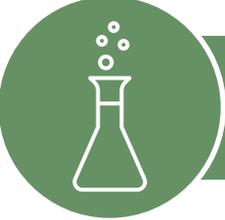
Répartition des projets par maillon



Montants des projets privés à l'horizon 2025 (chiffres provisoires)



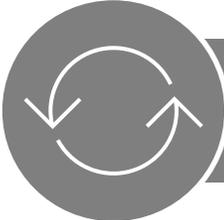
Recherche & Développement 3,5 Mds



Production 145 Mds



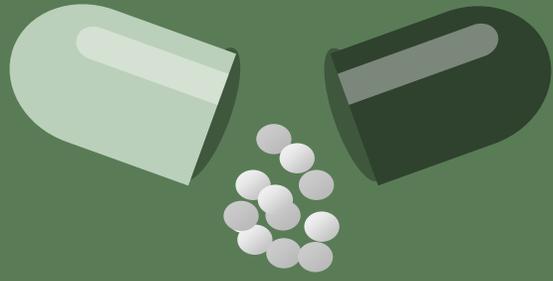
Distribution 6,8 Mds



Transverse 43,9 Mds



199,4
Milliards
FCFA



Plusieurs types de produits

Phytomédicaments

Dispositifs médicaux

Médicaments

Produits de dialyse

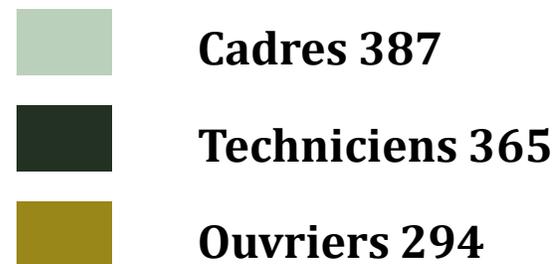
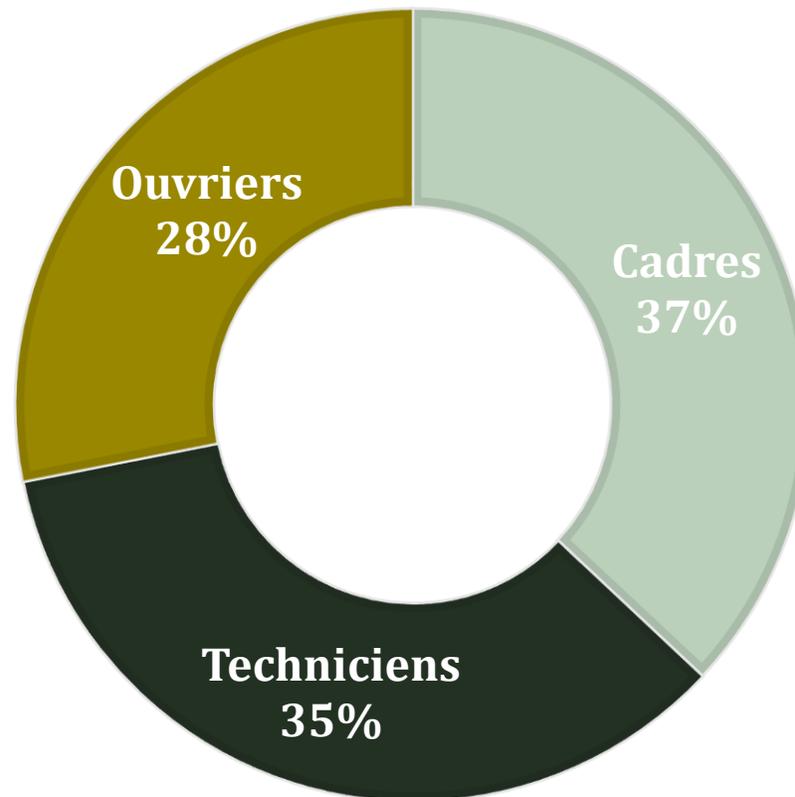
Solutés massifs

Vaccins et bioproduits



1047

**Emplois directs
permanents créés**



Sur la base de 12 projets privés matures à 100% dans le cadre du Lab

Financements requis
pour les projets publics



95,6

Mds FCFA

MSAS
5 projets



ASN
1 projet



ASPIT
3 projets



BMN
1 projet

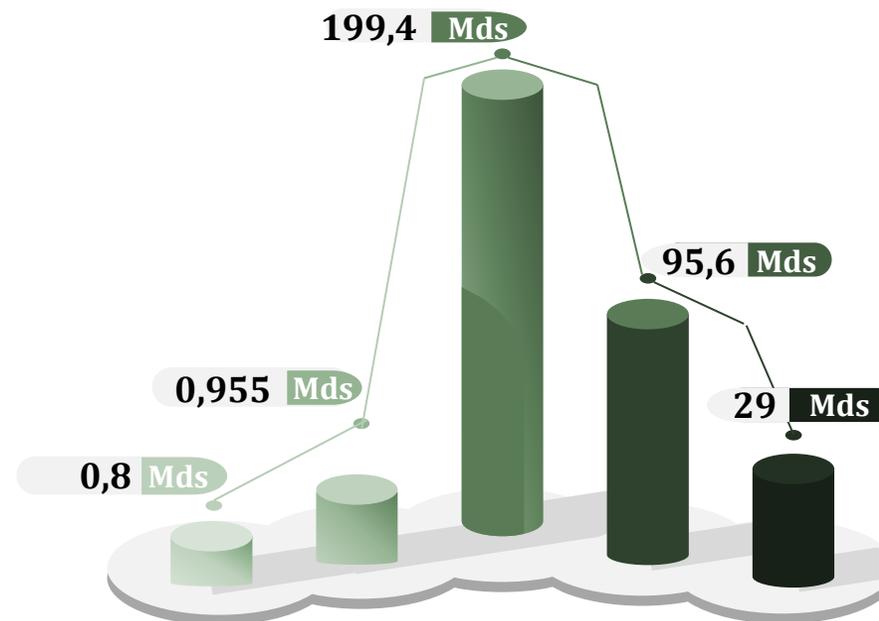


Coût de mise en œuvre global du plan de relance



326

Mds FCFA



0,8 Mds

Déploiement des instances
de pilotage et de coordination

0,955 Mds

Mise en œuvre des réformes

199,4 Mds

Projets privés

95,6 Mds

Projets publics

29 Mds

Mise en place de l'ASRP

Agenda



I. Résumé exécutif

II. Contexte

III. Périmètre du Lab et résultats clés

IV. Livrables du groupe projets

V. Livrables du groupe réformes

VI. Annexe : étude d'impact sur la fiscalité

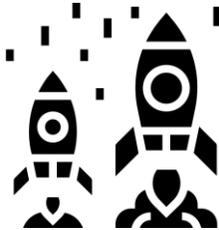
Documents clés produits par le groupe projets

Projets privés: 105 livrables

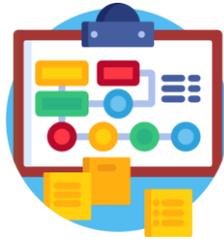
CHARTES
COMPLÈTES



AVANTAGES
CONCUR-
RENTIELS



PLANS DE
MISE EN ŒUVRE
DETAILLES



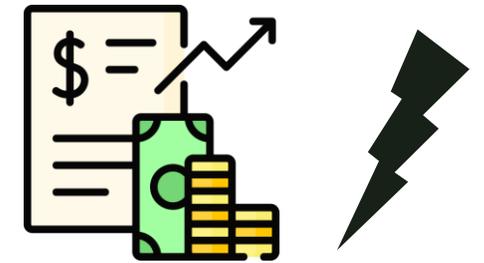
HISTORIQUE
DES
PORTEURS



TAILLE DES
MARCHÉ



FICHES D'IMPACT &
BESOINS EN ENERGIE



Projets publics: 50 livrables

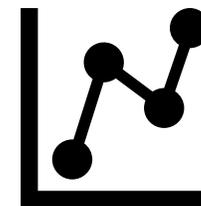
CHARTES
COMPLÈTES



PLANS DE
MISE EN ŒUVRE
DETAILLES &
BUDGETISES



APPORTS AU
SECTEUR PRIVE



FICHES D'IMPACT



Financement global requis pour les projets publics



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE L'ACTION SOCIALE

Centre Sous-régional d'Expertise Chimique, Bio-Pharmaceutique et Environnementale (CECHIBIOPE)

Projet de renforcement de l'assurance qualité des médicaments et produits de santé

Projet de sécurisation de la chaîne d'approvisionnement et du soin (*secure track & trace*)

Projet de délocalisation de la Pharmacie nationale d'approvisionnement (PNA)

Pharmacopée Sénégalaise

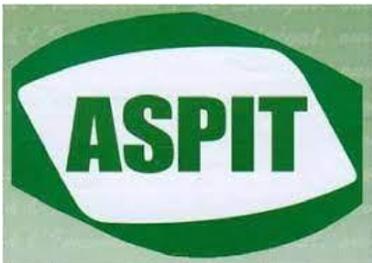
Projet d'appui à la mise en œuvre des flexibilités, exceptions et limitations de l'accord sur les Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle (PAMOF/ADPIC)

Projet d'acquisition, de diffusion de technologies et de protection de la propriété industrielle pharmaceutiques (PADAT-PIPHARMA)

Projet d'appui à la valorisation de la médecine traditionnelle par le biais de la propriété intellectuelle et de l'innovation (PAV/MT-P2I)

Projet d'appui à la valorisation de la médecine traditionnelle par le biais de la propriété intellectuelle et de l'innovation (PAV/MT-P2I)

Projet d'appui à la valorisation de la médecine traditionnelle par le biais de la propriété intellectuelle et de l'innovation (PAV/MT-P2I)



Projets privés

	 100%	 87%	 87%	 87%	 87%
	Chartes	Taille de marché	Historique des porteurs	Avantages concurrentiels	Plans de mise en oeuvre
SOCAFI PHARMA	✓	✓	✓	✓	✓
ROCKY's LABORATORIES	✓	✓	✓	✓	✓
DEFI PHARMA AFRIQUE	✓	✓	✓	✓	✓
PHARMAPOLIS	✓	✓	✓	✓	✓
TERANGA PHARMA	✓	✓	✓	✓	✓
MEDIS	✓	✓	✓	✓	✓
IPD - AFRIC'AMARIL	✓	✓	✓	✓	✓
IPD - PROJET MADIBA	✓	✓	✓	✓	✓
VALDAFRIQUE CANONNE	✓	✗	✗	✗	✗
PARENTERUS	✓	✓	✓	✓	✓
JAMM GROUP	✓	✓	✓	✓	✓
HUB PHARMA	✓	✓	✓	✓	✓
CIBIOS / IRESSEF	✓	✗	✗	✗	✗
ADI PHARMA	✓	✓	✓	✓	✓
EASY PHARMA	✓	✓	✓	✓	✓

Projets privés

 73%

Fiche d'impacts

SOCAFI PHARMA



ROCKY's LABORATORIES



DEFI PHARMA AFRIQUE



PHARMAPOLIS



TERANGA PHARMA



MEDIS



IPD - AFRIC'AMARIL



IPD - PROJET MADIBA



VALDAFRIQUE CANONNE



PARENTERUS



JAMM GROUP



HUB PHARMA



CIBIOS / IRESSEF



ADI PHARMA



EASY PHARMA



Evaluation des besoins en énergie et matières premières

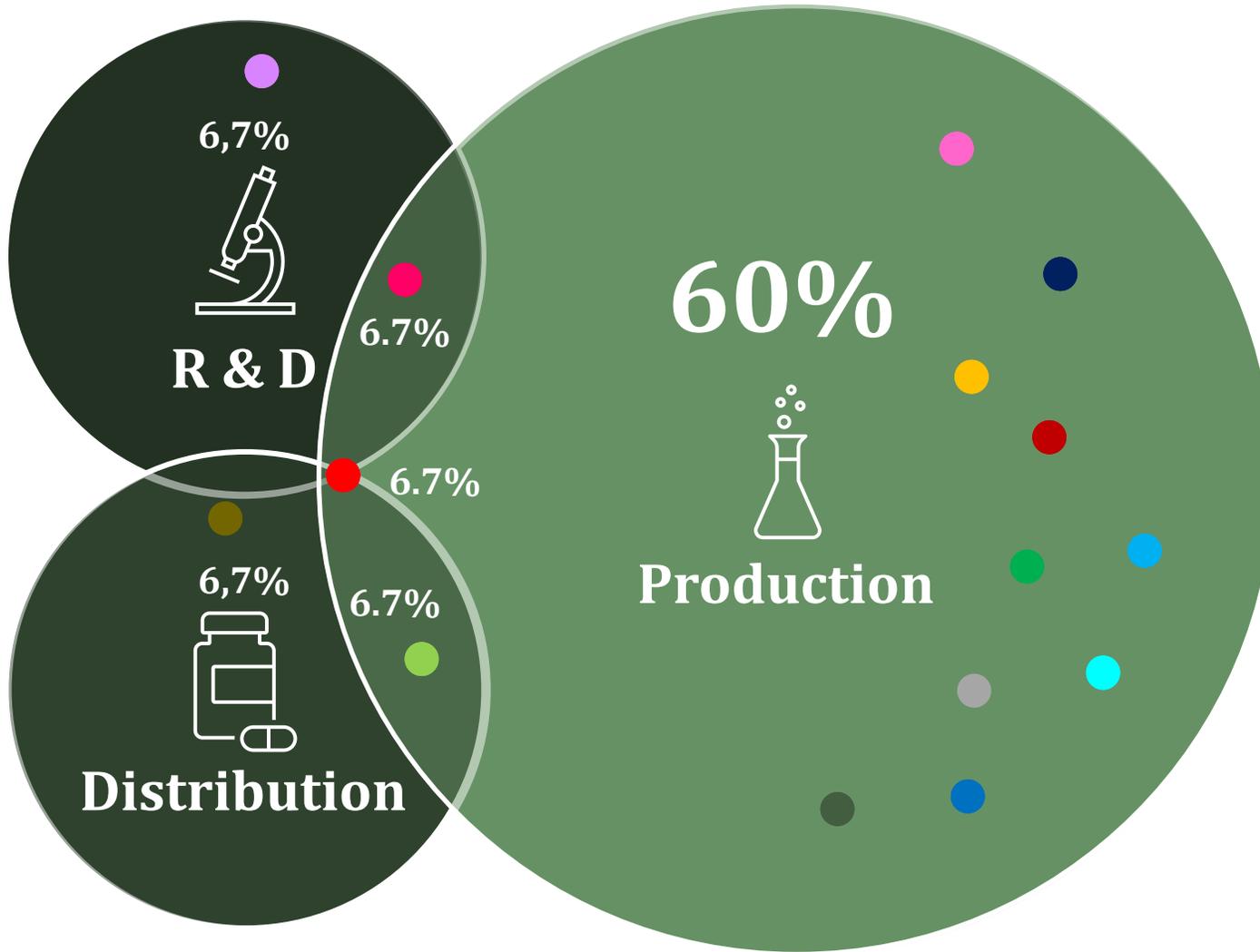


LIVRABLES TOTAUX RECUS

93

88.6%

Positionnement des projets par maillon



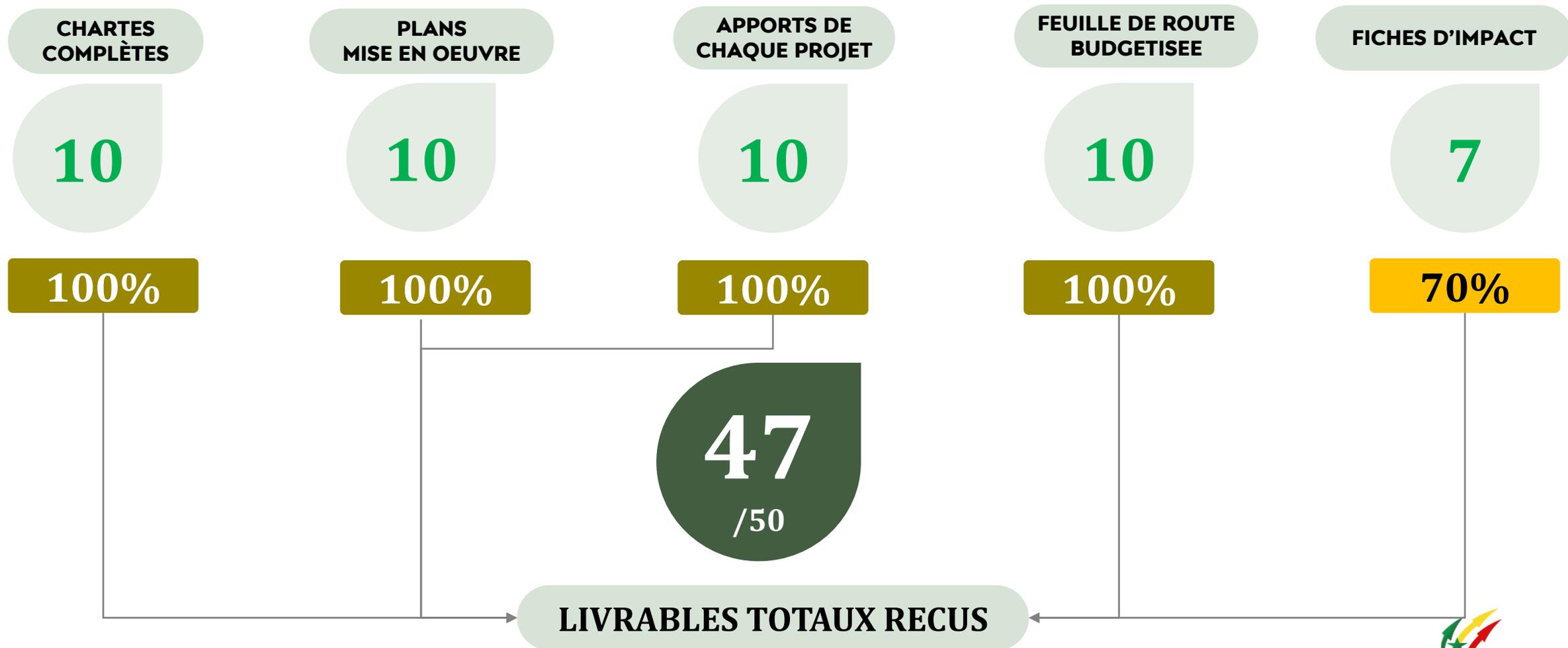
LEGENDE

- SOCAFI PHARMA
- ROCKY LABORATORIES
- DEFI PHARMA AFRIQUE
- PHARMAPOLIS
- TERANGA PHARMA
- MEDIS
- IPD - AFRIC'AMARIL
- VALDAFRIQUE CANONNE
- PARENTERUS
- JAMM GROUP
- HUB PHARMA
- IPD - PROJET MADIBA
- CIBIOS / IRESSEF
- EASY PHARMA
- ADI PHARMA

Etat d'avancement des projets publics

Synthèse synoptique du progrès des travaux

Projets Publics 10



Processus de priorisation des projets publics par le privé

Le LAB a permis la fusion des projets publics suite aux synergies trouvées lors des travaux

Journée 2 (21 Sept.)

1 Mise en place d'un Centre Ouest Africain de Bioéquivalence Accrédité

2 Centre d'Expertises Chimiques, Bio Pharmaceutiques et Environnementales (CECHIBIOPE)

Projet de « Mise en place d'un Centre Sous-régional d'Expertise Chimique, Bio-Pharmaceutique et Environnementales » (CECHIBIOPE)



Portage: MSAS

Structures impliquées: UCAD, DPM

Journée 4 (23 Sept.)

3 PDI-011 - Renforcement du contrôle de qualité des médicaments et autres produits de santé

7 PDI-01 - Certification / Accréditation ISO / Préqualification

9 PDI-02 - Plan de développement compétences

Projet pour le « renforcement de l'assurance qualité des médicaments et produits de santé »



Portage: MSAS

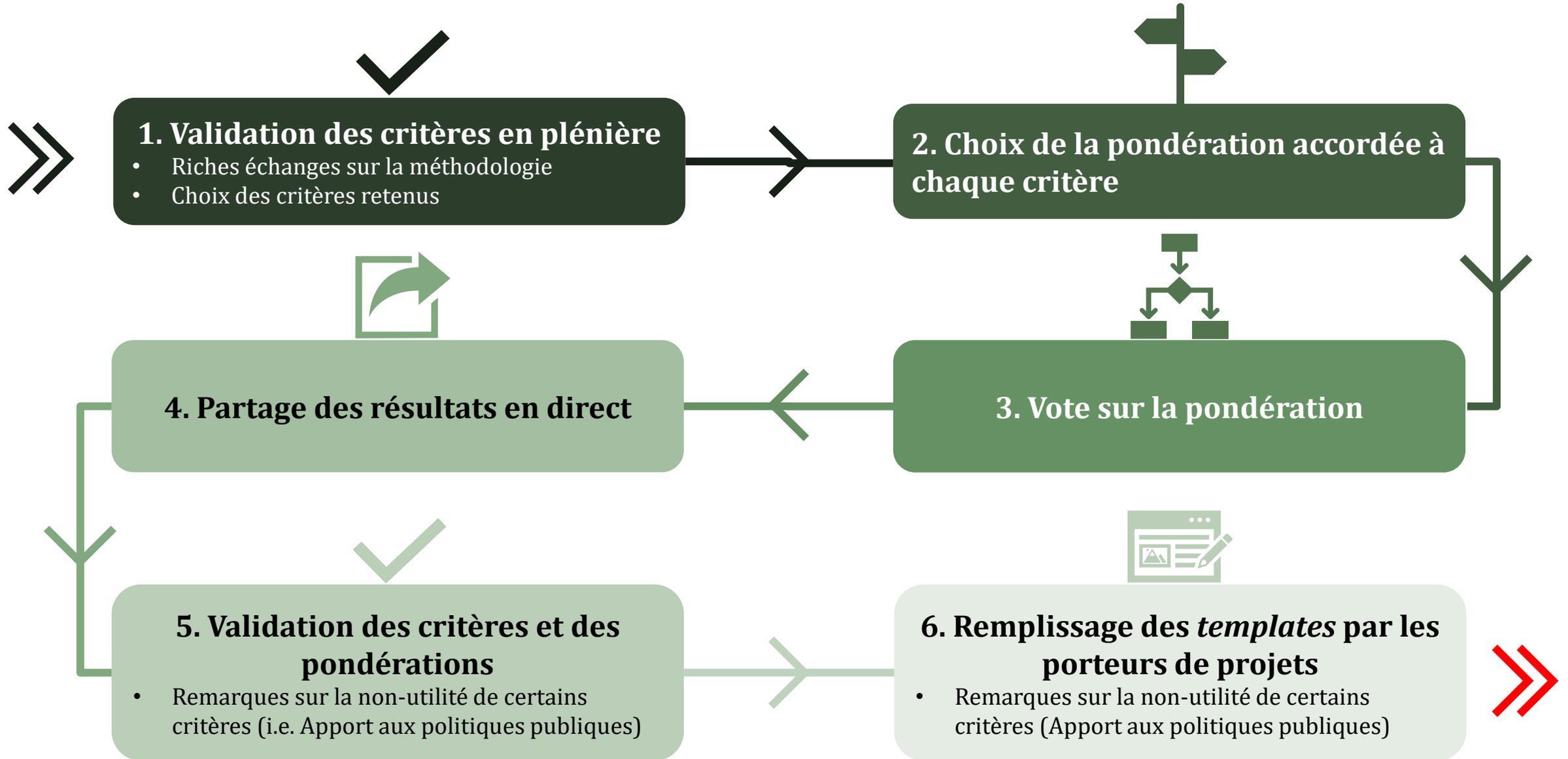
Structures impliquées: LNCM, DPM



Nous sommes passés de 15 projets à 10 projets



Rappel du processus de détermination des critères et du canevas approprié



Notation des projets par les acteurs du secteur privé

Projets		Critères							
Projets	Titre	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Critère 5	Critère 6	Critère 7	Critère 8
Projet 1	Mise à niveau de Pharma (SNH)	08	08	05	08	09	08	09	05
Projet 2	CECUI BIOPE	08	08	05	09	07	10	08	10
Projet 3	Délocalisation PNA	10	09	07	09	09	10	10	10
Projet 4	Pharm - PHARM	08	08	05	05	08	04	05	08
Projet 5	AMPC - RG	05	08	05	05	05	04	05	08
Projet 6	Ph/MT - PJ	08	08	04	05	05	08	07	04
Projet 7	Renforcement Assurance Qualité	08	08	08	10	07	09	09	09
Projet 8	Pole Medior	05	05	04	04	04	04	05	05
Projet 9	Système d'Info Plateforme ANRP	10	08	06	08	08	10	10	10
Projet 10	Savoir Track	10	08	06	08	08	10	10	10
Projet 11	AM (antenne) qualité	08	08	07	08	09	08	08	10
Projet 12									



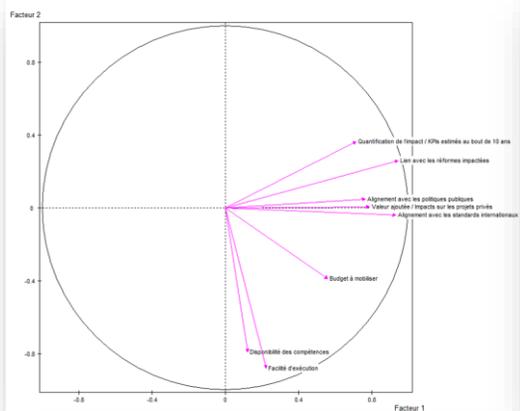
6. Notation des projets publics par le privé sur la base de 8 critères



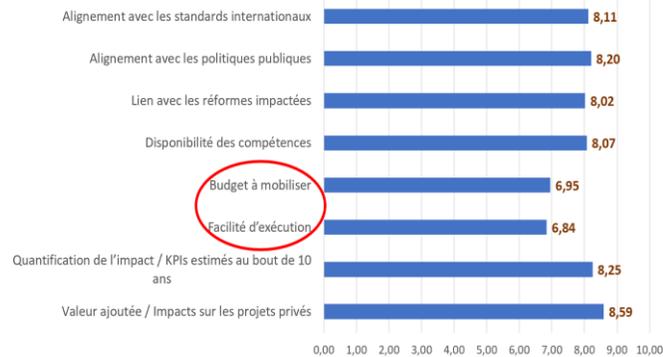
7. Calcul du score final et classification des projets



8. Analyse approfondie des points de ressemblance et de divergence entre les projets

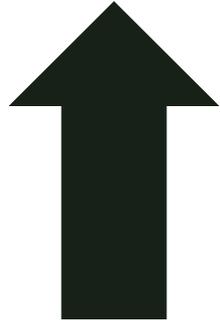


Note moyenne accordée à chaque critère



Classification et priorisation des projets publics

Prioritaires



Non prioritaires

Projets

Nom du Projet	Score
• ASPIT - Projet d'acquisition, de diffusion de technologies et de protection de la propriété industrielle (PADAT-PIPHARMA)	8.94
• MSAS - Projet de délocalisation de la PNA	8.70
• ASN - Projet d'amélioration de la qualité du secteur pharmaceutique	8.63
• MSAS - Projet de renforcement de l'assurance qualité des médicaments et produits de santé	8.45
• MSAS -Projet de sécurisation de la chaine d'approvisionnement et du soin (Secure track & trace, centre de marquage)	8.36
• ASPIT - Projet d'appui à la mise en œuvre des flexibilités	8.05
• BMN - Mise à Niveau des entreprises pharmaceutiques	7.68
• MSAS - Centre Sous-régional d'Expertise Chimique, Bio-Pharmaceutique et Environnementales (CECHIBIOPE)	7.43
• ASPIT - PAV/MT-P2I	7.14

Enseignements tirés de la notation des projets publics par le privé

Sommaire

- 4 fiches remplies
- 352 scores donnés
- Ecart entre la meilleure note et la plus mauvaise note
 - 1.75

Critère(s) noté(s) le plus positivement:

- Valeur ajoutée au privé
 - 8,59/10
- Quantification de l'impact
 - 8,25/10

Critère(s) noté(s) le plus sévèrement:

- Facilité d'exécution
 - 6,84/10
- Budget à mobiliser
 - 6,95/10

02

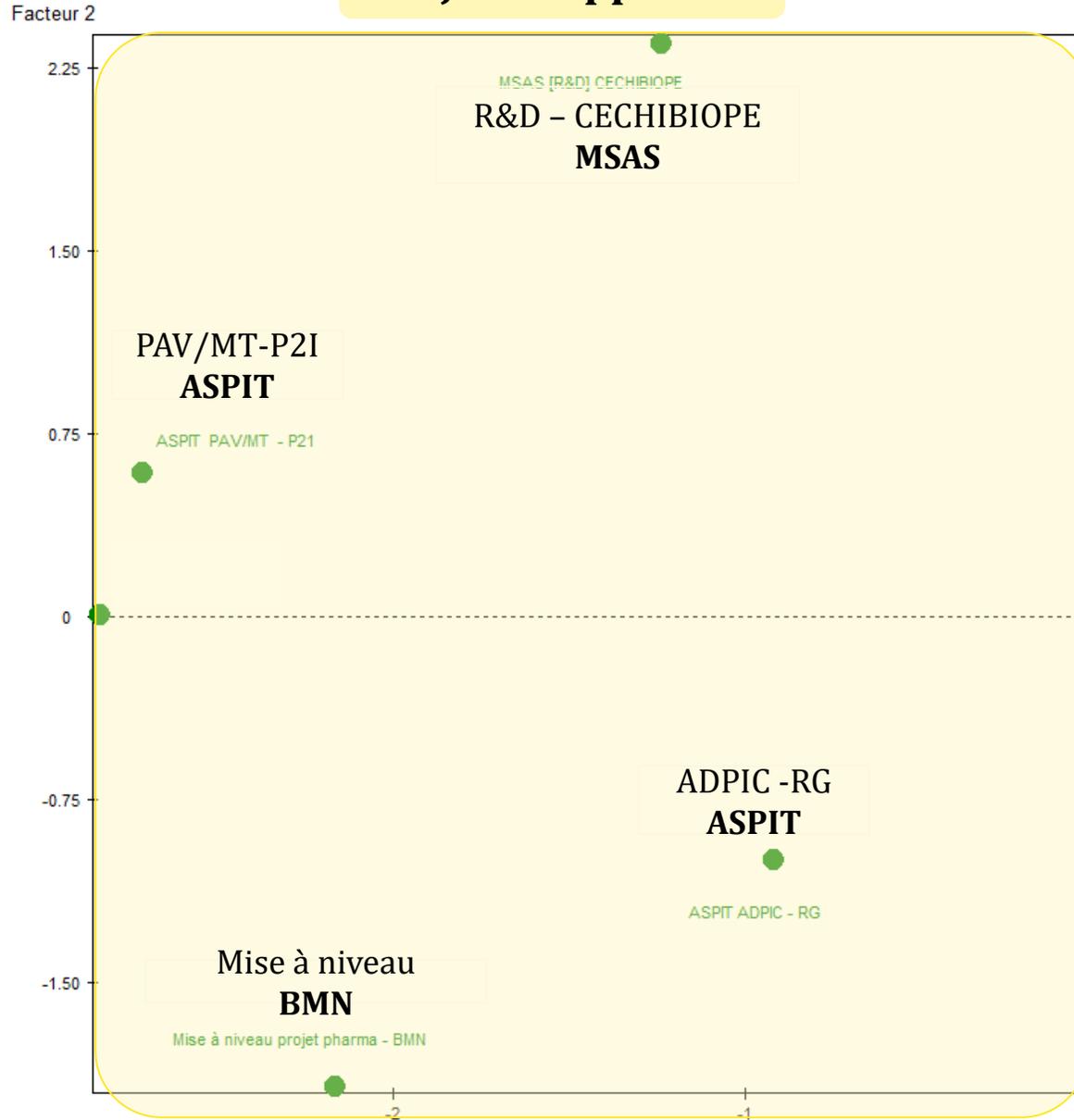
sous-groupes naturels
se forment

- Groupe 1:** Projets caractérisés par leur bonnes notes en termes de :
 - Valeur ajoutée pour le privé et quantification de leur impact
 - Alignement avec standards internationaux et alignement avec les politiques publiques

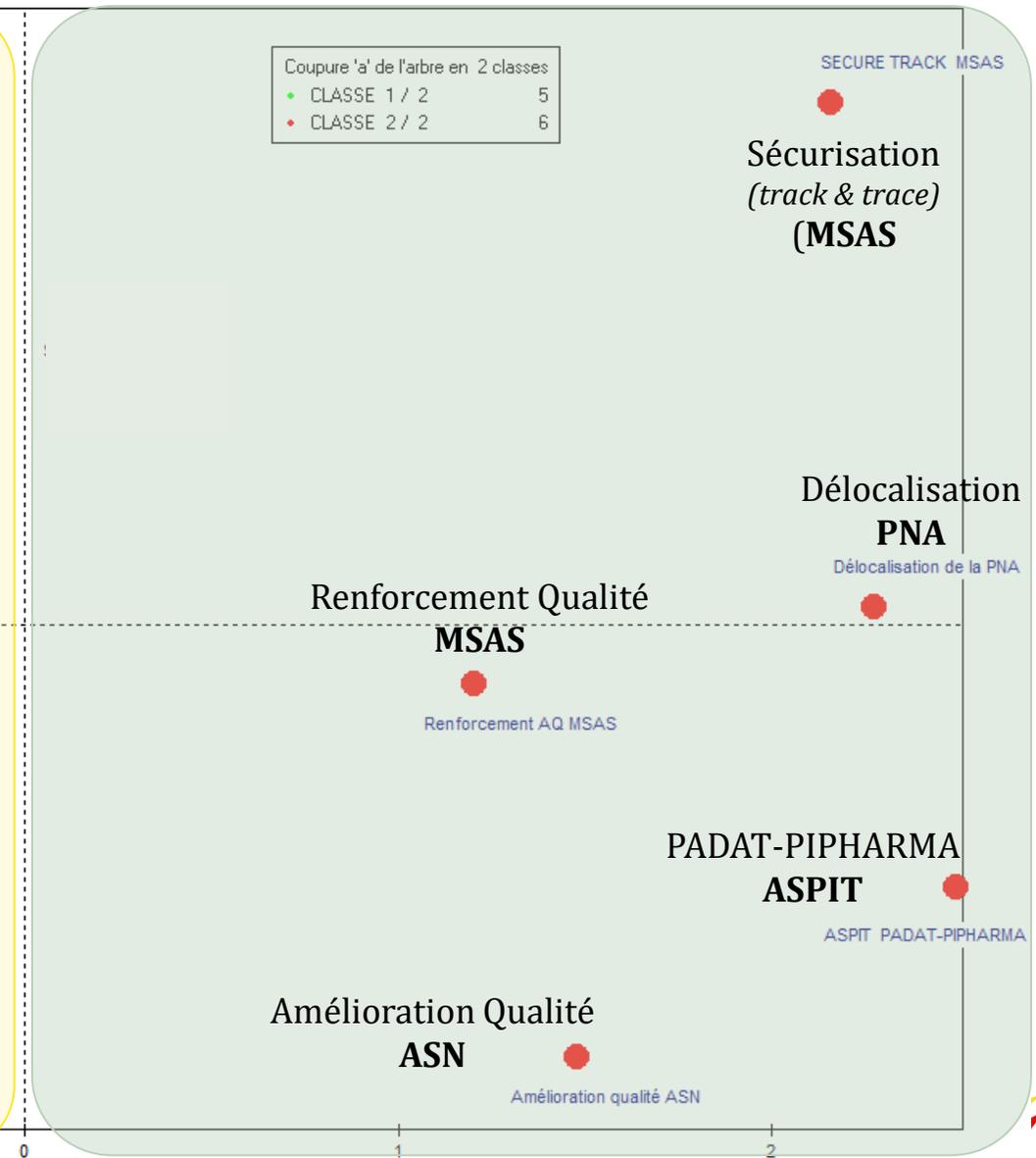
- Groupe 2:** Projets caractérisés par leurs bonnes notes en termes de :
 - Disponibilité des compétences
 - Budget à mobiliser et facilité d'exécution

Clustering apparent des projets suite à la priorisation

Projets d'appuis : 4



Projets de relance : 5



Structures porteuses des projets publics

MSAS
5 projets



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE L'ACTION SOCIALE

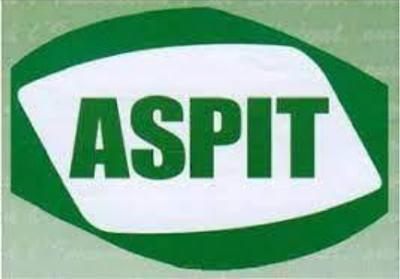


ASN
1 projet



ASSOCIATION SENEGALAISE
DE NORMALISATION

ASPIT
3 projets



Ministère du Commerce
et des PME

BMN
1 projet



Bureau de Mise à Niveau

Attentes

des projets privés retenus dans le cadre du LAB

Nom du Projet	Attentes	Besoin d'accompagnement	Réponses apportées
<p>SOCAFI PHARMA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Harmonisation des initiatives publiques sur le secteur • Bénéficiaire d'une garantie souveraine pour faciliter les levées de fonds auprès des PTFs • Fast-track dans la mise en œuvre des réformes au sortir du Lab • Sécurisation de l'assiette foncière du projet • Accompagnement institutionnel renforcé pour plus de visibilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Institutionnel: Inscrire SOCAFI PHARMA parmi les projets phares de « Dakar Médical City » • Foncier: Conversion de la délibération du site du projet en bail 	<ul style="list-style-type: none"> • Processus peut être engagé par le BOS suivant sa grille d'analyse pour l'intégration dans le TDB. • Mise en relation avec le chef de projet foncier et les administrations concernées et faire le suivi
<p>ROCKY's LABORATORIES SA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation du business plan • Opérationnalisation du projet • Contact avec les bailleurs de fonds pour financement 	<ul style="list-style-type: none"> • Institutionnel: Mise à disposition de l'arrêté autorisant les conditions d'octroi de visas des médicaments issus des plantes • Administratif: Encadrement administratif et comptable • Foncier: Affectations de terres cultivable en vue d'un approvisionnement en matière végétale • Autres: Cadre juridique, protection de la propriété intellectuelle, fiscalité douanière et technique 	<ul style="list-style-type: none"> • voir groupe réforme pour réponse (lien avec la réforme sur la phytothérapie • Dans le cadre du Lab les projet seront accompagné mais après ce sera de leur responsabilité. • Mise en relation possible avec l'ASPIT

Synthèse des attentes des porteurs de projets privés

Nom du Projet	Attentes	Besoin d'accompagnement	Réponses apportées
PHARMAPOLIS SAS	<ul style="list-style-type: none"> Finalisations des réformes conditionnelles Sensibilisation des partenaires locaux aux avantages de mutualiser les ressources au sein d'un parc dédié tel que Pharmapolis Accompagnement institutionnel du BOS et mise en relation avec les PTFs 	<ul style="list-style-type: none"> Institutionnel : Faciliter un regroupement d'acteurs du secteur pharmaceutique et biomédical dans le pôle dédié PHARMAPOLIS Institutionnel : Intégration du pôle pharmaceutique et biomédical PHARMAPOLIS dans « DAKAR MEDICAL CITY » 	<ul style="list-style-type: none"> Le Lab est un cadre pour présenter cet opportunité et renforcer l'analyse de marché et le marketing du projet Processus peut être engagé par le BOS suivant sa grille d'analyse pour l'intégration dans le TDB.
TERANGA PHARMA SA	<ul style="list-style-type: none"> Disposer du statut d'entreprise défiscalisée (exonération des droits de douanes, de la TVA sinon un taux de TVA réduit et de l'impôt sur le revenu des salariés) Avoir la garantie à 100% pour le FONGIP pour l'emprunt bancaires au niveau des institutions bancaires Sénégalaises pour l'industrie pharmaceutique 	<ul style="list-style-type: none"> Institutionnel : Reforme institutionnelle sur la garantie souveraine pour les projets privés structurants Fiscalité : Exonération des droits de douanes et TVA pour les véhicules de fonction Administratif : Une autorisation spéciale du MSAS pour exercer la distribution en gros à l'export en attendant une base réglementaire claire : investissement de plus de 200 millions FCFA déjà réaliser pour cette activité et des clients déjà engagés Foncier : Obtention d'un bail emphytéotique à défaut d'un titre foncier 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en relation avec les services compétentes du MFB et suivi (possibilité de poser ce point en mid lab syndication) comme message) Etude d'impact des mesures fiscale en étude en parallèle du LAB Mise en relation avec le CDP foncier et les administrations concernées

Synthèse des attentes des porteurs de projets privés

Nom du Projet	Attentes	Besoin d'accompagnement	Réponses apportées
Valdafrique Laboratoires CANONNE	<ul style="list-style-type: none"> Adéquation optimale des réformes face à la réalité de l'exercice de la pharmacie industrielle en Afrique Garantie de la consommation optimale par le marché public des productions locales Régulation des importations face aux productions locales 	<ul style="list-style-type: none"> Institutionnel : Subvention/Soutien pour l'installation dans les zones spéciales Ex Pharmapolis 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en relation avec les promoteurs de Pharmapolis
PARENTERUS SA	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des réformes prioritaires Appui institutionnel pour porter le plaidoyer sur certains sujets critiques au plus haut niveau (Electricité, fiscalité et commercial) 	<ul style="list-style-type: none"> Institutionnel : Obtention d'un nouvel agrément au code des investissements pour le projet d'extension/Obtention des AMM des nouveaux produits/Question Fiscale : défiscalisation des intrants et du matériel 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en relation et suivi avec l'APIX pour le code des investissements Réforme (AMM) en cours d'opérationnalisation dans le LAB Mesures en étude dans le cadre du ALB
JAMM GROUP	<ul style="list-style-type: none"> Délivrance rapide des agréments pour la production et la distribution Homologation des dispositifs médicaux Exonération fiscale et douanière Accès prioritaire au marché public de la PNA 	<ul style="list-style-type: none"> Administratif : Diligenter le traitement des dossiers administratifs Foncier : Intégration dans le projet pharma polis 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en relation avec les promoteurs de Pharmapolis

Nom du Projet	Attentes	Besoin d'accompagnement	Réponses apportées
HUB PHARMA	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement dans le relooking si besoin en est du plan d'action Faire accepter notre projet par les autorités Faciliter l'enregistrement par OAPI du projet 	<p>Administratif : Accélération des documents administratifs : Licence d'exploitation , traitement particulier pour l'obtention des AMM (fast Track) . Certifications BPF</p> <p>Administratif : Accompagnement dans la réalisation des études environnementales , les autorisations de construire , le suivi des travaux de modification et d'extension des locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> Réforme en cours d'opérationnalisation dans le LAb
CIBIOS / IRESSEF	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement au respect de la législation sur les vaccins Alignement avec les politiques sectorielles Alignement aux standards internationaux Liens avec les réformes en cours 	<p>Administratif : Simplification des procédures administratives (MSAS, Recherche scientifique, Douane, Fiscalité, enseignement supérieure, formation professionnelle, etc.)</p> <p>Formation : Développement des formations en biotechnologie</p>	<ul style="list-style-type: none"> Question à poser au groupe réforme (présence des services douaniers) Réforme en cours de structuration
DEFI PHARMA	<ul style="list-style-type: none"> Réformes sur la fiscalité de porte/ suppression de la TVA sur les équipements et matériels importés (investissements de départ)... Baisse du coût de l'électricité 	<p>Administratif : obtention des agréments pour accéder aux facilités accordées aux entreprises industrielles (APIX)</p> <p>Foncier : Accès à un site industriel (demande en cours)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mise en relation avec APIX Transmission demande au BOS pour suivi
Institut Pasteur de Dakar - Afric'Amaril	<ul style="list-style-type: none"> Adéquation optimale des réformes face à la réalité de l'exercice de la pharmacie industrielle en Afrique Accords sous régionaux pour la vente des vaccins 	<ul style="list-style-type: none"> Institutionnel : Diligenter avec la DGPU l'aménagement des VRD du pole urbain de Diarniadio 	<ul style="list-style-type: none"> En cours de suivi dans le cadre du suivi du PU

Nom du Projet	Attentes	Besoin d'accompagnement	Réponses apportées
Institut Pasteur de Dakar - Vaccins COVID	<ul style="list-style-type: none"> • Adéquation optimale des réformes face à la réalité de l'exercice de la pharmacie industrielle en Afrique • Accords sous régionaux pour la vente des vaccins • Structuration pour le financement 	<p>Institutionnel : Accompagnement auprès des PTF pour le financement, Accompagnement pour accord de partenariat industriel stratégique</p> <p>Financier : Finalisation du financement</p> <p>Autre : Aménagement des VRD du pole urbain de Diamniadio</p>	
MEDIS	ND		
EASY PHARMA	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures d'accompagnement de l'état par la défiscalisation des matières premières pour les produits IV qui représentent 50% du coût de production et des équipements et de tout produits qui entre dans la chaîne de valeur (entreprise défiscalisée) • Mesures d'accompagnement de l'état par la diminution de 75% du coût de l'énergie • Faciliter l'obtentions de bail 		

Charte du Groupe Projets

Problématique

Comment structurer et créer les conditions de mise en œuvre des projets publics et privés prioritaires pour la relance du secteur de l'industrie pharmaceutique?

Périmètre du groupe/objectifs



R&D



Production



Distribution

Facteurs clés de succès

- Cohérence globale des projets et publics
- Partenariat, mutualisation
- Volonté politique
- Transfert de compétences
- Ressources humaines de qualité
- Incitations fiscales et douanières
- Préférence nationale dans l'octroi des marchés
- Faciliter l'accès aux financements
- L'accès aux infrastructures structurantes
- Protection et sécurisation des investissements
- Régulation du marché

Indicateurs de succès

- Taux de production de médicaments de qualité
- Réduction des coûts de production des médicaments
- Diminution des importations
- Réduction du prix du médicament pour le consommateur
- Disponibilité du médicament à temps
- Éviter la préemption et le délai
- Diminution du taux de rupture
- Réduire le nombre de jours de rupture

Parties prenantes

- Ministères: MSAS, MDIPMI, MEPC, MESRI, MFB, MEDD
- Privés: ASIP, Promoteurs privés, Investisseurs privés
- Structures d'accompagnement et d'appui: BMN, ASPIT, APIX SA, ASN, DER, 3FPT
- Fonds nationaux: FONSI, FONGIP

1. Projet SOCAFI PHARMA



Le projet consiste à mettre en place une unité industrielle de production de médicaments génériques d'une capacité d'environ 46 millions d'unité en formes orales sèches.

Maillon: PRODUCTION

Type de produits :

- anti-hypertenseurs
- anti-diabetiques
- anti-cancereux

Clients cibles :

- Grossistes-répartiteurs privés
- Centrales d'achats publiques et privées
- ONG humanitaires
- Organismes du système des nations unies

Besoin total en financement (FCFA)

4 000 000 000 FCFA

1^{ère} phase

Année	Investissements
2022	1 500 000 000
2023	2 500 000 000

Objectifs sur 10 ans



- Participer à la satisfaction des besoins nationaux en médicaments génériques 5% à partir de la troisième année



- Participer à la réduction des importations de médicaments au Sénégal



- Pénétrer dans le moyen terme les marchés sous-régionaux de l'UEMOA et de la CEDEAO



- Participer activement à la réalisation des orientations stratégiques du pays en matière de production locale de médicaments



- Positionner la société comme un pôle d'excellence dans la fabrication de médicaments génériques

Impacts socio-économiques

Impacts	Estimations quantitatives /KPIs
Création d'emplois pour les jeunes et femmes de la région d'implantation	Au moins 75 emplois directs et 100 emplois indirects
Création de la valeur ajoutée pour l'économie de la commune d'implantation (impôts et taxes)	Taux en vigueur applicables de la contribution économique locale/valeur locative (CEL VL) et de la contribution économique locale/valeur ajoutée (CEL VA)
Valorisation de la zone d'implantation du projet	Valorisation d'une assiette foncière de 3ha, extensible à 9 ha et possibilité d'attirer d'autres investisseurs
Relèvement de la part de la production locale de médicaments	Au moins 10% de la demande nationale en médicaments génériques

Jalons Clés



Début du Projet

Janvier 2022

01

Lancement des travaux | 2022

Lancement des travaux de construction des infrastructures industrielles

02

Installation | 2022

Lancement du processus de commande, d'installation et de validation des équipements

03

Organisation | 2023

Lancement des autres processus (logistique, ressources humaines, intrants.....)

04

Clôture des travaux | 2023

Réception et validation de l'installation



Mise en service effective

Juillet 2023

Leadership



Dr Assane DIOP

PCA



Dr Assane DIOP

Pharmacien Responsable



M. Daouda THIAW

Administrateur



Dr Talla DIOP

Administrateur



Dr Mamadou Alpha DIA

Administrateur

Partenaires



BEKER LABORATOIRES



GROUPE CITAF INTERNATIONAL



FONSIS



CAURIS BANK et BICIS (en discussion)

Historique du/des porteur(s) du Projet Privé **SOCAFI PHARMA**

Profil(s)

Dr Assane DIOP, Pharmacien
Dr Mamadou Farba BARRY, Pharmacien industriel
Dr Amadou M. Alpha DIA, Pharmacien
Dr Talla DIOP, Pharmacien

Domaine(s) d'activité

Domaines d'activité : Industrie pharmaceutique,
Distribution et Pharmacie d'officine

Expérience

- Technique : 15 à 20 ans d'expérience comme Pharmaciens
- Entrepreneuriale : 5 ans dans la production (Barry), 5 à 10 ans dans la distribution (A. Diop, T. Diop et A. DIA), plus de 10 ans comme titulaire d'officine (A. Diop, T. Diop et A. DIA)
- Managériale : 3 à 5 ans comme chefs d'agence (A. Diop et A. Dia), 5 ans comme Administrateur de société de distribution (T. Diop); Académique : plus de 10 ans comme enseignant et formateur (F. Barry)

Postes de responsabilité

Chef d'agence dans une société de distribution
Administrateur d'une société de distribution
Titulaire de pharmacie
Formateur des Inspecteurs en pharmacie

Réseau

Plus de 1000 pharmaciens d'Officine
Grossistes répartiteurs

Historique du/des porteur(s) du Projet Privé **SOCAFI PHARMA**

Profil

- Date de création: Avril 2015.
- Siège Social: Bd Abdoulaye Mar DIOP, Sud, Saint Louis
- Nombre d'employés: ...
- Structuration du capital : 15 % Partenaire technique, 51 % Promoteurs et Pharmaciens et 34 % Partenaire financiers.

Domaine(s) d'activité

- Fabrication de formes orales sèches de médicaments génériques

Etats Financiers

- Non disponibles (phase lancement du projet)

Données Marché

- Non disponibles (phase lancement du projet)

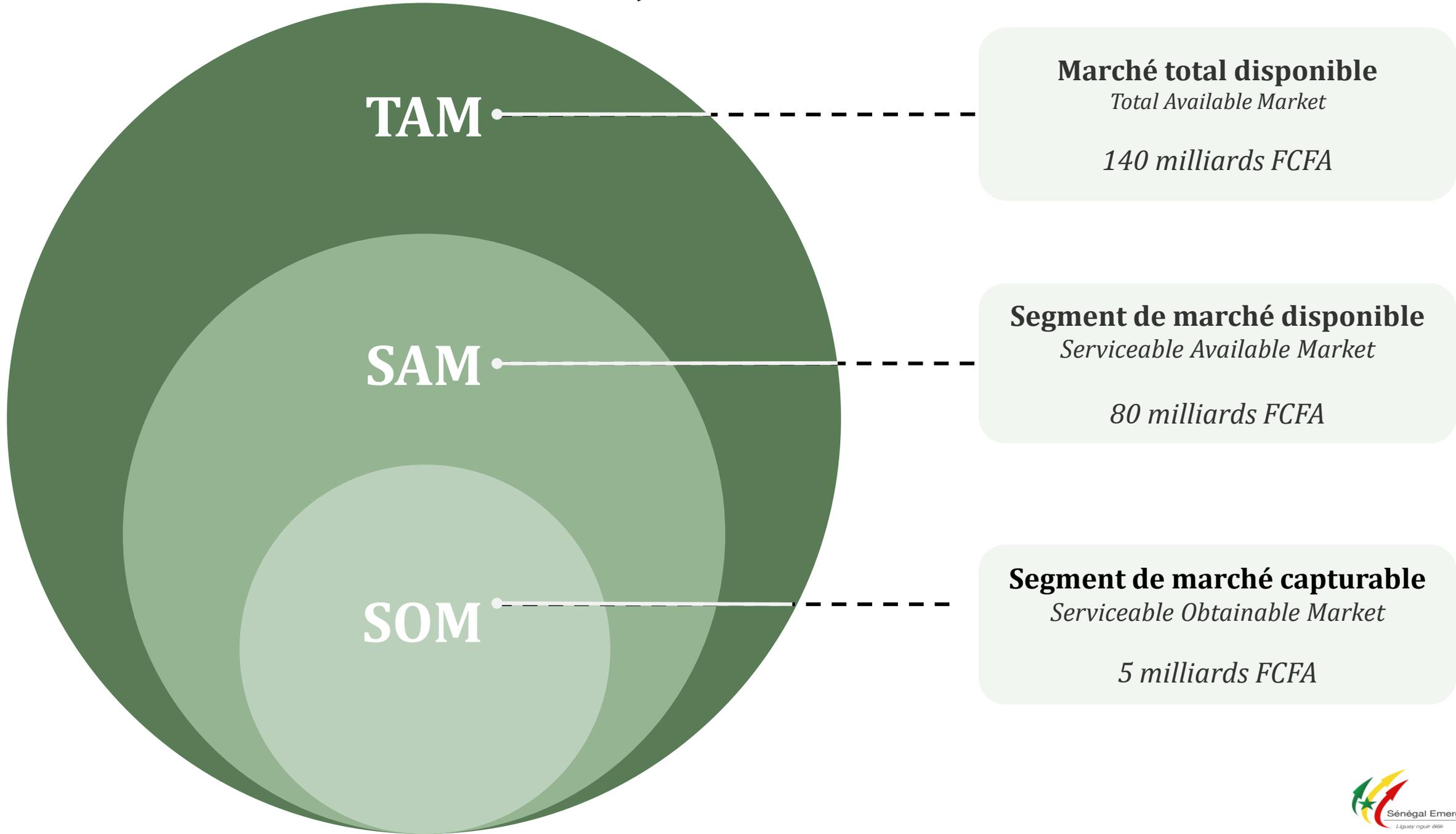
Projets en cours

- Installation d'une unité de production de formes orales sèches de médicaments génériques à Fass Ngom (Région de Saint-Louis)

1. Avantages concurrentiels du projet SOCAFI PHARMA

Avantages concurrentiels	Justificatif
SOCAFI met à la disposition des populations sénégalaises et Africaines des médicaments :	
<ul style="list-style-type: none">• Sûrs et de qualité, satisfaisants pour leurs soins de santé essentiels et prioritaires;	Parce que SOCAFI s'adjoindra de compétences et de technologies adaptées à son métier pharmaceutique et à l'industrie
<ul style="list-style-type: none">• Répondant aux attentes des prescripteurs;	Parce que la confiance des prescripteurs est essentielle pour que les médicaments soient demandés
<ul style="list-style-type: none">• Disponibles et accessibles au meilleur coût	Car l'accès en quantité, en qualité dans les possibilités du pouvoir d'achat des populations est important
permettant in fine de renforcer considérablement la souveraineté sanitaire du Sénégal.	

Détermination de la taille du marché – PROJET SOCAFI PHARMA



TAM

Marché total disponible

Total Available Market

140 milliards FCFA

SAM

Segment de marché disponible

Serviceable Available Market

80 milliards FCFA

SOM

Segment de marché capturable

Serviceable Obtainable Market

5 milliards FCFA

2. Avantages concurrentiels du projet SOCAFI PHARMA (par ordre d'importance)

1
Avantage 1

Médicaments sûrs et de qualité



2
Avantage 2

Satisfaisants les attentes des prescripteurs

3
Avantage 3

Disponibles et accessibles au meilleur coût



Commentaires: N/A

2. Projet R&L



R&L est une startup qui vise à promouvoir et à valoriser nos plantes médicinales .

Maillon: R&D ET PRODUCTION

Type de produits :

- Biocides
- Compléments alimentaires
- Cosmétiques
- Médicaments et phytothérapie



Clients cibles :

- Industries agroalimentaires, labos d'analyses et de recherche
- Hôpitaux publics, répartiteurs de médicaments

Besoin total en financement (FCFA)

3 500 000 000 FCFA

Année	Investissements (Millions de F CFA)
2022	1000
2023	1000
2024	500
2025	500
2026	500

Objectifs sur 10 ans



Objectif 1: Couvrir 30% des besoins en biocides et produits cosmétiques à l'échelle nationale



Objectif 2: Obtenir deux A.M.M de médicaments issus des plantes



Objectif 3: Produire 10 génériques de forme sèche, 5 de forme pâteuse, 5 de forme liquide



Objectif 4: Production de compléments alimentaires à base de plantes luttant contre la malnutrition

Impacts socio-économiques

Impacts	Estimations quantitatives /KPIs
Création d'emplois directs et indirects	Direct 100, indirects 1500
Réduction du cout des médicaments	25% par rapport aux médicaments génériques
Création de valeur ajoutée sursurla transformation des plantes en forme galenique pour un usage thérapeutique .	Rapport de 1 à 300 de la feuille au produit fini

Jalons Clés



Leadership



Dr Ndèye Toutane Rokhaya Thiam
Lead, présidente du conseil de gestion



Dr Ibrahima Ngom
Administrateur



Papa Mbissane Ngom
Ingénieur industriel



Dr Anastasia Manga
R&D Université Assane Seck de Ziguinchor



Ibrahima Badji
Technicien en maintenance industrielle



Ousmane CISSE
Ingénieur chimiste

Partenaires



Dr Ibrahima Faye
Consultant, Pharmacien industriel basé aux EU



Mamadou Lamine Ba
Expert comptable



Idrissa Ngom
Marketing, Commerce International



Daouda Mbor Thiaw
Consultant Etude de Marché



Dr Savaré
Qualiticien

Historique du/des porteur(s) du Projet Privé **ROCK'LAB**

Profil

- Date de création: août 2020
- Siège social: km9,5 rte de Rufisque entrée Pikine ...
- Structuration du capital : 80% et 20%

Domaine(s) d'activité

- R&D; Phytothérapie
- Cosmétiques
- Compléments alimentaires
- Biocides

Etats Financiers

- Chiffre d'affaires en FCFA 12.741.345
- Valeur ajoutée en FCFA 4.512.661
- Excédent brut d'exploitation en FCFA 1.512.661
- Résultat net en FCFA 1.069.358

Données Marché

- Au Sénégal plus de 200 Mds de FCFA - dans la zone UEMOA plus de 1000 Mds de FCFA
- volume de ventes: - progression de 20 % à 50 % au moins sur les trois ans à compter de 2021
- Pipelines d'innovation : gammes variées par rapport aux plantes cultivées: cosmétiques ,compléments alimentaires, phyto-médicaments et introduction de biocides telles que : désinfectants de surface , de matériels de chirurgie assainisseur d'air

Projets en cours

- Extension des zones de cultures et de stockages de matières premières
- Etudes de faisabilité de l'extension du laboratoire
- Acquisition de matériels et équipements d'exploitation

Historique du/des porteur(s) du Projet Privé **ROCK'LAB**



Profil(s)

Pharmacien directeur d'usine
Expert comptable
Directeur commercial et responsable marketing

Domaine(s) d'activité

Production de biocides
Transformation de matières végétales issues de la culture des plantes médicinales sélectionnées à partir des résultats de la recherche
Fabrication de phyto-médicaments

Expérience

- Chef de laboratoire pendant 2 ans, responsable de production, responsable qualité,
- 25 ANS de titulaire d'officine, 10 ans comme administrateur à DUOPHARM
- Managériale: superviseur d'équipe de production de médicaments
- Académique

Postes de responsabilité

Présidente du conseil de gestion
Directeur commercial zone Afrique du centre et du SUD chez ADRIEN GANION
Responsable de la qualité
Directeur administratif et comptable

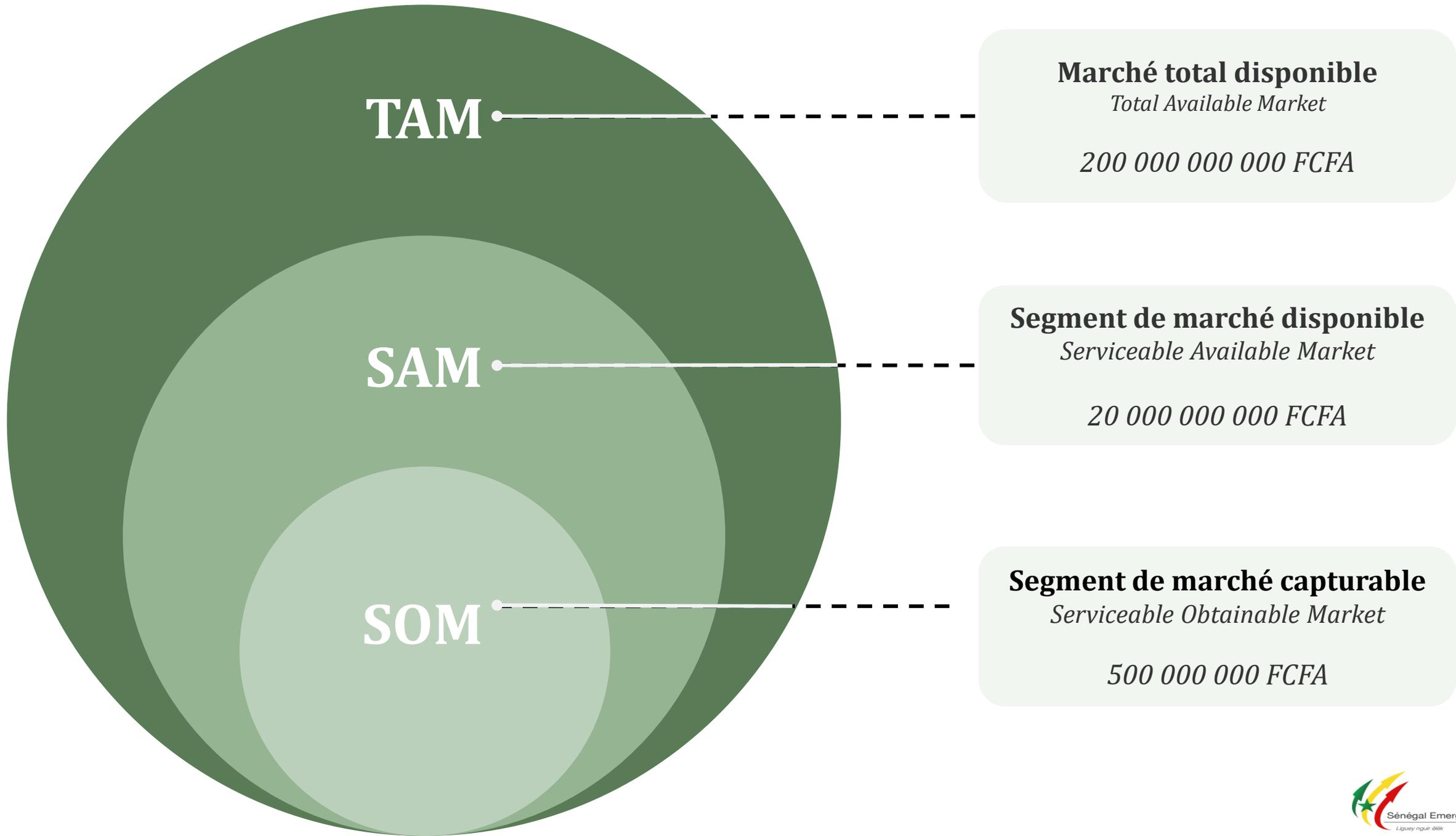
Réseau

Partenariat avec les principales chaînes de distribution pharmaceutique privées
Partenariat avec la Pharmacie Nationale d'Approvisionnement

2. Avantages concurrentiels du projet **Rocky's Laboratories RNL**

Avantages concurrentiels	Justificatif
1. Innovation	Biocide assainisseur d'air à base d'huiles essentielles « BIO », barre alimentaire à base de plantes. Formulation originale, sans concurrents locaux.
2. Logistique d'approvisionnement	Matière première disponible localement: logistique plus fluide car indépendante du transport international; allègement des coûts de transport(frêt et douane)
3. Réseau de distribution	Partenaire principal étant un répartiteur pharmaceutique touchant plus de 700 officines de pharmacie. Accès privilégié à ces points de vente.

Détermination de la taille du marché – PROJET ROCK'LAB



Avantages concurrentiels du projet Rocky's Laboratories *RNL* (par ordre d'importance)

1
Innovation

Biocide assainisseur d'air à base d'huiles essentielles « BIO », barre alimentaire à base de plantes. Formulation originale, sans concurrents locaux.



2
Logistique
d'approvisionnement

Matière première disponible localement: logistique plus fluide car indépendante du transport international; allègement des coûts de transport(frêt et douane)



3
Réseau de
distribution

Partenaire principal étant un répartiteur pharmaceutique touchant plus de 700 officines de pharmacie. Accès privilégié à ces points de vente.



3. DEFI PHARMA Afrique



Création d'une entreprise industrielle de production de médicaments génériques en forme sèche (comprimés, gélules, poudre pour suspension buvable), liquide (sirops et suspensions buvables) et pâteuse (crèmes et pommades).

Maillon: PRODUCTION

Type de produits :

- Médicaments génériques formes sèches, liquides et pâteuses

Clients cibles :

- PNA
- Grossistes privés
- Export

Besoin total en financement (FCFA)

14 000 000 000 FCFA (phase I)

Année	Investissements
2022	6 000 000 000
2023	7 000 000 000
2024	1 000 000 000

Objectifs sur 10 ans

Objectif 1:



- 10% de parts de marché global du médicament au Sénégal sur les 50% d'objectif de production locale fixés par le Plan Strat. de Développement de l'industrie Pharmaceutique
- **Échéance** : 2035 avec un point intermédiaire à 10 ans en 2030 de 7,5%.

Objectif 3:



- Exporter vers la zone **UEMOA** et **CEDEAO**
- **Échéance** : 2026

Objectif 2



- Capacité annuelle : 470 millions de comprimés/ 70millions de gélules/8 millions de flacons de sirop / 2.5 millions de tubes.
- **Échéance** : 2028

Objectif 4:



- Installation d'une nouvelle ligne de production d'antibiotiques
- **Échéance** : 2029

4. Charte du projet privé DEFI PHARMA AFRIQUE

Impacts socio-économiques

Impacts	Estimations quantitatives /KPIs
Emplois directs qualifiés	178
Transfert de technologie	6 mois de séjour en usine chez le Producteur à l'étranger
Import substitution	Taux de 95% d'importations à réduire (-10% avec DPA)
Balance commerciale	Réduire l'impact des produits pharmaceutiques sur le déséquilibre de la Balance Commerciale
Réduction des ruptures de stock	Meilleure disponibilité (produits sociaux)
Souveraineté sanitaire améliorée	Sécurité et Accessibilité : Maitrise du marché et des tarifs

Leadership



Dr Jules Charles Kébé

Directeur Général



Moktar SEPOU

DAF

Partenaires



**Industriels : BDA PHARMA
(industriel pharma indien)**

- Apport expertise technique dans l'industrie
- Sécurisation de l'approvisionnement en MP & intrants



Financiers

- Participation à la structuration et au financement du projet

Jalons Clés



Début du Projet | Janvier 2021

01

Création | Année 2021

- Création de la société
- Validation BP / Etude marché
- Montage financier
- Demande de site industriel
- Demande d'agrément Mint Santé/ APIX

02

AMMs | Année 2022

- Dépôt demande AMM (import)
- Levée de fonds
- Lancement phase de Commercialisation (import)
- Installation usine Phase I – 14

03

Année 2023

- Formation en Inde et au Sénégal
- Qualifications de l'usine
- Démarrage de la production



**Opérationnalisation effective
Trimestre 4 - 2023**



Future Etape Clé | Année 2029

- Production Phase II
7 milliards de FCFA d'investissements

Historique du/des porteur(s) du Projet Privé **DPA**

Profil

- Date de création : 5 novembre 2003 ; Date de démarrage : 8 novembre 2010
- Siège Social : Lots 102 J/K Sonépi SODIDA
- Nombre d'employés : 250
- Structuration du capital : 1.960.910.000 FCFA (détenu à 100% par plus de 400 pharmaciens sénégalais)

Domaine(s) d'activité

- Grossiste-répartiteur pharmaceutique : distribution de produits pharmaceutiques aux officines de pharmacie privées et aux structures hospitalières.

Etats Financiers

- Chiffre d'Affaire (CA) 2020 : 30 milliards FCFA ; CA 2019 : 28 milliards FCFA
- Marge 2020 : 4,8 milliards FCFA ; Marge 2019 : 4,5 milliards FCFA

Données Marché

- Taille Clientèle annuelle : 1400 officines (dont 900 clients DUOPHARM)
- Ventes 2020 : 180 Mds FCFA total pays (DUOPHARM : 16,63% part de marché)
- Pipelines d'innovations : Traçabilité circuit logistique en temps réel
- Economies d'échelle : limitée (tendance haussière coût de la logistique import)

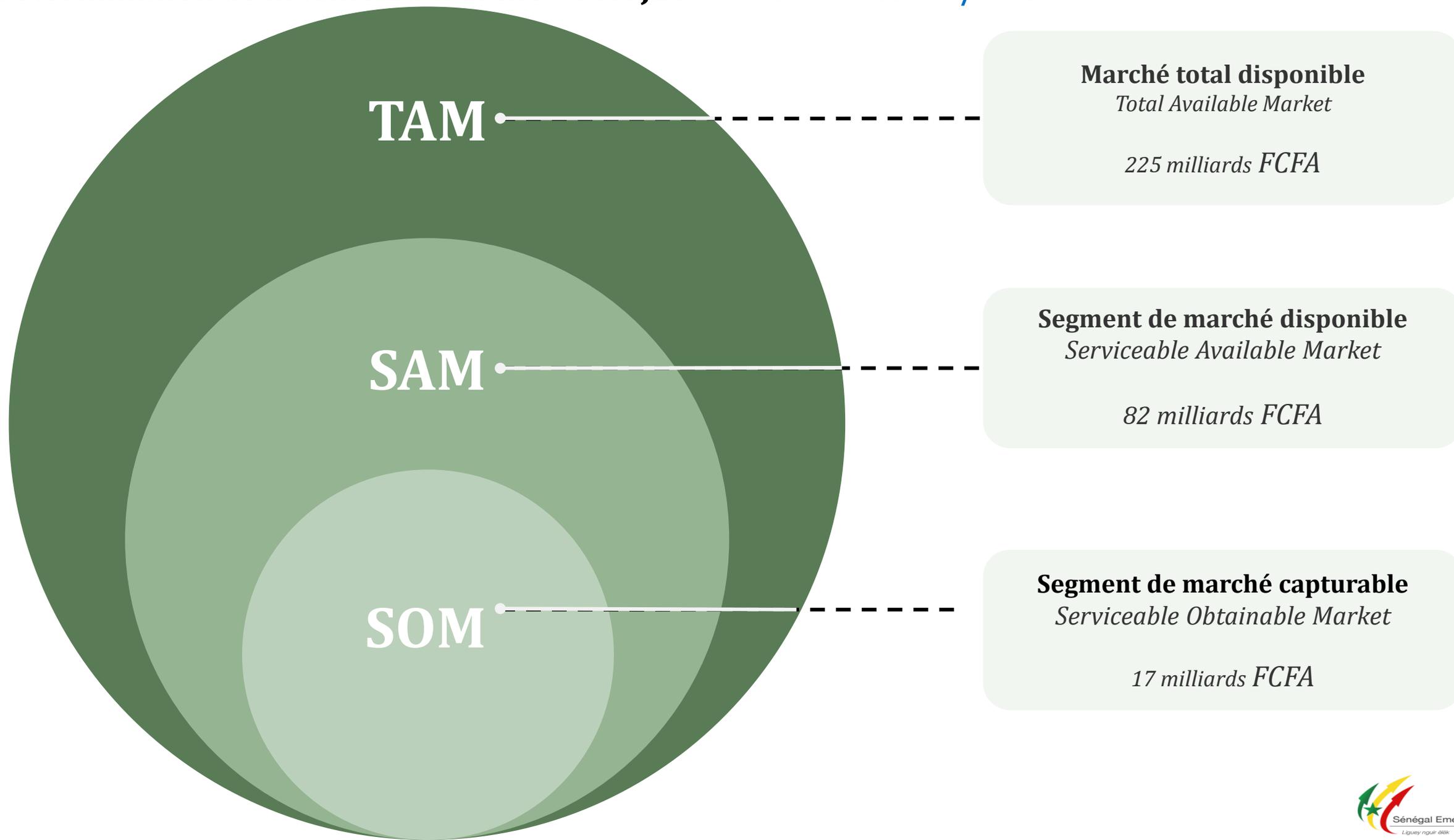
Projets en cours

- Construction du nouveau siège de la société, d'une agence commerciale et d'une plate-forme permettant d'améliorer l'efficacité de la logistique de distribution.

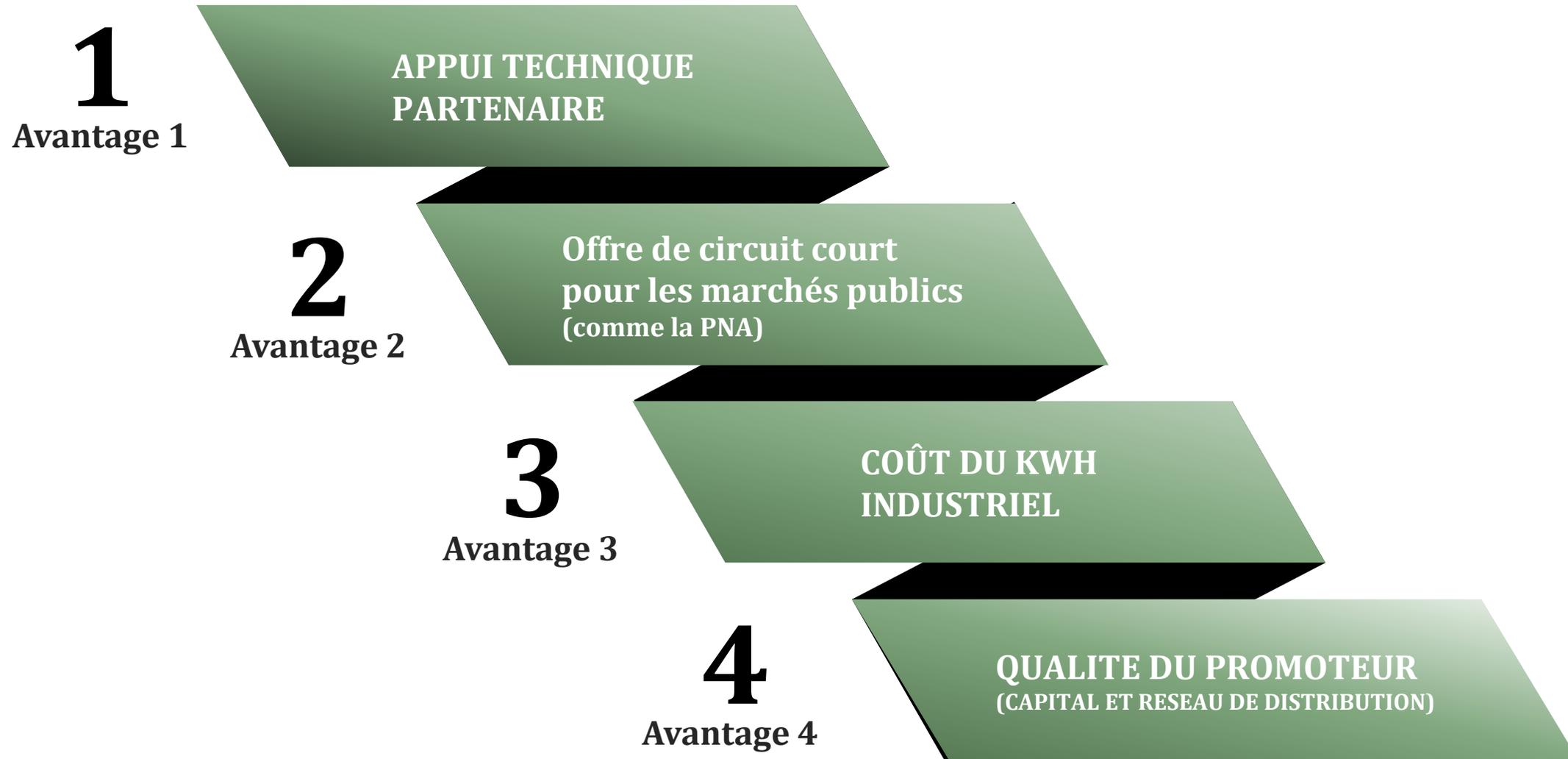
4. Avantages concurrentiels du projet DEFI PHARMA AFRIQUE

Avantages concurrentiels	Justificatif
1. Appui technique d'un partenaire industriel	Expérience – Usines clef en main en Afrique- Sécurisation du circuit d'appro. en MP et autres intrants.
2. Approvisionnement de la PNA (public) orienté en priorité vers les producteurs privés locaux	Win-Win: la PNA a tout intérêt à profiter des bienfaits d'un circuit court pour s'approvisionner auprès des producteurs locaux (pas de devises à mobiliser, délais courts de livraison, moins d'immobilisations de stock, etc)
3. Marché-cible (segment choisi) en forte croissance: + 11 à 15 p.c. par an	Classe moyenne en extension- construction de nouvelles infrastructures hospitalières - Politiques publiques de protection sociale (CMU) devant favoriser les médicaments produits localement.
4. Coût de l'électricité	Perspectives de réformes devant booster le sous-secteur de l'industrie pharmaceutique locale. Compétitivité-prix
5. Ouverture de capital aux non-pharmaciens Expérience et réseau des promoteurs	Réseau actif lié à la distribution pharmaceutique à travers Duopharm Implication d'investisseurs locaux non pharmaciens

Détermination de la taille du marché – PROJET DPA en année 10 / 2030



4. Avantages concurrentiels du projet DEFI PHARMA AFRIQUE (par ordre d'importance)



Commentaires: en vision macro, avantages concurrentiels par rapport aux importations

4. Pharmapolis



POLE INDUSTRIEL PHARMACEUTIQUE ET BIOMEDICAL

Maillon:
TRANSVERSAL
 (Infrastructures)



Type de produits et services:

1. Parc industriel + plateforme logist.
2. Centre de Recherche et Développement (R&D) ;
3. Centre de formation
4. Cadre de vie ;
5. Centrale Electrique



Clients cibles :

- Pharma & biotech
- Cosmétiques, chimie fine & API
- Compléments alimentaires
- Santé animale
- Industries et services connexes



Besoin total en financement (en FCFA)

TOTAL = 43 638 260 000

26 638 260 000 (Module Industriel) 17 000 000 000 (Centrale Électrique)

Année	Investissements (en FCFA)
2022	Phase 1 = Module Industriel + Centrale Solaire 25 141 514 000 = 8 141 514 000 + 17 000 000 000
2023	9 100 314 000
2024	7 996 812 000
2025	1 672 680 000

Objectifs globaux sur 10 ans

Objectif 1
 Soutenir la stratégie de développement de l'industrie pharmaceutique-
 Contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux et communautaires (CEDEAO)

Objectif 3
 Offrir des commodités de travail aux opérateurs du
 secteur Remplir 90% du parc industriel

Objectif 2
 Faire du Sénégal un pôle d'excellence dans la pharmacie et le biomédical
 Installer au moins un locataire majeur (anchor tenant) dans chaque maillon de la chaîne de valeur.

Impacts socio-économiques

Impacts	Estimations quantitatives /KPIs
Souveraineté Pharmaceutique	<ul style="list-style-type: none"> ● Contribution aux objectifs nationaux
Creation d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> ● Creation de 3 000 emplois directs a terme.
Investissements Globaux	<ul style="list-style-type: none"> ● 290 Milliards de F CFA d'investissements attendus
Réduction de la circulation des faux médicaments (impact sanitaire)	<ul style="list-style-type: none"> ● Réduction de 75% de la circulation des faux médicaments <ul style="list-style-type: none"> ○ Accessibilité de médicaments de qualité ○ Disponibilité de médicaments de qualité ○ Facilitation de la sérialisation
Développement de la Phytothérapie: Impact sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> ● Augmentation de valorisation des produits locaux ● Amélioration qualitative des procédés

Jalons Clés



Début du Projet
Mai 2020



Étape Clé 1 | Année 2021
Réalisation du business plan et de l'étude de pré faisabilité



Étape Clé 2 | Année 2021
+ 30 Manifestations d'intérêt d'organisations publiques et privées



Étape Clé 3 | Année 2021
Affectation foncière provisoire de 76 ha dans la Zone Économique Spéciale de DIASS (ZESID)



Étape Clé 4 | Année 2022
Contractualisation avec entreprises en attente / Démarrage des travaux



Opérationnalisation effective 2023 (Premier semestre)

Leadership



Promoteur Public
MINISTERE DE L'INDUSTRIE (MDIPMI)



Promoteur Privé
INNOVA INVESTMENT



Promoteur Privé
ORANGO CORPORATION

Partenaires



ETAT DU SENEGAL (MSAS, MEPC, MFP, MESRI, MPE, SENELEC, APIX)

Partenaires Institutionnels



BOAD, IFC

Partenaires Financiers



CORE & RSP (Singapore)

Partenaires Techniques



AFROCHAMPIONS / UNION AFRICAINE

Partenaires Stratégiques

Historique des porteurs privés du Projet PHARMAPOLIS (INNOVA INVESTMENT & ORANGO CORP.)



Profil

- Date de création: 2019 & 2020
- Siège Social: Ngor Almadies
- Nombre d'employés: 3 & 10
- Structuration du capital : SAS & CORPORATION

Domaines d'activité

- INNOVA et ORANGO sont des plate-forme hybrides de structuration d'investissement et de capital-investissement - combinant des services de gestion d'investissement et de conseil avec des partenariats public-privé - offrant des services de conseil, des structures de gestion d'actifs et des transactions d'investissement durables.

Etats Financiers

- N/A

Données Marché

- N/A

Projets en cours

- 90 MW Centrale solaire à Boke/Kankan, Gaoual, Sangaredi, GUINÉE
- Projet pharmaceutique en ANGOLA et MOZAMBIQUE
- Projet sidérurgique, Agropole, Crédit Carbone, GABON
- 10.000 Logements, BURKINA FASO

5. Avantages concurrentiels du projet PHARMAPOLIS

AVANTAGES CONCURRENTIELS	JUSTIFICATIF
1. Incitations fiscales et douanières	<p>En 2017 le Sénégal a mis en place un cadre institutionnel autour des ZES avec les avantages suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Admission en Franchise - Sur droits et taxes perçus au cordon douanier ● Taux impôts sur les sociétés - 15 % ● Marchandises importées - Exonération de tous droits et taxes ● Exportations - Exonération de droits et taxes sur les biens et équipements produits
2. Infrastructures	<p>PHARMAPOLIS est un pôle industriel abritant les acteurs de la chaîne de valeur pharmaceutique</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Parc industriel ● Centre de R&D ● Centre de formation ● Cadre de vie <p>Ceci crée un écosystème avec des synergies créant une compétitivité accrue des entreprises.</p>
3. Energie	<p>La centrale électrique de 30 MW permettra de réduire les coûts d'électricité de près de 40% en améliorant la qualité du service et la disponibilité de ce facteur de production essentiel</p>
4. Connectivité & Logistique	<ul style="list-style-type: none"> ● A 7 jours de bateau des USA et 6 jours des grands ports européens, le Sénégal possède une position unique en Afrique ● A mi-chemin entre l'Asie et les Amériques, et situé sur le fuseau horaire GMT, il offre une possibilité de travailler avec tous les continents à tout moment de la journée ● Fibre optique disponible dans la zone avec un datacenter outpost. ● AIBD mitoyen avec PHARMAPOLIS offre un plateau logistique de tout premier plan

5. Avantages concurrentiels du projet PHARMAPOLIS (par ordre d'importance)

1
Avantage 1

Incitations fiscales et douanières



2
Avantage 2

Infrastructures



3
Avantage 3

Energie



4
Avantage 4

Connectivite & Logistique



Commentaires: N/A

5. Teranga Pharma SA



Le projet de mise à niveau a pour objectif de permettre à Teranga Pharma de faire la sous-traitance des produits des grands groupes pharmaceutiques vendus en Afrique et d'augmenter sa capacité de production

Maillon(s):

- Production
- Laboratoire contrôle qualité
- Distribution

Type de produits :

- Médicaments
- Sous traitance

Clients cibles :

- Grossistes répartiteurs
- Centrale achats publics
- Grands groupes pharmaceutiques
- OMS / USAID

Besoin total en financement (FCFA)

5 100 000 000 FCFA

Année	Investissements
2022	3 569 710 212
2023	1 613 569 072

Objectifs sur 10 ans



Objectif 1: récupérer 2 à 3 *contrats manufacturing* d'ici 2030



Objectif 3: Augmentation de la capacité de stockage
En passant de 1510 à 3020 positions palettes d'ici 2030



Objectif 2: Préqualification OMS : la préqualification OMS va permettre à Teranga Pharma de participer aux appels d'offres des produits des programmes de santé et des programmes de l'USAID

Impacts socio-économiques

Impacts	Estimations quantitatives /KPIs
Création d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> • 200 à 300 emplois créés en fonction des appels d'offres captés
Baisse des coûts de médicaments et diminution de l'utilisation des médicaments falsifiés	<ul style="list-style-type: none"> • 10 à 20% sur les 10 ans à venir
Baisse des ruptures de médicaments : garantie de stock de sécurité pour les molécules jugées prioritaires par le Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> • Souveraineté pharmaceutique sur les molécules produites : • 100 % à l'horizon 2030
Diminution des importations de médicaments	

Leadership



Dr Mouhamadou SOW
Directeur Général

Partenaires



Membres du Club des Investisseurs du Sénégal (CIS)



CNP
Rôle à préciser

Jalons Clés



Début du Projet 2022

01

Année 2022

- Mise en place équipe projet
- Equipements laboratoire
- Contrôle qualité
- Modification ateliers formes liquides
- Début modification ateliers formes solides

02

Année 2023

- Finalisation ateliers formes solides
- Construction magasin 4

04



Opérationnalisation effective 2023

Historique du/des porteur(s) du projet privé **TERANGA PHARMA**



Profil

- Date de création: octobre 2017
- Siège social: km 18 route de Rufisque ZFI Mbao
- Nombre d'employés: 35
- Structuration du capital: 95% pharmaciens et médecins, 9% CIS, 1% autres



Domaine(s) d'activité

- Production et distribution des médicaments



Etats financiers

- EF 2020 disponibles



Données marché

- 1200 officines de pharmacie, PNA et UEMOA et CEMAC en 2022
- Volume de ventes : 35 à 70 % pour chaque produit au niveau du marché sénégalais
- Pipelines d'innovations : production de phyto-médicaments et sous-traitance
- Prédiposition aux économies d'échelle



Projets en cours

- Mise en place sur le marché sénégalais de 24 médicaments
- Mise en place d'une plateforme logistique

Historique du/des porteur(s) du Projet Privé **TERANGA PHARMA**



Profil(s)

- Docteur en pharmacie, Expert Consultant en Management spécialisé en Qualité et en Productivité, Top management de niveau international, personnel qualifié

Domaine(s) d'activité

- Management, productique, qualité industrielle, distribution et dispensation de médicament

Expérience

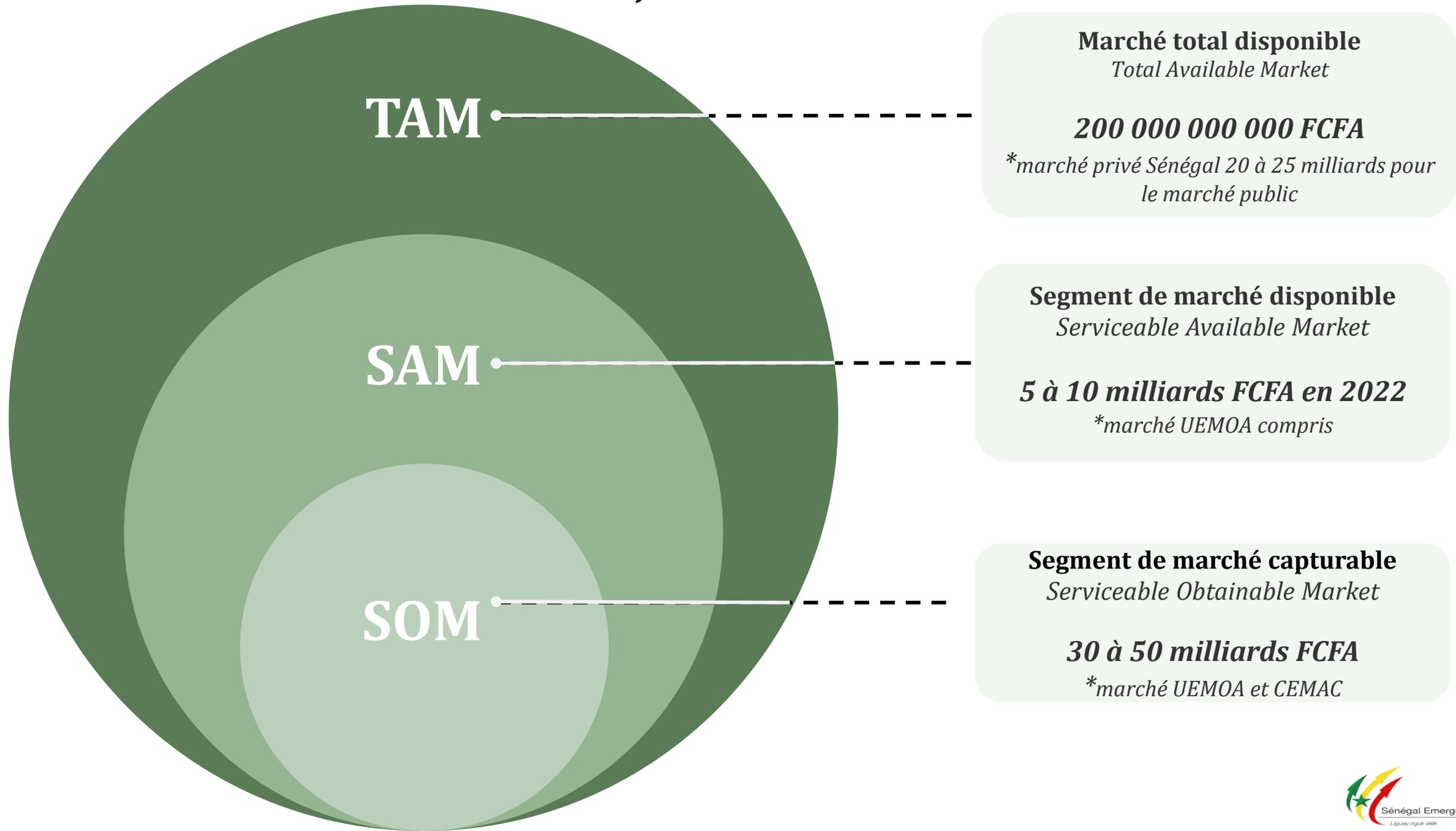
- Top management avec au moins 10 ans d'expérience professionnelle au niveau de multinationales pharmaceutiques

Postes de responsabilité

Réseau

- Réseau des pharmaciens et collectifs de pédiatres privés

Détermination de la taille du marché – PROJET **TERANGA PHARMA**



Marché total disponible
Total Available Market

200 000 000 000 FCFA

**marché privé Sénégal 20 à 25 milliards pour le marché public*

Segment de marché disponible
Serviceable Available Market

5 à 10 milliards FCFA en 2022

**marché UEMOA compris*

Segment de marché capturable
Serviceable Obtainable Market

30 à 50 milliards FCFA

**marché UEMOA et CEMAC*

6. MédiS

Projet d'installation de nouvelle ligne et augmentation de capacité de production

Maillon:
Production

- Type de produits :**
- Formes liquides
 - Formes solides(comprimés)

- Clients cibles :**
- Public(PNA) Sénégal
 - Privé Sénégal
 - Autres

Besoin total en financement (FCFA)

2 157 855 960 FCFA

Année	Investissements
2021	959 495 292
2022	1 198 360 668
2023	68 535 378

Objectifs sur 10 ans



Objectif 1
 Allègement facture état du Sénégal et sécurisation des approvisionnements pour les Produits d'hémodialyse.



Objectif 2
 Contribution à l'atteinte de l'objectif de souveraineté pharmaceutique à court, moyen et long terme

7. Charte du projet privé MédiS sa

2/2

Impacts socio-économiques

Impacts	Estimations quantitatives /KPIs
Production 100% des besoins en 2025	• 200.000 kits
Création d'emploi	• 25 postes
Augmentation capacité conditionnement comprimés	• Doublement de capacité(400 millions à 800 millions cps)

Leadership



Lassaad BOUJBEL

Président Groupe MEDIS – DG MédiS



Dr Aziz CISSE

Directeur de site & Pharmacien Responsable

Jalons Clés



Début du Projet

Novembre 2021



Novembre 2021

Construction des bâtiments et commande des machines



Janvier 2022

Installation des utilités techniques



Avril 2022

Installation des utilités pharma et machine



Juillet - Octobre 2022

Qualification, validation des lots pilotes



Opérationnalisation effective

Octobre 2022

Historique du/des porteur(s) du Projet Privé **MédiS sa**

Profil

- Date de création: 1973
- Siège Social: KM 16 Route de Rufisque Dakar
- Nombre d'employés: 120(CDI & CDD)
- Structuration du capital: MédiS(70%) Etat Sénégal(30%)

Domaine(s) d'activité

- Description des domaines d'activité de la société: fabrication de comprimés, liquides buvables et solutions injectables

Etats Financiers

- Dernier EF disponible certifié par CAC : EF 2018
- EF 2019 & 2020 non encore certifiés pour cause arrêt de l'usine pour chômage technique depuis mi-janvier 2021

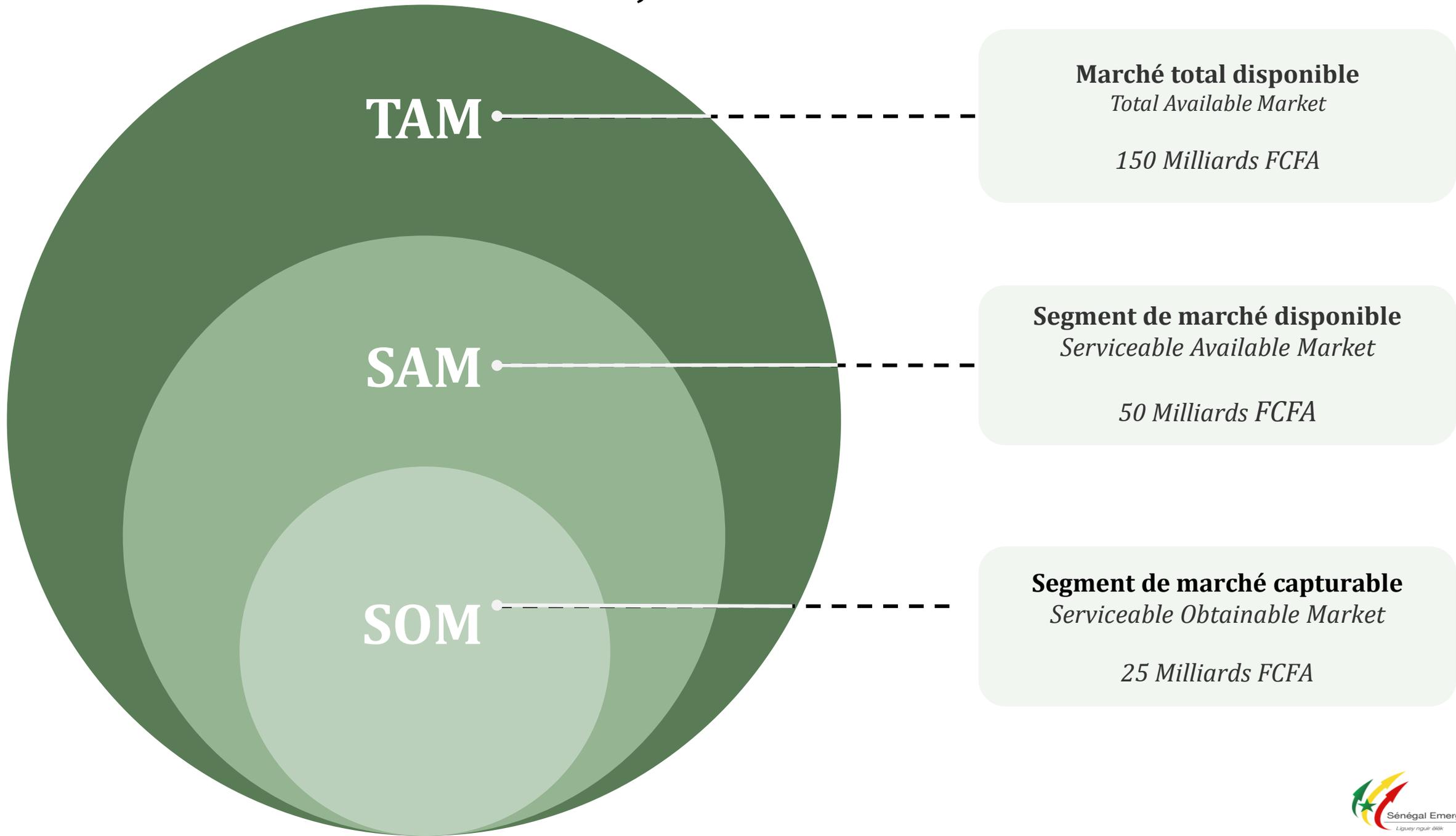
Données Marché

- Taille Clientèle annuelle: local et export AfrSub
- Volume de ventes : ~ 6 milliards FCFA
- Pipelines d'innovations: kits hémodialyse, produits anticancéreux
- Prédiposition aux économies d'échelle : 1/3 surface bâtie, extension possible

Projets en cours

- Redémarrage usine début Novembre
- Finalisation projet transfert tech d'une cinquantaine de molécules
- Lancement des 2 projets soumis(Ligne Hémodialyse/4ème ligne conditionnement)

Détermination de la taille du marché – PROJET MEDIS sa



7. Avantages concurrentiels du projet de MédiS SA

Avantages concurrentiels	Justificatif
1. Baisse coût achat annuel- économie pour l'état sur sa politique de gratuité de l'hémodialyse	Prix convenu avec la PNA au moins 30% moins cher que les concurrents
2. Sécurisation des approvisionnements	Fabrication locale d'où meilleure réactivité et flexibilité
3. Augmentation de la capacité de fabrication et de conditionnement des comprimés	Réponse à l'objectif de passer la fabrication locale à 50% en 2035. Réduction de la dépendance aux importations. Sécurisation des approvisionnements.

7. Institut Pasteur Afric'Amaril



Mise en place d'une unité de production de vaccin contre la fièvre jaune à partir de 2023 d'une capacité de 20 millions de doses pour le marché Sénégalais et Africain

Maillon: PRODUCTION

Type de produits :

- Vaccin fièvre jaune

Clients cibles :

- UNICEF
- Programmes de vaccination des pays africains

Besoin total en financement (FCFA)

20 Milliards FCFA

Année	Investissements
2019	1 000 000 000 FCFA
2020	2 000 000 000 FCFA
2021	6 000 000 000 FCFA
2022	9 000 000 000 FCFA
2023	2 000 000 000 FCFA

Objectifs sur 10 ans



Objectif 1

Fournir le marché Africain



Objectif 2

Atteindre une capacité de production de 20 millions de doses en 2024

Impacts socio-économiques

Impacts	Estimations quantitatives /KPIs
Sénégal autosuffisant en vaccin contre la fièvre jaune	<ul style="list-style-type: none"> 5 m doses en 2023
Maintien du savoir du vaccin au Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> Préqualification de l’OMS en 2023
Fournir le marché Africain	<ul style="list-style-type: none"> 20 millions de doses en 2024

Jalons Clés



Leadership



Institut Pasteur Dakar
Structure porteuse du projet

Partenaires



BID
Partenaire financier

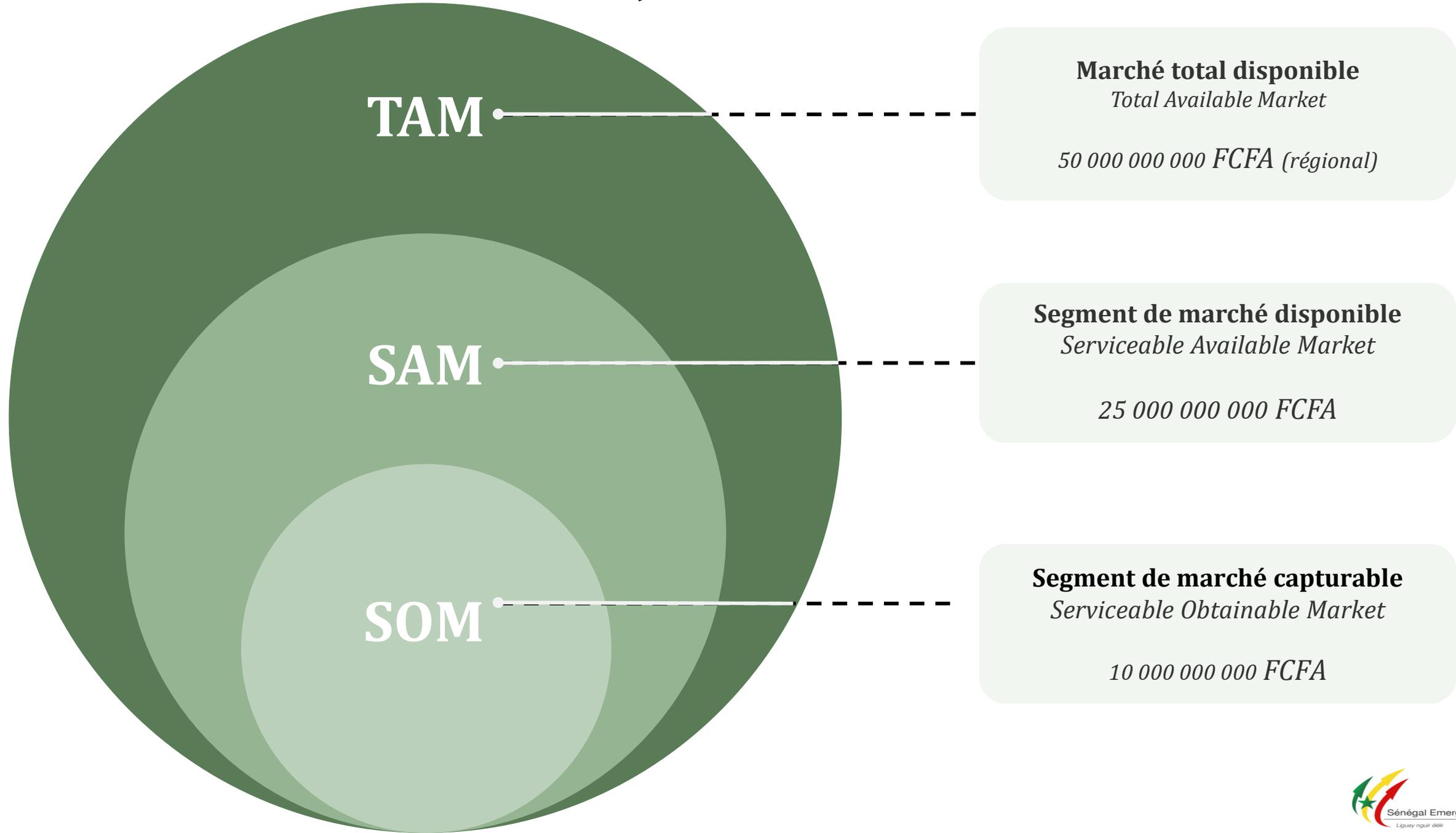


AFD
PTF



Bill & Melinda Gates Foundation
PTF

Détermination de la taille du marché – PROJET AfricAmaril



8. Valdafrique Laboratoires Canonne

Synopsis

Maillon:
PRODUCTION



Type de produits :

- Médicaments génériques
- Médicaments Phytothérapie
- Compléments alimentaires



Clients cibles :

- Marchés publics et privés
- Marchés institutionnels
- Marchés sous régionaux



Besoin total en financement (FCFA)

460.000.000 FCFA

Année	Investissements
2021	50,000,000
2022	100,000,000
2023	150,000,000
2024	150,000,000
2025	10,000,000

Objectifs sur 10 ans



Objectif 1

Mise sur le Marché d'au moins 25 molécules prioritaires en 2030



Objectif 2

Mise sur le Marché de 10 médicaments issus de plantes en 2030



Objectif 3

Mise sur le Marché d'au moins 10 compléments Amélioration de la chaîne de valeur Production en 2030



Objectif 4

Augmentation de l'offre en produits au Sénégal (SN) et UEMOA Contribution à l'atteinte des objectifs pays

Impacts socio-économiques

Impacts	Estimations quantitatives /KPIs
Amélioration de l'offre en produits	• 20%
Création d'emplois	• 15%

Jalons Clés



Début du Projet
2019 (En cours)



Année 2021
Enregistrement et lancement des molécules génériques



Année 2022
Enregistrement et lancement de 3 plantes médicinales



Année 2023
Enregistrement d'au moins 10 formules de Compléments alimentaires



Année 2024
Consolidation



Opérationnalisation effective
2025

Leadership



Dr Madiagne SAKHO
Pharmacien- Directeur

Partenaires



MSAS



DPM/PNA/LNCM

9. Parenterus



Synopsis

Maillon: PRODUCTION

Besoin total en financement (FCFA)

Type de produits :

- Solutés pour perfusion
- Solutions injectables

5 500 000 000 FCFA

Clients cibles :

- PNA
- DUOPHARM
- UBIPHARM
- LABOREX
- SODIPHARM

Année	Investissements
2022	2 000 000 000
2023	500 000 000
2024	2 000 000 000
2025	1 000 000 000

Objectifs sur 10 ans



Objectif 1: Répondre aux attentes des clients en assurant un approvisionnement continu en médicaments injectables de qualité sur les marchés sénégalais et sous régional



Objectif 2: Produire d'ici 2025, 12 000 000 flacons de solutés par an



Objectif 3: Produire d'ici 2030, 18 500 000 ampoules injectables par an

Impacts socio-économiques

Impacts	Estimations quantitatives /KPIs
Création d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> 100 emplois créés
Amélioration du cadre de vie environnant	<ul style="list-style-type: none"> Approvisionnement en eau courante
Contribution au PIB et à l'équilibre de la balance commerciale	<ul style="list-style-type: none"> Arrêt des importations de solutés Diminution des sorties de devises
Sécurisation des approvisionnement en solutés	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de mois de rupture de stock de solutés sur le marché par an : 0

Jalons Clés

- 
Début du Projet: Création
 2 Juin 2010
- 
Janvier 2016
 Début des travaux de Construction 1^{ère} ligne de production (Solutés)
- 
Novembre 2020
 Début de la phase de Commercialisation (Solutés)
- 
Décembre 2023
 Fin des travaux optimisation ligne 1 et construction espaces de stockage supplémentaires
- 
Janvier 2024
 Début de travaux de construction 2^e ligne de production (Ampoules injectables)
- 
Décembre 2026
 Fin de travaux de construction 2^e ligne de production (Ampoules injectables)
- 
Opérationnalisation effective
 Décembre 2027

Leadership

- 
PCA
 Dr Jules-Charles KEBE
- 
Directeur Général
 Dr Serge ZERE
- 
Fondateur et Promoteur
 Dr Ibrahima KA

Partenaires

- 
FONSIS
 Actionnaire
- 
CDC
 Actionnaire
- 
DUOPHARM
 Actionnaire

Historique du/des porteur(s) du Projet Privé PARENTERUS

Profil

- Date de création: Juin 2006
- Siège Social: KM5 Rte de KAYAKH-BAYAKH- THIES

Domaine(s) d'activité

- Description des domaines d'activité de la société

Etats Financiers

- Années disponibles
- Données clés (CA 2020/2019, Marges)

Données Marché

- Taille Clientèle annuelle
- Volume de ventes
- Pipelines d'innovations
- Prédiposition aux économies d'échelle

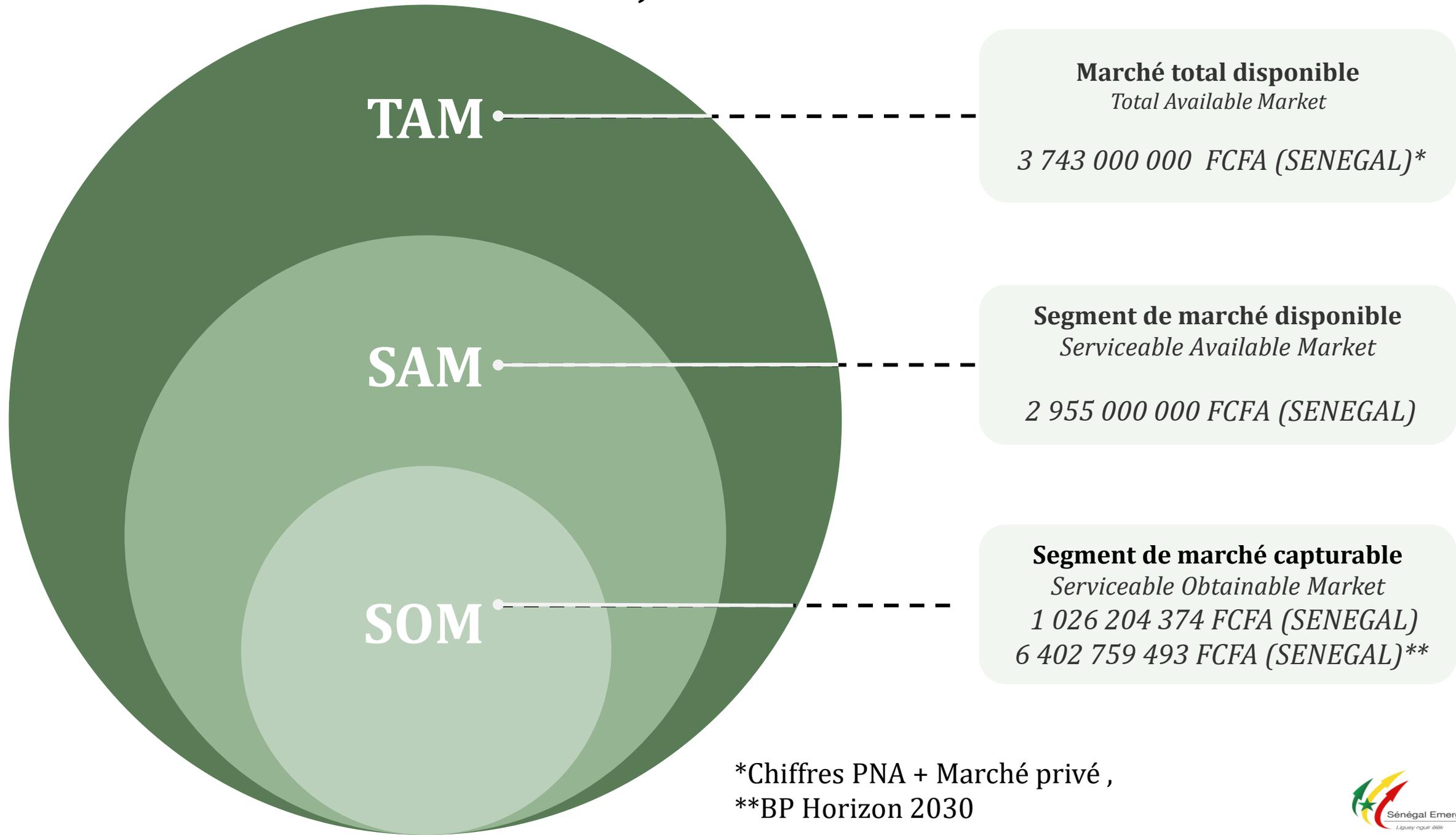
Projets en cours

- Description des projets entamés ou en cours d'exécution

Avantages concurrentiels du projet PARENTERUS

Avantages concurrentiels	Justificatif
1. Disponibilité des produits sur le marché local évitant les ruptures de stock	<ul style="list-style-type: none">• Une production de 12 000 000 de flacons par an premièrement dédiée au marché local• Augmentation du portefeuille produit fabriqué localement
2. Réduction des délais de livraison	Production locale
3. Technologie de dernière génération, assurant la fiabilité du process et la qualité des produits fabriqués	Production de flacon entièrement automatisée dans un environnement immédiat stérile

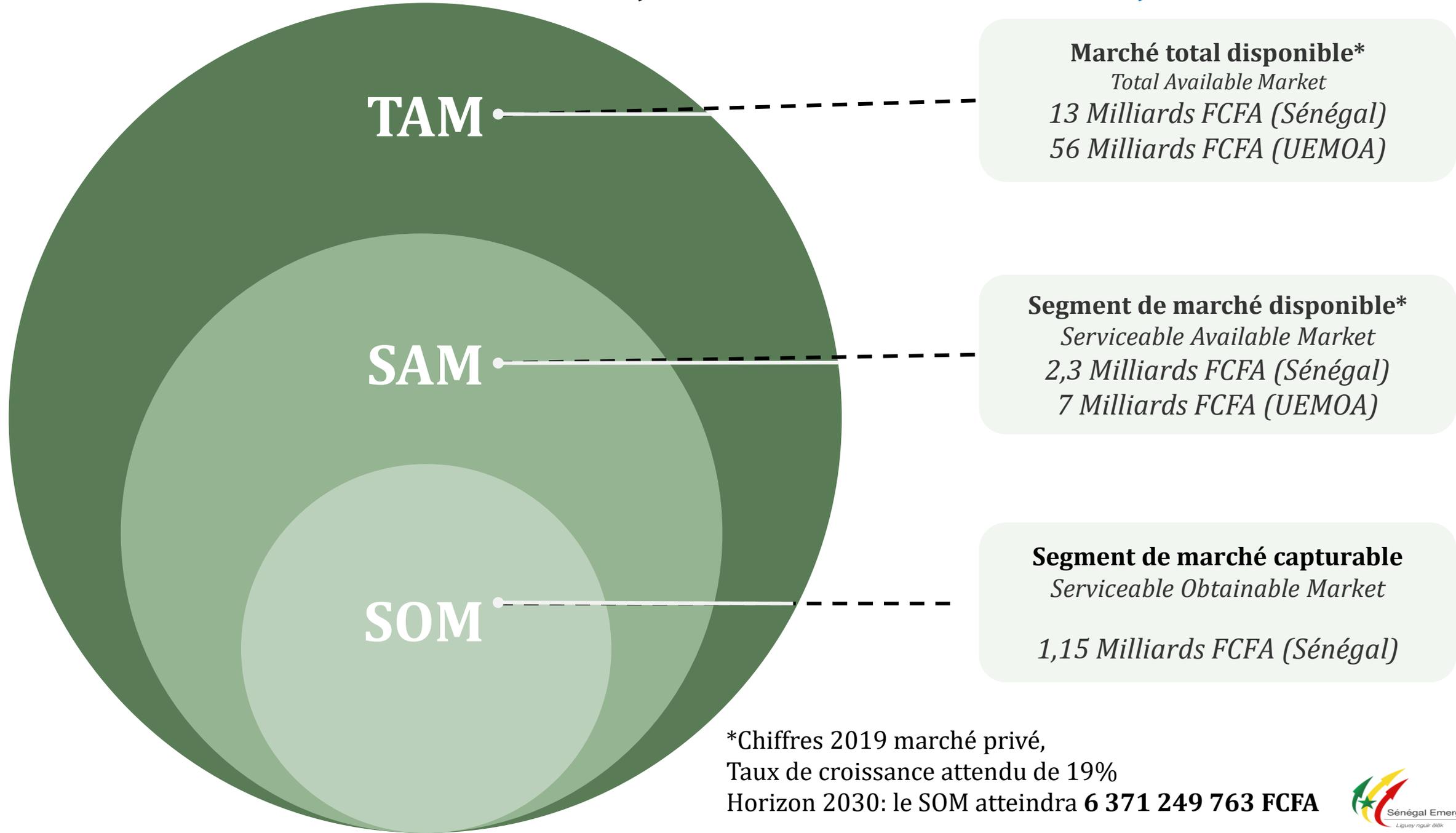
Détermination de la taille du marché – PROJET PARENTERUS - SOLUTES



*Chiffres PNA + Marché privé ,

**BP Horizon 2030

Détermination de la taille du marché – PROJET PARENTERUS – AMPOULES INJECTABLES



Marché total disponible*

Total Available Market

13 Milliards FCFA (Sénégal)

56 Milliards FCFA (UEMOA)

Segment de marché disponible*

Serviceable Available Market

2,3 Milliards FCFA (Sénégal)

7 Milliards FCFA (UEMOA)

Segment de marché capturable

Serviceable Obtainable Market

1,15 Milliards FCFA (Sénégal)

*Chiffres 2019 marché privé,

Taux de croissance attendu de 19%

Horizon 2030: le SOM atteindra **6 371 249 763 FCFA**

Avantages concurrentiels du projet PARENTERUS

1
Avantage 1

Disponibilité des produits
sur le marché local évitant
les ruptures de stock

2
Avantage 2

Réduction des délais de
livraison

3
Avantage 3

Technologie de dernière
génération, assurant la fiabilité
du process et la qualité des
produits fabriqués

10. Avantages concurrentiels du projet PARENTERUS

Avantages concurrentiels	Justificatif
1. Déjà présent sur le marché local et disposant des produits pouvant éviter les ruptures de stock	Une production de 12 000 000 de flacons par an premièrement dédiée au marché local Augmentation du portefeuille produit fabriqué localement
2. Réduction des délais de livraison	Production locale
3. Technologie de dernière génération, assurant la fiabilité du process et la qualité des produits fabriqués	Production de flacon entièrement automatisée dans un environnement immédiat stérile

10. Jamm Group



Ce projet vise à produire localement du matériel et produit médicaux, paramédicaux, pharmaceutique pour répondre au besoin des structures de santé publique et privées.

Maillon: PRODUCTION

Besoin total en financement (FCFA)

1 489 100 000 FCFA

Type de produits :

- Dispositifs médicaux/ Gamme de suture, gamme de pansement et gamme de catheter

Clients cibles :

- Hôpitaux
- Cliniques , cabinets
- PNA. Grossistes privés, officines, organismes internationaux

Année	Investissements
2022	1 300 000 000 FCFA
2023	55 000 000 FCFA
2024	49 500 000 FCFA
2024	44 500 000 FCFA
2024	40 100 000 FCFA

Objectifs sur 10 ans



Objectif 1: Production de 40% pour la gamme de suture



Objectif 2: produire 30 % de gamme de pansement



Objectif 3: Produire 30 % pour la gamme catheter

11. Charte du projet privé JAMM GROUP

Impacts socio-économiques

Impacts	Estimations quantitatives /KPIs
Création d'emploi pour les jeunes de la zone de Sandiara	200 EMPLOIS à l'horizon 2031
Participer à diminuer les importations de dispositifs médicaux	10% dans 10 ans

Jalons Clés



Début du Projet | 2020

- Constitution de la société 2020
- Obtention du site de production à Sandiara à Thiès

01

Année 2021

Demande d'agrément pour la production et inscription au plan de relance de l'industrie pharmaceutique (LAB)

02

Année 2022

Projet de mise en place de l'infrastructure

03

Année 2023

Réception et mise en place de l'infrastructure.

04

Année 2024

Lancement de nos premiers produits



Opérationnalisation effective 2024

Leadership



Mouhamadou Bara MBAYE



Dr. Cheikh Tidiane Sy



Pr. Macoura Gadji

Partenaires



Adhels-Sa

Partenaire stratégique et commercial



MSAS & MEPC

Accompagnement technique, administratif et financier

Historique du/des porteur(s) du Projet Privé **JAMM GROUP**

Profil

- Date de création: 28 janvier 2021
- Siège Social: 27, cité CPI VDN , Dakar
- Nombre d'employés: 00
- Structuration du capital: 1,000 000 FCFA divisé en 100 actions

Domaine(s) d'activité

- La production et la distribution de dispositifs médicaux

Etats Financiers

- Années disponibles : pas encore
- Données clés (CA 2020/2019, Marges): 00

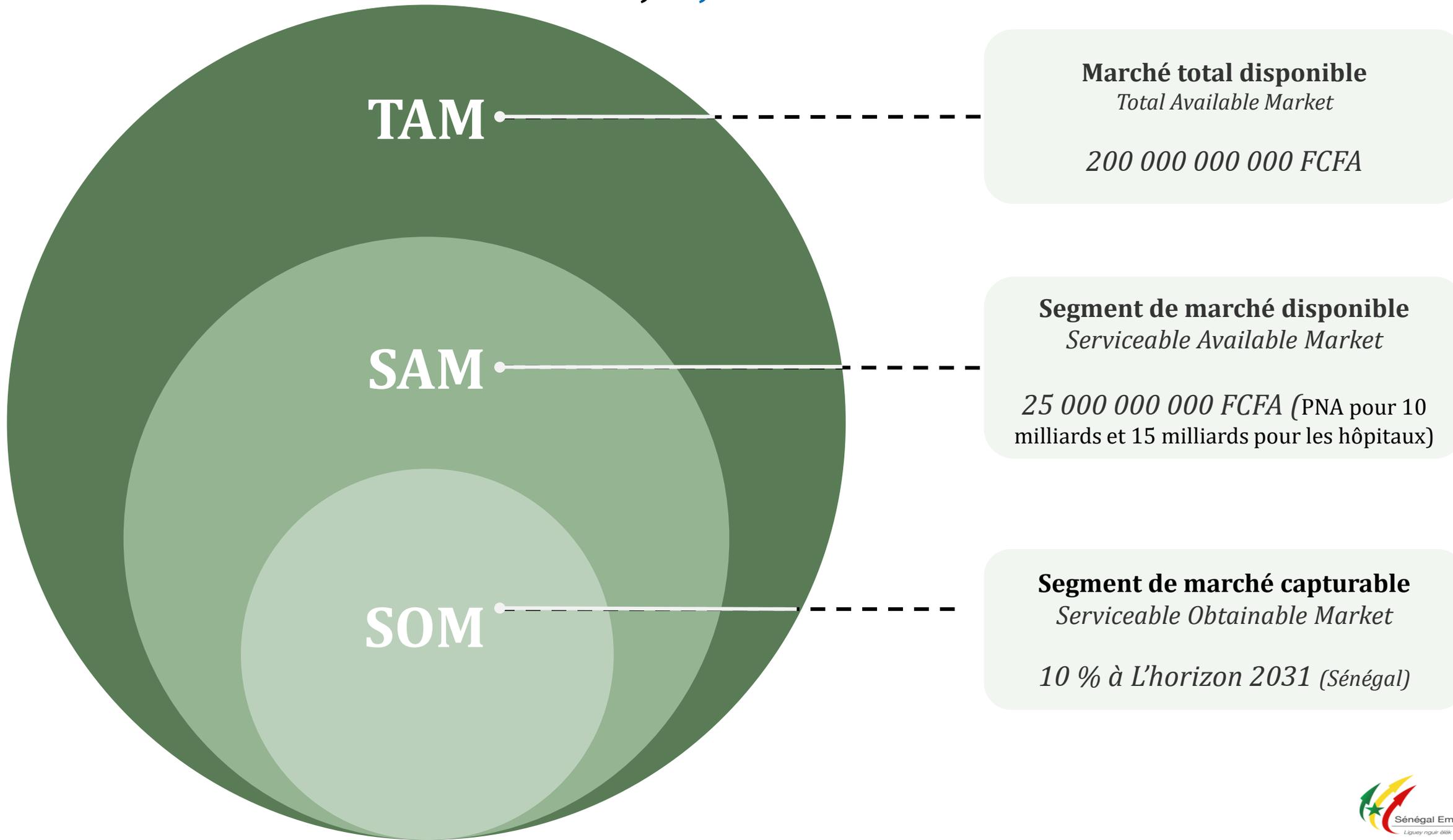
Données Marché

- Taille Clientèle annuelle: l'ensemble des structure de santé publics et privés
- Volume de ventes : 25 Milliards
- Pipelines d'innovations: diminution des prix et accessibilité des produits
- Prédiposition aux économies d'échelle: oui

Projets en cours

- N/A

Détermination de la taille du marché – PROJET JAMM GROUP



11. Avantages concurrentiels du projet JAMM GROUP

Avantages concurrentiels	Justificatif
1. Déjà présent sur le marché national et pas de concurrent national	Il n'existe pas de laboratoire fabricant de dispositifs médicaux au Sénégal
2. Avantage par rapport aux fournisseurs nationaux et laboratoires internationaux exportateurs	Exonération de la douane, préférence nationale

11. Hub Pharma

Charte du projet privé - HUBPHARMA (1/2)



Contribuer à la disponibilité de médicaments pour les maladies chroniques (15%) et de packaging innovants socialités (15%) d'ici fin 2023

Maillon: PRODUCTION

Type de produits :

- Formes sèches en conditionnement réduit
- Formes liquides
- Produits innovants Cancérologie , combinaisons thérapeutiques HTA, Diabète

Clients cibles :

- Le marché pharmaceutique local et sous régional

Besoin total en financement (FCFA)

7 654 232 272 FCFA

Année	Investissements (Millions de F CFA)
2021 - 2022	3 827 116 136
2023	1 530 846 454
2024	1 530 846 454
2025	765 423 227

Objectifs sur 10 ans



Objectif 1 : Mettre en place une unité de production



Objectif 3 : Les médicaments qui seront fabriqués sont déjà présents et connus au Sénégal , d'où un transfert de technologie qui se fera sans difficultés



Objectif 2 : fabrication de molécules et de conditionnements innovants (Cancérologie, diabète, HTA, néphrologie et des conditionnements permettant un traitement au quotidien)

Charte du projet privé - HUBPHARMA (2/2)

Impacts socio-économiques

Impacts	Estimations quantitatives /KPIs
Innové par la fabrication de molécules génériques dans les segments des maladies chroniques (HTA, Diabète, Cancérologie)	15 % des besoins
Innové par le concept des Socialités : Conditionnements journaliers	15% des capacités nationales
Contribuer à la formation, à la création d'emplois et à la recherche dans le domaine pharmaceutique	250 emplois
Contribuer à l'accessibilité géographique et financière des médicaments	Réduction de 15% des besoins d'importations des médicaments utilisés dans les segments pointus (HTA, Diabète, Cancérologie)

Leadership



Directeur

Dr Ndèye Katy FALL CISSE



Pharmacien responsable

Dr Adiouma BARRY



Directeur Marketing et approvisionnement

M. Souleymane SALL

Partenaires



Laboratoires Generic Healthcare (INDE)

- **Transfert de compétences** : 1^{er} laboratoire pharmaceutique sur le marché privé du Sénégal et 4^{ème} en Afrique de l'Ouest et Centrale
- **Partenaire financier**
- Fabricant de médicaments génériques et innovants

Jalons Clés



Début du Projet - Janvier 2021

01

Année 2021

- ✓ Business Plan et acquisition du site
- ✓ Plans du site pour les formes sèches
- ✓ Demande des différentes autorisations

02

Année 2022

- ✓ Obtention des différentes autorisations
- ✓ Recherche de financements complémentaires
- ✓ Travaux de modification des locaux
- ✓ Achat des équipements

03

Année 2023

- ✓ Réception des machines et installations
- ✓ Recrutement du personnel et formation complémentaire
- ✓ Démarrage de la production



Opérationnalisation effective Fin 2023



Année 2024

- ✓ Lancement des équipes marketing : 100 Personnes Début du projet des formes liquides

Historique du/des porteur(s) du Projet Privé **HUB PHARMA**



Profil(s)

- Pharmacien d'industrie et d'officine ;
- Médecin ; marketeur ; manager de la qualité

Domaine(s) d'activité

Production , officine , marketing pharmaceutique , recherche et développement de segments cibles

Expérience

- Production 7 ans
- Officine : 10 ans
- Managériale : 25 ans
- Marketing : 15 ans

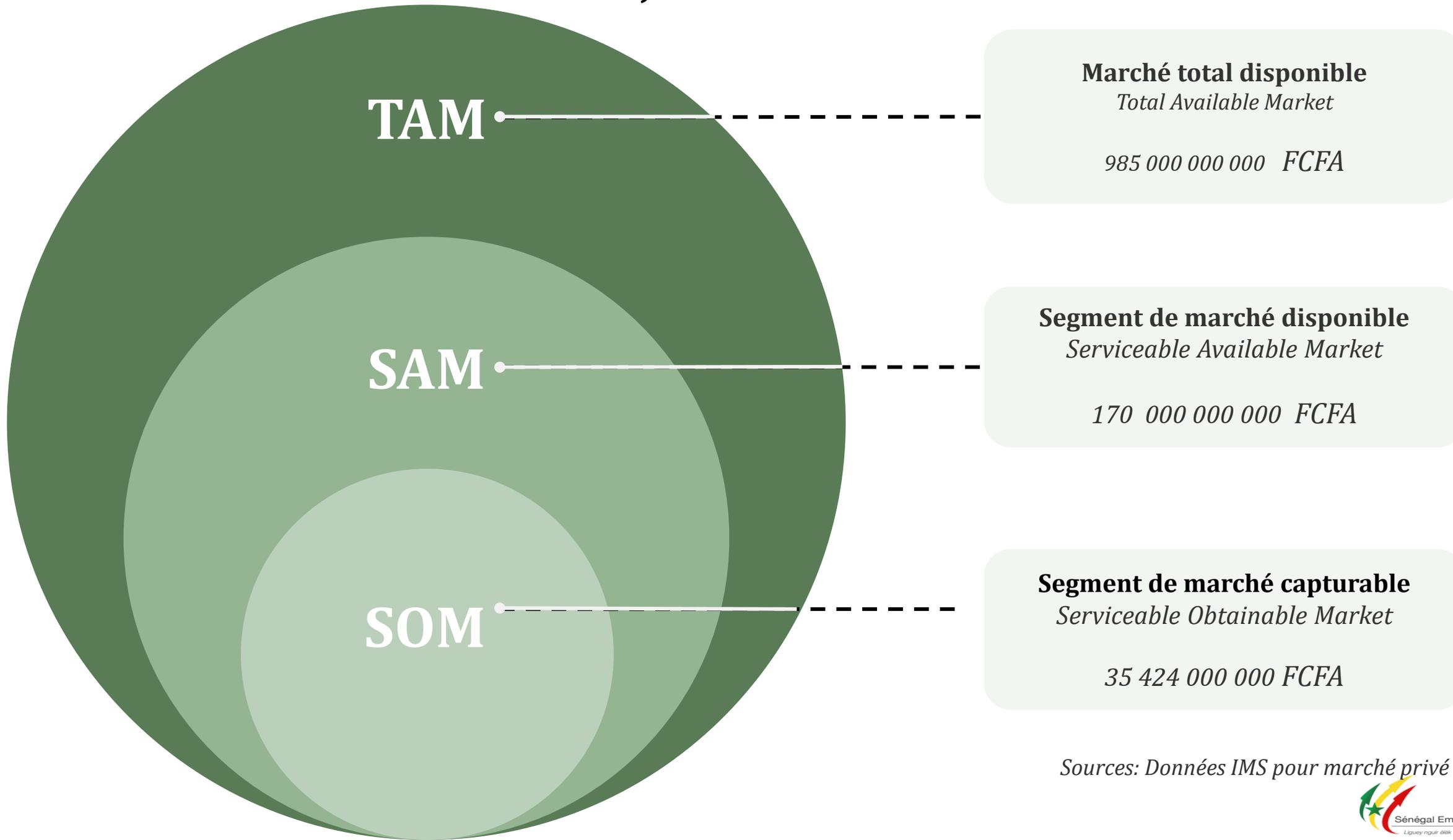
Postes de responsabilité

Directeur des opérations Laboratoire Pharmaceutique Afrique
Pharmacien responsable production
Gérant Pharmacien officine

Réseau

Industries , Officines , médecins et infirmiers , centrales de distribution de médicaments , fabricants de matières premières

Détermination de la taille du marché – PROJET HUB PHARMA



Sources: Données IMS pour marché privé

12. Avantages concurrentiels du projet HUB PHARMA

Avantages concurrentiels	Justificatif
1. Médicaments Génériques pour des maladies en progression	Dans les domaine des maladies en évolution (hypertension artérielle , Diabète , Cancérologie, néphrologie) ,
2. Conditionnements innovants	« Socialités » qui sont de petits conditionnement par ex en blister de 4 comprimés permettant au malade d’acheter son traitement au jour le jour au cas où il ne dispose pas de la somme totale pour acheter par ex une boite de 20 comprimés d’un seul coup Ces conditionnements seront pour la prise en charges de certains symptômes comme la douleur , la fièvre etc
3. Partenaire ayant déjà une expertise dans le marché local et sous régional	Le partenaire commercialise déjà 200 molécules dans nos pays et se trouve être le premier laboratoire pharmaceutique du marché privé Sénégalais et le 4 ème sur l’Afrique de l’ouest et centrale
4. Facilité et rapidité du transfert de technologie du partenaire au Sénégal	Les deux structures sont déjà partenaires dans la distribution des médicaments au Sénégal mais aussi en Afrique
5. Les médicaments ciblés ont déjà une notoriété et des AMM au Sénégal	Les médicaments ciblés sont des molécules d’une grande priorité et sont déjà connus des populations par leur nom car le Laboratoire dispose déjà d’une solide équipe marketing de 120 personnes au Sénégal et 450 en Afrique Car une chose est de fabriquer mais une autre est d’écouler les produits par une bonne communication du corps médical,

12. Avantages concurrentiels du projet HUB PHARMA (par ordre d'importance)

1
Avantage 1

Déjà présent sur le marché des médicaments génériques pour des maladies en progression

2
Avantage 2

Conditionnements innovants

3
Avantage 3

Partenaire ayant déjà une expertise dans le marché local et sous régional

4
Avantage 4

Facilité et rapidité du transfert de technologie du partenaire au Sénégal, les médicaments ont déjà des amm au Sénégal

Commentaires: N/A

13. Institut Pasteur – Projet MADIBA



Mise en place d'une unité de production de vaccin contre la COVID 19 à partir de 2022 d'une capacité de 300 millions de doses pour le marché Sénégalais et Africain

Maillon: PRODUCTION

Type de produits :
Vaccin COVID 19

Clients cibles :
• Pays africains

Besoin total en financement (FCFA)

100 Milliards FCFA

Année	Investissements
2021	25 000 000 000 FCFA
2022	75 000 000 000 FCFA

Objectifs sur 10 ans



Objectif 1: Fournir le marché Africain en vaccins COVID 19



Objectif 2: Produire d'autres vaccins du PEV pour le marché sénégalais et africain

14. Charte du projet privé MADIBA (Institut Pasteur de Dakar)

Impacts socio-économiques

Impacts	Estimations quantitatives /KPIs
Protéger le Sénégal contre la pandémie du COVID	<ul style="list-style-type: none">• 100 Millions doses en 2022
Protéger l’Afrique de l’Ouest contre la pandémie du COVID	<ul style="list-style-type: none">• 300 M doses 2023

Jalons Clés



Début du Projet 2021



Année 2021 | S1
Etude de Faisabilité



Année 2021 | S2
Mobilisation de financements pour l’amorçage et le démarrage des travaux



Année 2022 | S1

- Finalisation des travaux et installation pharma
- Lancement Préqualification et AMM



Année 2022 | S2
Obtention Préqualification et AMM



Opérationnalisation effective S2 2022

Leadership



Institut Pasteur Dakar
Promoteur

Partenaires



BEI/UE
PTF

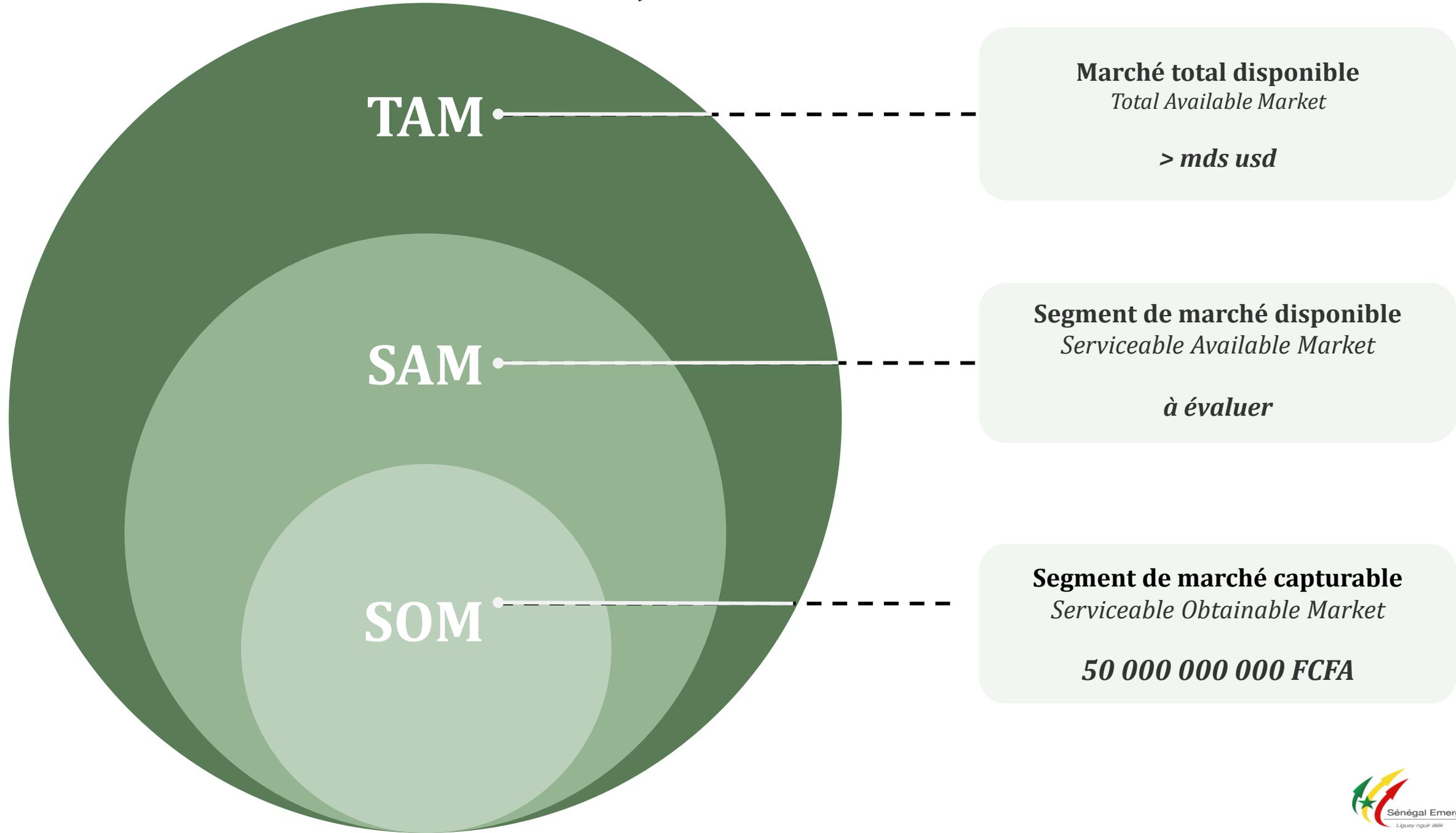


DFC/IFC/BM
PTF



AFD/KFW
Coopération Française et Allemande

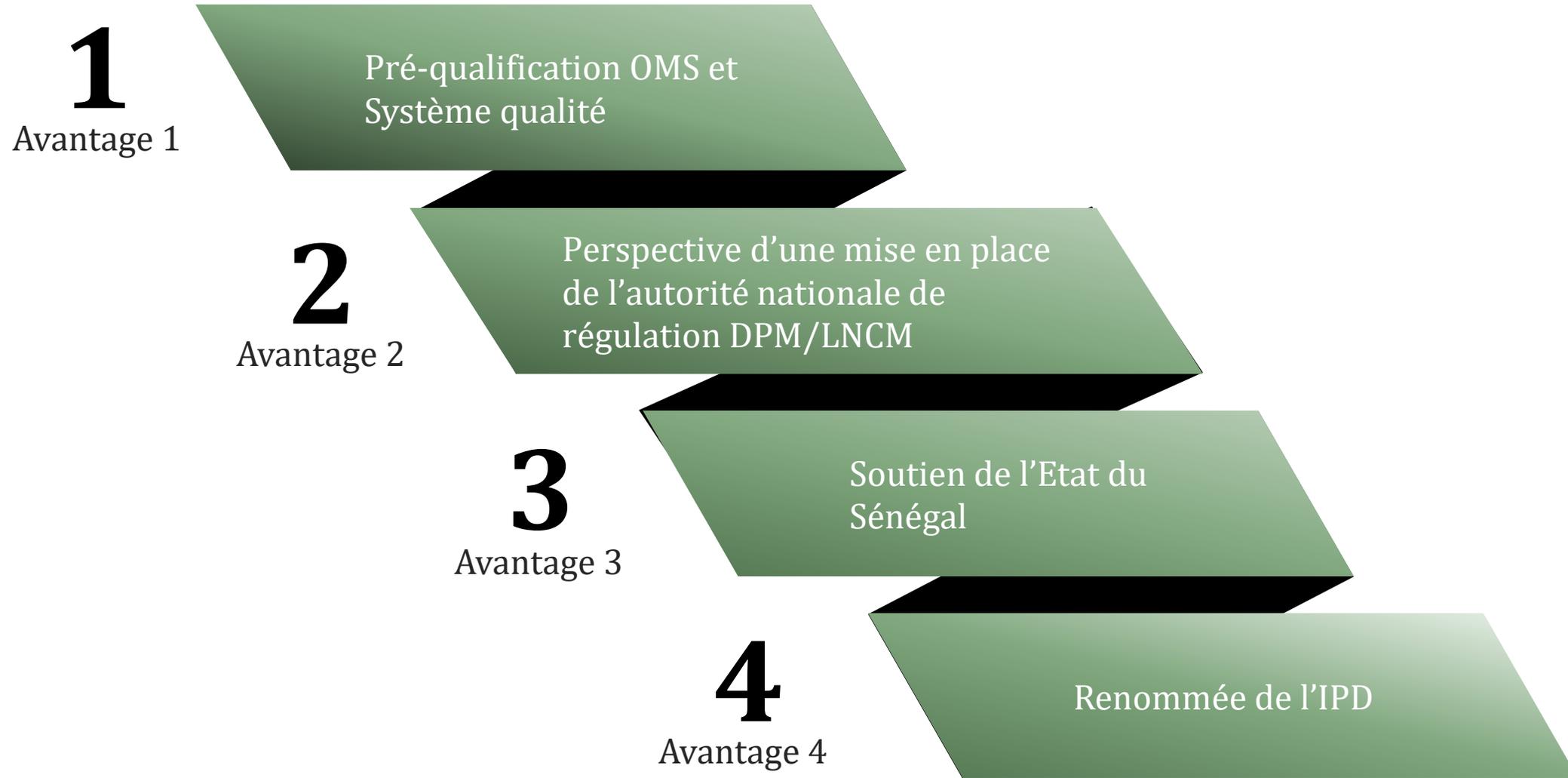
Détermination de la taille du marché – PROJET MADIBA



14. Avantages concurrentiels du projet MADIBA (Institut Pasteur de Dakar - vaccins COVID)

Avantages concurrentiels	Justificatif
1. Forte expérience dans la production de vaccins au niveau de l'Afrique	Fait partie des 5 producteurs de vaccins contre la fièvre jaune dans le monde
2. Perspective d'une mise en place de l'autorité nationale de régulation (DPM/LNCM)	Pour contrôler et libérer les lots
3. Volonté de l'Etat à mettre en place ce projet pour l'Afrique.	Crédibilité des projets pour lever des fonds et signer accords de partenariat stratégique

14. Avantages concurrentiels du projet MADIBA (Institut Pasteur de Dakar - vaccins COVID)



Commentaires: N/A

14. ADI Pharma

15. Charte du projet privé ADI PHARMA (Distribution en Gros de médicaments)

1/2

Implantation d'un dépositaire pharmaceutique sous douane, à vocation de Plateforme Export et Marché Intérieur. il s'agira alors d'une centrale d'achat dont l'activité consistera à "l'établissement pharmaceutique dépositaire" et celle de "distributeur en GROS à l'exportation de tout produit pharmaceutique fini, de produit parapharmaceutiques et de consommables médicaux.

Maillon: DISTRIBUTION

**Dépositaire sous douane de distribution en gros de produits pharmaceutiques*

Type de produits :

- Médicaments
- Matériel médical
- Produits de dialyse

Clients cibles :

- Grossistes pharmaceutiques
- ONG
- PNA
- Hôpitaux

Besoin total en financement (FCFA)

1 719 465 792 FCFA

Année	Investissements
2022	719 465 792 F CFA (CONSTRUCTION+ FONCIER+ MATERIEL EXPLOITATION)
2022	1 071 395 000 CFA (EXPLOITATION)

Leadership



Pharmacien Responsable

Dr Seydou NIANG

Partenaires

FONSIS - FONDS D'INVESTISSEMENT

CDD - FONDS D'INVESTISSEMENT

PNA - ACTIONNAIRE

MFB - GARANTIES SOUVERAINES

Objectifs sur 10 ans



Objectif 1: Rendre le médicament accessible et disponible pour les populations et l'Etat dès la première année (2022) pour 25% des produits d'urgence, produits anesthésiques et anti cancéreux



Objectif 2: Réduire la fuite de devise à l'étranger: Perte en devise de 17 280 000 000 FCFA au Sénégal uniquement et plus de 100 000 000 000 dans l'espace UEMOA



Objectif 3: Créer un lien direct entre le fabricant et le consommateur en éliminant les intermédiaires établis en Europe (plus de 10)



Objectif 4: Reconditionnement local des médicaments (en 2025 au plus tard)



Objectif 5: Construction d'une unité de consommables de dialyse (en 2030).

Impacts socio-économiques

Jalons Clés

Impacts	Estimations quantitatives /KPIs
Reduction des coûts des médicaments	<ul style="list-style-type: none"> • 40% dès le démarrage de l'activité.
Disponibilité a temps et en quantité	<ul style="list-style-type: none"> • En 48 h dès le démarrage de l'activité.
Reduction des délais de livraisons	<ul style="list-style-type: none"> • 45 jours par mer et 1 semaine par air. Les délais habituels sont de 6 mois car livraison uniquement par mer et transite en Europe.
Eviter les péremptions et les ruptures de stock	<ul style="list-style-type: none"> • La durée de vie courte des médicaments entrainent beaucoup d'avaries et altère la qualité des médicaments dès le démarrage de l'activité
Réduire le transfert de devise	<ul style="list-style-type: none"> • Perte en devise de 17 280 000 000 FCFA au Sénégal uniquement et plus de 100 000 000 000 dans l'espace UEMOA d'ici 2030
Amélioration de la balance commerciale...	<ul style="list-style-type: none"> • Le déficit connaît une croissance quasi exponentielle sur les indicateurs des trois dernières années avec des importations EN FCFA DE PLUS DE 1000 milliards dans la zone UEMOA d'ici 2030
Création d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Résorber le chômage des jeunes pharmaciens et des jeunes diplômés dès le démarrage de l'activité
Favoriser l'accès aux médicaments d'urgence, anticancéreux; de dialyse et de la CMU aux structures sanitaires et hôpitaux	<ul style="list-style-type: none"> • En 48h dès le démarrage de l'activité.



Début du Projet 2016
Constitution de la société le 23 Novembre 2016

01

Années 2017-2021
 Contrat de fabrication et de promotion avec des industries pharmaceutiques

02

Année 2018
 Dépôt de dossier pour autorisation d'exploitation ADI Pharma à la DPM (en cours)

03

Année 6-2021
 Obtention du bail par la DGPU et payé par ADI

04

Année 12-2021
 Début des travaux de construction de la plate forme.



Opérationnalisation effective Mars 2022

Historique du/des porteur(s) du Projet Privé **ADI PHARMA**

Profil(s)

Monsieur Seydou Niang, de nationalité sénégalaise, titulaire d'un Doctorat d'Etat en pharmacie, est le Président du Conseil d'Administration de la Société et assume à ce titre les responsabilités de maître d'œuvre de tout le processus devant aboutir à la formalisation définitive des accords avec le partenaire stratégique et à la réalisation du Projet.

Domaine(s) d'activité

Voir présentation ci-jointe



Presentation

Expérience

- Technique : Pharmacien, MBA en 2001
- Entrepreneuriale: Titulaire Pharmacie Astéle, Fondateur et Directeur IMS PHARMA, Fondateur ADI Pharma
- Managériale: 15 ANS
- Académique: Doctorat en Pharmacie

Postes de responsabilité

- Pharmacien hospitalier à l'Hôpital Principal Dakar
- Chef de produits gynécologie & Antibiothérapie à Pfizer
- Directeur Général pharmacien d'une pharmacie

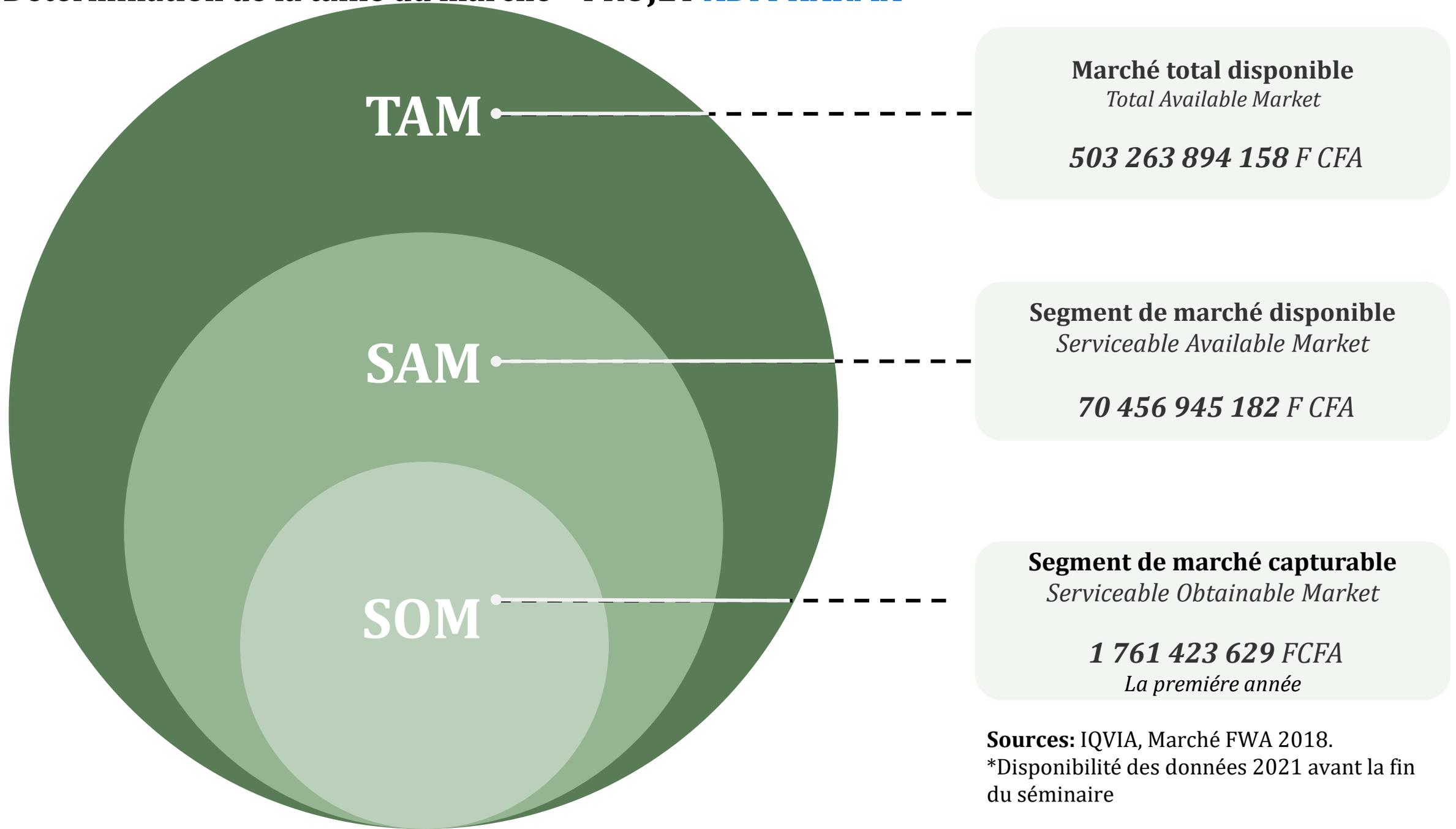
Réseau

Description: Laboratoires Pharmaceutiques, Distributeurs, Répartiteurs Pharmaceutiques; Officines de Pharmacie; corps médical.

15. Avantages concurrentiels du projet ADI PHARMA

Avantages concurrentiels	Justificatif
1. Premier projet de Dépositaire Pharmaceutique en Afrique Francophone	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence totale de distribution en gros de médicaments en ANF ✓ Rendre le projet rapidement rentable avant l'arrivée de nouveaux entrants ✓ Tous les médicaments vendus en officine transitent en Europe à travers des groupeurs qui jouent le rôle d'intermédiaires rendant le médicament plus chers dans nos pays qu'en France dont la population dispose de couverture sociale et ceci sans aucun fond juridique. ✓ Réduction du coût des médicaments ✓ Distribution dans la zone UEMOA ✓ Disponibilité du médicament à temps et en quantité ✓ Amélioration de la balance commerciale
2. Acquisition d'un site de 2 304 m ² de la DGPU	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réalisation et exploitation rapide du projet
3. validation du projet par l'ordre des pharmaciens et la DPM	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En attente de l'autorisation du MSAS dans les meilleurs délais
4. Contrats ficelés avec plus de 10 fabricants de médicaments et obtention d'AMM	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Médicaments déjà disponibles et promus au Senegal, au Mali, en Côte d'Ivoire, au Burkina, au Bénin et en Mauritanie
5. Fournisseur de la PNA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ attestation de la qualité et établissement de la confiance
6. Expertise avérée dans la promotion et la distribution	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Raccourcir les délais d'approvisionnement et accompagner dans la souveraineté pharmaceutique
7. Equipe de promotion dans 5 pays de la zone UEMOA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Asseoir une bonne présence dans ces pays

Détermination de la taille du marché – PROJET ADI PHARMA



Sources: IQVIA, Marché FWA 2018.

*Disponibilité des données 2021 avant la fin du séminaire

15. Avantages concurrentiels du projet ADI PHARMA (par ordre d'importance)

1
Avantage 1

Premier projet de
Dépositaire
Pharmaceutique en
Afrique Francophone

2
Avantage 2

Acquisition d'un site de 2
304 m² de la DGPU

3
Avantage 3

Contrats ficelés avec plus
de 10 fabricants de
médicaments et
obtention d'AMM

4
Avantage 4

Fournisseur de la PNA



Commentaires: Ces avantages permettront aux partenaires de rentabiliser rapidement leurs investissements

15. Easy Pharma

Contribuer à la disponibilité de solutés massifs, solution de dialyses péritonéales, antalgiques, vitamines, protéines et antibiotiques par la production de solutions intraveineuses: solutés massifs et solutions de dialyse péritonéale.

Maillon:

PRODUCTION

Type de produits :

- Soluté massifs
- Solution dialyse
- Solution antibiotiques, antalgiques, vitamines et protéines, eau préparation injectable

Clients cibles :

- PNA et GROSSISTES
- Structures santé publiques et privées, Officines privées pharmacie
- Marché pharmaceutique local et sous régional

Besoin total en financement (FCFA)

10 667 543 883 FCFA

Année	Investissements
2022	9 167 759 883 FCFA (Production à 20 millions de poches)
2024	1 509 784 000 FCFA (Doublé la production à 40 millions de poches)

Objectifs globaux sur 10 ans



Objectif 1

Mettre en place une unité de production moderne de IV solutions validée par USFDA et EMEA (European Medicines Agency)



Objectif 2

Fabrication de solutés standards de conditionnement innovant sous forme de poches multicouches répondant aux normes USFDA



Objectif 3

Satisfaire le marché des IV solution pour 40% Sénégal et 10% UEMOA pour l'an 1.



Objectif 4

Fabrication de solutions de dialyse et des solutés Premix, (antibiotiques, antalgiques, protéines, vitamines.....)

Impacts socio-économiques

Impacts	Estimations quantitatives /KPIs
Rendre disponible les IV solutions dans toutes les spécialités médicales au Sénégal et dans l'espace UEMOA	<ul style="list-style-type: none"> Satisfaire 40% des besoins au Sénégal et 10% (10 million par an) des besoins de l'UEMOA (13 million par an)
Contribuer à la création d'emplois directs et indirects à l'horizon 2025	<ul style="list-style-type: none"> 120 EMPLOIS

Leadership



Dr ELIMANE AMADOU SY

Pharmacien. Porteur de projet



Dr Alioune Badara Thiam

Pharmacien industriel



Karlheinz Vollriede

Ingénieur industriel de conception

Jalons Clés



Début du Projet : 2021

01

Année 2021

- Business Plan et Etudes déjà réalisés
- Recherche des financements

02

Année 2022

Construction clé en main d' une unité de production modern de IV solutions validée par USFDA et EMEA (European Medicines Agency)

03

Année 2023

- Obtention des autorisations
- Recrutement du personnel et formation complémentaire
- Démarrage de la production de 5 millions d'unités pour l'an 1.

04

Année 2024

An 2: augmentation de la production à 10 millions unités



**Opérationnalisation effective
Début 2023**

Avantages concurrentiels du projet EASYPHARMA

Avantages concurrentiels	Justificatif
<p>1. Intérêt stratégique et innovations: pionnier dans la mise en place d'une unité de fabrication de solutés massifs et de solutions de dialyse péritonéales dernière génération (présentés sous formes de poches multicouches)</p>	<p>Importation en médicaments par an: plus de 100 milliards Correspondant à 93% de la consommation nationale Seulement 7% proviennent de 03 unités de production locale toutes filiales de grands groupes internationaux Petite unité de production de solutés massifs et pas de production de solutés massifs au niveau local et sous régional</p>
<p>2. Economique: réduction de l'importation Entrée de devise</p>	<p>Difficulté d'approvisionnement: rupture périodique de stock</p>
<p>3. Installation d'une usine de production de de solutés massifs et de solutions de dialyse péritonéales couplé à un champ solaire de 1 mégawatt: une opportunité Satisfaction des besoins locaux, Disponibilité de produits de qualité Réduction des coûts pour une meilleure accessibilité financière par la réduction du cout de l'énergie Possibilité d'exportation dans la sous région Forte demande</p>	<p>Les médicaments ciblés sont des produits de forte consommation et répondre au besoin quotidien de toutes les spécialités médicales.</p>
<p>4. Intérêt: obtention de licence USFDA et CE pour un rayonnement international possibilité d'exportation au USA</p>	

Avantages concurrentiels du projet EASYPHARMA: Production de solutés massifs, solutions de dialyse péritonéale et des Premix (antibiotiques, antalgiques, vitamines et protéines)

1
Avantage 1

Accessibilité financière
(compétitivité) et disponibilités de
IV solutions tombant souvent en
rupture

2
Avantage 2

Conditionnement innovant sous
forme de poches multicouches
répondant aux nouvelles exigences
USFDA et EMEA (European
Medicines Agency)

3
Avantage 3

Obtention de licences USFDA et
EMA avec possibilité d'exportation
aux USA et en Europe

4
Avantage 4

Préférence et proximité des IV
solutions de qualité pour
l'UEMOA

Commentaires: N/A

12. CIBIOS / IRESSEF



Synopsis

Maillon:

Type de produits :

- Vaccins
- Anticorps monoclonaux
- Vecteurs viraux pour Thérapie génique

Clients cibles :

- Public/privé Sénégal
- CEDEAO

Besoin total en financement (FCFA)

0 FCFA

Le montant du projet qui s'élève à **150 millions d'euros** a été déjà levé, avec une participation de la Coopération Européenne et du Royaume de Belgique. Les porteurs sont en discussion avec des partenaires pour la partie technique.

Objectifs sur 10 ans



Objectif 1: chaine de bio-productions polyvalentes au Sénégal



Objectif 2: Fabrications de vaccins viraux inactivés et de vecteurs viraux.



Objectif 3: Installations de plateformes des technologies vaccinales de nouvelles générations tels que celles à base d'ARN



Objectif 4: Developper une capacité de diagnostic, de pharmacovigilance, de recherché et d'innovation



Objectif 5: Mise en oeuvre de laboratoires de surveillance des maladies y compris la surveillance génétique.



Objectif 6: Formation des opérateurs de bioproduction et de developpement biologique.

Impacts socio-économiques

Impacts

Création d'emplois

Réduction des couts finaux des bioproducts

Amélioration de la réponse aux épidémies et aux pandémies

Développement des vaccins adaptés à l'environnement local

Autosuffisance pour approvisionnement local et régional...

Leadership



PDG IRESSEF

Souleymane Mboup



Project Lead CIBIOS

Libasse Mboup



Project Lead 2 CIBIOS

Lamine Sèye

Partenaires



Daouda Thiam

Consultant



David Homba

Business Project manager

Jalons Clés



Début du Projet

Aout 2021



Année 2022

Construction du site et des plateformes de production



Année 2022

Approvisionnement et passation des marches



Année 2023

Essai et mise en œuvre des installations



Année 2023

Qualification process.



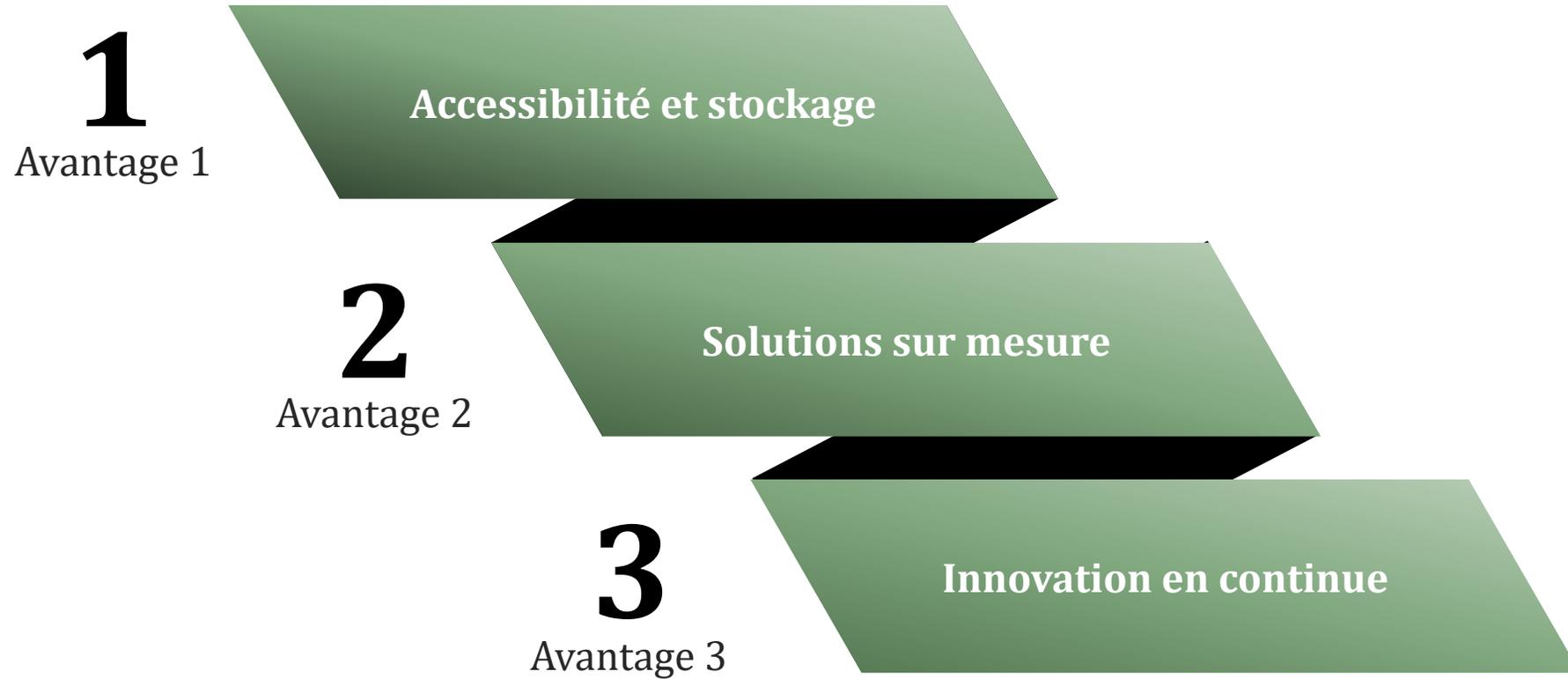
Opérationnalisation effective

Fin 2023

Avantages concurrentiels du projet CIBIOS IRESSEF

Avantages concurrentiels	Justificatif
1. Accessibilité et stockage	Production locale/ pas besoin d'importation
2. Capacité de production modulaire et flexible en cas de pandémie	Production locale / fabrication et technologies flexible
3. Solutions sur mesure	Expertise et main d'œuvre locale
4. Innovation en continue	Département de recherche et développement

Avantages concurrentiels du projet CIBIOS IRESSEF (par ordre d'importance)



Commentaires: N/A

Charte du projet public de « Sécurisation de la chaîne d'approvisionnement et du soin (Secure Track & Trace, Centre de marquage) » (1/3)

Urbaniser et digitaliser le système d'information afin de recueillir, en temps réel, toutes les données liées au médicament et de les mettre à la disposition des acteurs concernés

Objectifs du projet

- Renforcement de la coordination de la chaîne d'approvisionnement
- Amélioration de la performance du système d'approvisionnement en médicaments et autres produits de santé
- Amélioration de l'assurance qualité des médicaments et des autres produits de santé par l'authentification et la traçabilité (sérialisation)

Portage & Parties Prenantes



Porteur du projet : DPM



Parties Prenantes :

- Grossistes répartiteurs privés, PNA
- PTFs, industriels, structures de santé
- Douanes, officines privées

Budget à mobiliser (en Millions de FCFA)

Année	Investissements
2022	600
2023	500
2024	100
2025	100
Total	1 300



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE L'ACTION SOCIALE

Charte du projet public: Sécurisation de la chaîne d'approvisionnement et du soin (Secure Track & Trace, Centre de marquage) (2/3)

Problématiques adressées et solutions

Problématiques	Solutions	KPIs
La sécurité sanitaire des médicaments et produits de santé	Authentifier les produits et faire le traçage dans la chaîne d'approvisionnement et de soin	Réduction de la pénétration des faux médicament dans la chaîne d'approvisionnement
Insuffisance de la maturité digital des systèmes d'information pharmaceutique	<ul style="list-style-type: none"> Urbanisation du système d'information digitalisé 	<ul style="list-style-type: none"> Inter opérabilité des système
Faiblesse des systèmes de gestion de la donnée de vie réel du médicament et de l'information pharmaceutique	<ul style="list-style-type: none"> Pilotage par la donnée pour une meilleure disponibilité des informations 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité d'indicateurs pertinents

Points d'attention particuliers au projet

N°	Points d'attention
1	Améliorer la collaboration effective et la communication entre les différents acteurs
2	Adapter le cadre réglementaire sur lequel repose le système d'approvisionnement
3	Construire un plan directeur de l'architecture des données pour une gestion intelligente et optimisée
4	Renforcer le dispositif de coordination et de suivi des approvisionnements

Jalons clés de l'opérationnalisation



Début du Projet
2022

01

Trimestre 1 | Année 2022
Etude de faisabilité

02

Trimestre 3 | Année 2022
Mobilisation des ressources

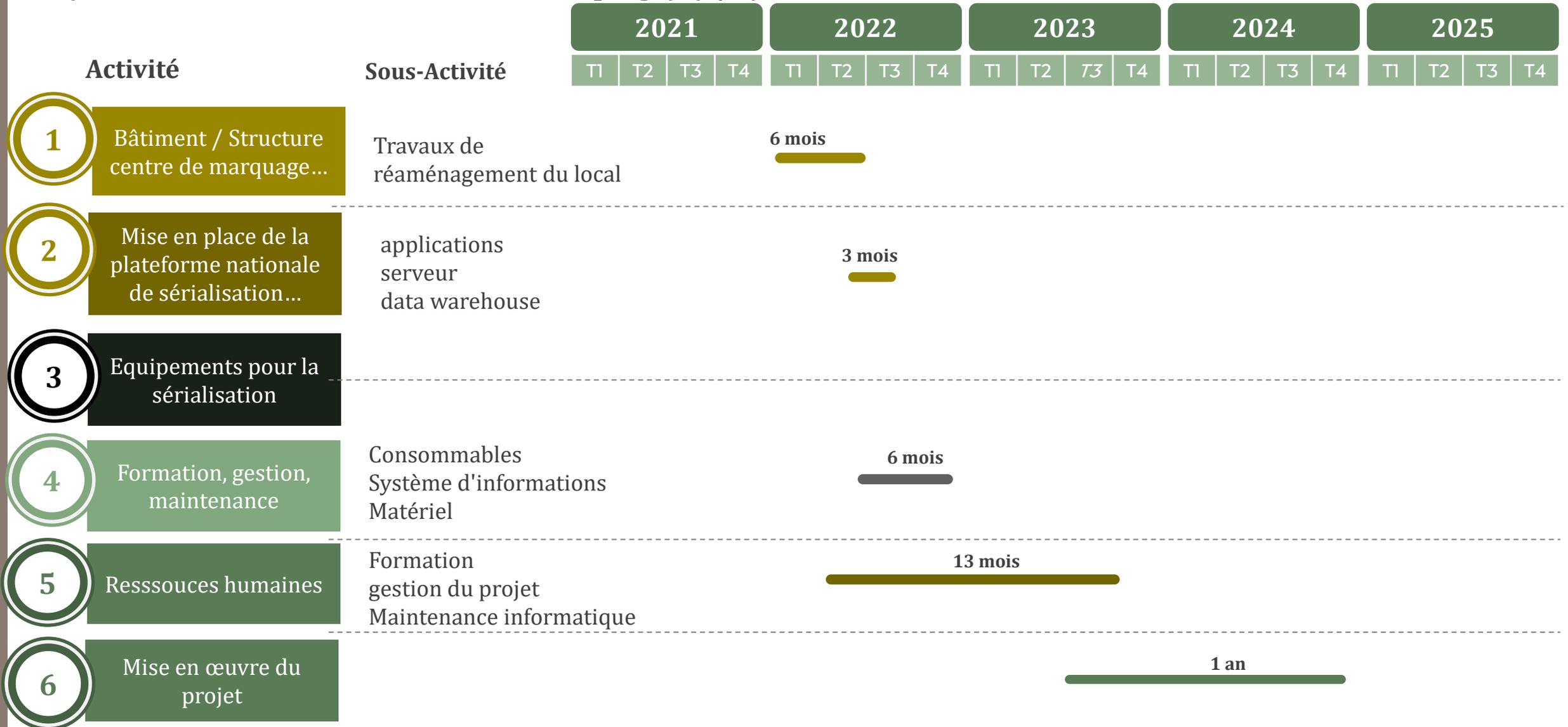
03

Trimestre 4 | Année 2022
Recrutement d'un consultant pour la mise en place du SI



Opérationnalisation effective
2023

Plan de mise en œuvre détaillé du projet public : Sécurisation de la chaîne d'approvisionnement et du soin (Secure Track & Trace, Centre de marquage) (3/3)



Charte du projet public de délocalisation de la PNA (1/3)

Améliorer durablement l'approvisionnement en médicaments et produits essentiels à travers la création d'une centrale d'achat moderne, permettra à terme d'augmenter de manière significative les capacités de stockage afin de respecter les normes et bonnes pratiques de stockage et d'entreposage

Objectifs du projet

- Augmenter les capacités de stockage
- Améliorer les conditions de stockage et de distribution des médicaments
- Améliorer la disponibilité des médicaments au niveau national
- Répondre à la forte demande en médicaments des populations à des prix abordables
- Participer au développement de l'industrie pharmaceutique nationale

Budget à mobiliser (en Millions de FCFA)

Année	Investissements
2022	9 000
2023	7 000
2024	4 000
Total	20 000

Portage & Parties Prenantes



Porteur du projet:

- Pharmacie Nationale d'Approvisionnement (PNA)



Parties prenantes :

- Direction des infrastructures, de l'équipement et de la maintenance
- Direction de la pharmacie et des médicaments (DPM)
- Laboratoire national de contrôle des médicaments (LNCM)



Charte du projet public de délocalisation de la PNA (2/3)

Problématiques adressées et solutions

Problématiques	Solutions	KPIs
Respecter les normes de stockage des médicaments	Augmenter les capacités de stockage	Taux de disponibilité des médicaments et produits essentiels traceurs
Respecter les bonnes pratiques de distribution des médicaments	Améliorer les conditions de stockage et de distribution des médicaments	Taux de croissance (quantité et qualité) des capacité de stockage
Augmenter la disponibilité géographique et l'accessibilité financière des médicaments	Améliorer la disponibilité des médicaments au niveau national	
Capter une partie de la demande intérieure en médicaments	Augmenter les capacités de stockage de la PNA	
Participer à faire du Sénégal un hub pharmaceutique	Absorption de la production pharmaceutique locale	

Jalons clés de l'opérationnalisation



Début du Projet : 2022

01

Année 2022

- Démarrage des études techniques
- Démarrage des travaux

02

Année 2023

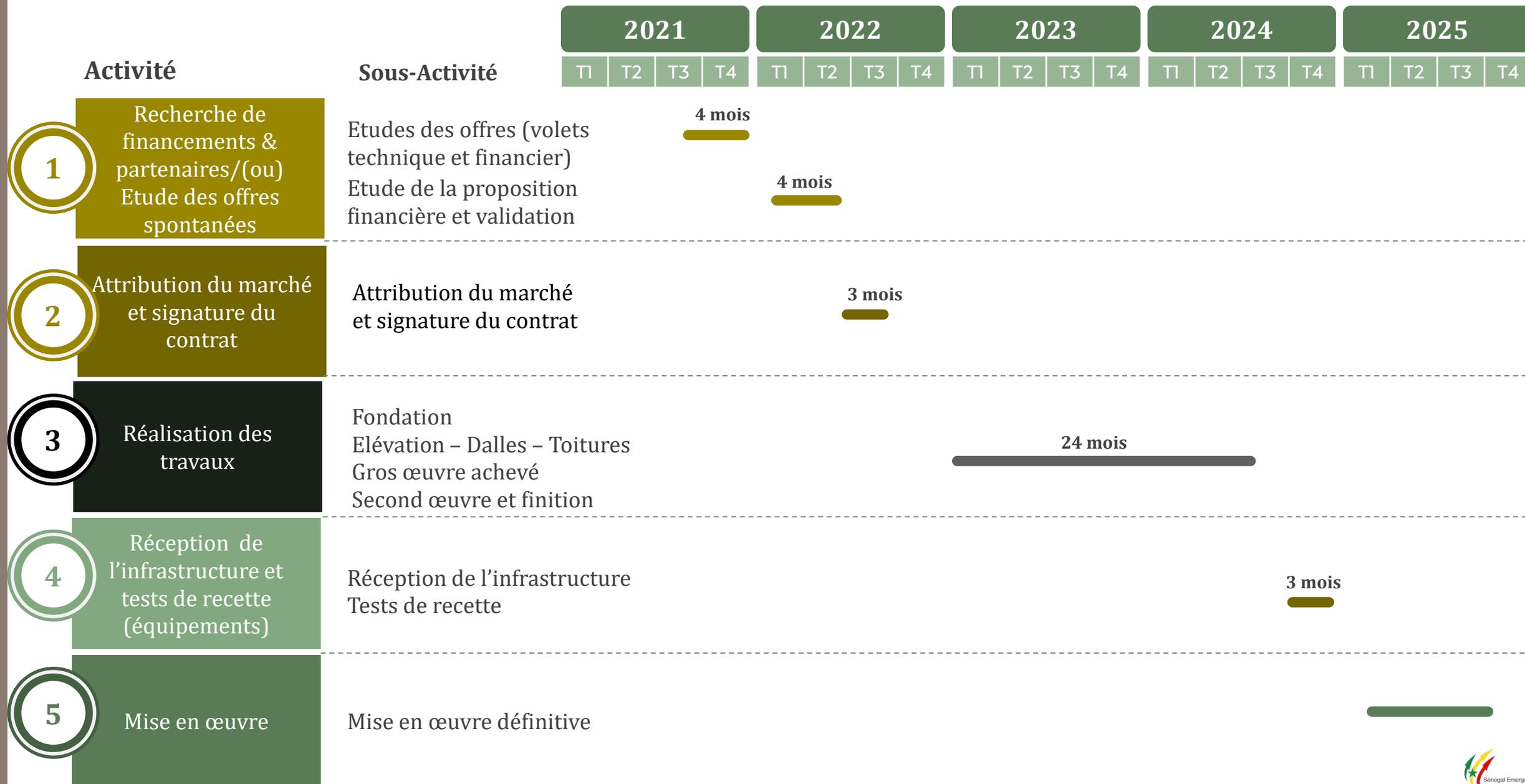
- Réception des premières infrastructures



Année 2024

- Finalisation du projet de délocalisation

Plan de mise en œuvre détaillé du projet de délocalisation de la PNA (3/3)



Charte du projet public : Renforcement de l'assurance qualité des médicaments et produits de santé (1/3)

Disposer d'un système performant de réglementation et de contrôle qui veille à l'élaboration et à l'application de standards de qualité et qui garantit un accès aux médicaments et autres produits de santé de qualité

Objectifs du projet



▪ Mettre aux normes Internationales les activités de réglementation pharmaceutiques



▪ Renforcer la communication pour le bon usage des médicaments et autres produits de santé



▪ Renforcer la coordination de la Chaîne d'approvisionnement

Portage & Parties Prenantes



Porteur du projet : MSAS (DPM / LNCM)



Parties Prenantes :
Secteur privé, PNA, PTFs, programme de Santé

Budget à mobiliser (en Millions de FCFA)

Année	Investissements
2021	400
2022	10 000
2023	6 000
2024	3 600
2025	2 000
2026	2 000
Total	24 000



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE L'ACTION SOCIALE

Charte du projet public: Renforcement de l'assurance qualité des médicaments et produits de santé (2/3)

Problématiques adressées et solutions

Problématiques	Solutions	KPIs
Absence de statut juridique claire	<ul style="list-style-type: none"> Réforme institutionnelle 	Disponibilité des textes
Défaillance de certaines fonctions clés du système qualité	<ul style="list-style-type: none"> Appui technique pour la mise aux normes du système qualité 	Niveau de maturité 3
Faiblesse du niveau de maturité des fonctions règlementaires	<ul style="list-style-type: none"> Certification ISO 9001 : 2015 et accréditation 17025 /Pré qualification OMS de l'autorité 	
Insuffisance d'intégration des données pour un bon pilotage à la hauteur des défis du secteur	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser la digitalisation comme outil d'intégration du SIPS 	Taux de complétude des données
Faiblesse de la communication médiatique pharmaceutique en direction de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> permettre de moduler les normes sociales et les comportements individuels de santé d'une collectivité. 	Taux de pénétration (nbre d'individus atteints)

Jalons clés de l'opérationnalisation



Début du projet : 2022

Etude de faisabilité

Année 2022 :

- contractualisation pour la construction et l'équipement de l'Agence
- Mise en œuvre des activités
- Démarrage des travaux de construction

01

02

Année 2023 :

Evaluation à mi parcours



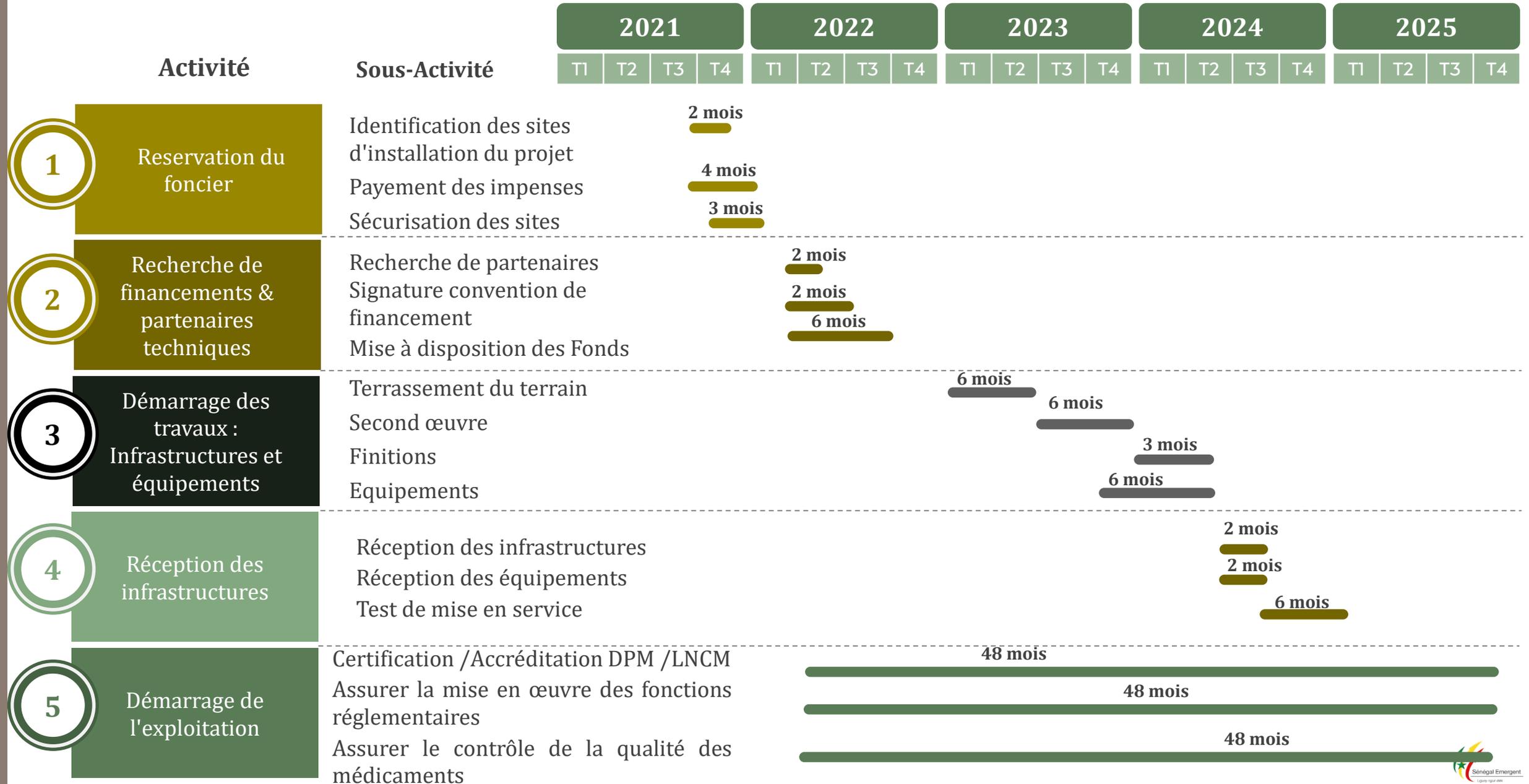
Année 2024 :

Opérationnalisation effective
Atteinte de niveau de maturité 3

Points d'attention particuliers au projet

N°	Point d'attention
1	La pré qualification de la Production de Vaccins par IPD est assujetti à l'atteinte au moins du niveau de maturité 3
2	Mise en œuvre du plan de renforcement des compétences

Plan de mise en œuvre détaillé du projet Renforcement de l'assurance qualité des médicaments et produits de santé (3/3)



Charte du projet public : Centre sous régional d'Expertises Chimiques, Bio-Pharmaceutiques et Environnementales (CECHIBIOPE) (1/3)

Le CECHIBIOPE entrevoit d'offrir aux industries pharmaceutiques sénégalaises une plateforme de R&D et d'expertises de pointe leur permettant de se positionner durablement dans un environnement mondial compétitif

Objectifs du projet

- Fournir un appui scientifique et technique stratégique (R&D) à la relance de l'industrie pharmaceutique sénégalaise en particulier
- Contribuer à la conception de médicaments génériques innovants made in Sénégal
- Proposer des formulations pharmaceutiques et agro-alimentaires innovantes valorisant la biodiversité locale
- Renforcer la capacité technique et le développement continu des industriels Agro-pharmaceutiques

Budget à mobiliser (en Millions de FCFA)

Année	Investissements
2021	850
2022	10 130
2023	24 000
2024 - 2027	10 020
Total	45 000

Portage & Parties Prenantes



Porteur du projet : MSAS (LNCM / DPM)



Parties Prenantes :
Secteur privé, PNA, PTFs, programme de Santé, Universités



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE L'ACTION SOCIALE

Charte du projet public : Centre sous régional d'Expertises Chimiques, Bio-Pharmaceutiques et Environnementales (CECHIBIOPE) (2/3)

Problématiques adressées et solutions

Problématiques	Solutions	KPIs
Qualité des produits de santé et de l'environnement	Réaliser des contrôles de qualité et de stabilité	Disponibilité d'une plateforme d'expertises chimiques, bio-pharmaceutiques et environnementales aux normes internationales accélérant le processus de libération des lots
Compétitivité et croissance soutenue basée sur l'innovation	Proposer des formulations pharmaceutiques et agro-alimentaires innovantes valorisant la biodiversité locale	
Etude de stabilité des médicaments	Réaliser des études de stabilité et de bioéquivalence	
Etude de bioéquivalence et biodisponibilité comparée	Renforcer la capacité technique et le développement continu des industriels	

Points d'attention particuliers au projet

N°	Point d'attention
1	Disponibilité du Financement

Jalons clés de l'opérationnalisation



Début du projet : 2021

01

Année 2022 :

- Etude de faisabilité
- mobilisation des ressources
- Démarrage des travaux du centre

02

Année 2024 :

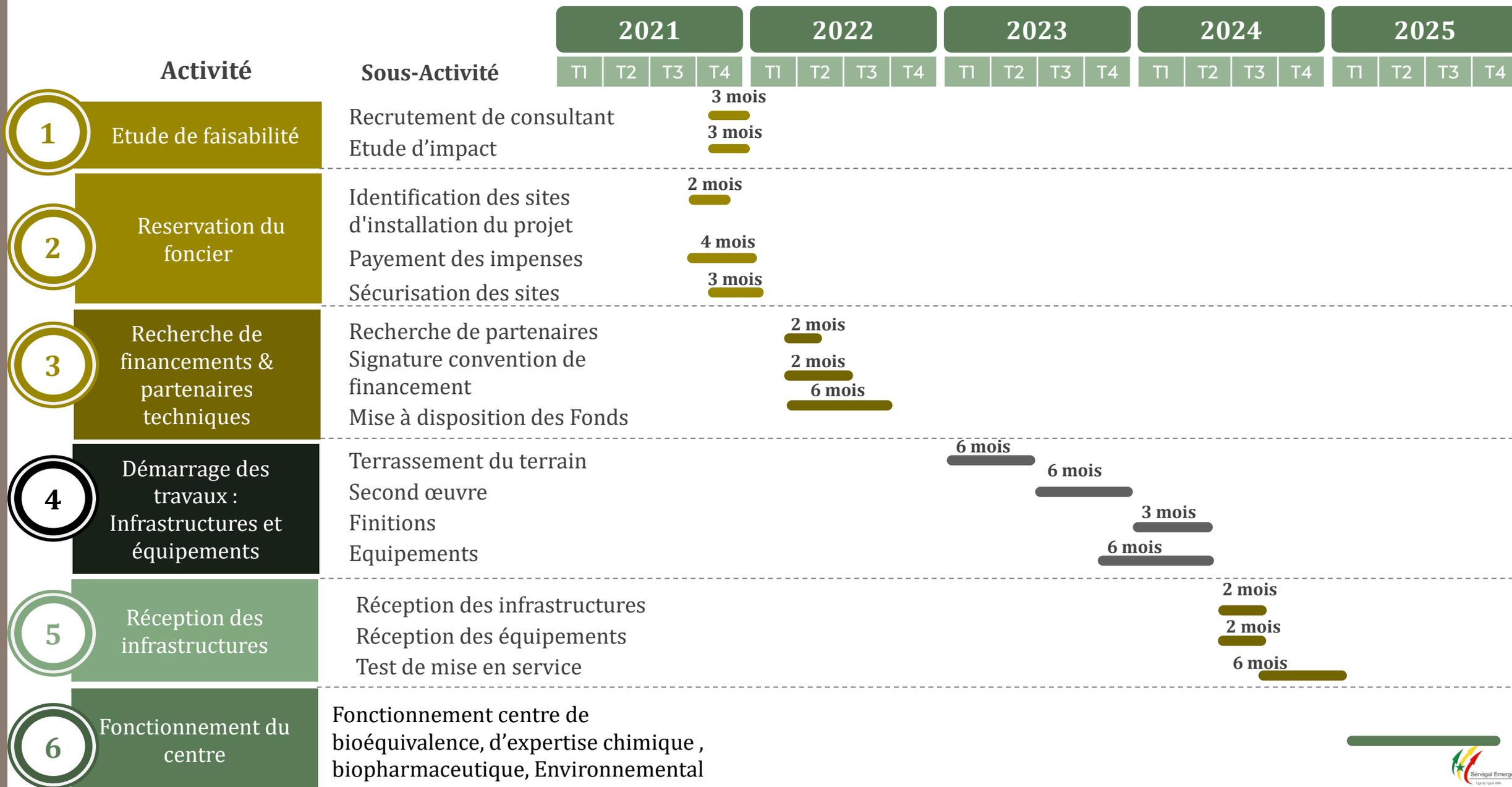
Réception du centre



Année 2025 :

exploitation à 100% du centre

Plan de mise en œuvre détaillé du projet de Centre sous régional d'Expertises Chimiques, Bio-Pharmaceutiques et Environnementales (CECHIBIOPE) CECHIBIOPE (3/3)



Charte du projet public: Amélioration de la qualité du secteur pharmaceutique (1/3)

Ce projet vise à aider les entreprises pharmaceutiques locales à se hisser aux standards de conformité et normes internationales en les accompagnant dans l'accréditation et en assurant la formation d'inspecteurs qualifiés au MSAS

Objectifs du projet

-  Adoption nationale de 7 normes africaines sur la médecine traditionnelle et de 15 normes relatives au secteur pharmaceutique
-  Assurer la formation de deux cent (200) membres des comités techniques de normalisation,
-  Former vingt (20) contrôleurs/inspecteurs de la MSAS (ISO 17020)
-  Former dix (10) laboratoires à la norme ISO IEC 17025,
-  Accompagner cinq (5) laboratoires à l'accréditation ISO IEC 17025

Budget à mobiliser (en Millions de FCFA)

Année	Investissements
2023	64
2024	65,8
2025	45
Total	174,8

Portage & Parties Prenantes



Porteur du Projet

ASN / Ministère du Développement Industriel et des PMI



Ministère de la Santé et de l'Action Sociale



Laboratoires pharmaceutiques d'analyses et d'essai



Industries pharmaceutiques



Charte du projet public: Amélioration de la qualité du secteur pharmaceutique (2/3)

Problématiques adressées et solutions

Problématiques	Solutions	KPIs
Faible culture de la normalisation au niveau des acteurs	Promotion des normes et des systèmes connexes à travers une série d'ateliers de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage d'atelier effectués par rapport aux ateliers prévus
Manque de régulation effective de la médecine traditionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place effective du comité national de normalisation sur la médecine traditionnelle Adoption de sept (7) normes régionales ORAN/ARSO 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de l'atelier de mise en place officielle du comité (Bureau et liste des membres) Pourcentage de normes publiées au journal Officiel
Besoin d'accompagnement des laboratoires pharmaceutiques à l'accréditation	<ul style="list-style-type: none"> Offre d'accompagnement à l'accréditation ISO 17025 à 5 laboratoires 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de laboratoires accompagnés jusqu'à l'obtention de l'accréditation
Besoin en renforcement de capacités des organismes d'évaluation de la conformité	<ul style="list-style-type: none"> Offre de formation sur l'ISO IEC 17020 pour les contrôleurs/inspecteurs du MSAS Offre de formation sur l'ISO/IEC 17025 pour 10 Laboratoires 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de personnes formées avec succès par rapport aux personnes identifiées

Jalons clés de l'opérationnalisation



Début du Projet
Avril 2022

01

Année 2022

Mobilisation des ressources pour la mise en oeuvre

02

Année 2023

Étude préalable : recensement sur le terrain et revue des besoins des parties prenantes

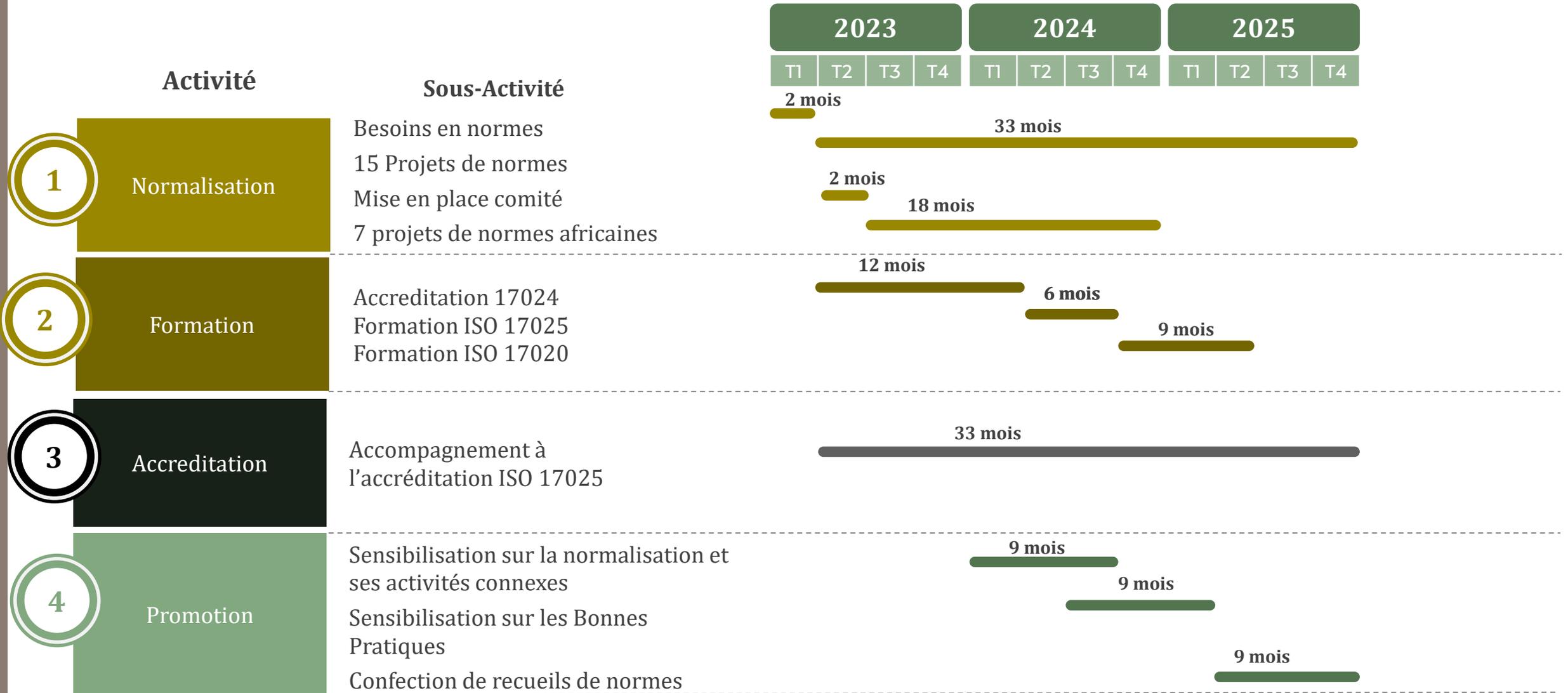


Opérationnalisation effective
Fevrier 2023

N° Points d'attention du projet

- 1 • Disponibilité du budget à temps afin de pouvoir respecter les délais impartis

Plan de mise en œuvre détaillé du projet ASN (3/3)



Charte du projet public : Mise à Niveau des entreprises du secteur de l'industrie pharmaceutique (1/3)

Mise à niveau des entreprises du secteur de l'industrie pharmaceutique dans le volet de la production, de la maîtrise de l'énergie, de la préservation de l'environnement et de la certification pour les respects des normes de qualité

Objectifs du projet

- Améliorer la compétitivité des entreprises du secteur pharmaceutique
- Diminution des importations de médicaments et dérivés, valorisation de la pharmacopée traditionnelle et de la chaîne de valeur pharmaceutique
- Autosuffisance et développement à l'export
- Création d'emplois

Budget à mobiliser (en Millions de FCFA)

Année	Investissements
2022	1 000
2023	1 000
2024	1 000
2025	1 000
Total	4 000

Portage & Parties Prenantes



Porteur du projet : BMN



Parties Prenantes :

- Secteur privé
- Institutions bancaires



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE L'ACTION SOCIALE



Charte du projet public : Mise à Niveau des entreprises du secteur de l'industrie pharmaceutique (2/3)

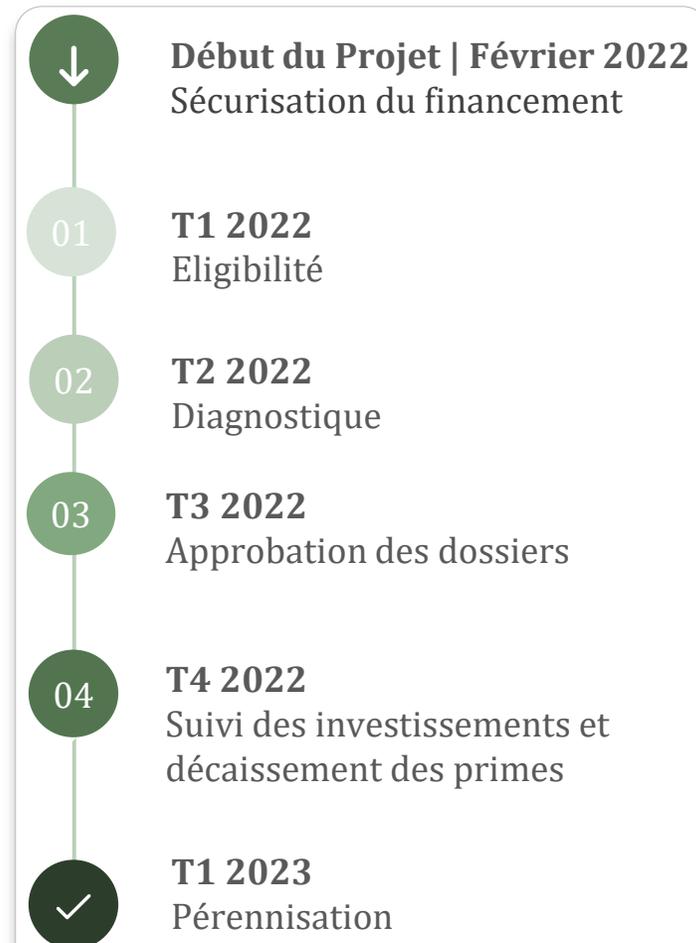
Problématiques adressées et solutions

Problématiques	Solutions	KPIs
Accompagnement des entreprises pour augmenter les capacités de production locale sur les molécules prioritaires	Identification et sélection des entreprises Sénégalaise ayant des projets de croissance identifiés	Pourcentage (%) d'entreprises sélectionnées après identification et analyses des dossiers reçus
Réduction des importations de médicaments et dérivés	<ul style="list-style-type: none"> - Plan d'investissement matériel (outil de production) - Plan d'investissement immatériel (formation, certification, logiciel) 	Taux de décaissement des primes à l'investissement
Niveau de production	Accompagnement pour l'achat de matériel de production plus performant Accompagnement à la formation	% de production, nombre d'emplois
Coût de l'électricité et gestion déchets pharmaceutiques	Assistance en management de l'énergie et de l'environnement	TCO2 évité, kWh installé d'ER, réduction POP, tonnes deCO2 évité
Réduction du chômage	Création d'emplois	Nombre d'emplois créés

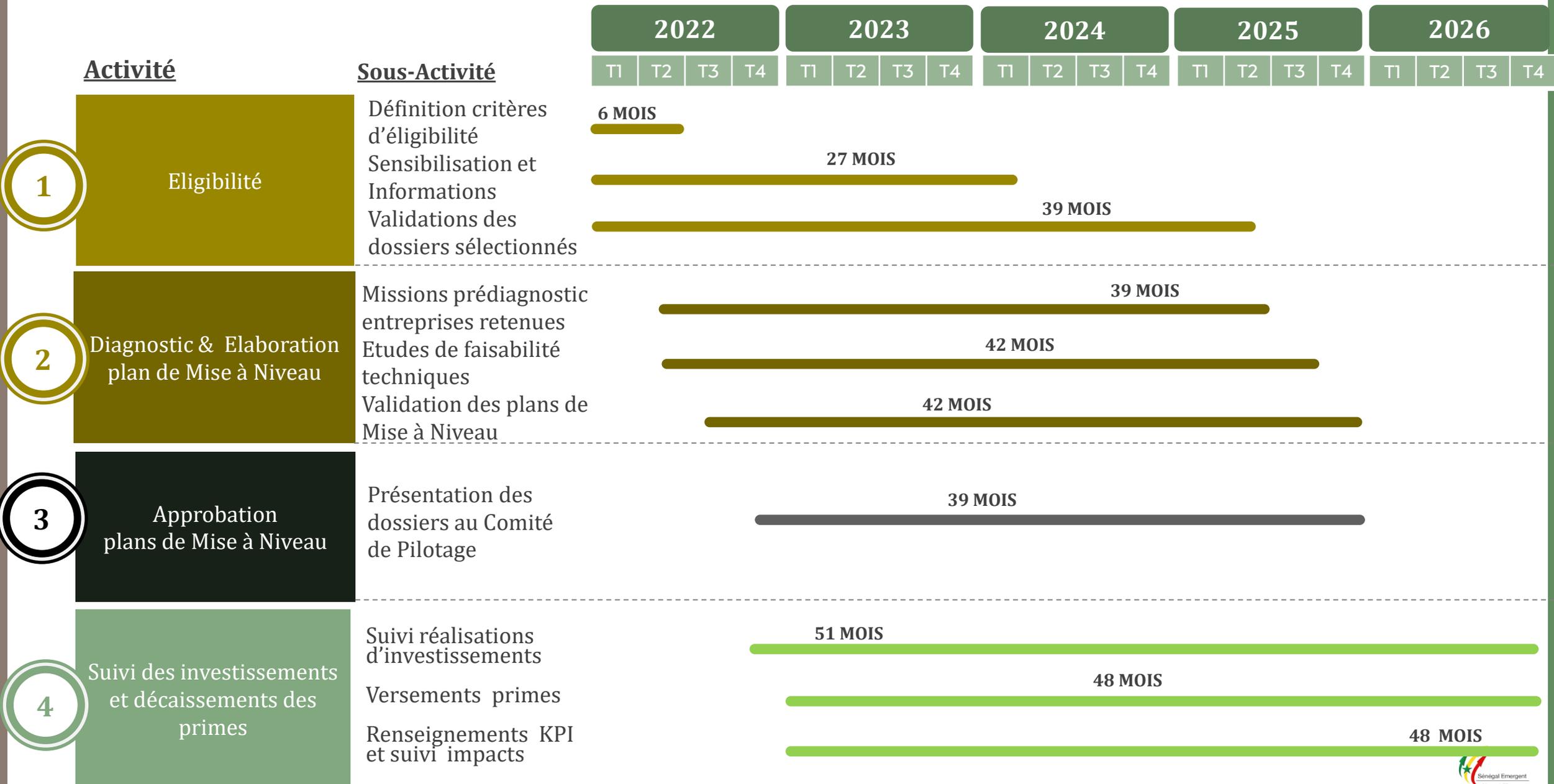
Points d'attention particuliers au projet

N°	Point d'attention
1	Engagement des promoteurs à réaliser leur plan de mise à niveau sur 3 ans
2	Disponibilité des fonds de mise à niveau pour l'octroi des primes et le pilotage des projets

Jalons clés de l'opérationnalisation



Plan de mise en œuvre détaillé du projet BMN (2/3)



Projet d'acquisition, de diffusion de technologies et de protection de la propriété industrielle pharmaceutiques (PADAT-PIPHARMA) – Agence sénégalaise pour la Propriété industrielle et l'Innovation technologique ASPIT(1/3)

Ce projet consiste à exploiter judicieusement les bases de données brevet, à former et renforcer les capacités des parties prenantes de l'écosystème d'innovation et de la recherche pour une meilleure appropriation de l'information brevet, la mise sur pieds de plusieurs innovations dans le domaine des technologies médicales et pharmaceutique.

Objectifs du projet

-  Mise au point de paquets technologiques innovants dans le domaine pharmaceutique et médical
-  Augmentation du volume de production locale de médicaments génériques de qualité et protection de la propriété industrielle et lutte contre la contrefaçon et le piraterie
-  Meilleure qualification des ressources humaines
-  Amélioration de la productivité, de la compétitivité et le gain de parts de marché locales

Portage & Parties Prenantes



Porteur du projet : ASPIT

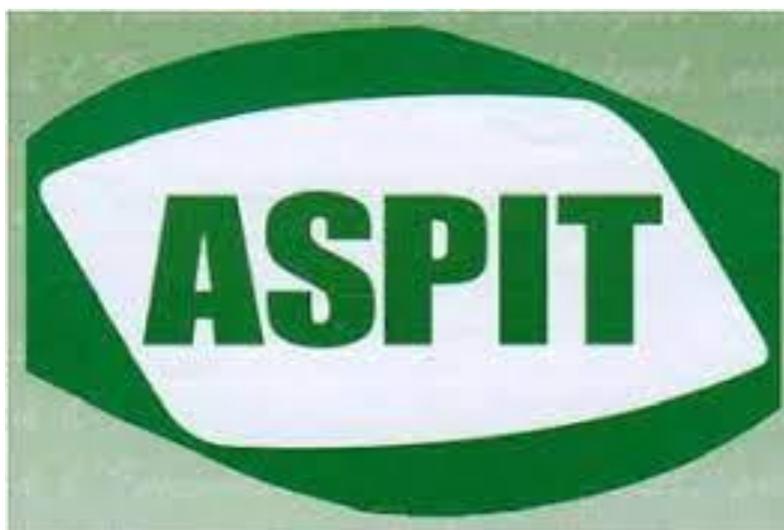


Parties Prenantes :

- Ministère de l'Enseignement Supérieur
- Universités, Centres de recherche
- Ecoles polytechniques
- Centre Hospitalier Universitaires CHU, Industriels, Chercheurs

Budget à mobiliser (en Millions de FCFA)

Année	Investissements
2022	35
2023	100
2024	100
2025	100
Total	335



Projet d'acquisition, de diffusion de technologies et de protection de la propriété industrielle pharmaceutiques (PADAT-PIPHARMA) PADAT-PIPHARMA – ASPIT (2/3)

Problématiques adressées et solutions

Problématiques	Solutions	KPIs
Faible accès à l'information scientifique et technique	Formation en recherche documentaire et aide à l'accès gratuit aux bases de données brevet et aux articles scientifiques	1. Nombre de brevet et d'articles scientifiques exploités ; 2. Nombre d'acteurs formés
Faibles équipements de fabrication de médicaments de qualité	Mise à disposition de technologies de pointe et d'innovations de qualité	Nombre de technologies transférées

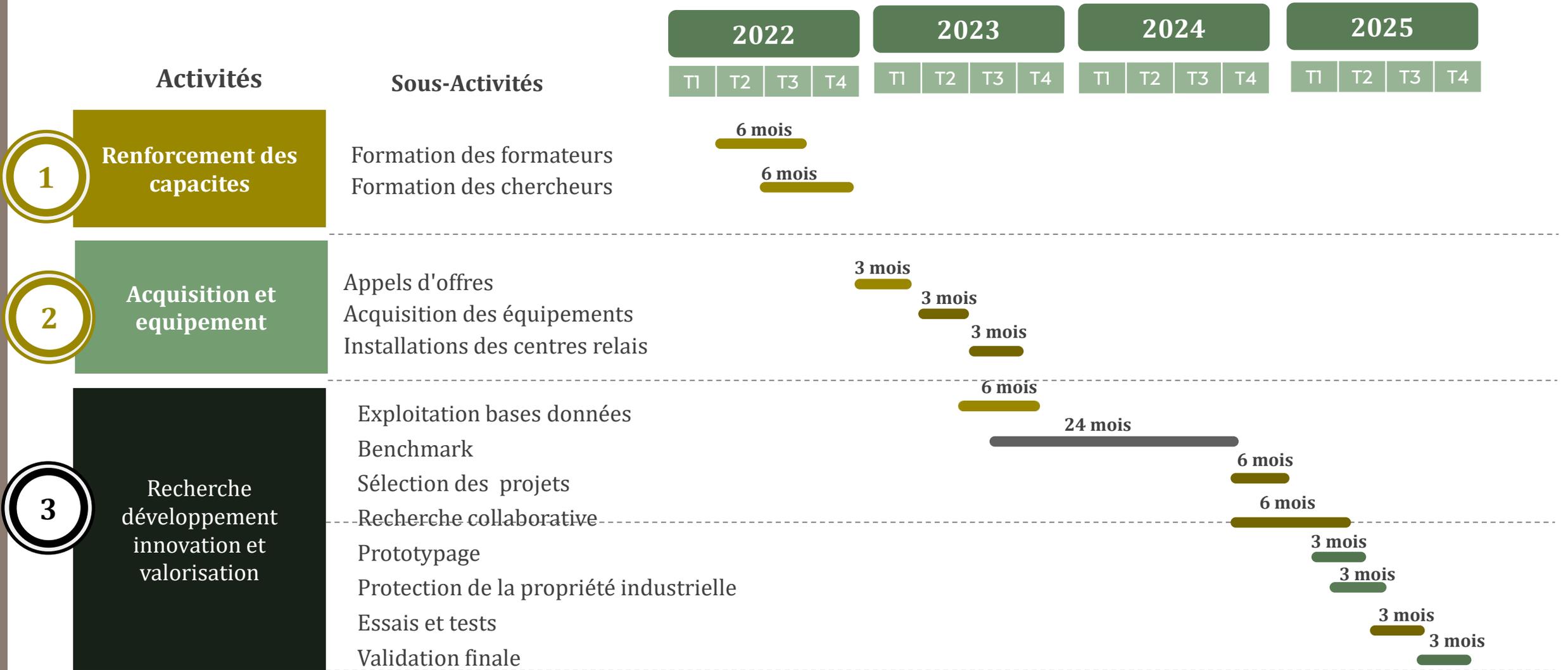
Points d'attention particuliers au projet

N°	Points d'attention
1	Asymétrie d'information technologique
2	Difficulté d'obtenir un financement pour l'innovation

Jalons clés de l'opérationnalisation



Plan de mise en œuvre détaillé du projet PADAT-PIPHARMA (3/3)



Charte du projet public d'appui à la valorisation de la médecine traditionnelle par le biais de la propriété intellectuelle et de l'innovation (PAV/MT-P2I) – ASPIT (1/3)

Ce projet vise à développer la recherche et l'innovation incrémentale et à accroître l'offre de traitements innovants endogènes mis sur le marché par la médecine traditionnelle

Objectifs du projet

-  Développer la recherche-développement et l'innovation endogènes
-  Mutualiser les acquis des acteurs de la médecine traditionnelle et de la médecine moderne
-  Mise au point de traitements innovants endogènes
-  Protéger les produits et procédés par les droits de propriété industrielle

Budget à mobiliser (en Millions de FCFA)

Année	Investissements
2022	40
2023	80
2024	100
2025	100
Total	320

Portage & Parties Prenantes

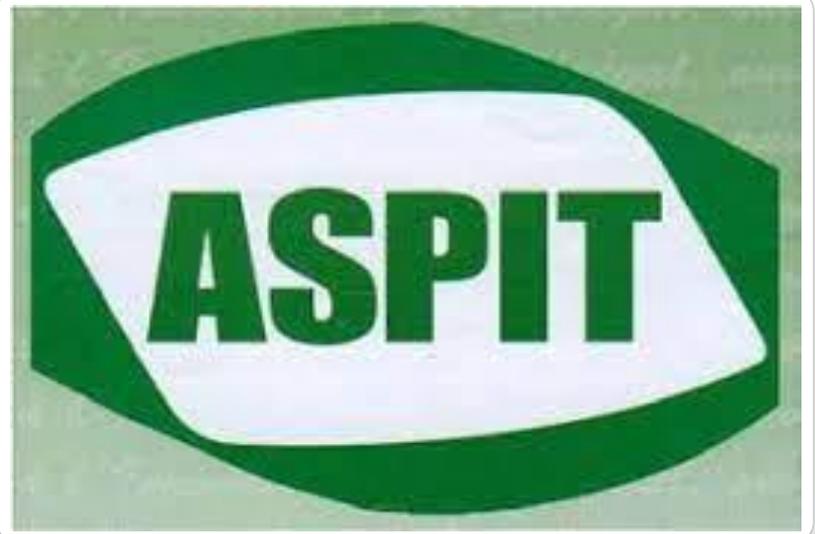


Porteur du projet : ASPIT



Parties Prenantes :

- Chercheurs en médecine moderne
- Acteurs de la médecine traditionnelle
- Laboratoires pharmaceutiques
- MSAS, MESRI, ANRSA, ASN, ITA, ISRA, MEED



Charte du projet public d'appui à la valorisation de la médecine traditionnelle par le biais de la propriété intellectuelle et de l'innovation (PAV/MT-P2I) – ASPIT (2/3)

Problématiques adressées et solutions

Problématiques	Solutions	KPIs
Faible valorisation des acquis de la médecine traditionnelle	Recensement, cartographie et nomenclature des savoirs traditionnels et mise au point de traitements innovants	Nombre de produits et procédés valorisés
Perte et déperdition des savoirs traditionnels	Apporter des mécanismes et process de sauvegarde protection et de transfert des savoirs traditionnels	Nombres d'actifs d'innovations protégés par le biais de la PI
Absence de recherche et innovation collaborative entre les acteurs	Mutualisation des acquis de la médecine traditionnelle et des autres acteurs de l'écosystème et création de startup	Nombre d'invention et d'innovations mises au point

Points d'attention particuliers au projet

N°	Point d'attention
1	Veillez au respect de l'équité dans la distribution des richesses entre médecins, chercheurs et professionnels de la Médecine traditionnelle
2	Veillez à la bonne mise en œuvre de la réglementation sur la médecine traditionnelle

Jalons clés de l'opérationnalisation



**Début du Projet
2017**

01

Année 2019
Recensement et cartographie des acteurs

02

Années 2020-2021
Sensibilisation

03

Année 2022
Formation des acteurs

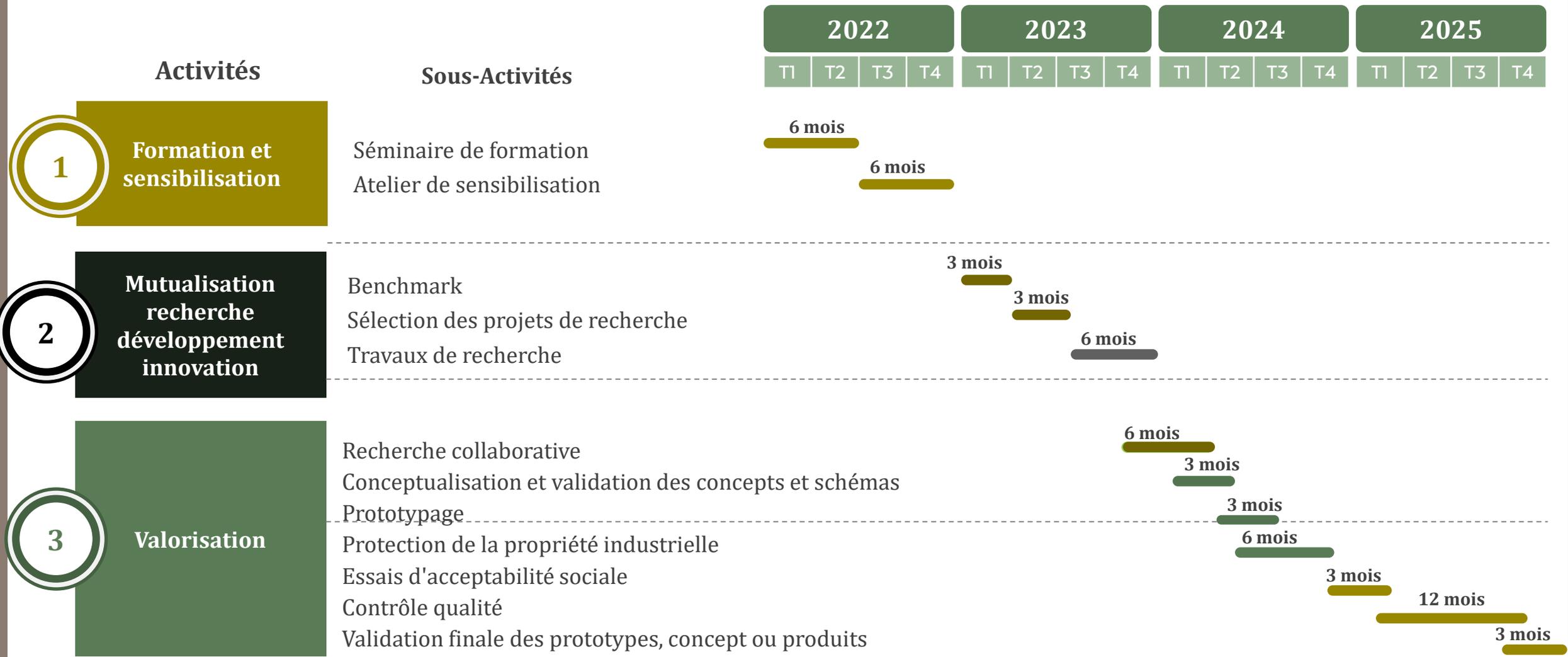
04

Année 2023
Constitution des équipes de recherche - innovation et démarrage des projets de recherche



**Opérationnalisation effective
2024**

Plan de mise en œuvre détaillé du projet PAV/MT-P2I (3/3)



Projet d'appui à la mise en œuvre des flexibilités de l'Accord sur les Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle qui touchent au Commerce -PAMOF/ADPIC – (ASPIT) (1/3)

Ce projet vise à tirer profit de l'accord ADPIC en matière d'assistance technique et financière, d'accès aux brevets pharmaceutiques offerts aux Pays moins avancés (PMA) par les pays développés et également profiter de la période transitoire (jusqu'en 2033) pour le développement de la production locale de médicaments

Objectifs du projet

-  Permettre aux acteurs d'avoir une meilleure appropriation de la législation
-  Accès à l'information brevet pharmaceutique
-  Développement de la coopération internationale en matière de production de médicaments
-  Accès au transfert de technologies et de savoirs faire médicaux et pharmaceutiques

Portage & Parties Prenantes



Porteur du projet : ASPIT



Parties Prenantes :

- Ministère de la Santé (MSAS)
- Ministère du Commerce (MCPME)
- Entreprises pharmaceutiques



Partenaires

- OMPI – OAPI – OMC - ONG YOLSE

Budget à mobiliser (en Millions de FCFA)

Année	Investissements
2022	50
2023	70
2024	70
Total	190



Projet d'appui à la mise en œuvre des flexibilités de l'Accord sur les Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle qui touchent au Commerce -PAMOF/ADPIC – (ASPIT)- (ASPIT) (2/3)

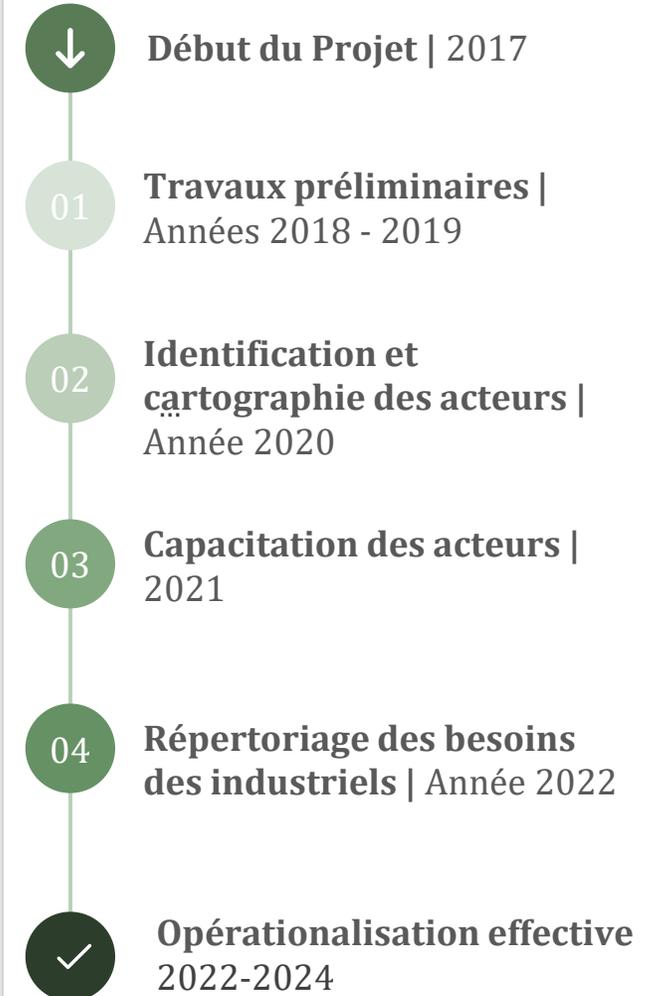
Problématiques adressées et solutions

Problématiques	Solutions	KPIs
Méconnaissance de la législation nationale et internationale	<ul style="list-style-type: none">Formation et sensibilisation les acteurs de l'industrie pharmaceutique	<ul style="list-style-type: none">Nombre d'acteurs formés
Difficultés d'accès à l'information brevet	<ul style="list-style-type: none">Assistance technique à l'obtention de brevet pharmaceutique et à la concession de licences	<ul style="list-style-type: none">Nombre de brevets ou licences acquis
Absence d'assistance technique internationale	<ul style="list-style-type: none">Faire respecter les engagements des pays développés dans le cadre de la coopération technique	<ul style="list-style-type: none">Nombre de projet réalisé

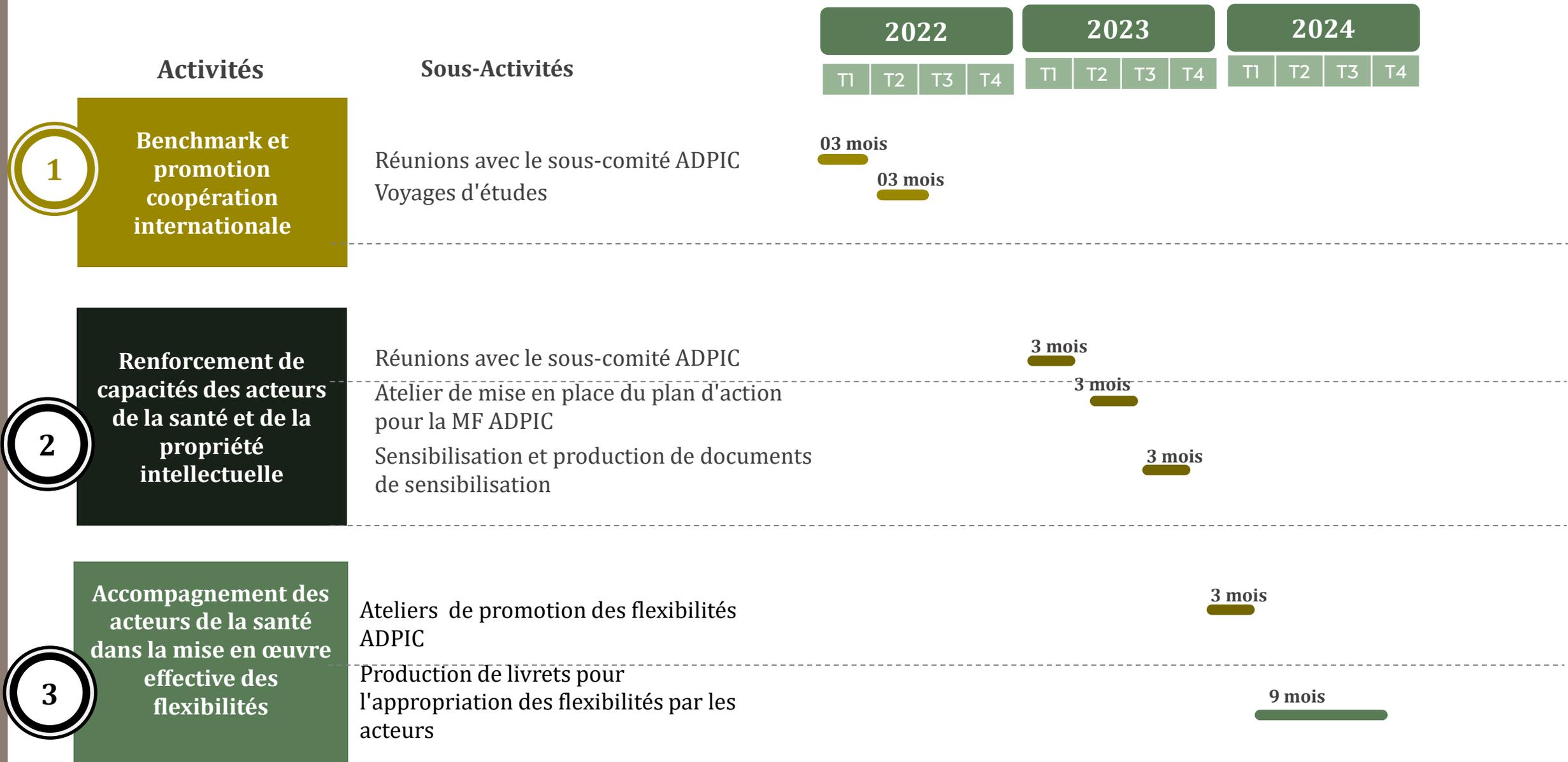
Points d'attention particuliers au projet

N°	Points d'attention
1	Veillez à la facilitation de la politique de transfert de technologies et de savoir-faire
2	Veillez à la bonne appropriation technologique

Jalons clés de l'opérationnalisation



Plan de mise en œuvre détaillé du projet PAMOF/ADPIC (3/3)



Charte du projet public : Elaboration de la pharmacopée sénégalaise (1/3)

Elaboration d'un référentiel pour les matières premières entrant dans la formulation de médicaments

Objectifs globaux du projet

-  Prendre une loi sur la pharmacopée sénégalaise
-  Prendre un arrêté créant la commission de la pharmacopée et du formulaire national
-  Prendre un arrêté définissant les conditions d'obtention d'une AMM
-  Renforcer les capacités des producteurs de phytomédicaments et de plantes médicinales

Portage & Parties Prenantes

-  MSAS/DPM - CMT
-  ENDA SANTE
-  Fédération des PMT

Budget à mobiliser (en M. de FCFA)

Année	Investissements
2021	772 500
2022	170 683 000
2023	55 861 500
2025	5 600 000
Total	228 144 500



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE L'ACTION SOCIALE



enda santé



Fédération des PMT



Charte du projet public : Elaboration de la pharmacopée sénégalaise (2/3)

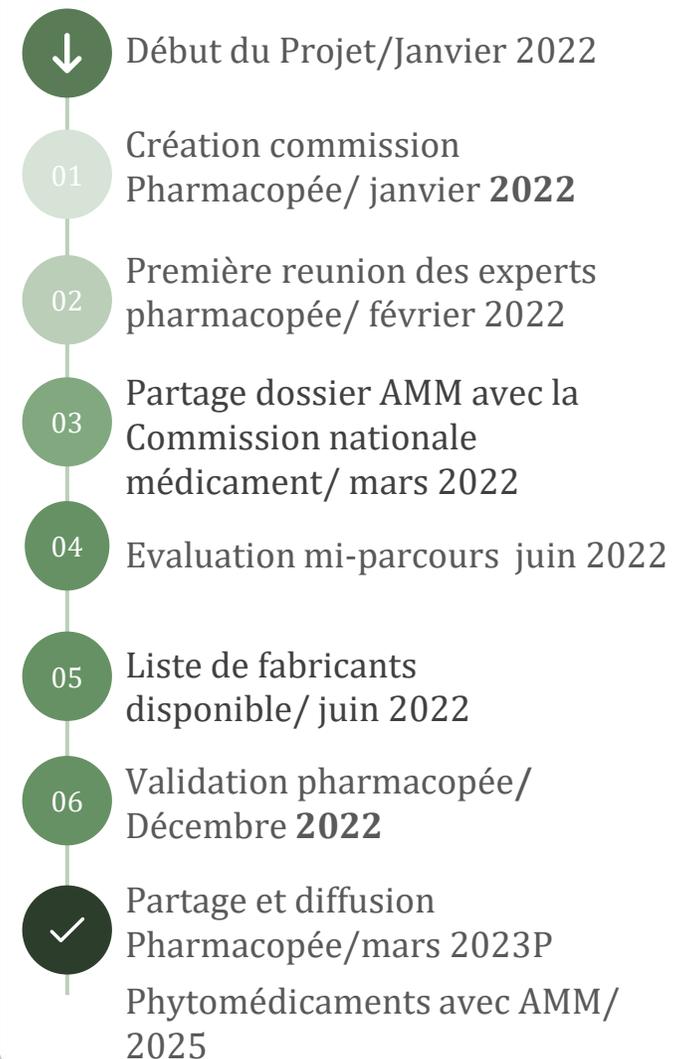
Problématiques adressées et solutions

Problématiques	Solutions	KPIs
Absence d'une pharmacopée sénégalaise	<ul style="list-style-type: none"> • Une loi à promulguer • Une commission à créer • Un arrêté à prendre 	<ul style="list-style-type: none"> • 30 monographies de plantes locales rédigées • 80% des monographies de la pharmacopée OOAS intégrées
Défaut de réglementation de la phytothérapie	<ul style="list-style-type: none"> • Un arrêté à prendre 	<ul style="list-style-type: none"> • 10 producteurs de phytomédicaments capacités
Insuffisance de l'offre en phytomédicaments	<ul style="list-style-type: none"> • 5 process de production de phytomédicaments à standardiser • Production de la matière première 	<ul style="list-style-type: none"> • 5 phytomédicaments produits

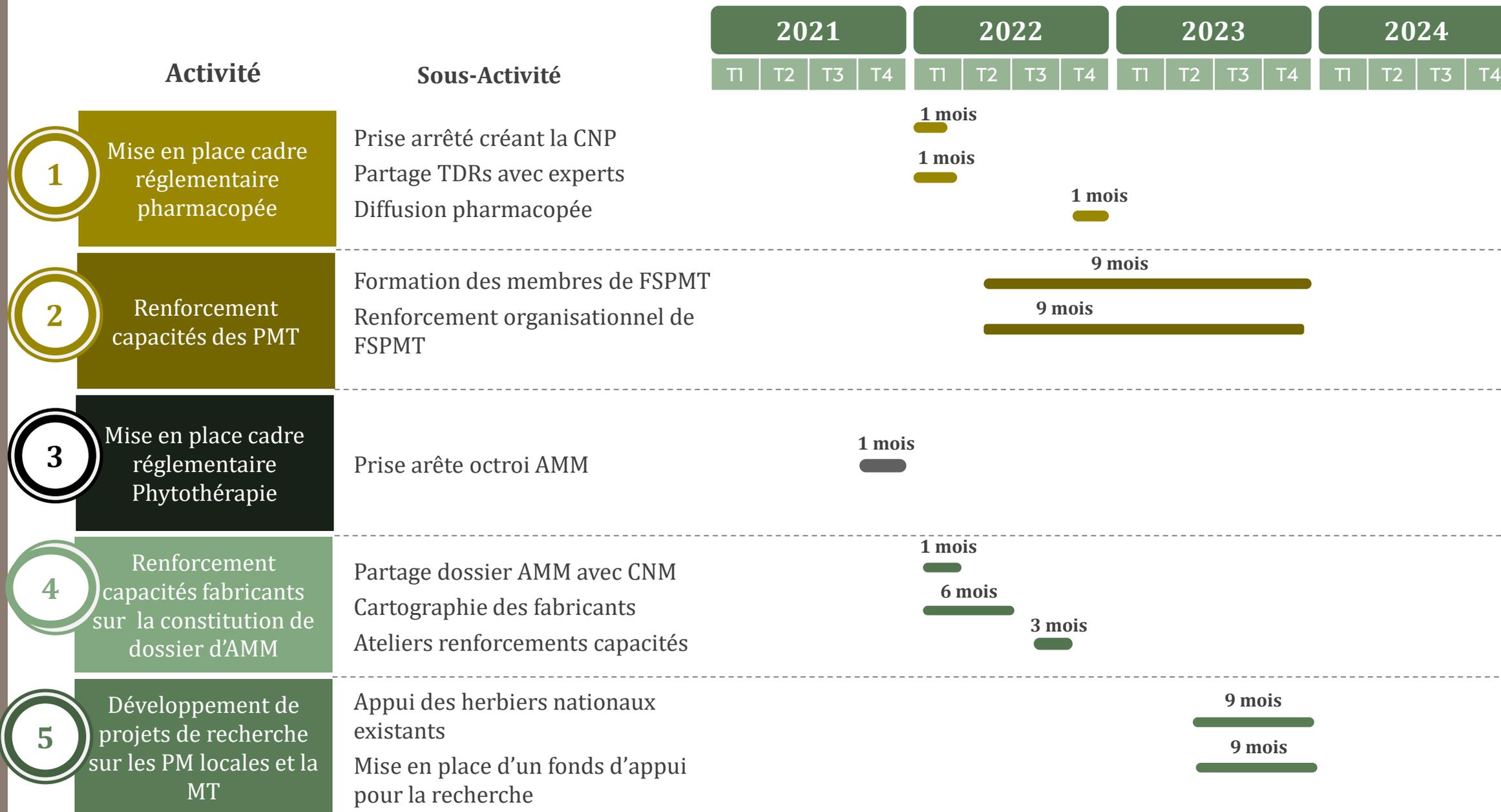
Points d'attention particuliers au projet

N°	Point d'attention
1	<ul style="list-style-type: none"> • Diligenter la promulgation de la loi sur la pharmacopée sénégalaise
2	<ul style="list-style-type: none"> • Diligenter la prise des deux arrêtés
3	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver un porteur du projet pilote de production de phytomédicaments

Jalons clés de l'opérationnalisation



Plan de mise en œuvre détaillé du projet de pharmacopée (3/3)



Agenda



I. Résumé exécutif

II. Contexte

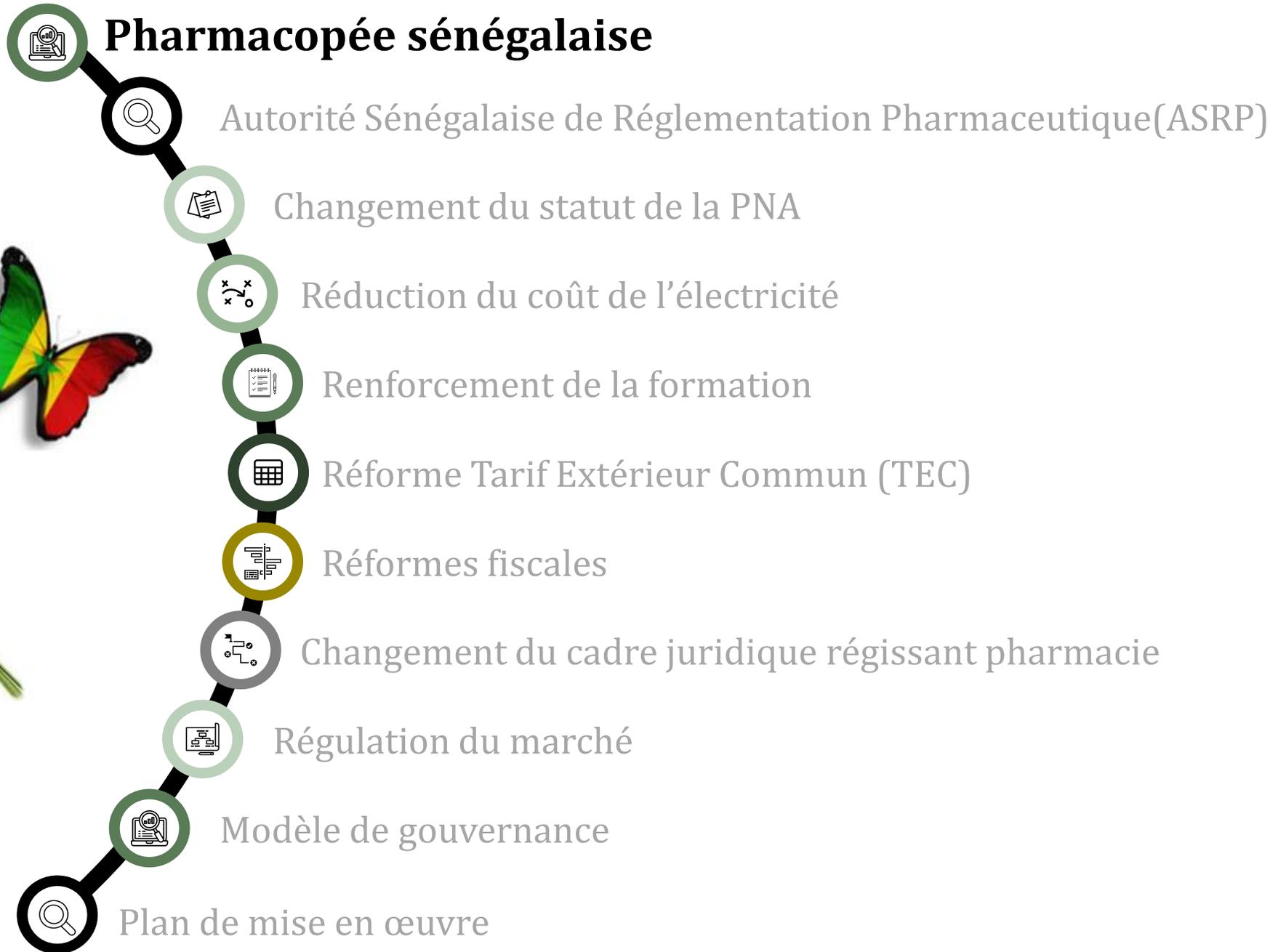
III. Périmètre du Lab et résultats clés

IV. Livrables du groupe projets

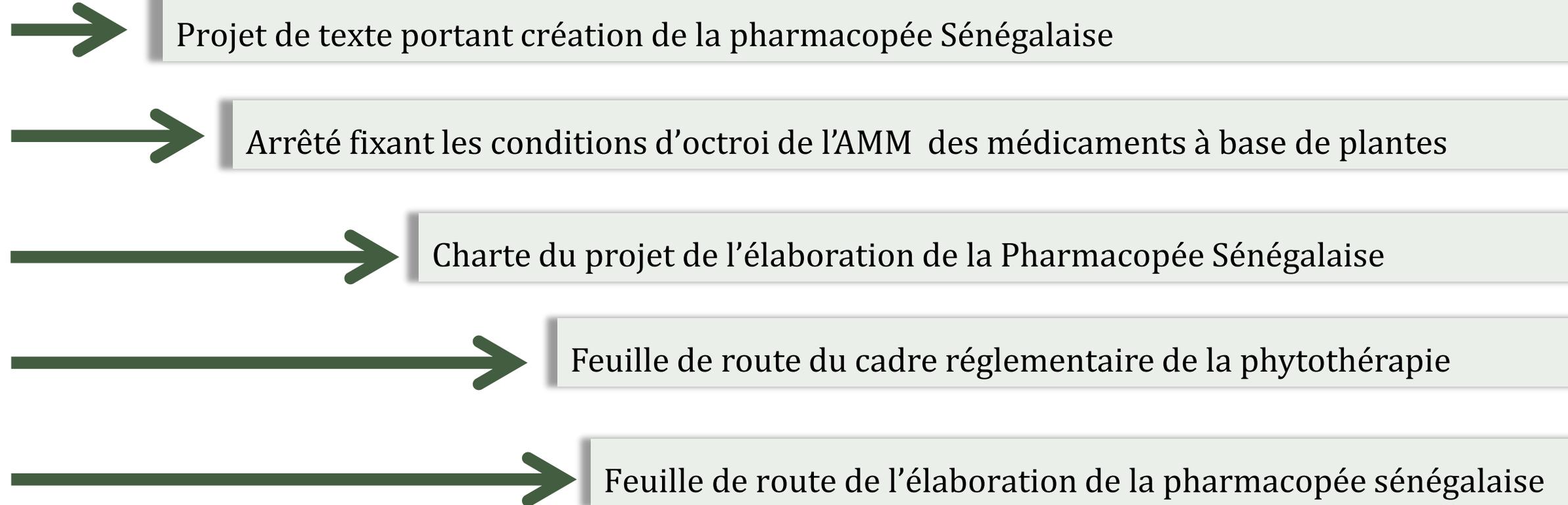
V. Livrables du groupe réformes

VI. Annexe : étude d'impact sur la fiscalité

Agenda



Pharmacopée sénégalaise – Livrables



Elaboration du projet de texte portant création de la pharmacopée Sénégalaise

Projet de texte

Projet de loi portant création de la Pharmacopée Sénégalaise

Chapitre I : Dispositions générales

Article 1

La présente

Article 2

La pharmacopée

Chapitre II

Article 3

Une monographie

- le nom

- les

- la dose

- les

- les dosages obtenus à partir de textes réputés tels que la Pharmacopée des États-Unis, qui exprime la dose d'infusions et de décoctions sous la forme d'un rapport poids / volume de 1:20 (soit 1 partie d'herbe séchée pour 20 parties d'eau). Ainsi, la dose thérapeutique traditionnelle pour infusions / décoctions est prise comme 30 g d'herbe séchée dans 600 ml d'eau, 60-200 ml trois fois par jour, tandis que les concentrations de teintures sont exprimées en rapport poids / volume (w: v.). En général, de nombreux praticiens en phytothérapie préfèrent prescrire des doses de goutte de 1: 5 (c'est-à-dire 1 kg d'herbe dans 5 litres de solvant) ou des teintures encore plus diluées avec des formulations généralement prescrites sous forme de 2,5 à 5 ml trois fois par jour). Ainsi, sauf dans quelques cas exceptionnels, des teintures 1: 5 sont recommandées dans tout le texte ;
- les conditions de conservation sur la base d'informations obtenues à partir d'autres textes.

Chapitre III : Les modalités d'inscription

Article 4 : Inscription d'une plante

Pour être inscrite à la pharmacopée, une plante doit remplir les conditions suivantes :

- avoir été suffisamment étudiée sur le plan chimique et pharmacologique ou être d'usage courant au Sénégal
- être disponible au Sénégal ou dans la sous-région.

Article 5 : Inscription au formulaire national

Les recettes à base de plantes sont inscrites au formulaire national.

Le formulaire national est publié par arrêté du ministre en charge de la santé.

Article 6 : Organe d'inscription

La commission nationale de la pharmacopée et du formulaire national est l'organe seul habilité à inscrire une plante dans la pharmacopée (PHARSEN).

Il en va de même pour une recette dans le formulaire national.

La commission nationale de la pharmacopée et du formulaire national est créée par arrêté du ministre en charge de la santé.

Article 7 : Intégration des monographies de l'OOAS

Les monographies qui figurent dans la pharmacopée de l'Afrique de l'Ouest éditée par l'organisation ouest-africaine de la santé (OOAS) sont intégrées à la PHARSEN par arrêté du ministre en charge de la santé.

Plan du texte

Présentation du Projet de texte

Visas

Références au cadre légal

Chapitre préliminaire: Objet et définition

Article premier: Objet

La présente loi a pour objet de créer la pharmacopée sénégalaise (PharSen).

Article 2: Définition de la pharmacopée.

Article 3: Description du contenu des monographie

Une monographie comprend les rubriques suivantes

Article 4 : Inscription d'une plante

Article 5 : Inscription au formulaire national

Article 6 : Organe d'inscription

Article 7 : Intégration des monographies de l'OOAS

Article 8 : Mise à jour de la PHARSEN

Article 9 : Usage

Article 10 : Dispositions pénales

Article 11 : Dispositions transitoires

Arrêté fixant les conditions d'octroi de l'Autorisation de Mise sur le Marché des Médicaments à base de plantes

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

N° _____ /MSAS/DGS/DPM

Ministère de la Santé
et de l'Action sociale

Arrêté fixant les conditions d'octroi de
l'Autorisation de Mise sur le Marché
des Médicaments à base de plante

LE MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE,

VU la Constitution ;
VU le Code de la Santé publique notamment en ses articles 601 et 603, modifié par la loi n°65-33 du 19 mai 1965 ;
VU le décret n°67-007 du 04 janvier 1967 réglementant la présentation et la dénomination des spécialités pharmaceutiques ;
VU le décret n°67-008 du 04 janvier 1967 relatif aux visas des spécialités pharmaceutiques, complété par le décret n°71-803 du 16 juillet 1971 ;
VU le décret n°75-454 du 24 avril 1975 relatif à l'autorisation de débit des spécialités Pharmaceutiques ;
VU le décret n°2020-2100 du 01 novembre 2020 portant répartition des services de l'Etat et du Contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, le Secrétariat général du Gouvernement et les ministères, modifié ;
VU le décret n°2020-2098 du 01 novembre 2020 fixant la Composition du Gouvernement ;
VU le décret n°2020-2200 du 11 novembre 2020 relatif aux attributions du Ministre de la Santé et de l'Action sociale ;
VU le décret n°2020-936 du 03 avril 2020 portant organisation du Ministère de la Santé et de l'Action sociale ;
VU l'arrêté ministériel n°17550 du 20 novembre 2014 instituant la Commission nationale du Médicament en application du Règlement N°06/2010/CM/UEMOA relatif aux procédures d'homologation des produits pharmaceutiques à usage humain dans les Etats membres de l'UEMOA ;
Sur la note de présentation du Directeur de la Pharmacie et du Médicament,

AR R E T E

CHAPITRE I : Définitions des concepts

Article premier.- Les médicaments à base de plantes (MBP) sont des médicaments dont les substances actives sont exclusivement des drogues végétales et/ou des préparations à base de drogue(s) végétale(s).
Une « **drogue végétale** » est une plante ou une partie de plante, utilisées en l'état, soit le plus souvent sous la forme desséchée, soit à l'état frais.

CHAPITRE I : Définitions des concepts

CHAPITRE 2 : Classification des Médicaments à base de plantes

Article 2.- médicament à base de plantes (MBP) de catégorie 1

Article 3.- médicament à base de plantes de catégorie 2

CHAPITRE 3 : le fabricant de médicaments à base de plantes

Article 4.- La structure de fabrication

Article 5.- : le personnel de la structure de fabrication

CHAPITRE 4 : Dossier d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) des Médicaments à base de plantes

Article 6.- L'Autorisation de Mise sur le Marché doit être délivrée au fabricant

Article 7: durée de validité

Article 8.- La commercialisation d'un médicament à de catégorie 1

Article 9.- La commercialisation d'un médicament catégorie 2

CHAPITRE 5 : Mesures diverses

Charte du projet public : Elaboration de la pharmacopée sénégalaise (1/2)

Elaboration d'un référentiel pour les matières premières entrant dans la formulation de médicaments

Objectifs globaux du projet

-  Prendre une loi sur la pharmacopée sénégalaise
-  Prendre un arrêté créant la commission de la pharmacopée et du formulaire national
-  Prendre un arrêté définissant les conditions d'obtention d'une AMM
-  Renforcer les capacités des producteurs de phytomédicaments et de plantes médicinales

Portage & Parties Prenantes



MSAS/DPM - CMT



ENDA SANTE



Fédération des PMT*

Budget à mobiliser (en M. de FCFA)

Année	Investissements
2021	772 500
2022	170 683 000
2023	55 861 500
2025	5 600 000
Total	228 144 500



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE L'ACTION SOCIALE



enda santé



Fédération des PMT

* Praticants de la médecine traditionnelle 

Charte du projet public : Elaboration de la pharmacopée sénégalaise (2/2)

Problématiques adressées et solutions

Problématiques	Solutions	KPIs
Absence d'une pharmacopée sénégalaise	<ul style="list-style-type: none"> • Une loi à promulguer • Une commission à créer • Un arrêté à prendre 	<ul style="list-style-type: none"> • 30 monographies de plantes locales rédigées • 80% des monographies de la pharmacopée OOAS intégrées
Défaut de réglementation de la phytothérapie	<ul style="list-style-type: none"> • Un arrêté à prendre 	<ul style="list-style-type: none"> • 10 producteurs de phytoproduits capacités
Insuffisance de l'offre en phytomédicaments	<ul style="list-style-type: none"> • 5 process de production de phytomédicaments à standardiser • Production de la matière première 	<ul style="list-style-type: none"> • 5 phytomédicaments produits
...	• ...	

Points d'attention particuliers au projet

N°	Points d'attention
1	<ul style="list-style-type: none"> • Diligenter la promulgation de la loi sur la pharmacopée sénégalaise
2	<ul style="list-style-type: none"> • Diligenter la prise des deux arrêtés
3	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver un porteur du projet pilote de production de phytomédicament

Jalons clés de l'opérationnalisation



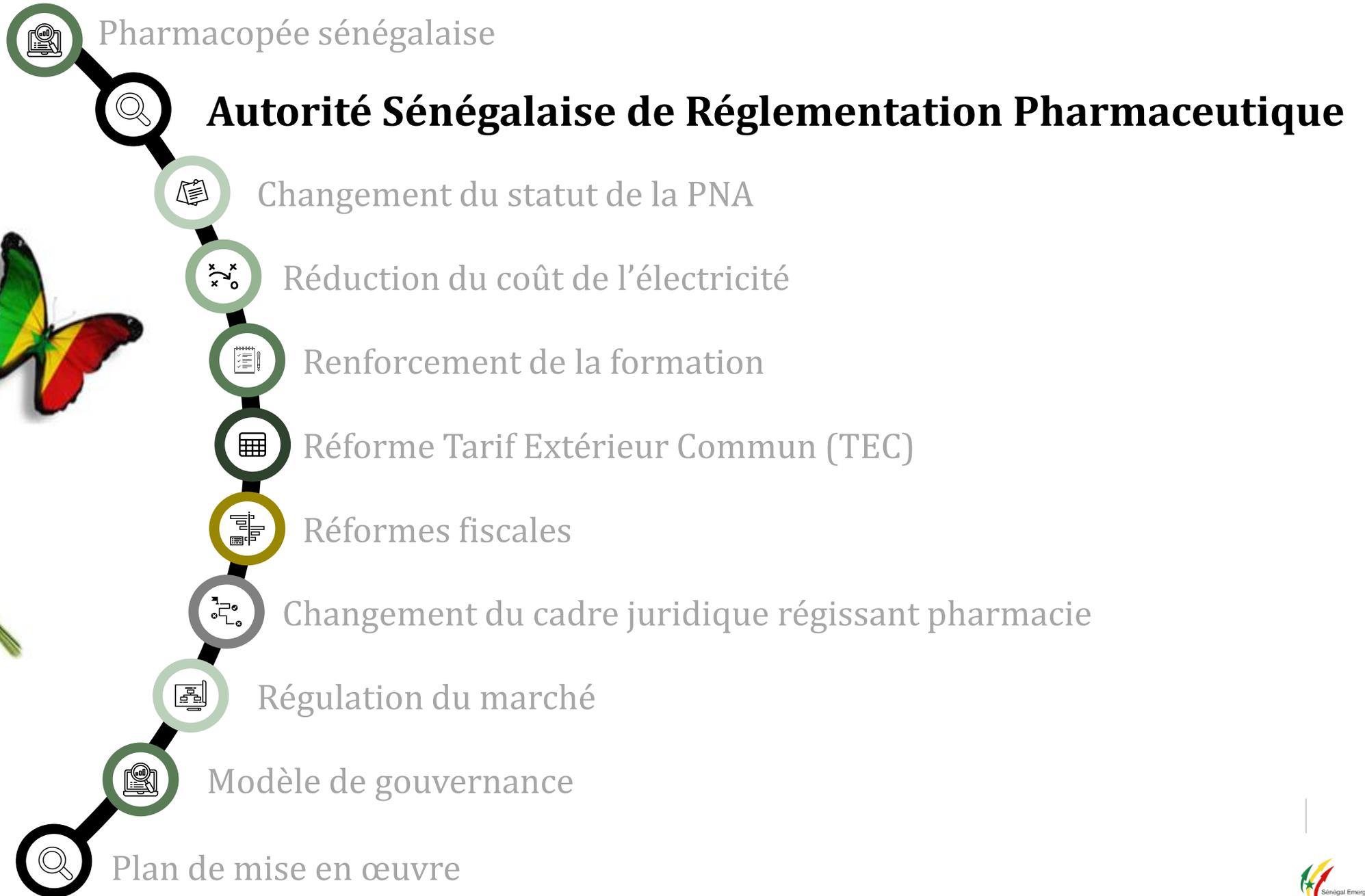
La Pharmacopée sénégalaise est rédigée (1/2)

Activités	Responsables	Budget	Echéances
Prendre l'arrêté créant la commission nationale de la pharmacopée	MSAS (DPM, DGSP...)		oct-21
Organiser une séance de mise en place de la commission Pharmacopée Formulaire national (PHAForm)	DGSP/MSAS	772 500	nov-21
Organiser un atelier de partage des TDRs de travail de compilation des travaux de recherche sur les monographies à des experts retenus (y compris les monographies OOAS)	Commission PHAForm	1 340 000	janv-22
Prise en charge des experts		6 000 000	janv-dec-22
Organiser un atelier de suivi-évaluation à mi-parcours du travail des experts		3 200 000	mai-22
Appuyer les travaux supplémentaires pour compléter les monographies		20 000 000	mai-nov-22
Organiser un atelier de validation des travaux des experts		3 200 000	déc-22
Editer la Pharmacopée Sénégalaise (500 exemplaires, mise en ligne : version numérique)		4 000 000	févr-23
Organiser une journée de partage et de diffusion de la pharmacopée		8 212 500	mars-23
Fonctionnement de la commission			35 860 000
TOTAL BUDGET		82 585 000 FCFA	

Mise en place du cadre réglementaire de la phytothérapie

Activités	Responsables	Budget
Les capacités des fabricants sont renforcées pour la constitution de dossier d'AMM	Commission PHAForm, CMT	13 789 000
Les capacités des unités de production de médicaments à base de plantes sont renforcées pour le respect des normes d'installation et de production	DPM, Commission PHAForm	11 173 000
Un cadre de collaboration multisectoriel pour la protection des ressources en plantes médicinales existant	Commission pharmacopée et formulaire, Environnement, CMT	4 715 000
La qualité de l'offre de service est améliorée	CMT, UCAD, Environnement	5 000 000
Des projets de recherche sur les plantes médicinales locales et sur la médecine traditionnelle sont financés	Commission	20 000 000
L'arrêté créant le Programme médecine traditionnelle et phytothérapie (PMTP) est pris	CMT, DGSP/MSAS	10 000 000
TOTAL BUDGET		64 677 000 FCFA

Agenda



Autorité sénégalaise de régulation pharmaceutique – Livrables



Révision du projet de décret portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Sénégalaise de Réglementation Pharmaceutique



Organigrammes de l'Autorité Sénégalaise de Réglementation Pharmaceutique et des différentes directions



Fiches de postes du top management de l'Autorité Sénégalaise de Réglementation Pharmaceutique



Etudes d'opportunités et d'impacts de création de l'Autorité Sénégalaise de Réglementation Pharmaceutique



Plan de mise en œuvre

Organe de réglementation et de régulation du secteur pharmaceutique au Sénégal

Missions

- contribuer à la mise en œuvre de la politique pharmaceutique nationale
- contrôler le secteur pharmaceutique
- veiller au respect des lois et règlements dans les domaines relevant de sa compétence



Autorité Sénégalaise de Réglementation Pharmaceutique



Statut

- autorité administrative indépendante, dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière
- placée sous la tutelle technique du MSAS et sous la tutelle financière du MFB

Avantages

- Conformité aux exigences des Organismes Internationaux en matière de réglementation pharmaceutique
- Concrétisation de la vision de modernisation
- Amélioration de l'Assurance Qualité des médicaments et Produits de Santé



Révision du projet de décret portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Sénégalaise de Réglementation Pharmaceutique

Capture projet d'arrêté



- **Article premier.**- 'Autorité Sénégalaise de Régulation Réglementation Pharmaceutique (ASRP)
- **Article 19 .**- Le Directeur général de l'ASRP est recruté par voie d'appel à candidature conduit par un comité de sélection mis en place par le Ministre chargé de la Santé.
- Article 23 - La Direction générale est organisée en des structures ...
- **Article 43.**- En attendant la mise en place des organes de l'ASRP, la Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM) assure les missions de régulation du secteur pharmaceutique.
- **Article 46.**- Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires notamment les dispositions contraires du décret n° 2020-936 du 03 avril 2020 portant organisation du ministère de la Santé et de l'Action sociale.

Modifications apportées



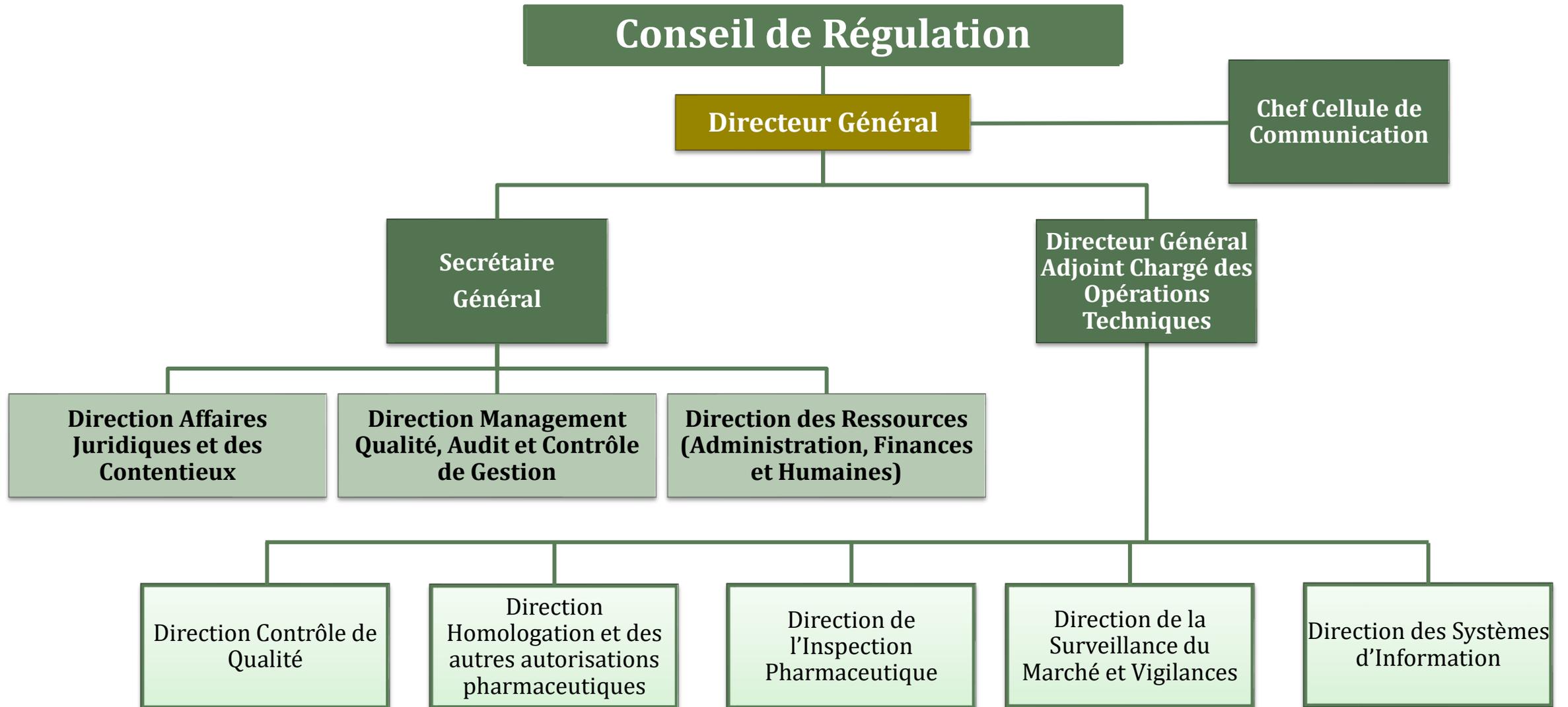
- **Article Premier** - l'Autorité Sénégalaise de **Réglementation** Pharmaceutique (ASRP).
- Article 19 – Le Directeur Général de l'ASRP est un **Pharmacien** ,nommé par décret , sur proposition du MSAS
- **Article 23** –
 - ✓ **le contrôle de la qualité au laboratoire ;**
 - ✓ **les essais cliniques ;**
 - ✓ **la libération des lots;**
 - ✓ **le système d'information pharmaceutique**
- **Article 43.**- En attendant la mise en place des organes de l'ASRP, la Direction de la Pharmacie et du Médicament (DPM) et **le Laboratoire National de Contrôle des Médicaments (LNCM)** assurent les missions **de réglementation** et de régulation du secteur pharmaceutique.
- **Article 46.**- Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires notamment les dispositions contraires des **articles 52 et 53 relatifs à la DPM et des articles 38 et 39 relatifs au LNCM**..... du décret n° 2020-936 du 03 avril 2020 portant organisation du ministère de la Santé et de l'Action sociale.

Prochaines étapes

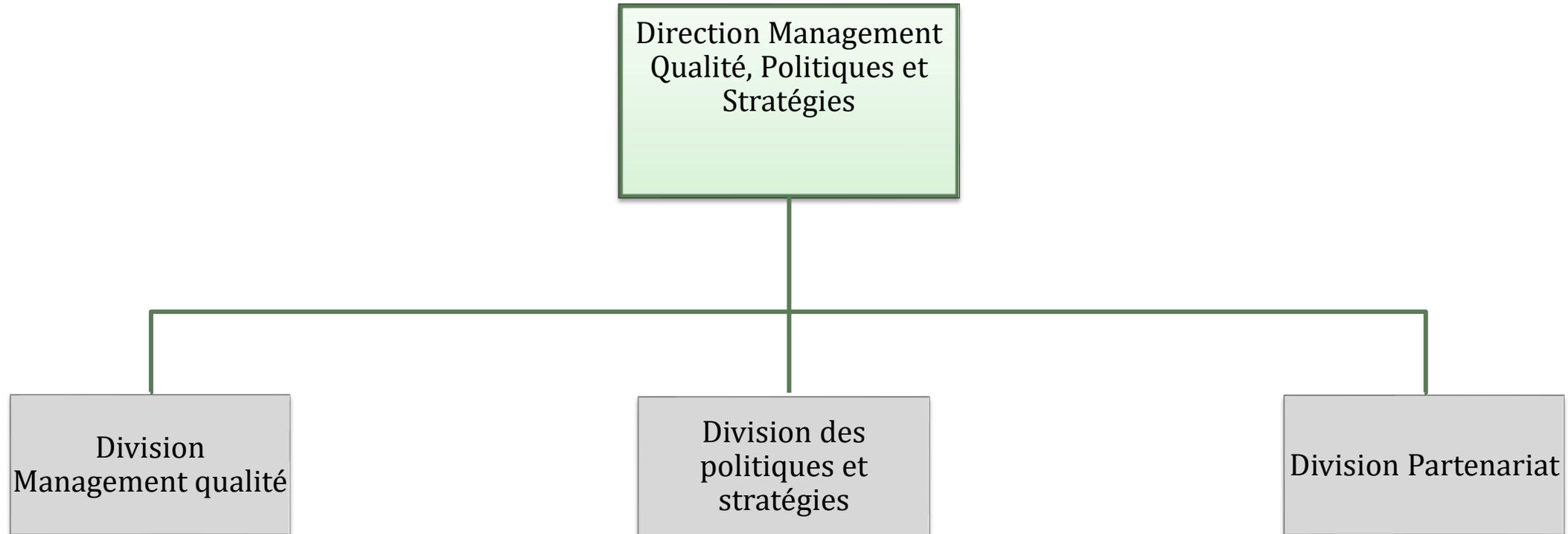


- Travailler sur l'organigramme de l'ASRP
- Anticiper sur le processus d'implémentation de l'ASRP
 - ✓ Prévoir un benchmarking au niveau des ANR ayant le même profil que celui du Sénégal
 - ✓ Elaboration de la documentation qualité
 - ✓ Capitalisation des Bonnes Pratiques...
- Identification des sources de financement de l'ASRP

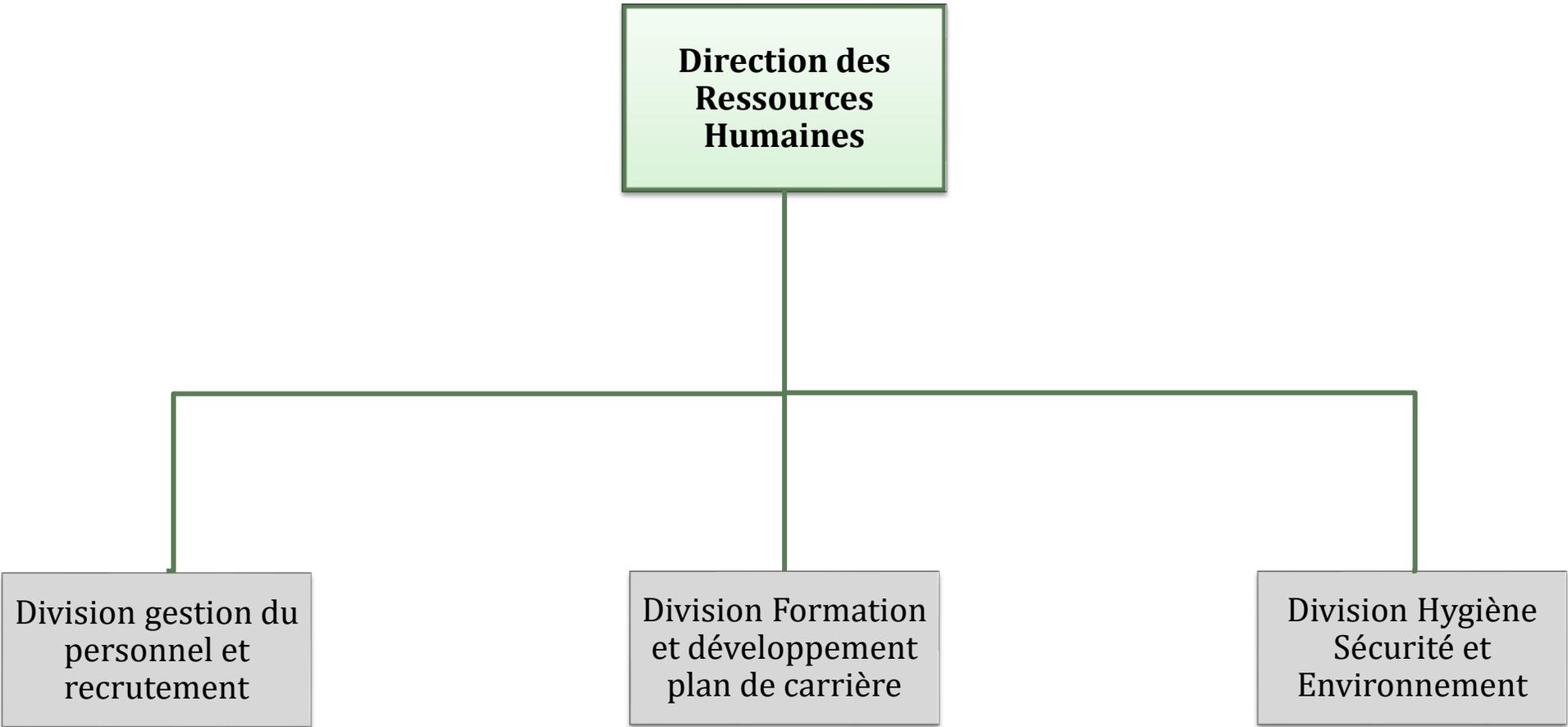
Organigramme de l'Autorité Sénégalaise de Réglementation Pharmaceutique



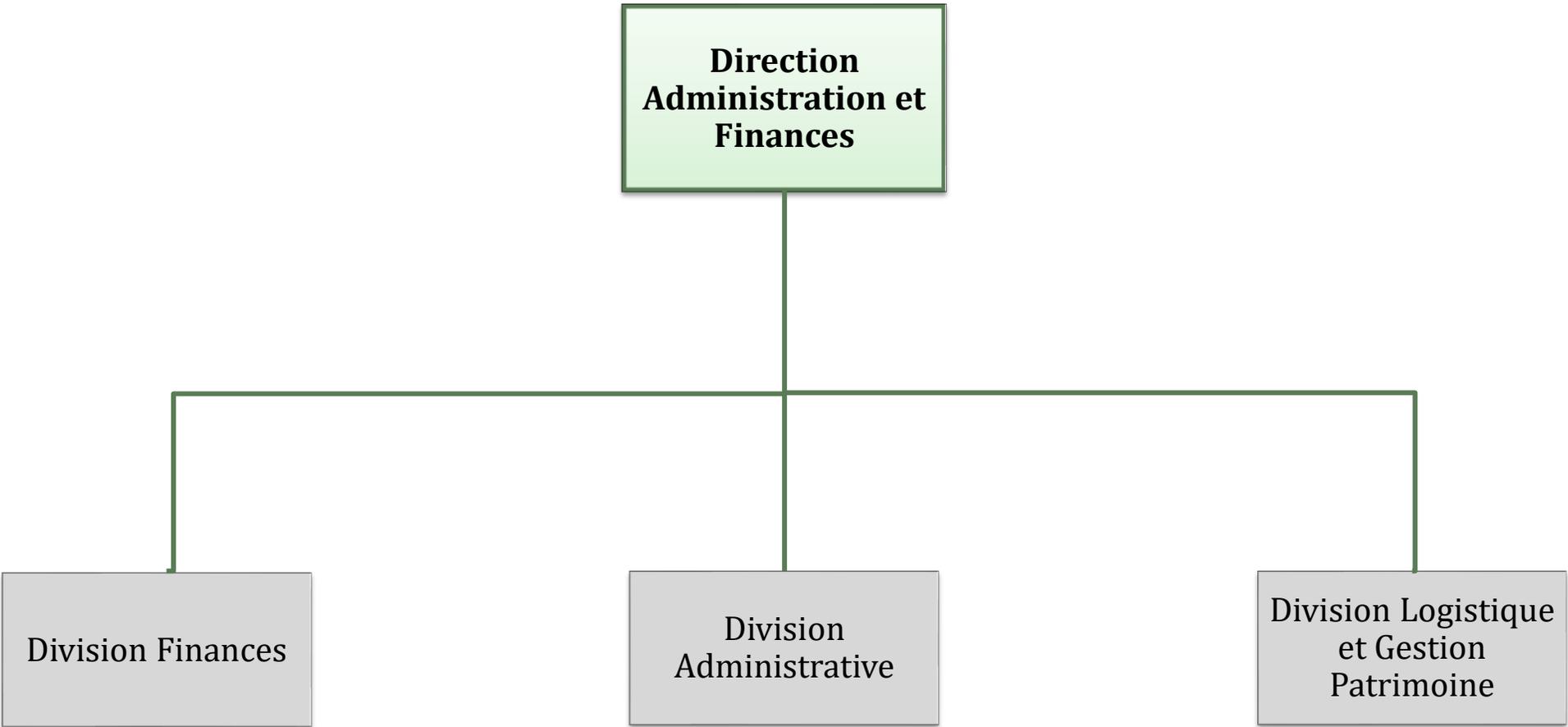
Organigramme de la Direction Management Qualité, Politiques et Stratégies



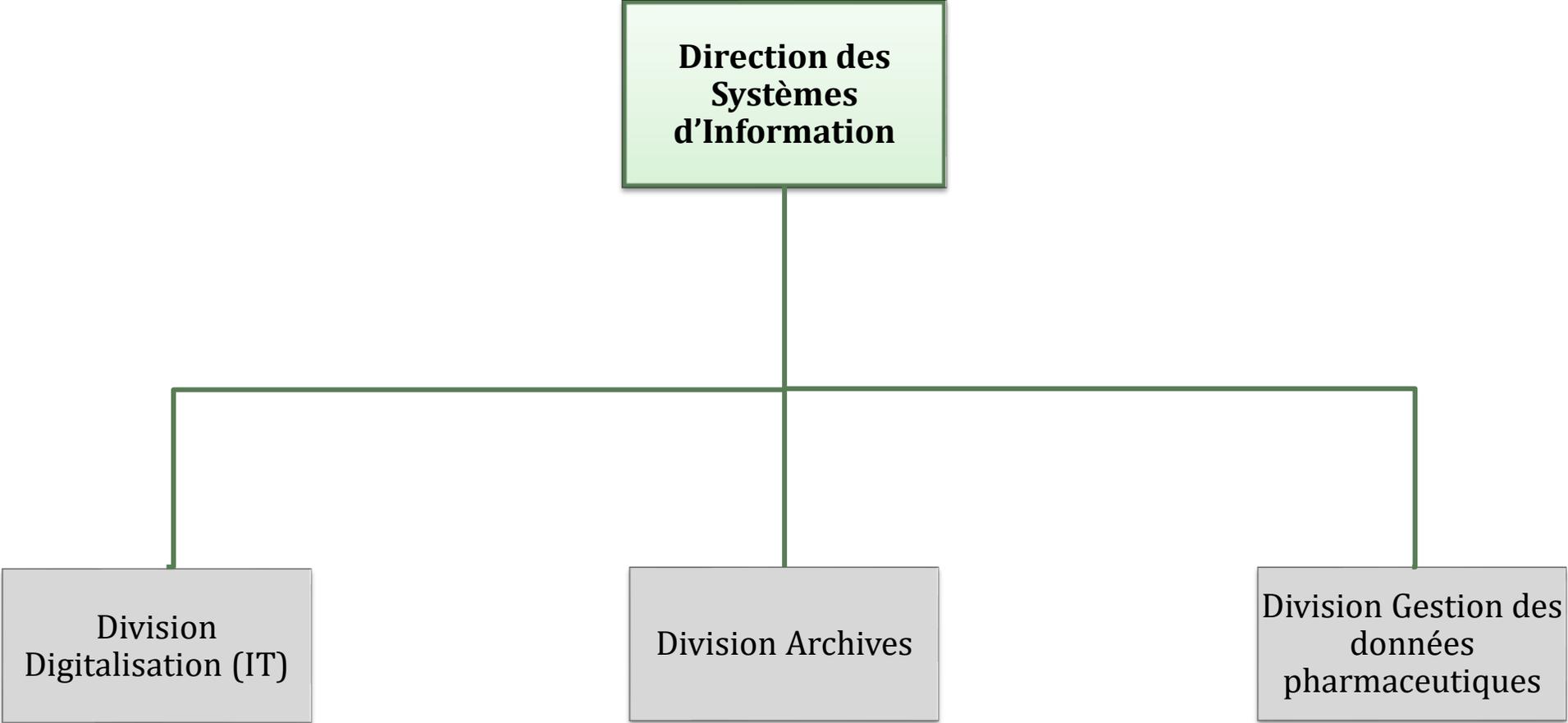
Organigramme de la Direction Des Ressources Humaines



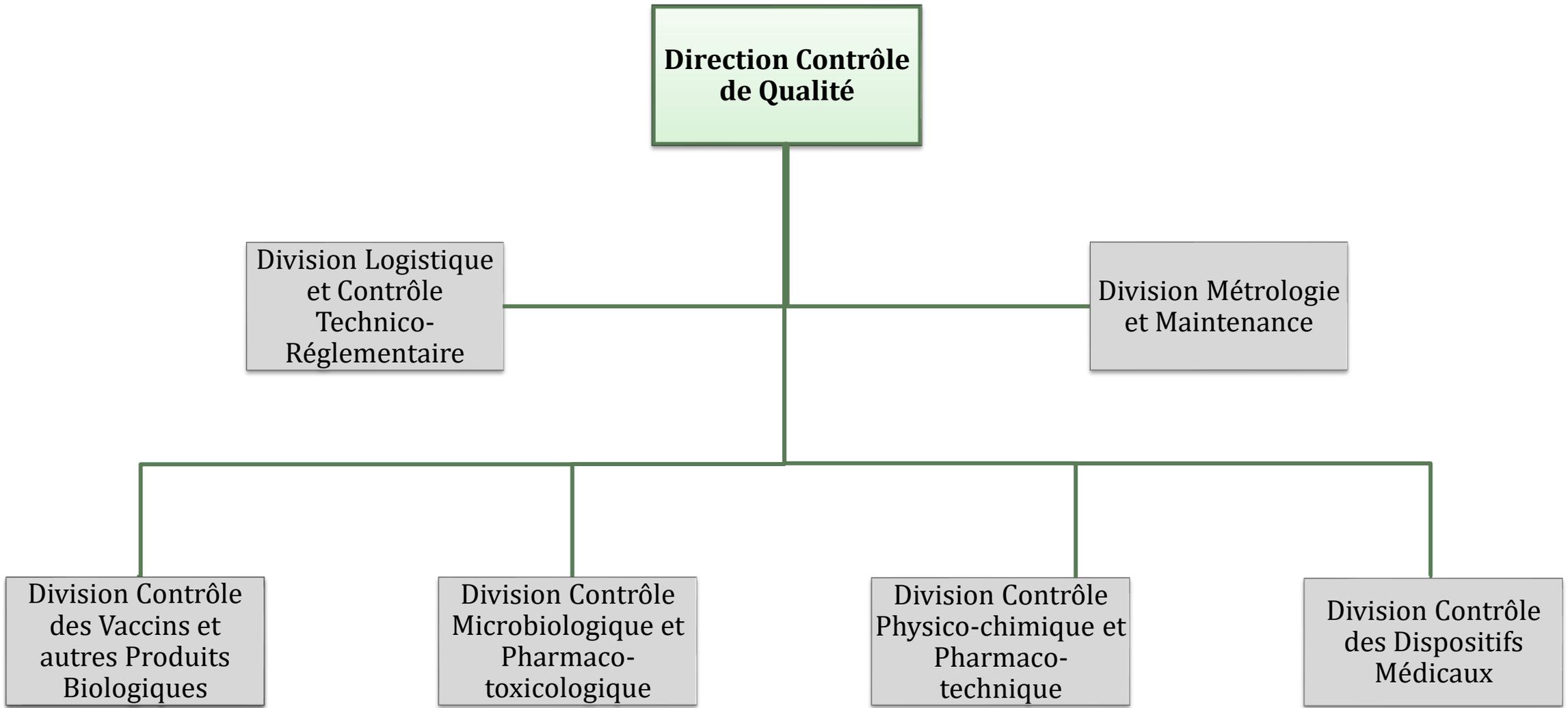
Organigramme de la Direction Administrative et Financière



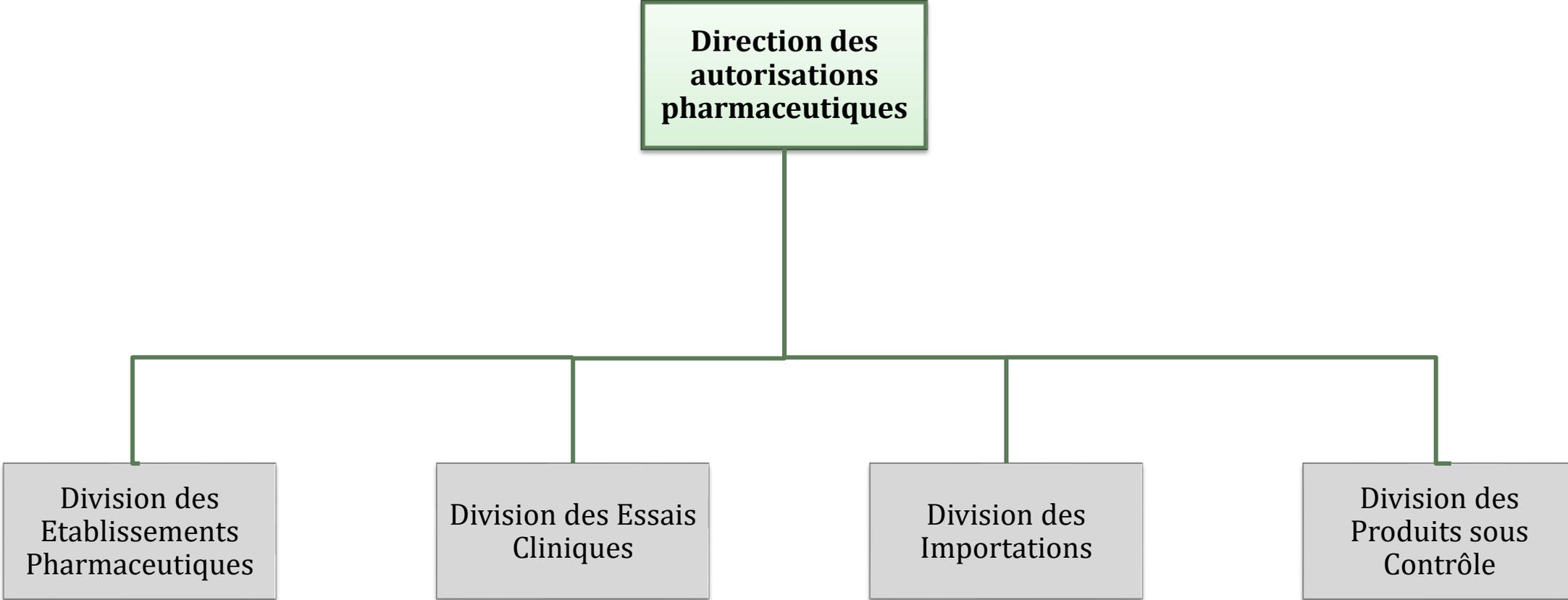
Organigramme de la Direction des Systèmes d'Information



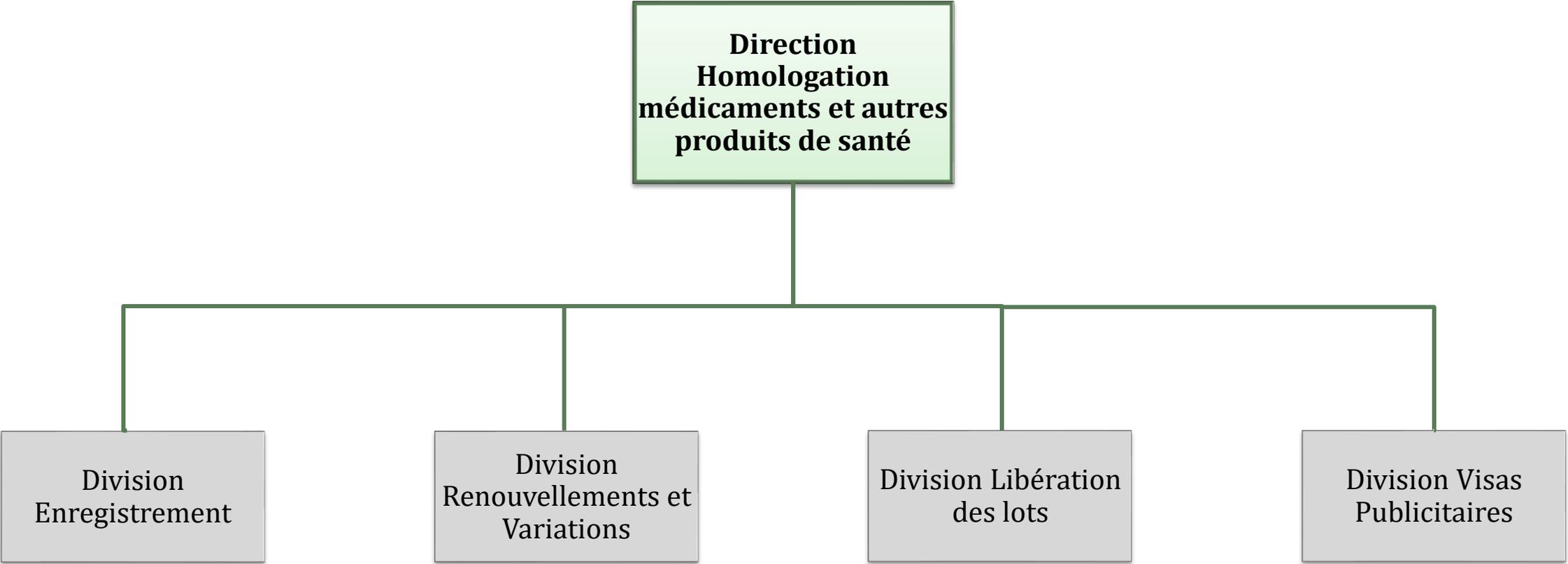
Organigramme de la Direction Contrôle de Qualité



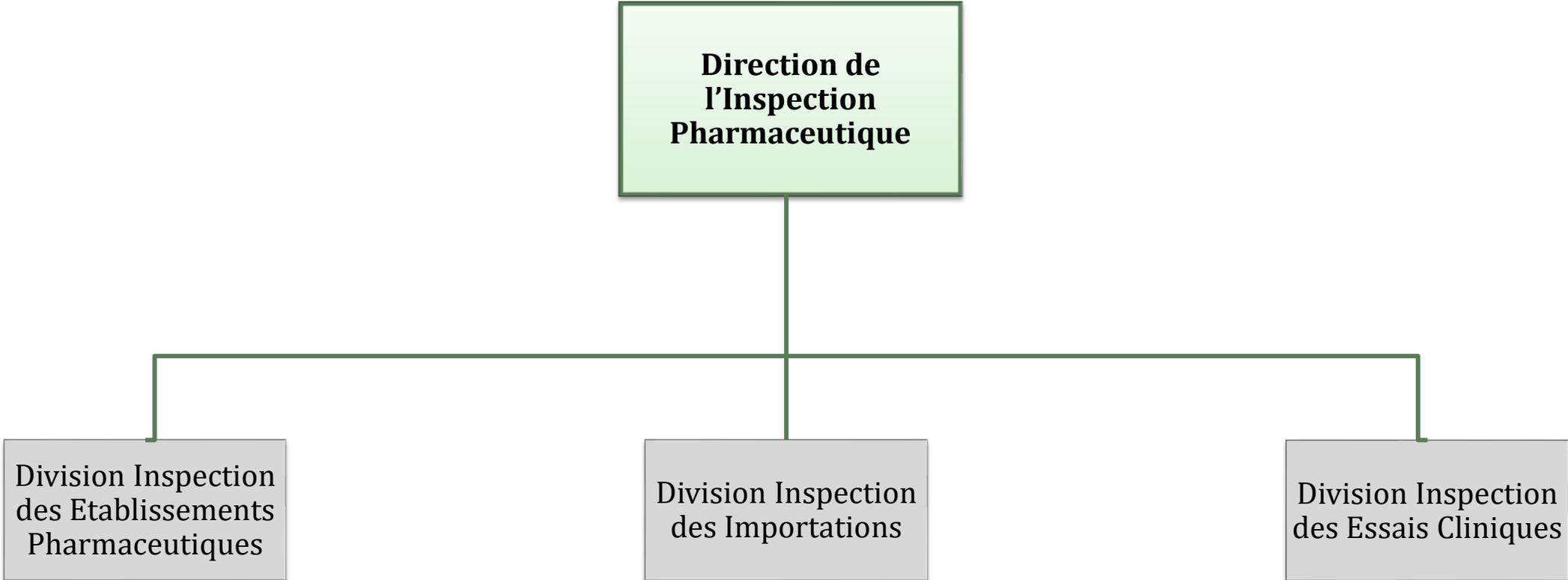
Organigramme de la Direction des Autorisations Pharmaceutiques



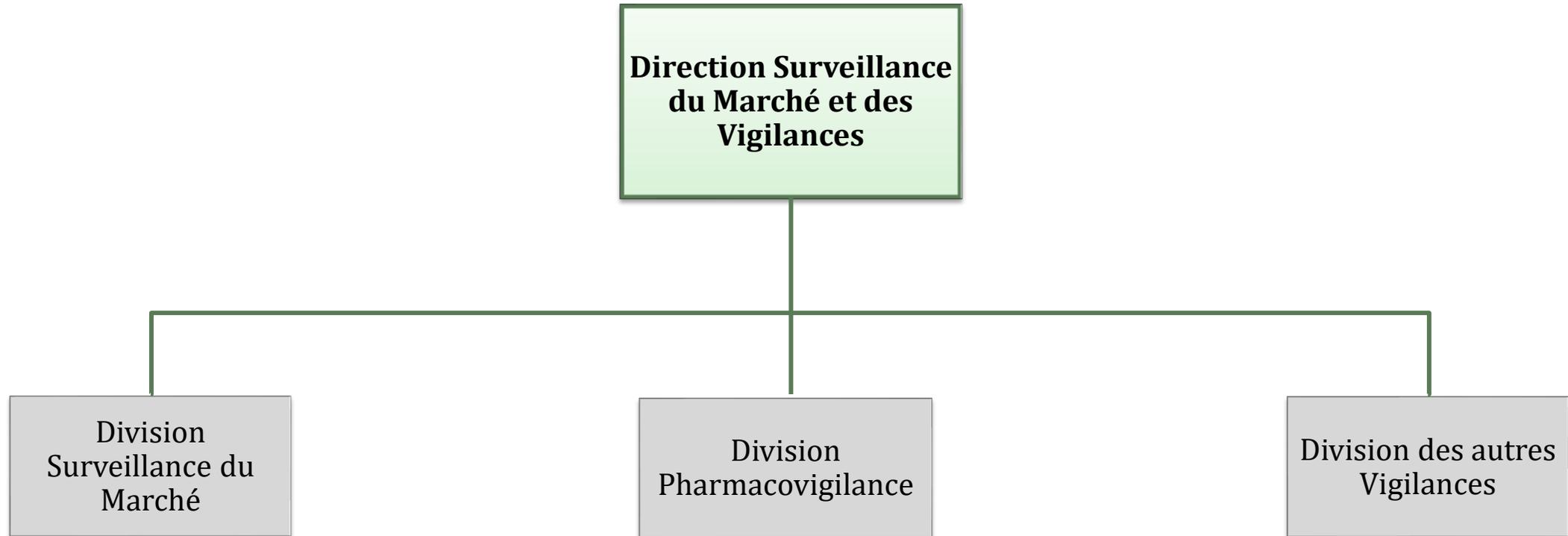
Organigramme de la Direction Homologations des médicaments et autres produits de santé



Organigramme de la Direction de l'Inspection Pharmaceutique



Organigramme de la Direction -Surveillance du marché et vigilances





Intitulé du poste: Directeur Général

FORMATION

- Doctorat d'Etat
- Hiérarchie A spéciale

COMPETENCES

Réglementation
pharmaceutique



Compétences
managériales



Planification



Leadership



Travail d'équipe



Maitrise anglais



EXPERIENCE

- Minimum 10 ans d'expériences dans la réglementation pharmaceutique,
- Expérience Managériale d'au moins 05 ans



Intitulé du poste: Directeur Chargé des Opérations Techniques

FORMATION

- Doctorat en pharmacie

COMPETENCES

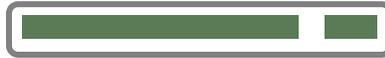
Réglementation
pharmaceutique



Compétences
managériales



Planification



Leadership



Travail d'équipe



Maitrise anglais



EXPERIENCE

- Minimum 10 ans d'expériences dans la réglementation pharmaceutique,
- Expérience dans l'homologation des produits de santé, l'inspection pharmaceutique, des vigilances sur les produits de santé, contrôle des produits de santé,...)
- Expérience Managériale d'au moins 05 ans



Intitulé du poste:

Direction de l'Homologation et des autres autorisations pharmaceutiques

COMPETENCES

FORMATION

- Doctorat en pharmacie
- Formation en homologation des produits de santé

Compétences managériales



Capacités rédactionnelles



Travail d'équipe



Maitrise anglais



Maitrise informatique



EXPERIENCE

- Minimum 05 ans d'expériences dans l'homologation pharmaceutique
- Expérience dans l'évaluation des dossiers d'AMM
- Connaissance des affaires réglementaires



Intitulé du poste: Direction de l'Inspection Pharmaceutique

COMPETENCES

FORMATION

- Doctorat en pharmacie
- Formation en inspection pharmaceutique des produits de santé

Compétences managériales



Capacités rédactionnelles



Travail d'équipe



Maitrise anglais



Maitrise outil informatique



EXPERIENCE

- Minimum 07 ans d'expériences dans l'inspection pharmaceutique
- Expérience dans le domaine des inspections au niveau national et international
- Bonne connaissance des Bonnes Pratiques (BPx)



Intitulé du poste: Direction Vigilances et de la Surveillance du Marché

FORMATION

- Doctorat en pharmacie
- Formation en inspection pharmaceutique des produits de santé

COMPETENCES

Compétences managériales



Capacités rédactionnelles



Travail d'équipe



Maitrise anglais



Maitrise outil informatique



EXPERIENCE

- Minimum 05 ans d'expériences dans le domaine de la pharmacovigilance
Connaissance des autres vigilances
- Bonne connaissance de chaîne d'approvisionnement
- Bonne connaissance des aspects relatifs au contrôle de qualité



Intitulé du poste:

Direction Contrôle de Qualité

FORMATION

- Doctorat en pharmacie
- Formation domaine du Contrôle Qualité des produits de santé

COMPETENCES

Compétences managériales



Capacités rédactionnelles



Travail d'équipe



Maitrise anglais



Maitrise outil informatique



EXPERIENCE

- Minimum 07 ans d'expériences dans le domaine de Contrôle de Qualité des produits de santé
- Maîtrise du fonctionnement des Systèmes Pharmaceutiques
- Expertise dans la mise en place d'une démarche qualité selon la norme ISO/CEI 17025 ou des BPL de l'OMS

Présentation

Missions

Justification

Précisions

Diagnostic

Avantages

Etudes d'opportunités et d'impacts de création de l'Autorité Sénégalaise de Réglementation Pharmaceutique



Présentation de l'Autorité Sénégalaise de Réglementation Pharmaceutique

STATUT

- L'ASRP est l'organe de réglementation et de régulation du secteur pharmaceutique au Sénégal
- L'ASRP est une autorité administrative indépendante, dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. (*Projet de loi relatif à la pharmacie*)
- Elle est placée sous la tutelle technique du Ministère chargé de la santé et sous la tutelle financière du Ministère chargé des finances.

Les missions de l'Autorité Sénégalaise de Réglementation Pharmaceutique

L'ASRP veille à la qualité, à la sécurité et à l'efficacité des médicaments et autres produits de santé.

L'ASRP a pour missions de :

- mettre en œuvre la politique pharmaceutique nationale ;
- réguler le secteur pharmaceutique ;
- veiller au respect des lois et règlements dans les domaines relevant de sa compétence.

Justification de l'articulation des missions

Plan National de Développement Sanitaire et Social (PNDSS 2019-2028 du MSAS).

- Renforcement de la disponibilité des médicaments et autres produits essentiels de qualité à tous les niveaux de la pyramide sanitaire
- Renforcement du système d'assurance qualité des médicaments et autres produits de santé

Plan Stratégique Intégré de la DPM et du LNCM (2019-2023)

- Cette politique pharmaceutique est mise en œuvre en s'appuyant sur les textes législatifs et réglementaires nationaux mais également sur les textes communautaires de la CEDEAO et de l'UEMOA dans le cadre de l'harmonisation de la réglementation et de la coopération pharmaceutique dans les états membres

Diagnostic détaillé du secteur

Directive N°06/2020/CM/UEMOA)

- Faibles capacités des DPM dans la mise en œuvre des fonctions de réglementation pharmaceutique (lenteur dans le processus d'octroi des AMM, prolifération des produits médicaux QIF)
- Insuffisance des Ressources financières allouées et mobilisées par les Etats
- Statut juridique des DPM constitue un handicap pour la réalisation des missions de réglementation qui leur ont été confiées

Directive N°06/2020/CM/UEMOA)

- La nécessité de transformer les autorités actuelles de réglementation pharmaceutique en des entités publiques dotées de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion afin de mieux s'acquitter de leur mission ;
- Le rôle important du médicament pour les prestations de soins de qualité aux populations ...

Démonstration des avantages offerts par la mise en place de l'ASRP

- Mise en place d'une structure conforme aux exigences des Organismes Internationaux en matière de réglementation pharmaceutique
- Concrétisation de la vision de modernisation de la gestion pharmaceutique conformément aux recommandations de l'OMS, de l'UA, de l'OOAS et de l'UEMOA
- Réponse à la volonté politique de l'Etat pour la relance de l'Industrie Pharmaceutique Locale
- Amélioration de l'Assurance Qualité des médicaments et Produits de Santé
- Disponibilité de ressources (financières et humaines) pour accomplir de manière efficiente toutes les fonctions réglementaires recommandées par l'OMS
- Contribution à l'attractivité de l'industrie pharmaceutique locale
- Mise en œuvre des Fonctions Réglementaires Pharmaceutiques Phares
- Optimisation des interfaces dans la mise en œuvre des fonctions réglementaires

Précision du caractère inéluctable de la décentralisation technique pour la gestion du service

- Lourdeur administrative
- Non maîtrise des délais d'approbation au niveau central (Ministère) des arrêtés et documents administratifs issus des avis techniques des Commissions et autres décisions de la structure technique
- Non maîtrise de l'exploitation des redevances issues des activités réglementaires
- Procédures financières non adaptées (statut actuel) pour capitaliser les redevances issues des activités de régulation

Plan d'opérationnalisation de l'ASRP – Plan d'urgence

DOMAINES	ACTIVITES	RESPONSABLES	BUDGET (Fcfa)	ECHEANCES
Schéma d'urgence de transition pour l'atteinte du Niveau de Maturité 3	Adopter la Loi relative à la Pharmacie et aux Produits de Santé	MSAS/SGG /Assemblée Nationale	0	T4 2021
	Adopter le Décret portant sur l'Organisation et le Fonctionnement de l'ASRP	MSAS/SGG	0	T4 2021
	Affecter un local provisoire à la DPM en attendant la construction du siège de l'ASRP	MSAS/MFB	0	T4 2021
	Rendre effectif le reversement des 60% des frais issus de l'Homologation à la DPM selon le Décret N°937 du 09 mai 2017	MSAS	0	LAB/T4 2021
	Mettre à la disposition de la DPM et du LNCM des ressources (financières, humaines et matérielles) nécessaires pour atteindre le niveau de maturité 3 de l'OMS	MSAS/MFB/PTFs	3 100 000 000	T1-T4 2022

Plan d'opérationnalisation de l'ASRP – Textes législatifs et réglementaires

DOMAINES	ACTIVITES	RESPONSABLES	BUDGET (Fcfa)	ECHEANCES
Textes Législatifs et Réglementaires	Recenser tous les textes réglementaires à réactualiser et à élaborer	DPM/LNCM	0	T4 2021
	Recruter un pool de consultants pour la révision et l'élaboration des textes réglementaires (Décrets et Arrêtés)	MSAS/PTF	30 000 000	T4 2021
	Organiser des ateliers de révision et de validation des textes	DPM/LNCM	15 000 000	T4 2021 - T1 2022
	Organiser des ateliers d'élaboration et de validation des nouveaux textes	DPM/LNCM	15 000 000	T4 2021 - T1 2022
	Organiser un atelier de partage et de vulgarisation des textes révisés et élaborés	DPM/LNCM	5 000 000	T4 2021

Plan d'opérationnalisation de l'ASRP – Siège de l'ASRP

DOMAINES	ACTIVITES	RESPONSABLES	BUDGET (Fcfa)	ECHEANCES
Siège de l'ASRP (en tenant compte des exigences relatives à un Laboratoire de Contrôle répondant aux normes)	Identification du site	MSAS/MFB	0	T4 2021
	Obtention du bail ou du Titre Foncier	MSAS/MFB	0	T1 2022
	Contractualiser avec un cabinet d'architectes, Expert en bâtiment, Expert-comptable pour l'étude de faisabilité environnementale, technique et financière	MSAS/MFB		T1 2022
	Mobiliser les fonds de construction et d'équipement de l'ASRP	MSAS/PTFs		T1-T2 2022
	Lancer un Appel d'Offres pour la sélection d'un maître d'ouvrage	MSAS/MFB		T1-T2 2022
	Construire et mettre aux normes les locaux du nouveau siège de l'ASRP	MSAS/MFB	17 000 000 000	T4 2022 - T4 2023
	Lancer un Appel d'Offres et contractualiser pour l'achat des équipements	MSAS/MFB		T1 2023
	Acquérir et installer les équipements de l'ASRP	MSAS/MFB		T4 2023

Plan d'opérationnalisation de l'ASRP – Ressources humaines

DOMAINES	ACTIVITES	RESPONSABLES	BUDGET (Fcfa)	ECHEANCES
Ressources Humaines	Faire la cartographie du personnel technique et administratif	DPM/LNCM	0	T1 2021
	Salaire personnel Technique et Administratif	MSAS/MFB	3 000 000 000	T2 2022-T4 2023
	Elaborer et mettre œuvre le plan de renforcement des compétences du personnel de l'ASRP (des sessions de formation externe et interne, des stages)	MSAS/MFB	200 000 000	T2 2022-T4 2023
	Mettre en place une assistance technique pour le fonctionnement optimal	MSAS/PTFs	100 000 000	T2 2022-T4 2023

Plan d'opérationnalisation de l'ASRP – Fonctionnement administratif

DOMAINES	ACTIVITES	RESPONSABLES	BUDGET (Fcfa)	ECHEANCES
Fonctionnement Administratif	Acquérir les consommables			
	Assurer le service d'entretien			
	Assurer la sécurité	MSAS/MFB	2 000 000 000	T2 2022-T4 2023
	Assurer le nettoyage			
	Logistique roulante			
	Autres			

Plan d'opérationnalisation de l'ASRP – Fonctionnement technique

DOMAINES	ACTIVITES	RESPONSABLES	BUDGET (Fcfa)	ECHEANCES
FONCTIONNEMENT TECHNIQUE	Assurer la disponibilité des intrants de contrôle			
	Assurer la maintenance et la Métrologie des équipes et étalons			
	Assurer le fonctionnement du Comité des Experts Evaluateurs des dossiers d'AMM	MSAS/MFB	1 950 000 000	T2 2022-T4 2023
	Assurer le fonctionnement des autres Comités Techniques prévus dans l'ASRP			
	Assurer le fonctionnement des Commissions			
Appuyer le processus de digitalisation des activités réglementaires	MSAS/MFB	100 000 000	T2 2022-T4 2023	
Mettre en œuvre le processus de sérialisation des médicaments	MSAS/MFB	500 000 000	T2 2022-T4 2023	

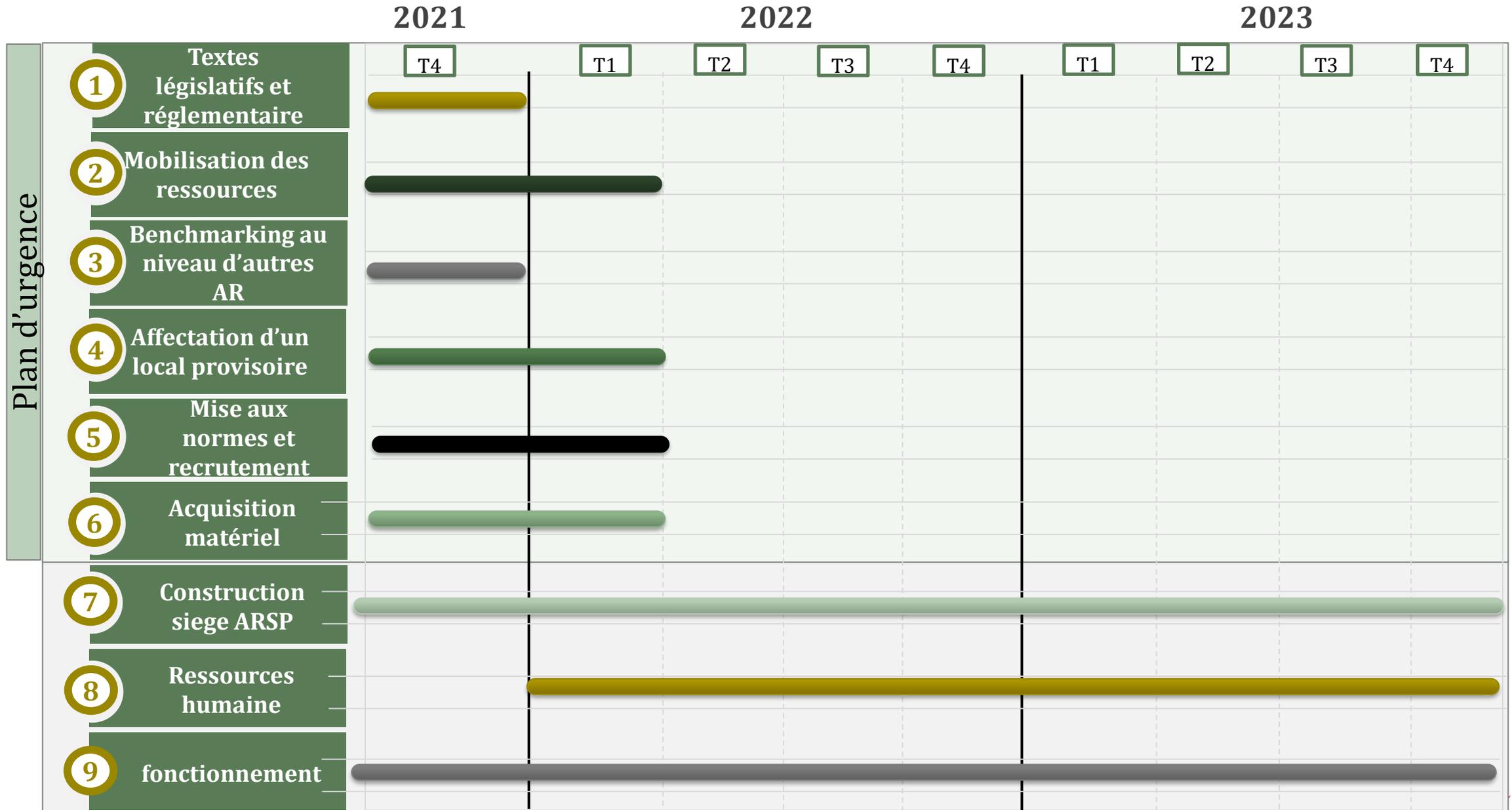
Plan d'opérationnalisation de l'ASRP – Budget global 1/2

DOMAINES	ACTIVITES	RESPONSABLES	BUDGET (Fcfa)	ECHEANCES
Textes législatifs et réglementaires	05 Activités	DPM/LNCM/PTFs	65 000 000	T4 2021 - T1 2022
Construction et équipement du siège de l'ASRP	08 Activités	MSAS/MFB/PTFs	17 000 000 000	T4 2021 - T4 2023
Ressources humaines	04 Activités	MSAS/MFB/PTFs	3 300 000 000	T1 2022-T4 2023
Fonctionnement administratif	06 Activités	MSAS/MFB	2 000 000 000	T2 2022-T4 2023
Fonctionnement technique	07 Activités	MSAS/MFB	2 550 000 000	T2 2022-T4 2023

Plan d'opérationnalisation de l'ASRP – Budget global 2/2

DOMAINE	BUDGET (FCFA)
PLAN D'URGENCE DE TRANSITION (T4 2021 – T1 2022)	5 093 000 000
PLAN DE MISE EN ŒUVRE (T2 2022 – T4 2023)	24 915 000 000
TOTAL	30 008 000 000

Plan de mise en œuvre



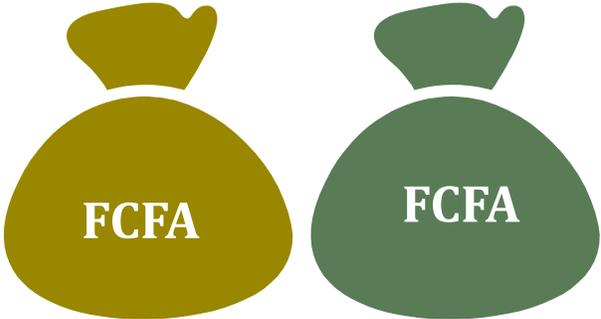
Coût de mise en œuvre de la réforme



PLAN D'URGENCE DE TRANSITION (T4 2021 - T1 2022)
5 093 000 000

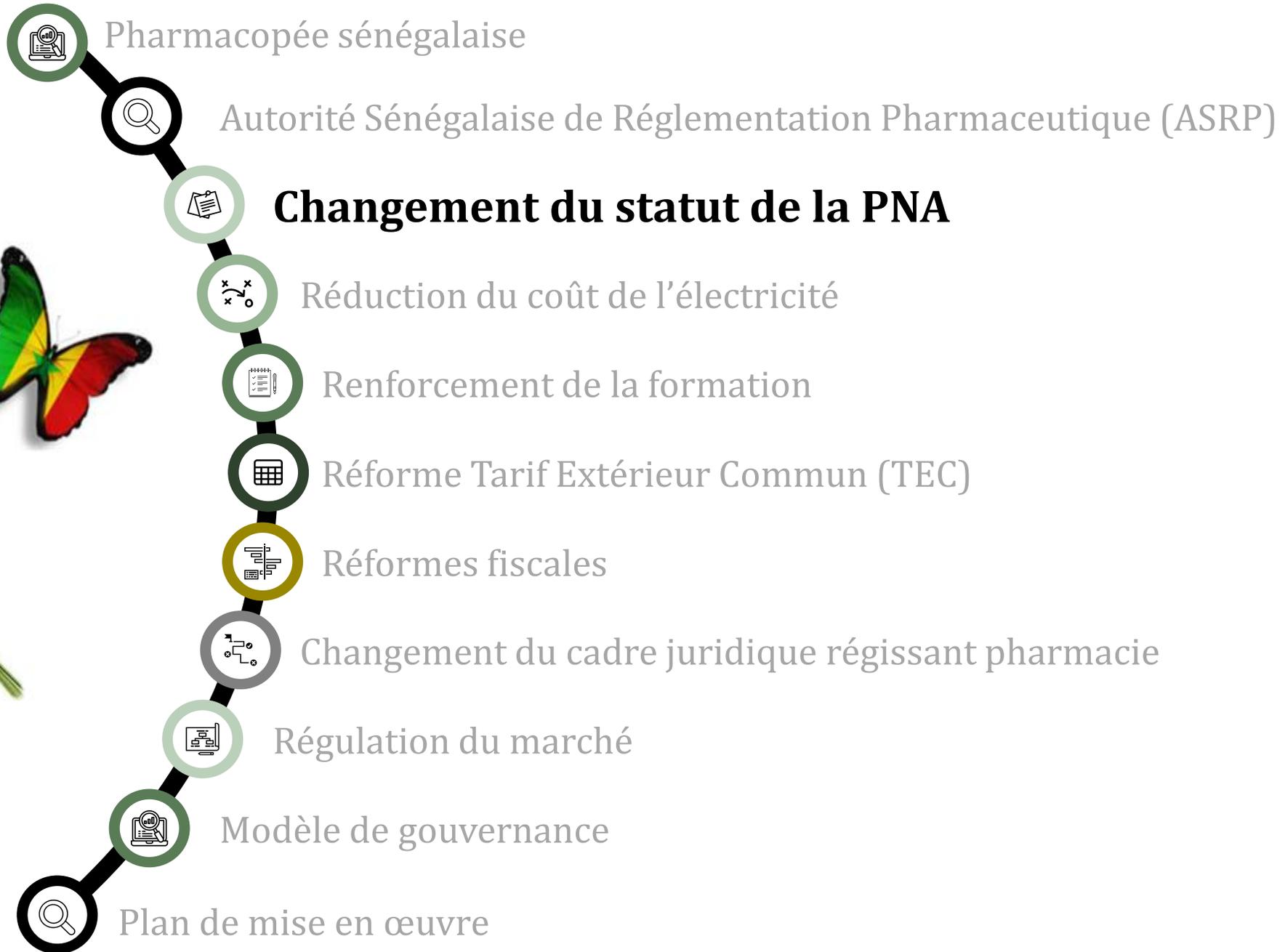


PLAN DE MISE EN ŒUVRE (T2 2022 - T4 2023)
24 915 000 000



TOTAL
30 008 000 000

Agenda



Changement de statut de la PNA - Livrables



Analyse des options de choix proposées



Choix d'un statut



Critère de choix de l'option retenue

Analyse de l'opportunité de changement de statut de la PNA

Éléments justificatifs

- ✓ Le cadre juridique actuel (statut d'EPS) ne permet pas un approvisionnement régulier et dans les délais
- ✓ Les longs délais de passation entraînent des retards d'approvisionnement
- ✓ Les fluctuations du dollar imposent une demande de révision des prix des médicaments de la part des fournisseurs entraînant des retards de livraison
- ✓ Les difficultés de mobilisation des ressources au niveau du trésor public entraînent des retards de paiement des fournisseurs et des retards de livraison.

Risques

- ❖ Le problème de recouvrement des créances institutionnelles et clients reste un handicap majeur
- ❖ non accompagnement de l'état (Non-appropriation par les acteurs clés)
- ❖ Insuffisance de communication avec les acteurs internes et externes

Mesures d'atténuation

- Maintenir la mission de service public
- Implication de toutes les parties prenantes
- Prise en compte préalable et totale des créances de la PNA

Analyse des Options de statut de la PNA (1/3)

Option 1: Etablissement public à caractère spécial

Avantages

- ✓ Flexibilité sur les procédures de gestion et organisation
- ✓ Personnel régi au code du travail avec obligation de résultat
- ✓ Disponibilité des ressources matérielles, humaines et financières en fonction des objectifs
- ✓ Option qui permet plus de flexibilités dans la gestion
- ✓ l'administration publique
- ✓ Autonomie de gestion financière et RH (possibilité de mobilisation de ressources plus importantes)



Limites

- ✗ Recours à la tutelle financière

Analyse des Options de statut de la PNA (2/3)

Option 2: Sociétés Anonymes à Participation Publique et Majoritaire (SA PPM)

Avantages

- ✓ Personnel régi au code du travail avec obligation de résultat
- ✓ Disponibilité des ressources matérielles, humaines et financières en fonction des objectifs
- ✓ Option qui offre plus de flexibilités dans la Gestion administrative
- ✓ Autonomie de gestion financière et des RH
- ✓ Possibilité d'obtention de financements avec des levées de fonds

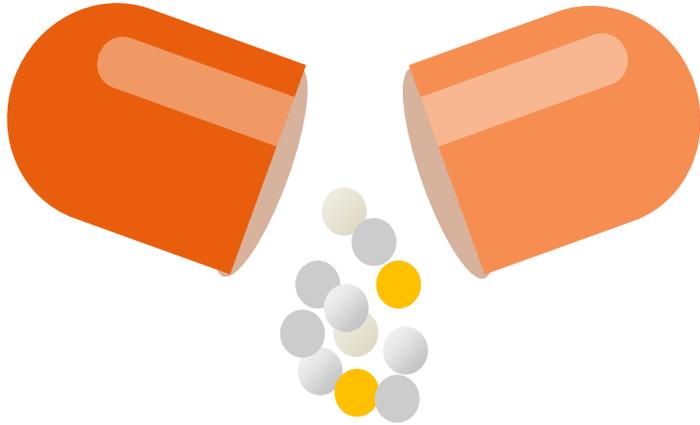
Limites

- ✗ Sensibilités aux crises économiques et sanitaires



Analyse des Options de statut de la PNA (3/3)

Option 3: Association à but non lucratif



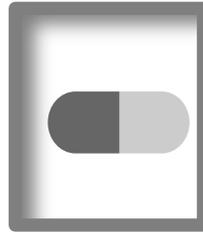
Avantages

- ✓ Structure non soumise à la comptabilité publique
- ✓ Personnel régi au code du travail avec obligation de résultat
- ✓ Disponibilité des ressources matérielles, humaines et financières en fonction des objectifs
- ✓ Option indépendante des aléas de fonctionnement de l'administration publique
- ✓ Autonomie de gestion financière et des RH
- ✓ Dérogation au code des marchés publics
- ✓ Possibilité d'obtention de subvention

Limites

- ✗ Risque de blocage dans la gouvernance des partenaires d'origines diverses peuvent avoir d'autres orientations.

Eléments essentiels à prendre en compte dans l'orientation finale pour le choix du statut pour la PNA



Eriger le médicament au rang de produit de sécurité publique



Garder la mission de service public quelque soit le statut de la PNA



Permettre à la PNA d'assurer la disponibilité et l'accessibilité géographique et financière de produits de qualité



Déroger la PNA du code des marchés publics

Analyse de l'opportunité de changement de statut de la PNA

Eléments justificatifs

- ✓ Le cadre juridique actuel (statut d'EPS) ne permet pas un approvisionnement régulier et dans les délais
- ✓ Les longs délais de passation entraînent des retards d'approvisionnement
- ✓ Les fluctuations du dollar imposent une demande de révision des prix des médicaments de la part des fournisseurs entraînant des retards de livraison
- ✓ Les difficultés de mobilisation des ressources au niveau du trésor public entraînent des retards de paiement des fournisseurs et des retards de livraison

Option 1: Etablissement public à caractère spécial

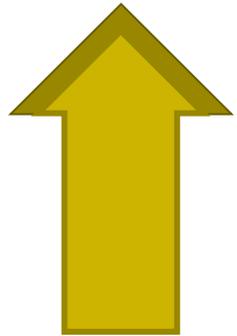
Option 2: Société Anonyme à Participation Publique et Majoritaire (SA PPM)

Option 3: Association à but non lucratif

Statuts proposés

1

Etablissement public à caractère spécial



Choix du groupe



Société anonyme à Participation publique majoritaire

2

Choix de l'Établissement public à caractère spécial

Flexibilité

- Possibilité de demander que le médicament soit érigé en produit de sécurité publique pour obtenir des dérogations au code des marchés publics
- Possibilité d'obtenir des financements auprès des institutions financières
- Possibilité d'investir dans l'industrie pharmaceutique locale et dans d'autres activités qui lui garantissent une stabilité financière
- Possibilité de redéfinir les engagements de la PNA avec ses partenaires clients

Souplesse et réactivité

- Sur le plan logistique: possibilité de contracter directement un marché et à tout moment (entente directe) ce qui permet de réduire les délais de marchés et les problèmes de ruptures de stock
- Sur le plan financier : Possibilités de disposer de fonds de garantie ou de prêt auprès des institutions financières pour financer les stock fonctionnement et de sécurité(FONSIS, CDC et Banques commerciales) et le renforcement du système de gestion (formation des acteurs et digitalisation des process)
- Sur la gestion des RH: Maintien et renforcement des emplois avec des plans de carrières plus motivant.

1 public à caractère



Société anonyme à Participation publique majoritaire

2

Démarche de changement de statut



Première phase (test)

Elaboration d'un plan de déploiement sur 5 ans avec définition d'indicateurs mesurables

Critères qui ont motivés le choix retenu par le groupe

Avantages

Option 1: Etablissement public à caractère spécial

- Flexibilité, réactivité et souplesse sur les procédures de gestion et organisation
- Démarche par palier plus sécurisante

Option 2: Sociétés Anonymes à Participation Publique et Majoritaire (SA PPM)

- Possibilité d'obtention de financements avec des levées de fonds
- Cadre légal éprouvé (OHADA)

Option 3: Association à but non lucratif

- Personnel régi au code du travail avec obligation de résultat
- Disponibilité des ressources matérielles, humaines et financières en fonction des objectifs

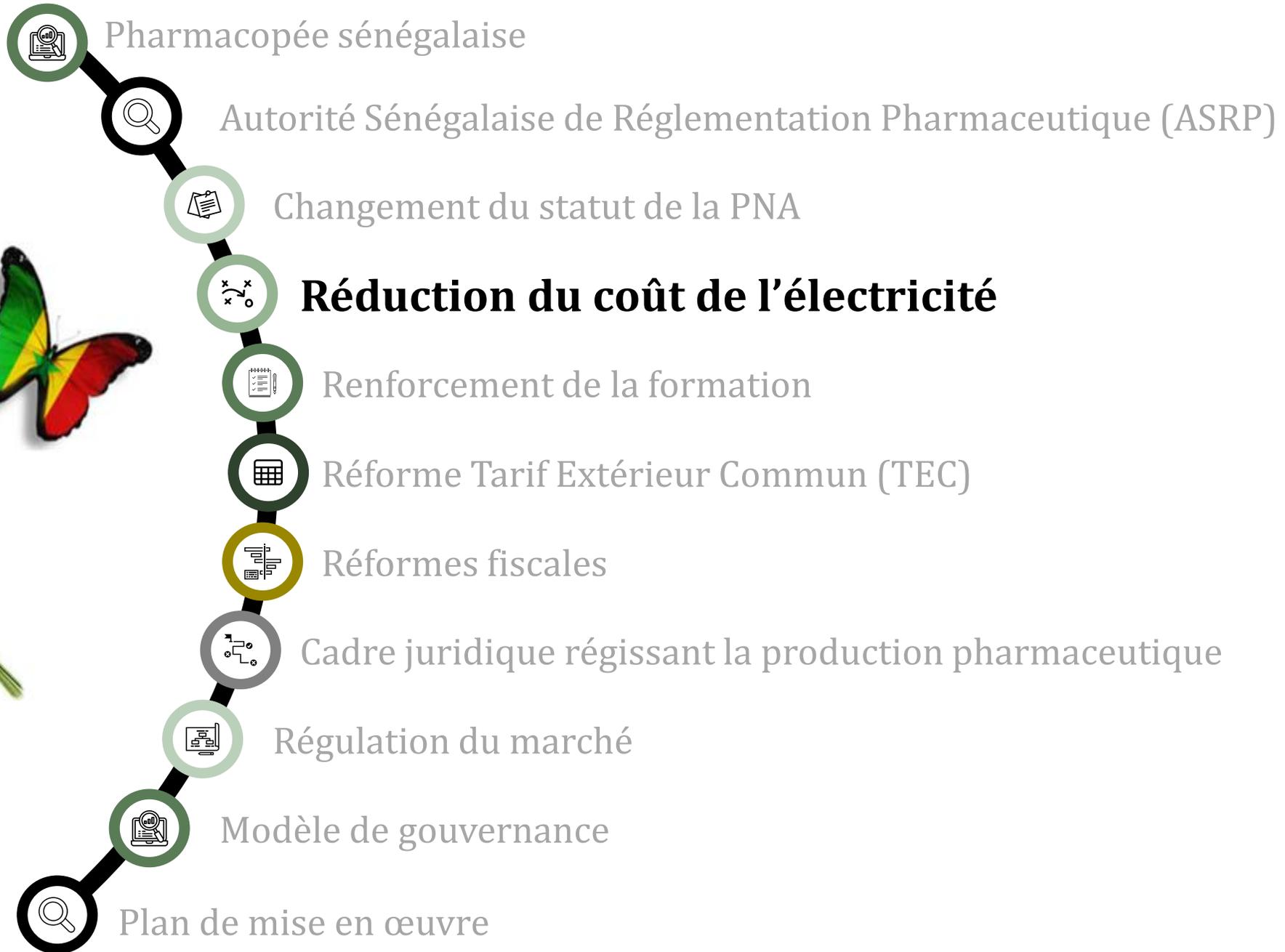
Risques et menaces

- Application du Code des marchés publics sauf dérogation

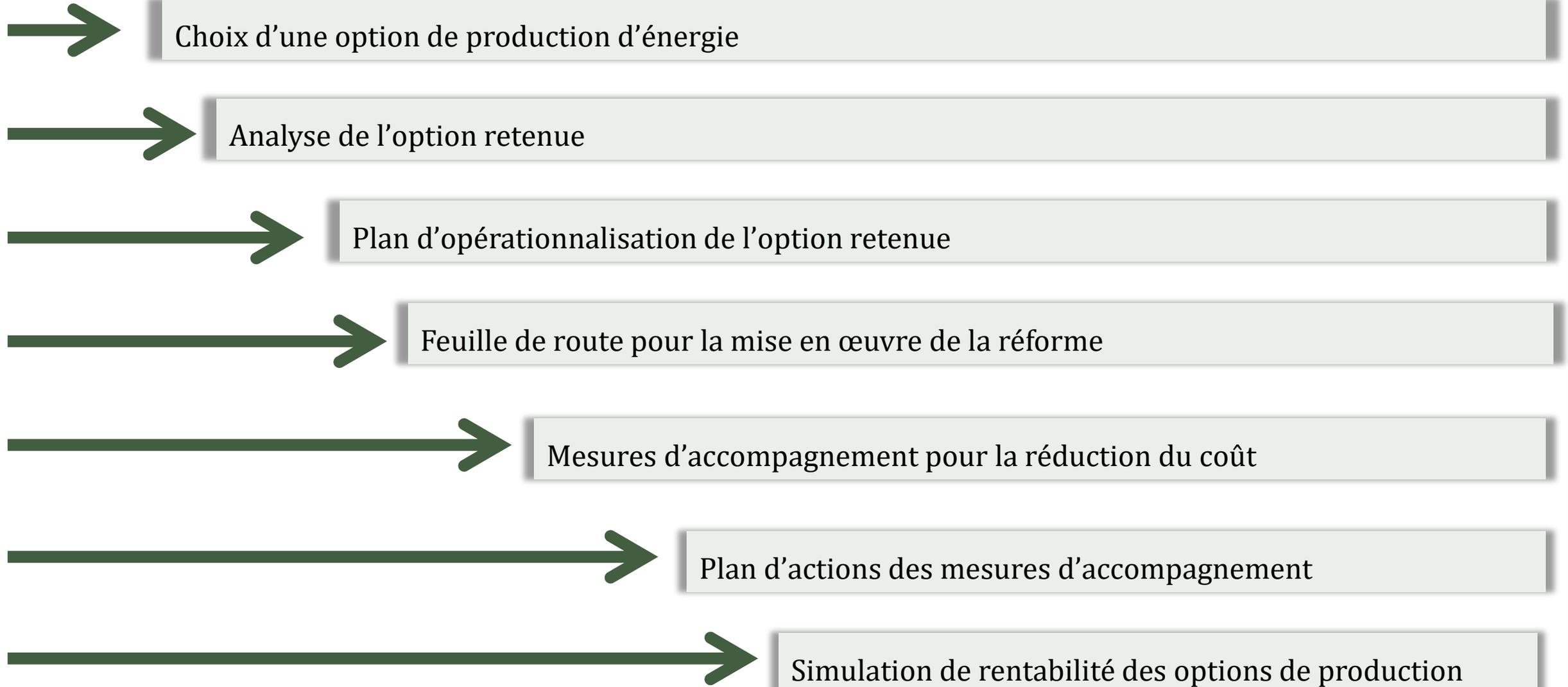
- Expériences non réussies (SONACOS)
- Autres orientations : réduction des coûts d'exploitation = possibilité de licenciement du personnel

- Expériences non réussies (Côte d'Ivoire, Bénin)
- Incertitude sur le cadre légal et réglementaire

Agenda

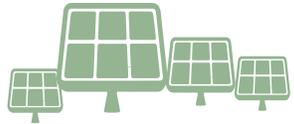


Réduction du coût de l'électricité – Livrables



Quatre modes de production pourraient être envisagés par le Sénégal en complément de l'électricité sur le réseau

01



Solaire Photo-Voltaïque

Production d'électricité à partir de panneau solaire

02



Co-génération à partir de gaz

Production d'électricité à partir de la chaleur dégagée par la combustion du gaz et utilisation directe de la chaleur

03



Tri-génération à partir de gaz

Production d'électricité et de froid à partir de la chaleur dégagée par la combustion du gaz et utilisation directe de la chaleur

04



Co-génération à partir de biomasse

Production d'électricité à partir de la chaleur dégagée par la combustion de biomasse et utilisation directe de la chaleur

Sur quels autres leviers le Sénégal pourrait-il se baser pour réduire le coût de l'électricité ?

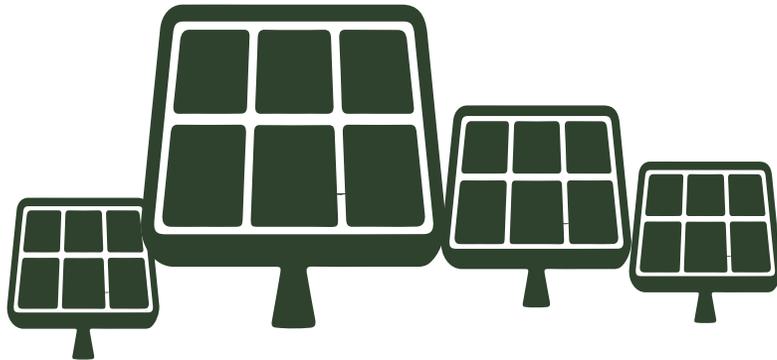
Analyse des options de production d'énergie

Option 1

Solaire Photovoltaïque (PV)

Production d'électricité à partir de panneaux solaires

NB : Avec ou sans stockage d'énergie



Avantages

- ✓ Compétitivité du coût du Solaire Photovoltaïque
- ✓ Modalités d'accompagnement avantageuses:
 - Bureau de Mise à Niveau (la prime de 40% octroyée sur investissement réalisé)
 - Exonération de TVA sur le matériel certifié d'origine
 - Eligible aux fonds carbone (FVC, etc...)
- ✓ Mix de production et revente du surplus tout en restant dans le réseau
- ✓ Faiblesse des coûts d'entretien et de maintenance
- ✓ Energie propre et possibilité de recyclage
- ✓ Facilité de déploiement de la technologie solaire

Limites

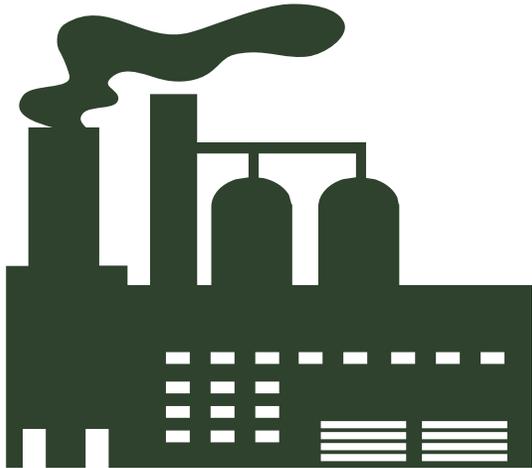
- ✗ Intermittences (intempéries et saisons)
- ✗ Déficit de grandes superficies pour de grandes capacités de production
- ✗ Coût d'acquisition de l'investissement toujours élevé
- ✗ Déficit d'expertise en matière d'exploitation et de maintenance du système PV

Analyse des options de production d'énergie

Option 2

Co-génération à partir de gaz

Production d'électricité à partir de la chaleur dégagée par la combustion du gaz et utilisation directe de la chaleur



Avantages

- ✓ Coût de production très compétitif
- ✓ Flexibilité d'utilisation à la demande
- ✓ Rendement énergétique assez important
- ✓ Production de chaleur en plus de l'électricité
- ✓ Potentiel national important
- ✓ Meilleure maîtrise des risques par le procédé de la liquéfaction
- ✓ Production à puissance garantie

Limites

- ✗ Délai de disponibilité du gaz à moyen et long terme (horizon 2024 pour la production d'électricité Senelec, pas de visibilité pour les privés)
- ✗ Complexité dans le déploiement
- ✗ Sécurité des installations : risques liés à l'exploitation d'une centrale au gaz (explosions, incendies, fuites)
- ✗ Technologie générant une pollution
- ✗ Ressource épuisable
- ✗ Forte dépendance aux fluctuations des cours mondiaux
- ✗ Problème de sécurisation de l'approvisionnement en gaz (logistique de transport et stockage)
- ✗ Coût élevé d'entretien et de maintenance
- ✗ Déficit de ressources humaines qualifiées pour la gestion des infrastructures

Analyse des options de production d'énergie

Option 3

Tri-génération à partir de gaz

Production d'électricité et de froid à partir de la chaleur dégagée par la combustion du gaz et utilisation directe de la chaleur



Avantages

- ✓ Coût de production très compétitif
- ✓ Flexibilité d'utilisation à la demande
- ✓ Rendement énergétique plus important (optimisation)
- ✓ Production de chaleur et de froid en plus de l'électricité
- ✓ Potentiel national important
- ✓ Meilleure maîtrise des risques par le procédé de la liquéfaction
- ✓ Production à puissance garantie

Limites

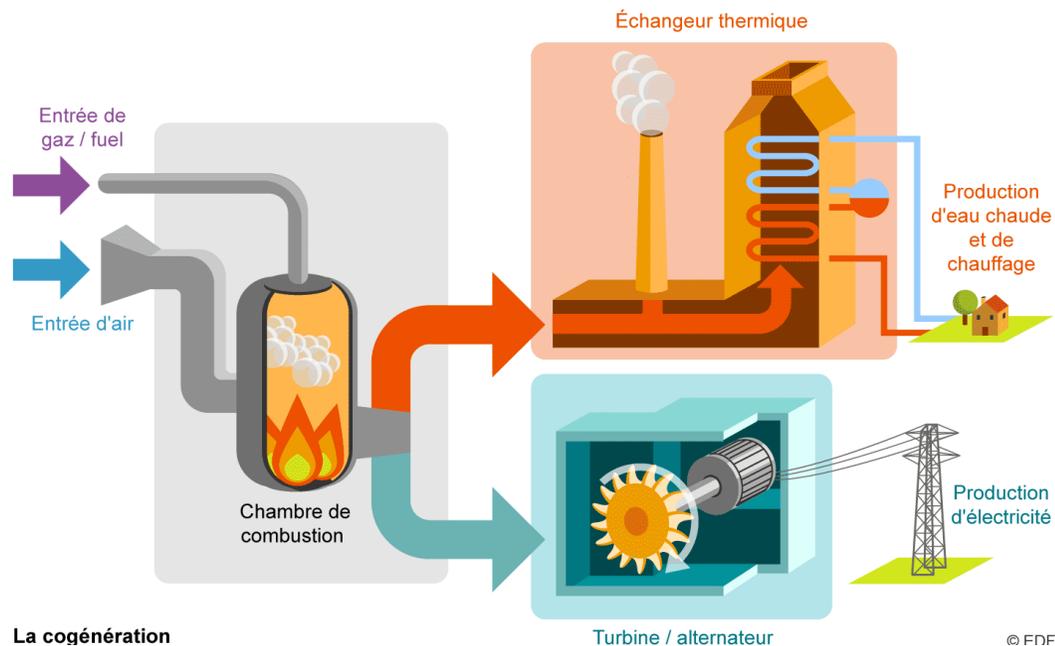
- ✗ Délai de disponibilité du Gaz à moyen et long terme (horizon 2024 pour la production d'électricité Senelec, pas de visibilité pour les privés)
- ✗ Complexité dans le déploiement
- ✗ Sécurité des installations
- ✗ Technologie générant une pollution
- ✗ Ressource épuisable
- ✗ Forte dépendance aux fluctuations des cours mondiaux
- ✗ Continuité de l'approvisionnement en gaz

Analyse des options de production d'énergie

Option 4

Co-génération à partir de biomasse

Production d'électricité à partir de la chaleur dégagée par la combustion de biomasse et utilisation directe de la chaleur



Avantages

- ✓ Compétitivité du coût de production (utilisation des produits et sous produits)
- ✓ Economie circulaire
- ✓ Possibilité de faire du Tri Gen
- ✓ Production à puissance garantie
- ✓ Flexibilité d'utilisation à la demande
- ✓ Potentiel national important et renouvelable
- ✓ Combustible multimodal (gaz de combustion, gaz de transport, etc...)
- ✓ Possibilité d'utiliser du tout venant (origine animal, végétal, huiles, usagés, pneus usagés, espaces verts)

Limites

- ✗ Sécurisation de l'approvisionnement (disponibilité de la matière première et condition de stockage)
- ✗ Complexité dans le déploiement
- ✗ Sécurité des installations
- ✗ Coût élevé d'entretien et de maintenance
- ✗ Déficit de ressources humaines qualifiées pour la gestion des infrastructures

Opérationnalisation de l'option retenue

Mesures d'opérationnalisation

- Etat des lieux et évaluation des besoins en énergie des six (6) industriels existants
- Etude de faisabilité technique et financière des projets d'autoproduction d'énergie solaire PV
- Renforcement de l'accès aux mécanismes de financement à travers la mise à disposition de garanties (Fongip, Fonsis...) et d'un fonds d'amorçage et de soutien à l'autoproduction
- Accompagnement technique pour l'exécution des projets d'autoproduction (assistance technique à maîtrise d'ouvrage par ANER par exemple)
- Promotion du regroupement dans des zones spéciales pour faciliter l'accès à l'énergie à des coûts abordables

A faire par l'état

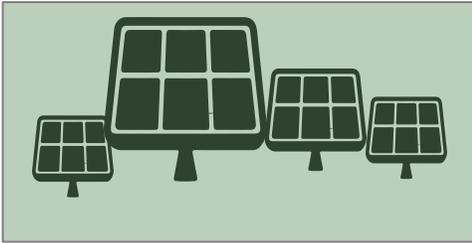
- Renforcer l'accès aux mécanismes de financement
- Accompagner l'exécution des projets d'autoproduction d'énergie
- Mener des mesures structurelles afin de mutualiser la production énergétique dans le cadre d'une zone spéciale pour l'industrie de la pharmacie

A faire par le secteur privé

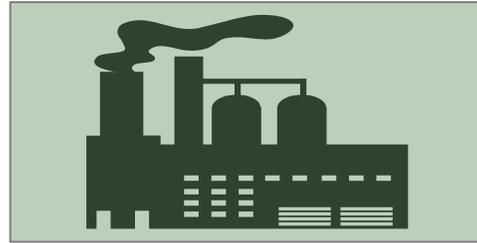
- Etat des lieux et évaluation des besoins
- Etude de faisabilité technique et financière des projets d'autoproduction d'énergie solaire PV

Choix de l'option de production d'énergie (approche par entonnoir)

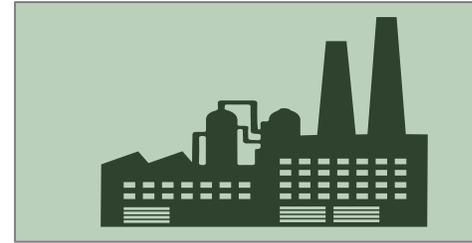
Solaire photovoltaïque



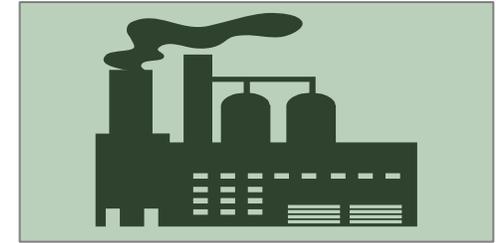
Cogénération gaz



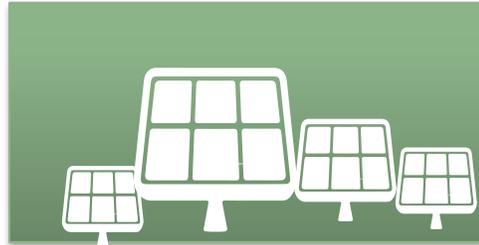
Tri-génération gaz



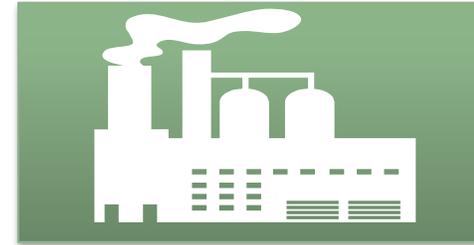
Cogénération biomasse



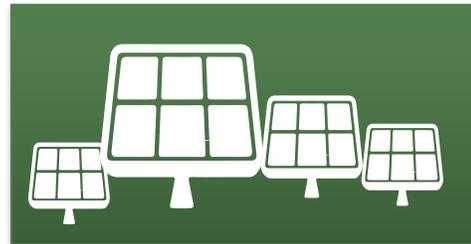
Solaire photovoltaïque



Cogénération gaz



Solaire photovoltaïque



Option recommandée

Opérationnalisation de l'option retenue

Mesures d'opérationnalisation

- Etat des lieux et évaluation des besoins en énergie des Six (6) industriels existants
- Etude de faisabilité technique et financière des projets d'autoproduction d'énergie solaire PV
- Renforcer l'accès aux mécanismes de financement travers la mise à disposition de garantie (Fongip, Fonsis... et d'un fonds d'amorçage et de soutien à l'autoproduction).
- Accompagnement technique pour l'exécution des projets d'autoproduction (assistance technique à maîtrise d'ouvrage par ANER par exemple).
- Promouvoir le regroupement dans des zones spéciales pour faciliter l'accès à l'énergie à des coûts abordables?
- Evaluation et caractérisation des déchets de la chaîne de valeur de l'industrie pharmaceutique pour les besoins d'alimentation d'une centrale Co-Gen

A faire par l'état

- Renforcer l'accès aux mécanismes de financement
- Accompagnement pour l'exécution des projets d'autoproduction d'énergie
- Mener des mesures structurelles afin de mutualiser la production énergétique dans le cadre d'une zone spéciale pour l'industrie de la pharmacie

A faire par le secteur privé

- Etat des lieux et évaluation des besoins
- Etude de faisabilité technique et financière des projets d'autoproduction d'énergie solaire PV
- Evaluation et caractérisation des déchets de la chaîne de valeur de l'industrie pharmaceutique pour les besoins d'alimentation d'une centrale Co-Gen

Autres mesures d'accompagnement

Prise en charge de la prime fixe comme mesure d'urgence pour l'allégement du cout de l'énergie sur une période à déterminer

Accompagnement par Senelec pour l'optimisation de la facturation

Accompagnement par un programme d'efficacité énergétique plus avancée

Lancement de projets solaire photovoltaïque d'autoproduction (1000 Fcfa / Wc sans batterie, 1600 Fcfa / Wc avec batterie)



Autres mesures d'accompagnement pour les six entreprises réunies (1)

OPTIONS 6 entreprises Durée de 20 ans	OPTION 1 SENELEC + SOLAIRE (sans stockage)	OPTION 2 SENELEC + SOLAIRE (avec stockage)	OPTION 3 AUTOPRODUCTION 100% SOLAIRE (avec stockage)
CAPEX (FCFA)	1 902 170 041	3 328 797 571	7 410 306 022
OPEX (FCFA)	410 431 320	1 891 988 280	4 913 760 545
Tarif de l'électricité Senelec (FCFA/kWh)	115 FCFA	115 FCFA	115 FCFA
Tarif de l'électricité de l'option (Fcfa/kWh) avant 2030	92,15 FCFA	84,31 FCFA/kWh	46,68 FCFA/kWh
Tarif de l'électricité de l'option (Fcfa/kWh) après 2030	66,75 FCFA	65,03/kWh	

Autres mesures d'accompagnement pour les six entreprises réunies (2)

OPTIONS 6 entreprises Durée de 20 ans	OPTION 1 SENELEC + SOLAIRE (sans stockage)	OPTION 2 SENELEC + SOLAIRE (avec stockage)	OPTION 3 AUTOPRODUCTION 100% SOLAIRE (avec stockage)
% Réduction du cout de l'électricité avant 2030	19,87%	26,69%	59,41%
% Réduction du cout de l'électricité après 2030	41,95 %	43,45%	
Retour sur Investissement (années)	2,2 soit 2 ans 2 mois	5,20 soit 5 ans 2 mois	11,6 soit 11 ans 7 mois

Simulation de la rentabilité du solaire

Hypothèses de calcul

- ✓ Production d'électricité par kWc solaire installé
 - Sans stockage : 1000 kWh / kWc
 - Avec Stockage : 1637 kWh / kWc
- ✓ Centrale solaire avec stockage
 - CAPEX 1 500 FCFA/Wc
 - OPEX 3% des CAPEX plus un remplacement des batteries tous les 6 ans (environ 20% CAPEX)
- ✓ Centrale solaire sans stockage
 - CAPEX 800 FCFA/Wc
 - OPEX 12 500 euros/MWc/an
- ✓ Durée de vie de l'installation : 20 ans
- ✓ Réduction du coût de l'électricité Senelec de 30% à l'horizon 2030. Environ 80 FCFA / kWh (Source PSE)

FACILITÉS OCTROYÉES

- Financement par prêt sur 5 ans avec un taux de 5%
- PRIME BMN 40%
- Exonération de la taxe sur les charges salariales (3%)

Résultats Comparatifs (1)

OPTIONS 6 entreprises Durée de 20 ans	OPTION 1 SENELEC + SOLAIRE (sans stockage)	OPTION 2 SENELEC + SOLAIRE (avec stockage)	OPTION 3 AUTOPRODUCTION 100% SOLAIRE (avec stockage)
CAPEX (FCFA)	1 902 170 041	3 566 568 826	7 939 613 595
OPEX (FCFA)	509 220 000	2 934 225 000	6 531 939 753
Montant Exonérés	1 092 388 680	1 867 131 000	5 414 459 647
Tarif de l'électricité Senelec (FCFA/kWh)	115	115	115
Tarif de l'électricité de l'option (Fcfa/kWh) avant 2030	93,66	89,55	
Tarif de l'électricité de l'option (Fcfa/kWh) après 2030	68,27	65,03	58,35

Résultats Comparatifs (2)

OPTIONS 6 entreprises Durée de 20 ans	OPTION 1 SENELEC + SOLAIRE (sans stockage)	OPTION 2 SENELEC + SOLAIRE (avec stockage)	OPTION 3 AUTOPRODUCTION 100% SOLAIRE (avec stockage)
% Réduction du cout de l'électricité avant 2030	18,56%	22,13%	49,26%
% Réduction du cout de l'électricité après 2030	40,64%	38,89%	
Retour sur Investissement (années)	2,2 soit 2 ans 2 mois	5,20 soit 5 ans 2 mois	11,6 soit 11 ans 7 mois

OPTION RECOMMANDÉE : OPTION (1) SOLAIRE SANS STOCKAGE

- ✓ L'option Solaire sans stockage (autoconsommation) permettrait de réduire considérablement l'investissement initial alors que l'option 3 demande des investissements très lourds comparée aux options 1 et 2.
- ✓ À partir de 2030 avec la baisse du coût de l'électricité de Senelec à 80 FCFA, l'option 1 devient plus favorable que l'option 2.
- ✓ Dès à présent il est possible de réduire le coût de l'électricité de Senelec à 80 FCFA pour les six industriels existants si les dispositions suivantes sont prises :
 - Subvention de la prime fixe
 - Exonération de la TVA sur la facture de l'électricité
 - Adoption de mesures d'optimisation de la facturation
- ✓ A partir de 2030, avec la baisse réelle du cout de l'électricité à 80 FCFA, la subvention de la prime fixe et l'exonération de la TVA pourront être levées.
- ✓ Il ne nécessite pas un grand budget pour la maintenance et le remplacement de certains équipements.
- ✓ L'installation peut avoir une durée de vie de 25 ans avec un bon entretien.

AUTRES MESURES CONTRIBUANT À LA RÉDUCTION DU COÛT DE L'ÉLECTRICITÉ

Au cas où la prime fixe ne serait pas prise en charge, d'autres mécanismes peuvent être envisagés,

- Tarif préférentiel dans des zones industrielles spéciales où la réduction du coût de l'électricité est envisagée (exemple site de l'APROSI).
- En sus de l'autoproduction pour une consommation propre, une revente du surplus d'électricité à la Senelec peut être envisagée.
- Recours à un expert en efficacité énergétique ou de se faire accompagner par l'AEME
- Suppression de la TVA sur la facture d'électricité (Benchmark Tunisie)

Autres mesures contribuant à la réduction du coût de l'électricité

Au cas où la prime fixe ne serait pas prise en charge, d'autres mécanismes peuvent être envisagés,

- La réduction du Kwh facturé par la SENELEC au sein d'une zone économique dédiée au secteur de l'industrie (à titre d'exemple le dispositif sur le site de l'APROSI où le coût de l'électricité est cédé à 60Kwh)
- Outre l'audit énergétique, une autre serait l'option de l'autoproduction pour une consommation propre et éventuellement pour une revente à la Senelec
- Recours à un expert en efficacité énergétique ou de se faire accompagner par l'AEME
- Suppression de la TVA sur la facture d'électricité (Benchmark Tunisie)

Projet d'appui à la mise en œuvre de la réduction du coût de l'électricité dans l'industrie pharmaceutique sans stockage (1/3)

COMPOSANTES	ACTIVITÉS	RESPON-SABLE	BUDGET (MFCFA)	PRISE EN CHARGE	ÉCHÉANCE	RISQUES
Subvention de la prime fixe sous condition d'une convention d'engagement de mise en œuvre de projet d'autoproduction	Prendre en charge la prime sur une période de 3 ans (2022-2024)	MFB	560	État	T2 2022	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tensions de trésorerie ✓ Evolution significative des besoins ✓ Retard dans la mise en œuvre
Renforcement de capacités	Tenue de la Formation pour l'optimisation de la facturation pour les 6 structures en deux groupes (3 pers/structure soit 18 pers)	SENELEC	10	État	T1 2022	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence des profils requis ✓ Non appropriation de la formation
	Audit énergétique	AEME	62	État	T1 2022	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Choix du consultant ✓ Lenteurs passation de marchés ✓ Défaut de mise en œuvre des recommandations ✓ Existence des profils requis

Projet d'appui à la mise en œuvre de la réduction du coût de l'électricité dans l'industrie pharmaceutique sans stockage (2/3)

COMPOSANTES	ACTIVITÉS	RESPONSABLE	BUDGET (MFCFA)	PRISE EN CHARGE	ÉCHÉANCE	RISQUES
Projet d'installation solaire photovoltaïque pour l'autoproduction	Étude de faisabilité technique et financière	ANER	60	État	T2 2022	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Choix du consultant ✓ Lenteurs passation de marchés
	Construction d'une mini centrale de 750 kWc pour Medis	Secteur privé	750	Secteur privé	T4 2023	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité assiette foncière ✓ Accès au financement ✓ Entretien des installations ✓ Evolution de la consommation ✓ Qualité des équipements et dans la mise en œuvre
	Construction d'une mini centrale de 375 kWc pour Teranga Pharma	Secteur privé	375	Secteur privé	T4 2023	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité assiette foncière ✓ Accès au financement ✓ Entretien des installations ✓ Evolution de la consommation ✓ Qualité des équipements et dans la mise en œuvre
	Construction d'une mini centrale de 445 kWc pour Valdafrique	Secteur privé	445	Secteur privé	T4 2023	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité assiette foncière ✓ Accès au financement ✓ Entretien des installations ✓ Evolution de la consommation ✓ Qualité des équipements et dans la mise en œuvre

Projet d'appui à la mise en œuvre de la réduction du coût de l'électricité dans l'industrie pharmaceutique sans stockage (3/3)

COMPOSANTES	ACTIVITÉS	RESPONSABLE	BUDGET (MFCFA)	PRISE EN CHARGE	ÉCHÉANCE	RISQUES
Projet d'installation solaire photovoltaïque pour l'autoproduction	Construction d'une mini centrale de 460 kWc pour Parenterus	Secteur privé	460	Secteur privé	T4 2023	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité assiette foncière ✓ Accès au financement ✓ Entretien des installations ✓ Evolution de la consommation ✓ Qualité des équipements et dans la mise en œuvre
Projet d'installation solaire photovoltaïque pour l'autoproduction	Construction d'une mini centrale de 700 kWc pour Pasteur	Secteur privé	700	Secteur privé	T4 2023	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité assiette foncière ✓ Accès au financement ✓ Entretien des installations ✓ Evolution de la consommation ✓ Qualité des équipements et dans la mise en œuvre
Projet d'installation solaire photovoltaïque pour l'autoproduction	Construction d'une mini centrale de 375 kWc pour West Africa Pharma	Secteur privé	375	Secteur privé	T4 2023	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité assiette foncière ✓ Accès au financement ✓ Entretien des installations ✓ Evolution de la consommation ✓ Qualité des équipements et dans la mise en œuvre
Suivi Évaluation du projet	Suivi Évaluation du projet	BOS	10	État	T1 2024	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité des moyens logistiques

Plan de mitigation (1)

COMPOSANTES	ACTIVITÉS	RISQUES	MESURES DE MITIGATION
Subvention de la prime fixe sous condition d'une convention d'engagement de mise en œuvre de projet d'autoproduction	Prendre en charge la prime sur une période de 3 ans (2022-2024)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tensions de trésorerie ✓ Evolution significative des besoins ✓ Retard dans la mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Baisse de la TVA sur la facture d'électricité sur une durée de 3 ans
Renforcement de capacités	Tenue de la Formation pour l'optimisation de la facturation pour les 6 structures en deux groupes (3 pers/structure soit 18 pers)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence des profils requis ✓ Non appropriation de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recrutement d'un Responsable Energie ✓ Renforcement de capacités du responsable QSE qui va assurer l'optimisation
	Audit énergétique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Choix du consultant ✓ Lenteurs passation de marchés ✓ Défaut de mise en œuvre des recommandations ✓ Existence des profils requis 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appel à candidatures pour le choix du consultant ✓ Faire appel à un prestataire de service externe pour un audit ✓ Suivi Evaluation des résultats de la mise en œuvre

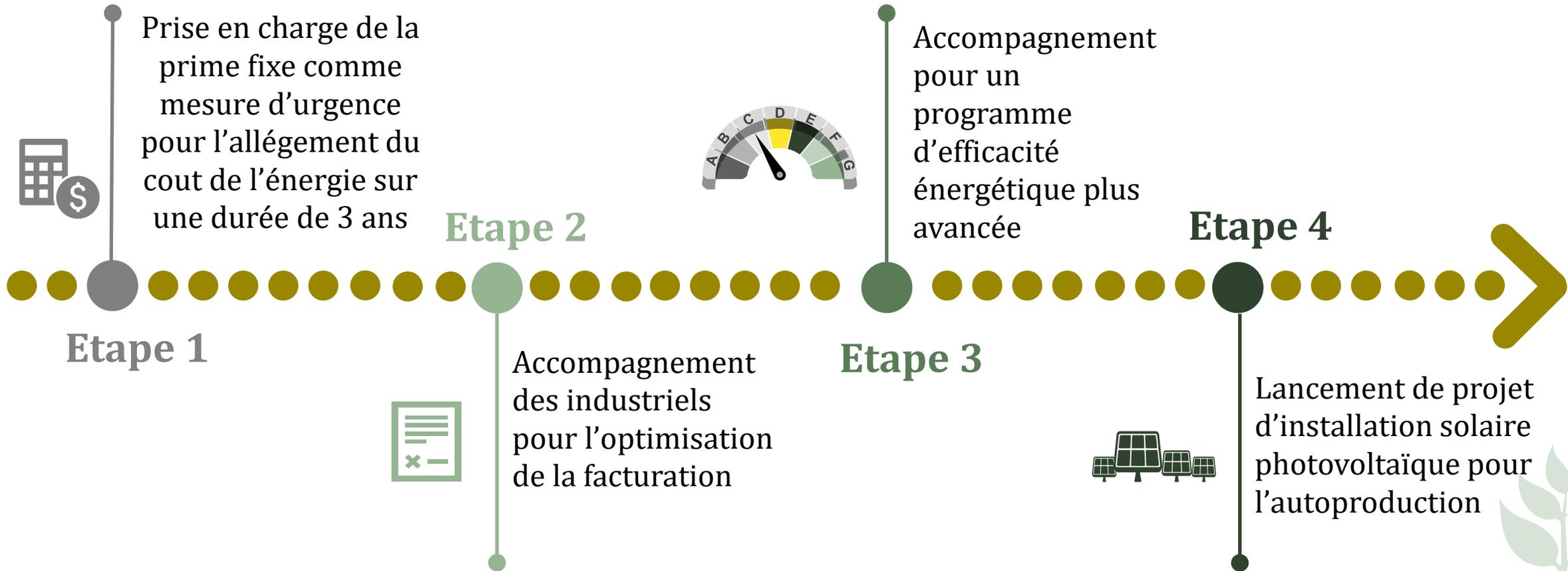
Plan de mitigation (2)

COMPOSANTES	ACTIVITÉS	RISQUES	MESURES DE MITIGATION
Projet d'installation solaire photovoltaïque pour l'autoproduction	Étude de faisabilité technique et financière	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Choix du consultant ✓ Lenteurs passation de marchés 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sélection par appel d'offres ✓ Elaborant des contrats types d'étude, de prestation de services et d'exécution de travaux axés sur l'énergie solaire
	Construction d'une mini centrale de 750 kWc pour Medis	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité assiette foncière ✓ Accès au financement ✓ Entretien des installations ✓ Evolution de la consommation ✓ Qualité des équipements et dans la mise en œuvre 	
	Construction d'une mini centrale de 375 kWc pour Teranga Pharma	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité assiette foncière ✓ Accès au financement ✓ Entretien des installations ✓ Evolution de la consommation ✓ Qualité des équipements et dans la mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre à disposition un espace pour la construction d'une mini centrale, pour l'extension de leurs activités
	Construction d'une mini centrale de 445 kWc pour Valdafrique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité assiette foncière ✓ Accès au financement ✓ Entretien des installations ✓ Evolution de la consommation ✓ Qualité des équipements et dans la mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contractualisation avec les entreprises spécialisés dans la maintenance des équipements

Plan de mitigation (3)

COMPOSANTES	ACTIVITÉS	RISQUES	MESURES DE MITIGATION
Projet d'installation solaire photovoltaïque pour l'autoproduction	Construction d'une mini centrale de 460 kWc pour Parenterus	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité assiette foncière ✓ Accès au financement ✓ Entretien des installations ✓ Evolution de la consommation ✓ Qualité des équipements et dans la mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre à disposition un espace pour la construction d'une mini centrale, pour l'extension de leurs activités ✓ Contractualisation avec les entreprises spécialisées dans la maintenance des équipements
Projet d'installation solaire photovoltaïque pour l'autoproduction	Construction d'une mini centrale de 700 kWc pour Pasteur	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité assiette foncière ✓ Accès au financement ✓ Entretien des installations ✓ Evolution de la consommation ✓ Qualité des équipements et dans la mise en œuvre 	
Projet d'installation solaire photovoltaïque pour l'autoproduction	Construction d'une mini centrale de 375 kWc pour West Africa Pharma	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité assiette foncière ✓ Accès au financement ✓ Entretien des installations ✓ Evolution de la consommation ✓ Qualité des équipements et dans la mise en œuvre 	
Suivi Évaluation du projet	Suivi Évaluation du projet	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité des moyens logistiques 	

Feuille de route pour la mise en œuvre de la réforme



Coût de mise en œuvre de la réforme



Prise en charge de la prime fixe pour les 6 industries existantes pour une durée de 3 ans

560 000 000 FCFA



Accompagnement pour l'optimisation de la facturation

10 000 000 FCFA



Lancement de projet d'installation solaire photovoltaïque pour l'autoproduction

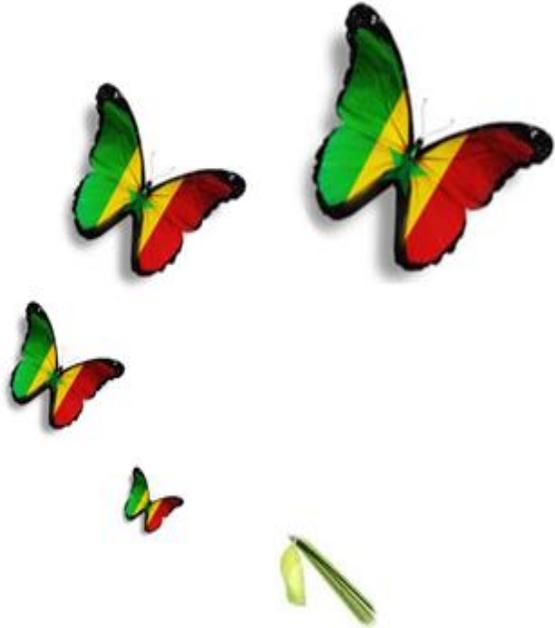
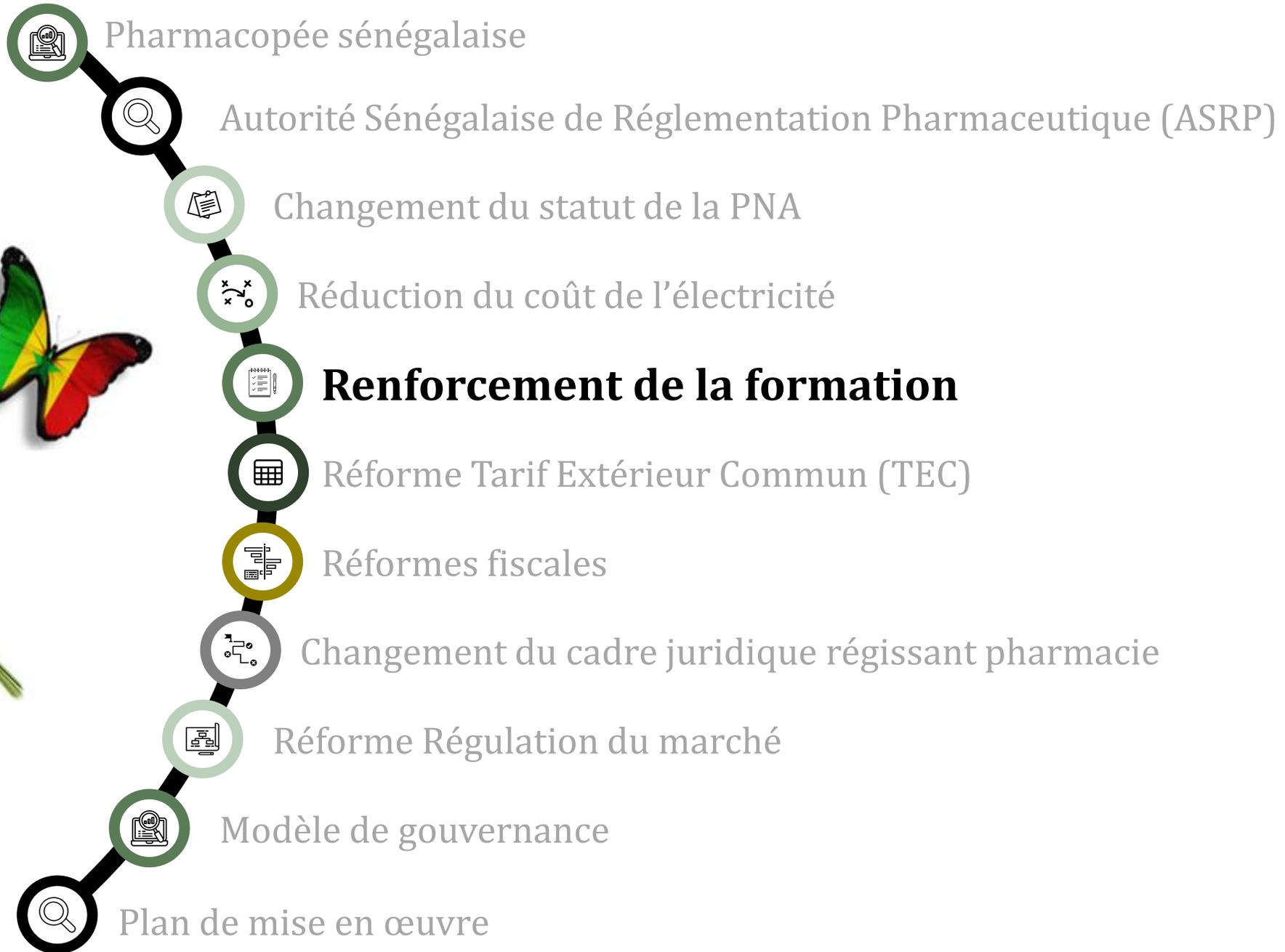
2 000 000 000 FCFA

Prise en charge

 Etat  Privé



Agenda



Renforcement de la formation – Livrables



Liste des métiers à développer niveau formation professionnelle



Liste des métiers à développer niveau enseignement supérieur



Liste des métiers nécessitant l'élaboration de référentiels de formation



Plan de mise en œuvre du renforcement de la formation



Liste des ressources nécessaires pour l'élaboration des référentiels



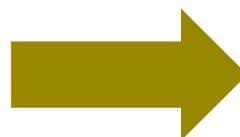
Chronogramme d'écriture des curricula



Recommandations générales pour le renforcement de la formation

Processus de sélection des métiers à développer (niveau formation professionnelle)

A	B	C
Cartographie des métiers de la Pharmacie industrielle		
	Poste	Description
R&D	Technicien de R&D	Effectue des analyses à la paillasse sous la responsabilité d'un chargé de recherche
	Chargé de recherche	Réalise les travaux scientifiques dans le cadre d'un projet R&D
	Attaché de Recherche clinique	Met en place et suit les études cliniques en garantissant la qualité des données
	Auditeur qualité	Réalise des audits et propose des actions préventives et correctives
	Gestionnaire de données biomédicales(datamanager)	Administre les bases de données cliniques et contrôle leur cohérence
Production & commercialisation	Conducteur d'équipements automatisés	Conduit les équipements automatisés
	Technicien de Production/Opérateur de Production	Réalise l'ensemble des opérations de fabrication ou de conditionnement
	Responsable d'un secteur de production	Anime les équipes et définit les procédures et les programmes de production
	Technicien de maintenance	Assure le bon fonctionnement des équipements
	Responsable méthodes	Optimise les méthodes de production (équipements, procédés, ressources humaines), gère les plans de maintenance préventive ainsi que la mise en œuvre des modes opératoires et la mise en place des indicateurs de performance
	Responsable HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement)	Evalue les risques, conseille la Direction générale en matière de sécurité et environnement et propose une politique adaptée. Il a pour mission de sensibiliser le personnel à l'hygiène, la sécurité et l'environnement
	Technicien de laboratoire de contrôle	Effectue les analyses pour évaluer la qualité des produits
	Chef de produit	Elabore et suit la stratégie marketing d'un produit
	Visiteur médical	Informe les médecins et les personnels de santé sur les produits et leur bon usage
	Délégué commercial pharmaceutique	Assure la promotion des produits auprès des pharmacies
Distribution & Logistique Industrielle	Magasinier	Assure la réception, le stockage et les sorties des matières premières, articles de conditionnement ou produits finis dans le respect des procédures et des règles HSE
	Cariste	Conducteur d'engins et chariots élévateurs
	Responsable magasin réception/distribution	Met à la disposition des clients internes et externes des produits, matières et articles en quantités, qualité et délais prévus dans le respect des BPF* et BPD*
	Agent de planning/ordonnancement	Elabore les plannings et s'assure qu'ils sont respectés en optimisant les délais, l'utilisation des moyens de production et les coûts
	Responsable Logistique/Supply Chain	Coordonne la gestion des flux logistiques des établissements de production (achats, approvisionnements, stockage/distribution, plannings. Il organise et anime les équipes de logistique



METIERS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE		
Domaine	Titre	Niveau
Recherche Développement et Innovation	1° Technicien Supérieur en R&D	BTS
	2° Herboriste	BTS
Production	1° Technicien Supérieur de production	BTS
	2° Technicien Supérieur de maintenance en Industrie pharmaceutique	BTS
Distribution	1° Magasinier / Fichiste (Cariste)	Certificat Professionnel Spécialisation (CPS)

Cartographie des métiers de l'industrie pharmaceutique

Liste des métiers à développer

Processus de sélection des métiers à développer (niveau enseignement supérieur)

A	B	C
	Cartographie des métiers de la Pharmacie industrielle	
	Poste	Description
R&D	Technicien de R&D	Effectue des analyses à la paillasse sous la responsabilité d'un chargé de recherche
	Chargé de recherche	Réalise les travaux scientifiques dans le cadre d'un projet R&D
	Attaché de Recherche clinique	Met en place et suit les études cliniques en garantissant la qualité des données
	Auditeur qualité	Réalise des audits et propose des actions préventives et correctives
	Gestionnaire de données biomédicales(datamanager)	Administre les bases de données cliniques et contrôle leur cohérence
Production & commercialisation	Conducteur d'équipements automatisés	Conduit les équipements automatisés
	Technicien de Production/Opérateur de Production	Réalise l'ensemble des opérations de fabrication ou de conditionnement
	Responsable d'un secteur de production	Anime les équipes et définit les procédures et les programmes de production
	Technicien de maintenance	Assure le bon fonctionnement des équipements
	Responsable méthodes	Optimise les méthodes de production (équipements, procédés, ressources humaines), gère les plans de maintenance préventive ainsi que la mise en œuvre des modes opératoires et la mise en place des indicateurs de performance
	Responsable HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement)	Évalue les risques, conseille la Direction générale en matière de sécurité et environnement et propose une politique adaptée. Il a pour mission de sensibiliser le personnel à l'hygiène, la sécurité et l'environnement
	Technicien de laboratoire de contrôle	Effectue les analyses pour évaluer la qualité des produits
	Chef de produit	Élabore et suit la stratégie marketing d'un produit
	Visiteur médical	Informe les médecins et les personnels de santé sur les produits et leur bon usage
Délégué commercial pharmaceutique	Assure la promotion des produits auprès des pharmacies	
Distribution & Logistique Industrielle	Magasinier	Assure la réception, le stockage et les sorties des matières premières, articles de conditionnement ou produits finis dans le respect des procédures et des règles HSE
	Cariste	Conducteur d'engins et chariots élévateurs
	Responsable magasin réception/distribution	Met à la disposition des clients internes et externes des produits, matières et articles en quantités, qualité et délais prévus dans le respect des BPF* et BPD*
	Agent de planning/ordonnancement	Élabore les plannings et s'assure qu'ils sont respectés en optimisant les délais, l'utilisation des moyens de production et les coûts
	Responsable Logistique/Supply Chain	Coordonne la gestion des flux logistiques des établissements de production (achats, approvisionnements, stockage/distribution, plannings). Il organise et anime les équipes de logistique



Domaine	Titre	Niveau
Recherche Développement et Innovation	1° Botaniste	Licence
	2° Galéniste	Master 2
	3° Attaché de recherche clinique (chargé d'essais)	Licence
Production	1° Responsable de fabrication et/ou de conditionnement	Master 2
	2° Responsable (chargé) de maintenance	Master 2
	3° Responsable (chargé) de l'assurance qualité/BPF	Master 2
	4° Responsable Contrôle	Master 2
	5° Responsable Affaires Réglementaires	Master 2
Distribution	1° Responsable Logistique	Master 2
	2° Acheteur en industrie pharmaceutique/ Chargé des Achats	Licence professionnelle

Cartographie des métiers de l'industrie pharmaceutique

Liste des métiers à développer

Plan de mise en œuvre du renforcement de la formation (1/4)

Taches	Description de l'action	Acteurs
Mise à jour des programmes de formations	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les besoins 	MSAS / Industriels
	<ul style="list-style-type: none"> Recenser l'existant 	Instituts de formation/ université et industriels
	<ul style="list-style-type: none"> Identifier des modules inexistantes 	
Gestion des établissements de formation	<ul style="list-style-type: none"> Recenser les établissements pouvant potentiellement délivrer ces formations 	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche/ MSAS/ Ministère de la formation professionnelle
	<ul style="list-style-type: none"> Définir les critères d'éligibilité de ces établissements 	
	<ul style="list-style-type: none"> Procéder à leur évaluation (grille d'évaluation) 	
	<ul style="list-style-type: none"> Dresser la liste définitive des établissements et la publier 	

Plan de mise en œuvre du renforcement de la formation (2/4)

Taches	Description de l'action	Acteurs
Gestion des ressources humaines (formateurs)	<ul style="list-style-type: none"> Recenser les formateurs 	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche/ MSAS/ Ministère de l'industrie
	<ul style="list-style-type: none"> Procéder au renforcement de compétence des formateurs 	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
	<ul style="list-style-type: none"> Habiliter les formateurs 	
Elaboration des plans de formation adapté à chaque programme / curricula	<ul style="list-style-type: none"> Coût de formation 	Instituts de formation/ université
	<ul style="list-style-type: none"> Définir les critères d'admission 	
	<ul style="list-style-type: none"> Définir le système de communication 	
Mise en œuvre du programme de formation	<ul style="list-style-type: none"> Chaque institut définira sa méthodologie 	Instituts de formation/ université
Evaluation des programmes de formation	<ul style="list-style-type: none"> Faire une enquête de satisfaction 	
	<ul style="list-style-type: none"> Procéder à l'exploitation des résultats de l'enquête 	

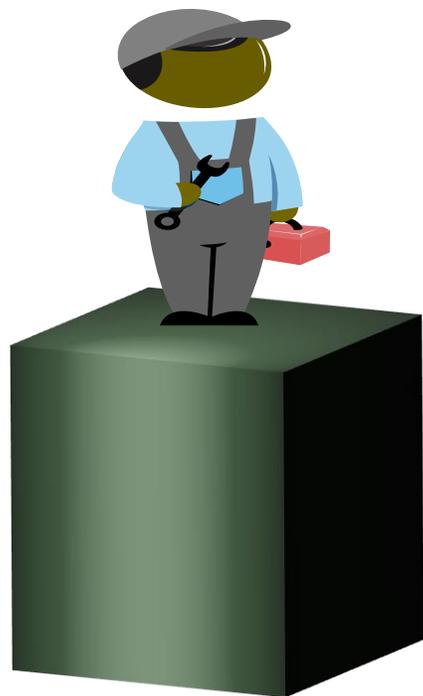
Plan de mise en œuvre du renforcement de la formation (3/4)

Taches	Description de l'action	Acteurs	Échéance
Recueil des principaux besoins des entreprises			
Identifier et sélectionner les personnes physiques ou morales éligibles pour renseigner sur les besoins en formation	• Benchmark sur les insuffisances des niveaux de compétences des RH dans le secteur de l'IP	MSAS /Consultants/ Industriels	Dec 2021
	• Etablir un canevas de recueil de besoins		
	• Mise en place d'une plateforme digitale ou effectuer des enquêtes sur sites		
	• Synthèse et Analyse des résultats de l'enquête		
	• Soumission des résultats de l'enquête aux autorités compétentes	Consultants	
Approbation des besoins par l'autorité compétente	• Mise en place d'un comité de pilotage	MSAS/ Ministère de la formation professionnelle / Ministère de l'industrie	mars-22
	• Analyse et validation de l'expression des besoins en formation	Comité de pilotage	
	• Elaboration d'un cahier de charge en vu de recherche de partenariat	Comité de pilotage	

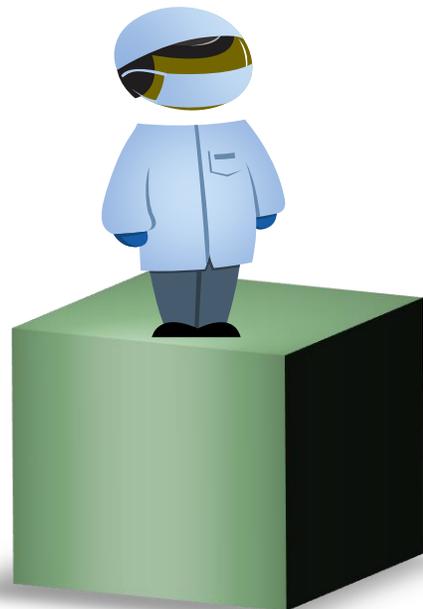
Plan de mise en œuvre du renforcement de la formation (4/4)

Taches	Description de l'action	Acteurs	Échéance
Echanges avec les Pays Partenaires			
Identification les différents sites/pays partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration de la liste des sites ou structures répondant au cahier de charge 	Comité de pilotage	mai-22
Sollicitation des Pays Partenaires sélectionnés	<ul style="list-style-type: none"> • Partager cette liste avec les parties prenantes 	Etat	juin-22
	<ul style="list-style-type: none"> • Partager du cahier de charge avec les pays sélectionnés 	Etats et sites sélectionnés	juil-22
Retour d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Retour des états partenaires avec les offres de formation / stage disponibles 	Comité de pilotage	juil-22
Définition d'un cadre de collaboration (convention)	<ul style="list-style-type: none"> • Partager la liste des offres de formation stage (site) avec les industriels locaux et instituts de formation à travers la plateforme 	Etat (MSAS)	Aout 2022
	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place les textes réglementaires / signer la convention entre les états 	Comité de pilotage	
	<ul style="list-style-type: none"> • publication de la convention sur la plateforme 	Institutions/Sites industriels	
	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les modalités pratiques • Définir les rôles et responsabilités des parties prenantes 		
Mise en œuvre des programmes d'échanges			
Suivi-Evaluation			

5 métiers identifiés nécessitant l'élaboration des référentiels de formation (niveau professionnel)



Technicien en maintenance | **BTS**



Technicien R&D | **BTS**



Herboriste | **BTS**



Technicien de production | **BTS**



Magasinier Fichiste | **CPS**

Les livrables prévus pour l'élaboration des référentiels de formation



1

Rapport d'Analyse de la situation de travail

2 Méthodologues – 1 Formateur de spécialité – 3 Professionnels

2

Référentiel métier/compétence

2 Méthodologues – 1 Formateur de spécialité – 3 Professionnels

3

Référentiel de certification

2 Méthodologues – 1 Formateur de spécialité – 3 Professionnels

4

Référentiel de formation

2 Méthodologues – 3 Formateurs de Spécialité – 1 Professionnel

5

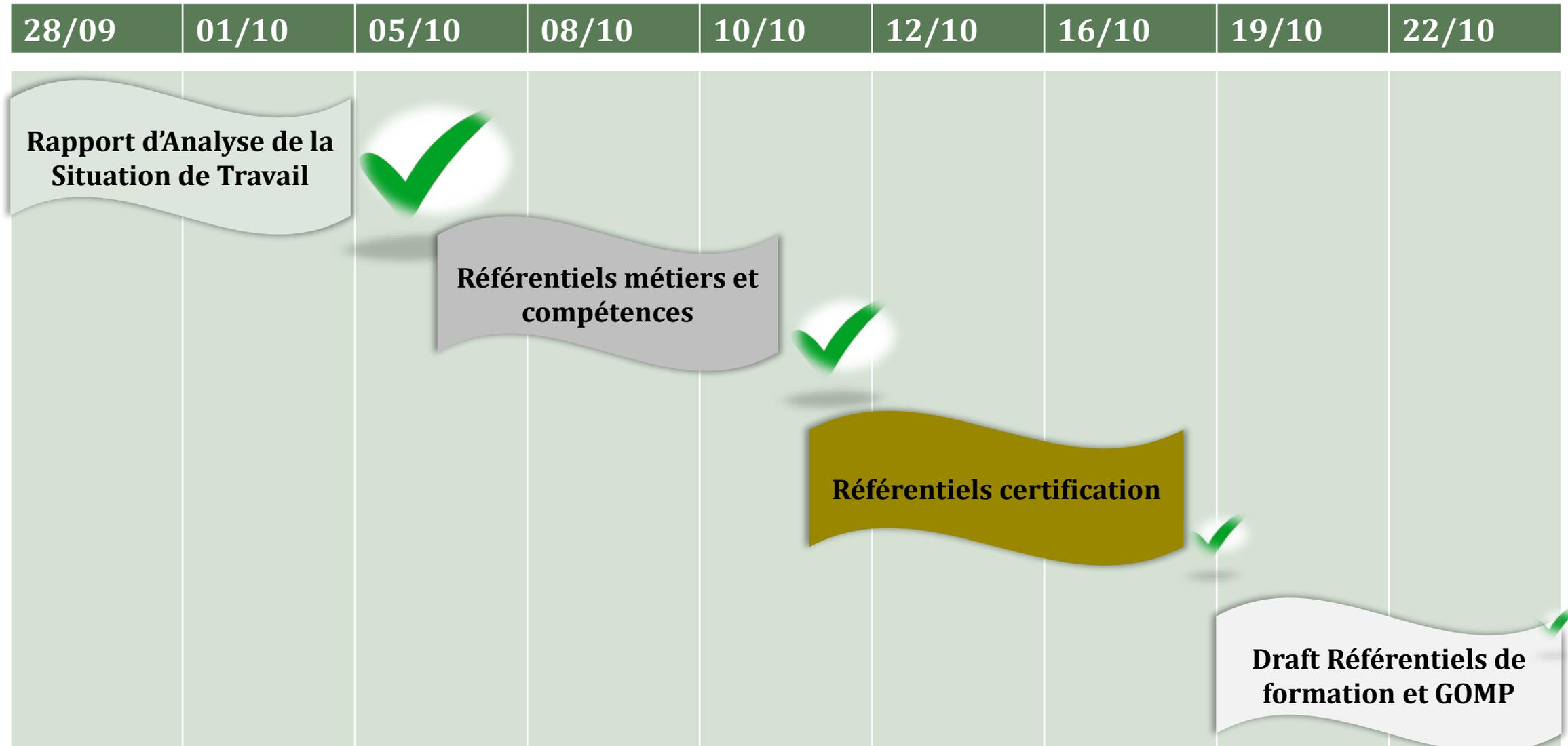
Guide d'organisation matérielle et pédagogique (GOMP)

2 Méthodologues – 1 Formateur de Spécialité – 2 Professionnels

Ressources nécessaires pour la mise en place de curricula

MAILLON	POSTE	MÉTHODOLOGUES		PHARMACIENS OU FORMATEURS		PROFESSIONNEL		
		Nombre		Nombre	Structures de provenance	Nombre	Structures de Provenance	
R&D et innovation	Herboriste	2	Profils non spécifiques Pas de lien avec métier	2	Universitaire/ Pharmacien	3	Université	
	Chargé de R&D	2		2	Chercheurs	3	Université, IPD, Iressef	
Distribution et logistique industrielle	Magasinier fichiste (cariste)	2		1	Formateur (centre sectoriel en métiers portuaires)	2	Air Liquide, La Rochette...	Métier magasinier fichiste existant
	Acheteur en industrie pharma/chargé des achats	2		2	Formateur achats /Pharmacien	2	Philip Morris, Nestlé...	www.shcpc.fr Formations achats pharma
Production et commercialisation	Technicien de Production/Conducteur d'équipements automatisés	2		2	Pharmacien/ Formateur	3	Industrie Pharma (ASIP)	https://www.groupe-imt.com/ https://www.leeem.org/referentiel-metiers
	Technicien de maintenance en industrie pharmaceutique	2		2	Pharmacien/ Formateur	3	Industrie Pharma (ASIP)	https://www.groupe-imt.com/ https://www.leeem.org/referentiel-metiers

Chronogramme d'écriture des curricula pour l'industrie pharmaceutique



Recommandations générales

Dispositif

Mettre en place un dispositif de formation duale ou en alternance

Programmes

Implanter les programmes dans des établissements qui réunissent les conditions pédagogiques et matériels

Infrastructures

Construire un établissement de référence spécialisé dans les métiers de l'IP



Offre

Mettre à niveau l'offre de formation liée à l'IP

Compétences

Former les professionnels et les formateurs de l'IP en Approche par les compétences

Plan de mise en œuvre (1/3)

Objectifs	Activités	Échéance	Responsables	Parties prenantes	Budget (Milliers FCFA)
Construire un centre sectoriel pour la formation pour doter l'industrie Pharmaceutique d'une outil pérenne et performant de formation initiale et continue de ressources humaines qualifiées	Organisation d'un Benchmark suivi d' Etudes préliminaires : identification des autres métiers et des besoins en compétences des entreprises de l'industrie pharmaceutique	2022	BOS_MSAS_ MEFPAL_MES	MSAS_ MEFPAL_ MES_ OPS_PIP	25 000 000
	Mise à jour des programmes de formations Développements des autres programmes de formation	2022	MEFPAL	MSAS_ MEFPAL_ PNA_ MES_ OPS_PIP	250 000 000
	Elaboration du projet de centre sectoriels et définition du mode de gouvernance PPP		MEFPAL	MSAS_ MEFPAL_ PNA_ MES_ OPS_PIP	50 000 000
	Construction et équipements du centre sectoriel d'Excellence de formation aux métiers de l'industrie pharmaceutique	2025	AGETIP	MSAS_ MEFPAL_ PNA_ MES_ OPS_PIP	10 000 000 000

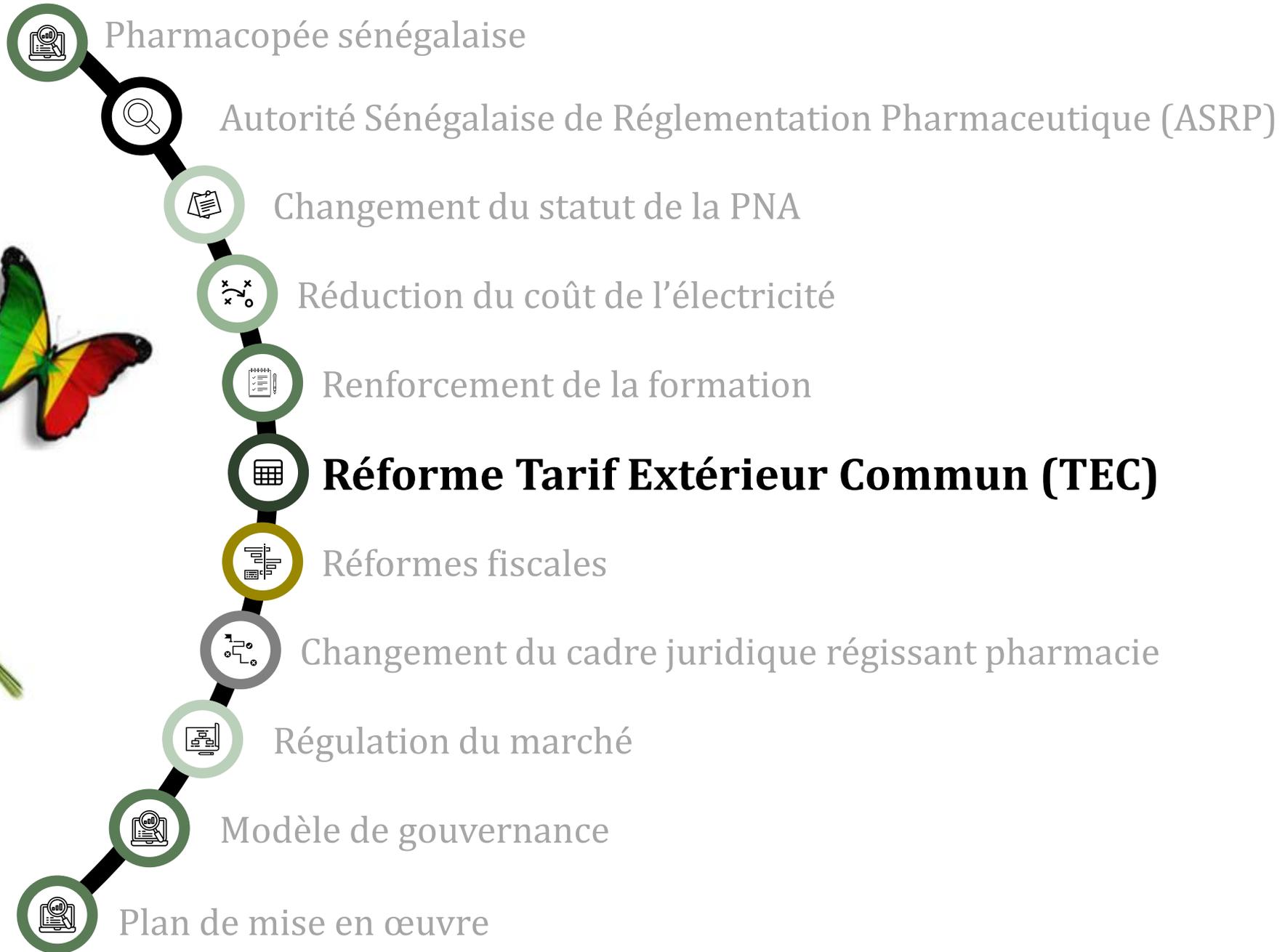
Plan de mise en œuvre (1/3)

Objectifs	Activités	Échéance	Responsables	Parties prenantes	Budget (Milliers FCFA)
Former des ressources humaines qualifiées en réponse aux besoins actuels et future pour la relance de l'industrie pharmaceutique	Construire un réseau d'établissement de formation professionnelle pouvant répondre aux besoins en compétences de industries pharmaceutiques	2023	MSAS_MEFPAI	MSAS_MEFPAI_MES	12 000 000
	Acquisition de ressources matérielles et pédagogiques ainsi que les ressources humaines requises pour démarrer l'implantation des programmes dans les établissements de formation professionnelle existants	2023	MSAS_MEFPAI_MES	MSAS_MEFPAI_MES	500 000 000
	Mise à niveau les établissements de formation pour répondre aux exigences des guides d'organisation matérielle et pédagogiques des programmes élaborés en attente de la livraison du centre sectoriel	2023	MSAS_MEFPAI_MES	MSAS_MEFPAI_MES	1 000 000 000
	Organisation de la formation des formateurs et de tuteurs en entreprises au Sénégal et à l'étranger pour disposer d'un pool de formateurs de formateurs	2025	MSAS_MEFPAI_MES	MSAS_MEFPAI_MES_PI P	150 000 000

Plan de mise en œuvre (1/3)

Objectifs	Activités	Échéance	Responsables	Parties prenantes	Budget (Milliers FCFA)
Former des ressources humaines qualifiées en réponse aux besoins actuels et future pour la relance de l'industrie pharmaceutique	Organisation de la formation en alternance à l'aide des établissements et des industries pharmaceutiques fonctionnels en attente de la livraison du centre sectoriel aux métiers de l'industries pharmaceutique	2023	MSAS_MEFPAI_MES	MSAS_MEFPAI_MES	200 000 000
	Achat de formation continue par les entreprises et initiale par l'Etat			_PIP	200 000 000
	Suivi et supervision des formations	2025	MSAS_MEFPAI_MES	MSAS_MEFPAI_MES	100 000 000
	Organiser les évaluations certificatives en validation progressive			_PIP	500 000 000
	Evaluer les programmes de formations				
	Mise à disposition d'une subvention d'équilibre sur trois ans				
TOTAL GENERAL					12 387 000 000

Agenda



Réformes sur le Tarif Extérieur Commun - Livrables



Choix de l'option



Processus de recatégorisation des vitamines et compléments alimentaires



Feuille de route



Plan de mise en œuvre

Plusieurs leviers pourraient être mis en place afin de favoriser l'accès aux compléments et vitamines critiques pour les questions de santé publique

01



Abaissement régional du droit de douane sur la catégorie : Abaisser le droit de douane sur la catégorie au niveau UEMOA/ZLECA

02



Abaissement national du droit de douane sur la catégorie : Mettre en place une exception nationale sur le tarif sur certains produits en cas de non alignement avec les pays de l'UEMOA/ZLECA

03



Recatégorisation des compléments :
Revoir la nomenclature douanière dans le cadre de la mise en place du tarif ZLECA et appliquer des exemptions sur les sous-catégories critiques dans les sujets de malnutrition

04

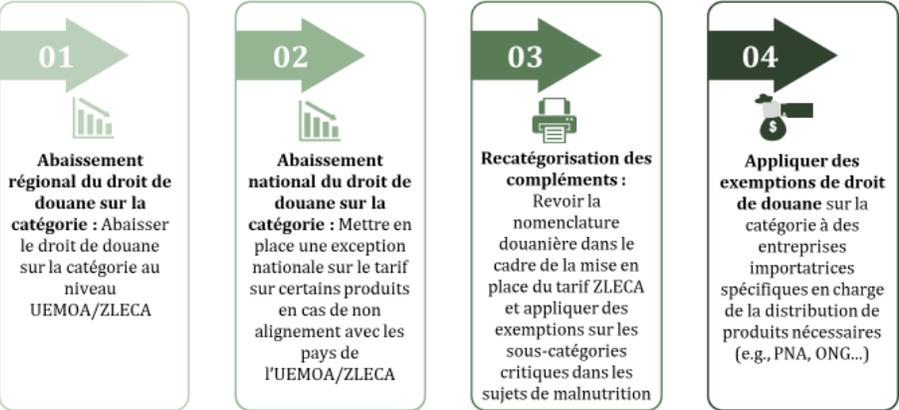


Appliquer des exemptions de droit de douane sur la catégorie à des entreprises importatrices spécifiques en charge de la distribution de produits nécessaires (e.g., PNA, ONG...)

Sur quels leviers le Sénégal pourrait-il se baser pour rendre opérationnelle cette réforme dans les meilleurs délais ?

Recatégorisation des vitamines et compléments alimentaires dans le Tarif Extérieur Commun (TEC)

Plusieurs leviers pourraient être mis en place afin de favoriser l'accès aux compléments et vitamines critiques pour les questions de santé publique



Sur quels leviers le Sénégal pourrait-il se baser pour rendre opérationnelle cette réforme dans les meilleurs délais ?

Source : Rapport sur l'opérationnalisation de la stratégie de développement de l'industrie pharmaceutique - Etude McKinsey



Revoir la catégorisation douanière dans le cadre de la mise en place du TEC et appliquer des exemptions sur les sous-catégories critiques dans les sujets de malnutrition

Analyse des options recommandées dans le cadre de l'étude sur la définition de la stratégie de développement de l'industrie pharmaceutique

Option recommandée

Processus de recatégorisation des vitamines et compléments alimentaires

01 Constitution du dossier

Le secteur privé prépare un dossier d'argumentaire pour la recatégorisation des vitamines et compléments alimentaires

02 Présentation au comité

Présentation du dossier au comité national du TEC au niveau de la cellule de suivi et d'intégration

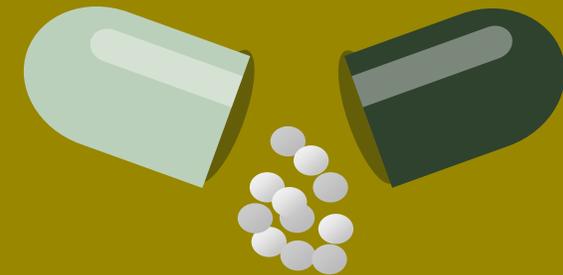
04 Transmission

Validation puis transmission du dossier au niveau du comité de gestion communautaire du TEC par l'Etat du Sénégal

03 Etude du dossier

Etude par le comité

Validation de la demande de recatégorisation et prise d'un acte au niveau communautaire



05 Validation

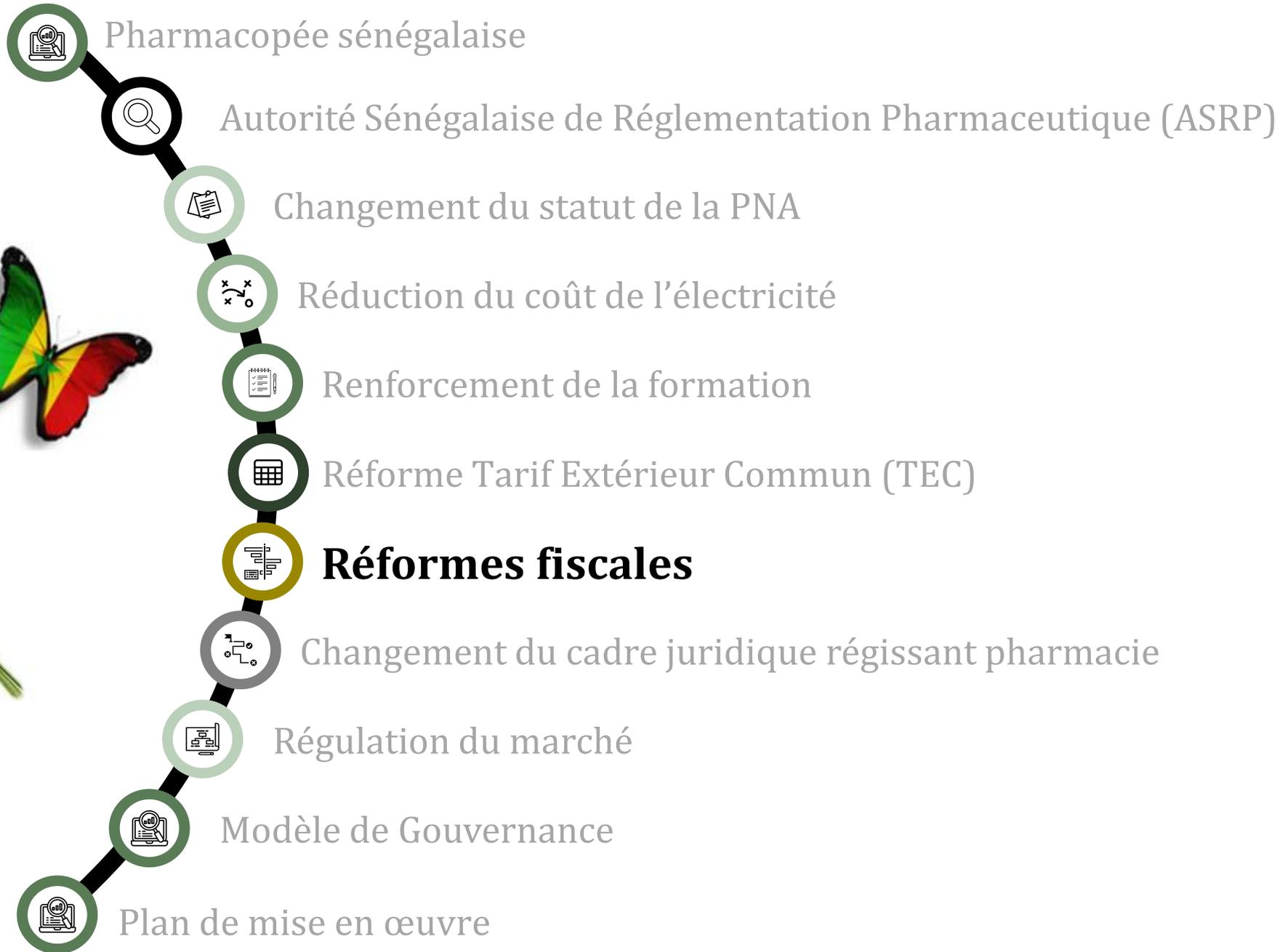
Plan de mise en œuvre de la mesure retenue (1/2)

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	LIVRABLE
Renforcer la mesure de préférence nationale relative aux marchés publics	<ul style="list-style-type: none"> Faire passer le taux de préférence nationale de 15% à 25% (mesures intrinsèques) Mettre à disposition des fonds de redevances pour rendre fonctionnel la Commission Nationale du Médicament 	DPM/ PNA Trésor Public/MFB	<ul style="list-style-type: none"> T3 2022 T1 2022 	Acte décisionnel (circulaire ou autres) Avis de mise de disposition des crédits
Mettre en place le système de corrélation entre les activités de production locale et d'importation des médicaments à l'instar des pays comme : la Tunisie, le Maroc , l'Afrique du Sud etc.	<ul style="list-style-type: none"> Etablissement de la cartographie des industries pharmaceutiques locales Estimation des besoins nationaux Elaboration des plans prévisionnels de production Mise en application du système de la corrélation : <ul style="list-style-type: none"> * Définir les critères d'éligibilité * Elaboration d'un dispositif de suivi 	DPM/MSAS & DCEX/MCPME	<ul style="list-style-type: none"> T2 2022 	Acte décisionnel (circulaire ou autres)
Réguler les importations de produits pharmaceutiques fabriqués localement	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer l'activité de régulation des importations des produits pharmaceutiques dans les missions du comité interministériel (MSAS+ DOUANES+ COMMERCE+ INDUSTRIE) 	MSAS	<ul style="list-style-type: none"> T2 2022 	Acte décisionnel (circulaire ou autres)

Plan de mise en œuvre de la mesure retenue (2/2)

ACTIVITÉ	DESCRIPTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Constitution du dossier	Le dossier doit comprendre l'argumentaire technique et stratégique justifiant la recatégorisation des vitamines et compléments alimentaire	MSAS	Février 2022
Transmission du dossier au comité de suivi	Transmission du dossier au MEPC pour étude par le comité national du TEC au niveau de la cellule de suivi et d'intégration	MSAS	Mars 2022
Etude du dossier	Le comité national du TEC organise des réunions d'étude du dossier dans le but de trouver un consensus avec l'ensemble des parties prenantes	Cellule de suivi et d'intégration	Juin 2022
Plaidoyer au niveau des autres pays membre	Le MSAS doit convaincre les autres pays membre de la CEDEAO qui rencontre les même problématiques que le Sénégal sur la nécessité de cette réforme (30 000 000 FCFA°	MSAS	Septembre 2022
Transmission du dossier au comité régional de la CEDEAO	Le comité national di TEC transmet le dossier au comité régional pour étude	Cellule de suivi et d'intégration	Juillet 2022
Etude de la requête	La CEDEAO étudie la requête et la soumet à l'approbation des états membres lors de la réunion des ministres	CEDEAO	Septembre 2022

Agenda



Réformes fiscales – Paquet investisseurs – Livrables

- Inventaire des mesures incitatives applicables à l'industrie pharmaceutique
- Pratiques de références en Côte d'Ivoire et en Tunisie
- Manque à gagner pour l'industrie pharmaceutique locale
- Paquet investisseurs proposé pour l'industrie pharmaceutique

Inventaire des mesures de incitatives applicables à l'industrie pharmaceutique

INCITATIONS	RÉFÉRENCES
Exonération douanière sur les équipements de production à l'importation (03 ans)	Code des investissements/Code des douanes
Régime de la transformation des marchandises destinées à la mise à la consommation	C/REG3/06/13(CEDEAO) N°04/2001/CM/UEMOA
Suspension de la TVA sur les biens et services dédiés à la production (03 ans)	Code des investissements/Code des douanes
Crédit d'impôts: Déduction pendant 5 ans de 40% du montant des investissements réalisés et sans dépasser la limite de 50% du bénéfice imposable (70% si l'entreprise est hors de Dakar).	Code des investissements
Exonération Contribution Forfaitaire à la Charge de l'Employeur (CFCE): 05 ans et 08 ans si création d'au moins 200 emplois ou si 90 % si hors Dakar	Code général des impôts

Pratiques de référence en Côte d'Ivoire et en Tunisie

- Exonération de la taxe sur la production (avec l'IS) sur les cinq premières années



Incitation existante au Sénégal

- Exonération de l'IS sur les cinq premières années dans le secteur du pétrole

- Crédit d'impôts de 20% des sommes investis sur l'impôt sur les bénéfices sur cinq ans à partir de la date de début des Investissements

- Exonération totale de l'impôt sur bénéfice pendant 3 ans pour tout nouveau projet – Depuis 2021, diminution du taux de l'IS de 25% à 15%

- Exonération totale pour les entreprises installées dans les parcs de l'IS et de l'IR sur les 14 premières années

- Exonération totale de TVA sur les investissements sur un minimum de cinq ans



- Exonération sur le plan fiscal de tout projet d'extension ou de modernisation d'usine durant les 5 premières années

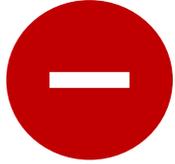
- Remboursement de la TVA supportée sur la consommation intermédiaire sur les coûts de l'énergie et les réactifs de laboratoire

- Exonération de taxes sur les matières premières et les articles de conditionnement

- TVA 7% (au lieu de 19%) sur les matières premières, intrants et articles de conditionnement

Manque à gagner pour implanter l'industrie pharmaceutique au Sénégal

Horizon 2025



Impôt sur les sociétés
12 Milliards FCFA

TVA sur les Investissements
35 Milliards FCFA

Manque à gagner sur les recettes fiscales
47 Milliards FCFA



- 200 milliards d'investissements
- 1000 emplois créés
- 20% de production locale de médicaments
- Positionnement du Sénégal comme hub pharmaceutique de la sous région

Potentiels d'attractivité pour d'autres investissements directs étrangers dans le secteur de l'industrie pharmaceutique

Zoom sur les décisions et arbitrages stratégiques

1 | Incitations fiscales à mettre en place pour attirer les investisseurs

1

PROBLÈMES

- Paiement de l'IS avant démarrage de l'exploitation créant une pression sur la trésorerie
- Temps de démarrage d'exploitation plus long que le temps de suspension de la TVA sur les investissements (nouveaux projets); pour les entreprises en exercice, perte de performance
- Le non-remboursement de la TVA payée sur les produits de consommation intermédiaires qui n'est pas répercuté sur les médicaments
- Lourdeurs administratives liées à la gestion de la taxe sur les intrants (Administration Temporaire pour Perfectionnement Actifs)

2

IMPACTS IDENTIFIÉS

- Limitation de la croissance des entreprises
- Perte de compétitivité par rapport aux produits importés
- Fermeture des entreprises existantes et non implantation de nouveaux projets
- Risques d'amendes et de poursuites par la douane

3

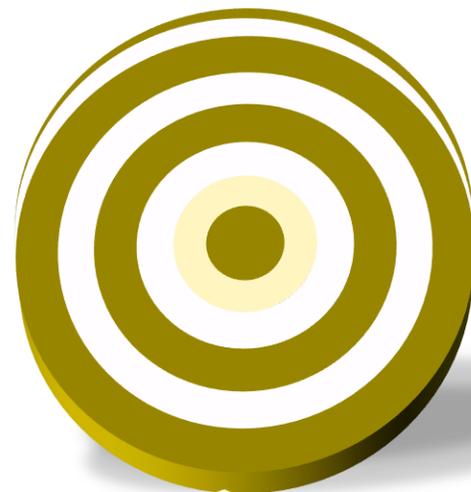
PLAN D' ACTIONS PROPOSÉ

- Exonération de la taxe sur la production (avec l'IS) sur les cinq premières années
- Exonération totale de TVA sur les investissements sur un minimum de cinq ans
- Remboursement de la TVA supportée sur la consommation intermédiaire sur les coûts de l'énergie et les réactifs de laboratoire
- Paiement des taxes sur les intrants sans passer par l'ADPA

Paquets Investisseurs proposé pour l'industrie pharmaceutique

Incitations Fiscales

- Exonération de la taxe sur la production (avec IS)
- Exonération totale de TVA sur les investissements au minimum sur les cinq premières années
- Remboursement de la TVA supportée sur la consommation intermédiaire sur les coûts de l'énergie et les réactifs de laboratoire (qui ne sont pas exonérés de TVA)



Paquet investisseurs pour l'industrie pharmaceutique

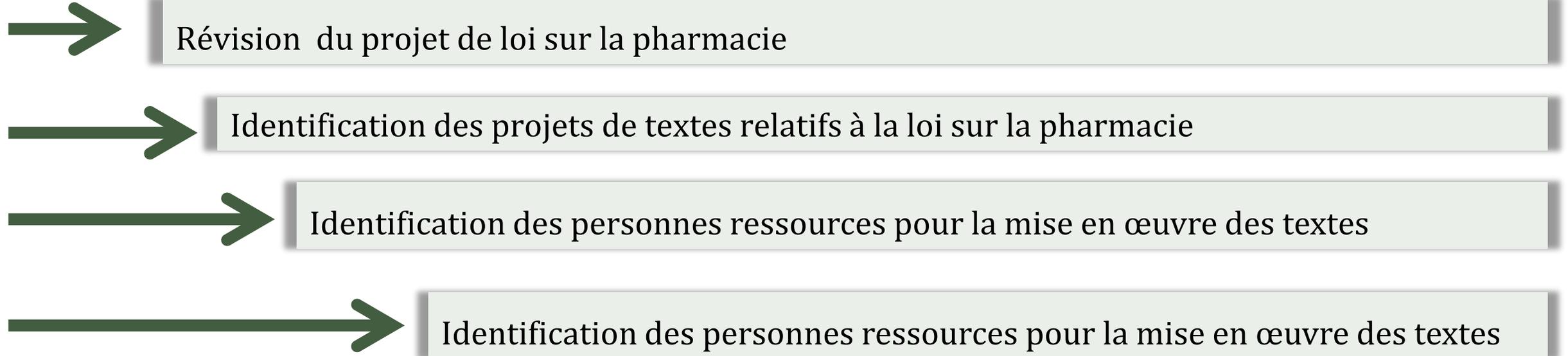
Incitations non Fiscales

- Mise en place le système de corrélation entre les activités de production locale et d'importation des médicaments
- Renforcer le mécanisme de contrôle à postériori
- Améliorer le plan de traitement des dossiers de demandes d'AMM
- Réduction des coûts des facteurs de production
- Création de zones dédiées et aménagées pour le compte de l'industrie pharmaceutiques
- Implication des collectivités territoriales dans l'implication du développement de l'industrie pharmaceutique
- Intégration dans les curricula de l'Université et des écoles de formation les métiers spécifiques de l'industrie pharmaceutique
- Renforcement de la formation des métiers spécifiques au secteur pharmaceutique

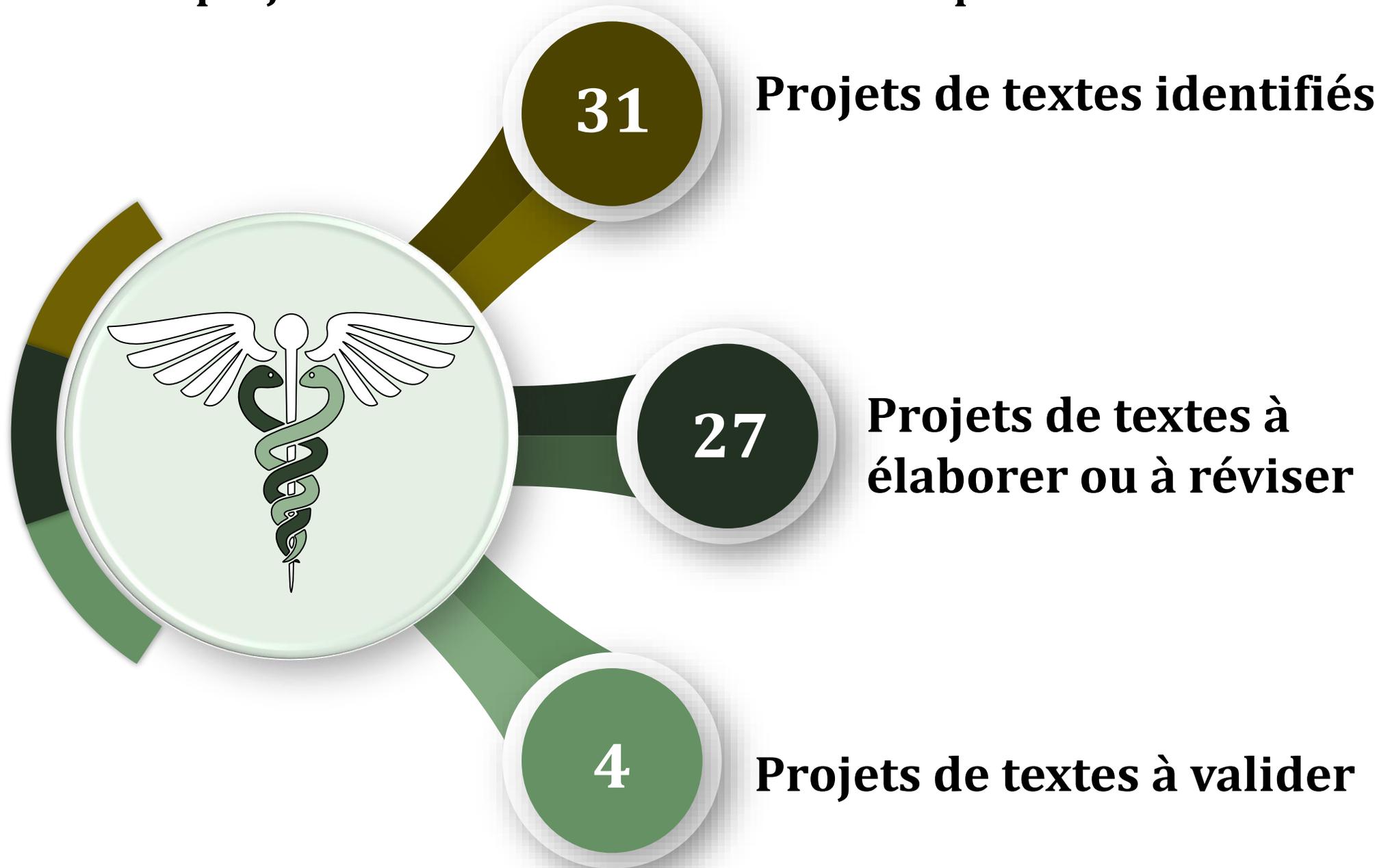
Agenda



Cadre juridique régissant la production pharmaceutique – Livrables



Identification des projets de textes relatifs à la loi sur la pharmacie



Textes produits / révisés dans le cadre du Lab

Arrêté créant la commission PharsenForm

Projet de décret portant élaboration de la Pharmacopée Sénégalaise

Projet de loi sur la pharmacie



Arrêté portant octroi AMM de plantes

Projet de décret portant organisation et fonctionnement de (ASRP)

Etudes d'opportunités et d'impacts de création de l'ASRP

Décret fixant les conditions d'ouverture et d'exploitation des établissements pharmaceutiques

Arrêté de création du Comité Interministériel de Pilotage du projet RIPH

Projets de textes 1/3

TEXTES RÉGLEMENTAIRES	PROJET DE TEXTES À ÉLABORER OU À RÉVISER	PROJET DE TEXTES À VALIDER	RÉFÉRENCE
Arrêté interministériel portant application du décret N°931 du 09 mai 2017 portant sur les redevances d'homologation	X		Décret N°931 du 09 mai 2017 portant sur les redevances d'homologation
Arrêté fixant la programmation et l'attribution (répartition) des officines de pharmacie	X		Article 15 Projet de Loi sur la Pharmacie et les Produits de Santé
Décret portant sur les modalités de création, de transfert ou acquisition et conditions d'octroi d'autorisation d'une officine de pharmacie	X		Article 16 Projet de Loi sur la Pharmacie et les Produits de Santé
Décret portant sur les conditions du remplacement, de la gérance et de la cession d'une officine de pharmacie	X		Article 21 Projet de Loi sur la Pharmacie et les Produits de Santé
Arrêté portant organisation du service de garde et les horaires d'ouverture au public des officines de pharmacie	X		Article 22 Projet de Loi sur la Pharmacie et les Produits de Santé
Arrêté fixant la liste des médicaments détenus et les modalités d'approvisionnement d'une pharmacie à usage intérieur	X		Articles 24 et 27 Projet de Loi sur la Pharmacie et les Produits de Santé
Arrêté fixant les conditions d'absence et de remplacement du pharmacien responsable de la pharmacie à usage intérieur	X		Article 26

Projets de textes 2/3

TEXTES RÉGLEMENTAIRES	PROJET DE TEXTES À ÉLABORER OU À RÉVISER	PROJET DE TEXTES À VALIDER	RÉFÉRENCE
Arrêté fixant les conditions d'autorisation des pharmacies à usage intérieur des établissements privés de santé	X		Article 27
Decret fixant les conditions d'autorisation de vente au détail des médicaments des structures sanitaires publiques et parapubliques	X		Article 27
Decret fixant les conditions d'ouverture, d'exploitation et de fonctionnement des établissements pharmaceutiques		X	Article 29; Article 47
Decret fixant les modalités de participation des non-pharmaciens au capital	X		Article 29
Arrêté fixant la liste nationale des médicaments essentiels	X		Article 44
Arrêté fixant les conditions d'octoi des AMM et dérogations des médicaments à usage humain	X		Articles 48, 49 et 51
Arrêté fixant les conditions de délivrance des autorisations pour les établissements de distribution en gros de médicaments	X		Article 54

Projets de textes 3/3

TEXTES RÉGLEMENTAIRES	PROJET DE TEXTES À ÉLABORER OU À RÉVISER	PROJET DE TEXTES À VALIDER	RÉFÉRENCE
Arrêté fixant les règles de bonnes pratiques de dispensation des médicaments	X		Article 57
Decret fixant les conditions de fabrication, d'homologation, d'importation, de distribution en gros et au détail des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle	X		Article 61
Decret fixant les conditions de fabrication, d'enregistrement, d'importation, de distribution en gros et au détail des dispositifs médicaux	X		Article 63
Decret fixant les conditions de fabrication, d'homologation, d'importation, de distribution en gros et au détail des produits diététiques et de régime	X		Article 65
Décret fixant les conditions de fabrication, d'homologation, d'importation et de distribution du substitut du lait maternel	X		Article 67
Arrêté interministériel fixant les prix homologués des médicaments et autres produits de santé		X	Article 68
Arrêté fixant les conditions de promotion et de publicité des produits pharmaceutiques	X		Articles 69 et 71

Equipe proposée pour la mise en œuvre des textes

ANER

SPE

ASIP/MEDIS

SPPS

PNA

Ordre des Pharmaciens

LNCM

DPM



MFB

DGID

MCPME

ENDA SANTE

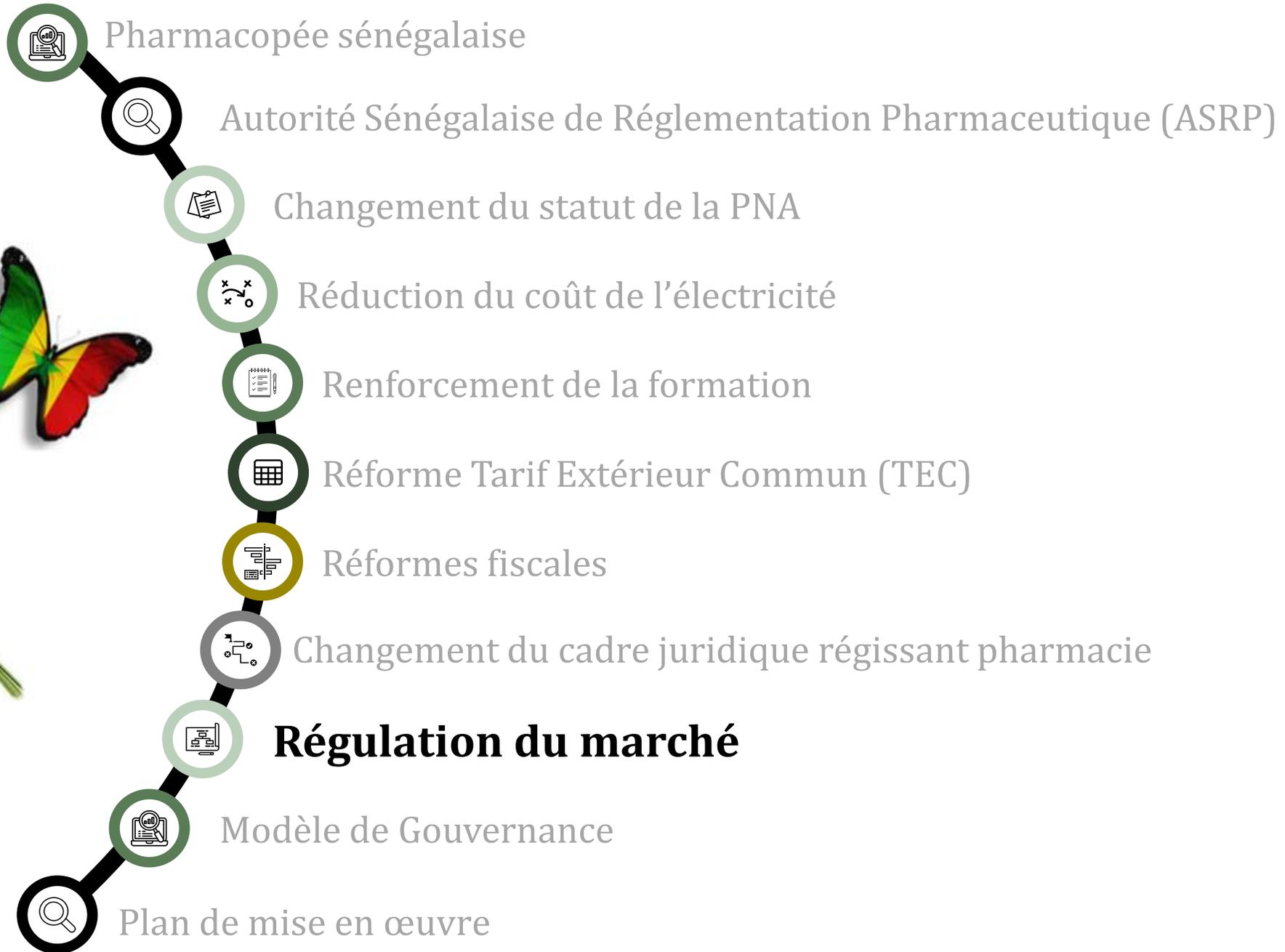
CMT/MSAS

IPD

MPE

DGD

Agenda



Régulation du marché- Livrables

→ Analyse des différents leviers proposées dans le cadre de l'étude de faisabilité

→ Choix d'une mesure de régulation de marché

→ Plan de mise en œuvre de la mesure retenue

Plusieurs réglementations protégeant la production locale, compatibles avec les règles de l'OMC, ont été observées dans ces pays

01



Application d'une préférence nationale sur les marchés publics
(politique déjà en place avec un taux de 15% contre 25% dans d'autres pays)

02



Mise en place de contrats d'approvisionnement à long terme entre la PNA et les acteurs locaux sur certaines molécules

03



Interdire l'importation de produits pharmaceutiques produits localement

Sur quels leviers le Sénégal pourrait se baser pour rendre opérationnelle cette réforme dans les meilleurs délais ?

Option retenue : Réguler l'importation de produits pharmaceutiques fabriqués localement

Application d'une préférence nationale sur les marchés publics



Mise en place de contrats d'approvisionnement à long terme entre la PNA



Réguler l'importation de produits pharmaceutiques fabriqués localement



Réguler l'importation de produits pharmaceutiques fabriqués localement



Option recommandée

Analyse des leviers proposés

Option 3

Régulation du marché des produits pharmaceutiques fabriqués localement



OPTION RECOMMANDÉE / REFORMULATION

Avantages

- ✓ Absorption de la production locale
- ✓ Élargissement du marché
- ✓ Installation de nouvelles unités
- ✓ Développements des contrats CMO
- ✓ Effets induits positifs sur d'autres secteurs (transport, emballage, emploi etc...)
- ✓ Conditions favorables pour l'atteinte de la souveraineté pharmaceutique ;

Limites

- ✗ Effets progressifs
- ✗ Adhésion de tous les acteurs de la chaîne de valeurs

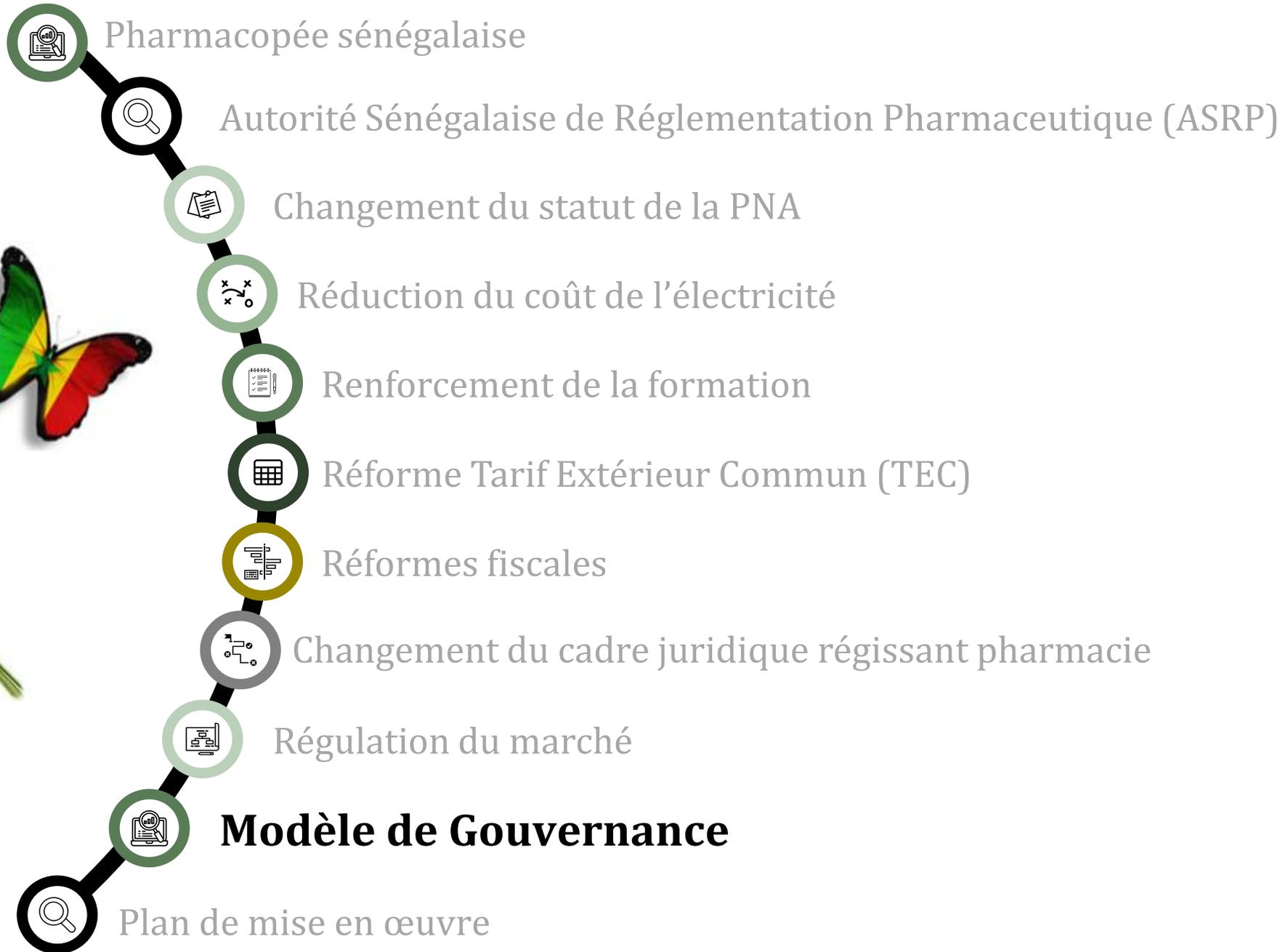
Plan de mise en œuvre de la mesure retenue (1/2)

STRATÉGIES	ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	LIVRABLES
Améliorer la Compétitivité de l'industrie Pharmaceutique	Élaborer une fiche de synthèse aux autorités pour préparer l'effet d'annonce	Comite national	Décembre 2021	Note élaborée
	Améliorer le plan de traitement des dossiers de demandes d'AMM	ASRP	T4 2021	Disponibilité d'un plan d'amélioration
	Renforcer le mécanisme de contrôle à postériori	ASRP	T1 2022	Le nombre de dossiers traités
	Taxer les produits importés qui sont déjà fabriqués localement	Etat du Sénégal	2025	Absorption des médicaments produits localement

Plan de mise en œuvre de la mesure retenue (2/2)

STRATÉGIES	ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	LIVRABLES
Améliorer la Compétitivité de l'industrie Pharmaceutique	Réduire les couts de production (électricité eau)	Etat du Sénégal	T3 2022	Diminution des dépenses
	Faciliter l'accès aux financements et à l'investissements	Etat du Sénégal	T3 2022	Attractivité du pays
	Faciliter l'accès au foncier	Etat du Sénégal	2022	Attractivité du pays
	Renforcer les RH (Formation)	Etat du Sénégal	2022	Main d'œuvre disponible
Réviser les textes pour favoriser la compétitivité de l'industrie locale	Elaborer de textes organisant le renforcement de l'industrie locale: (réduction des importations de produits finis, absorption de la production locale dans le privé, sénégaliser la grossisterie privée)	Acteurs du LAB	T2 2022	Ouverture du secteur vers d'autres horizons
Stratégies de communication	-mettre en place un plan de Communication Acteurs GRP IP etc tous les autres a -	Comite National	T4 2021	Appropriation des acteurs

Agenda



Modèle de gouvernance – Livrables

→ Proposition d'un modèle de Gouvernance (Delivery Unit Sectorielle)

→ Présentation de la DU (statut et missions)

→ Fonctionnement de la DU

→ Objectifs et partenaires de la DU

→ Éléments justificatifs du choix de la DU

→ Composition de la DU

→ Profil du coordonnateur et process de recrutement

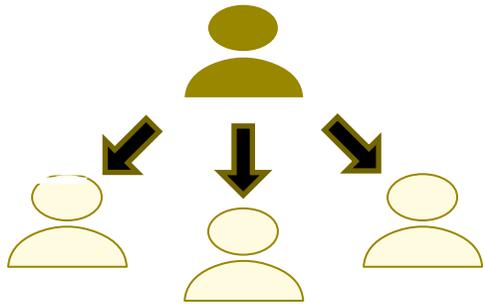
→ Liste des 5 défis à relever pour les 100 days challenge

→ Arrêté de création du comité interministériel

Modèle de Gouvernance du Plan de Relance de l'Industrie Pharmaceutique



Comité Interministériel (MSAS, MDIPMI, MSPSE, MFB, MCPME, MPE, MEPC) avec un **Comité Technique** chargé de la validation technique des livrables



Delivery Unit Sectorielle du MSAS (Projet Pilote RIPH)



Composition de la DU

- 01 Coordonnateur
- 02 Chefs de Desk : Réformes, Projets
- Assistante, Comptable
- Chauffeurs

Expertises externes

- Juriste, Financier, Energie, Fiscalité, Formation, Industrie Pharmaceutique, Réglementation Pharmaceutique, Chaîne d'Approvisionnement

Présentation

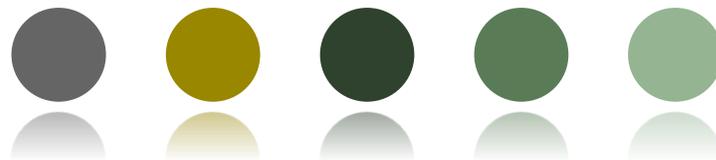
Missions

Objectifs

Parties Prenantes

Fonctionnement

Delivery Unit Sectorielle du MSAS (Projet Pilote RIPH)



PRESENTATION

- Unité placée au niveau du Cabinet du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale
- Dans un premier temps, la DU sera chargée du pilotage et du suivi-évaluation du projet de Relance de l'Industrie Pharmaceutique Locale (**RIPH**).

Les missions de la Delivery Unit

- Assurer la mise en œuvre du projet **RIPH**
- Préparer les réunions du Comité Interministériel
- Faire le Suivi opérationnel du projet **RIPH**
 - ✓ Tableau de Bord hebdomadaire pour le ministère de la santé
 - ✓ Evaluations mensuelles, trimestrielles et annuelles du projet
 - ✓ *Résolution des problèmes liés à la mise en œuvre du **RIPH***
- Elaborer des rapports mensuels, trimestriels et annuels sur le projet
- Elaborer et tenir à jour une liste des opportunités d'investissements du projet RIPH
- Evaluer à terme, les impacts des projets et réformes (sanitaires, socio-économiques...)

Objectifs de la Delivery Unit

- **L'implication plus forte du MSAS dans le pilotage et le suivi-évaluation rapproché du projet** (appropriation des outils de suivi-évaluation et de résolution de problèmes du BOS), aux fins d'accélérer les processus de prise de décisions stratégiques au niveau du MSAS ;
- L'établissement de **contrats de performances** permettant de s'assurer de l'atteinte des objectifs ;
- L'exécution des **actions prioritaires** dans les **délais et budgets prévus**, et l'atteinte des impacts sanitaires et socioéconomiques attendus.
- **L'évaluation hebdomadaire, mensuelle et trimestrielle** des performances de sa mise en œuvre ;
- L'évaluation périodique **des impacts sanitaires, socio-économiques à terme**;

Partenaires de la Delivery Unit

- Ministère de la Santé et de l'Action Sociale
 - ✓ Secrétaire Général
 - ✓ Direction de la Planification de la Recherche et des Statistiques
- Bureau Opérationnel de Suivi du PSE (MSPSE)
- Ministère des Finances et du Budget
- Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries
- Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- Ministère du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises
- Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération
- Partenaires Techniques et Financiers
- Secteur Privé

Partenaires de la Delivery Unit

- Agence d'Aménagement et de Promotion des Sites industriels (APROSI) ;
- Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux (APIX) ;
- Pharmacie Nationale d'Approvisionnement (PNA) ;
- Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONSIS) ;
- Ordre des Pharmaciens du Sénégal ;
- Association Sénégalaise des Industries Pharmaceutiques (ASIP)

Fonctionnement de la Delivery Unit

Pour la mise en œuvre du plan d'opérationnalisation du projet de RIPH garantissant l'atteinte des objectifs, la DU a besoin de :

- ✓ **Outils de pilotage** et de **suivi-évaluation** : transfert et adaptation des outils et méthodologie du BOS
- ✓ **Ressources Humaines** :
 - Capitaliser sur l'expertise interne du MSAS
 - Identifier les personnes ressources (participants du LAB) à solliciter au besoin
 - Possibilité de recruter des personnes ressources externes
- ✓ **Ressources Financières** :
 - Budget de fonctionnement de la DU : **3% du budget global du Projet RIPH (sources : Etat, PTFs)**

Eléments justificatifs au choix de la Delivery Unit



- L'ancrage de la DU au niveau du Cabinet du MSAS facilitera l'appropriation de cette entité pour tout autre projet stratégique du MSAS ;
- Une bonne capacité à lever des contraintes opérationnelles par le canal du Ministre de la Santé ou du BOS
- Une bonne capacité à collaborer avec les différents départements ministériels
- Une bonne capacité à assurer des missions de suivi-évaluation
- Une meilleure visibilité des projets du MSAS renforçant l'attractivité pour les PTFs
- Un accroissement des opportunités d'investissements
- Capitalisation du projet pilote (relance de l'industrie pharmaceutique) pour la mise en œuvre d'autres grands projets du MSAS (Plan d'Investissement de la Santé, Dakar Medical City, ...)
- Capitalisation des ressources de la DU (optimisation du recrutement de consultants)...

Delivery Unit au sein du MSAS



Point d'attention :

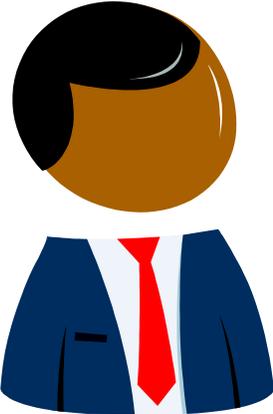
- **Adhésion des acteurs impliqués** : Ancrage institutionnel au niveau du MSAS pourrait créer des conflits.

Mesures d'atténuation :

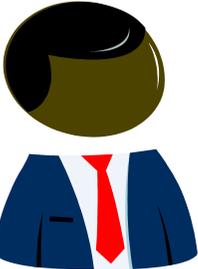
- **Phase de sensibilisation** : une bonne définition des missions de ce Delivery Unit pour la gestion des interfaces pourrait lever cette équivoque



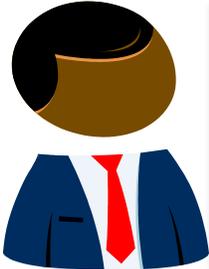
Composition de la Delivery Unit



Coordonnateur
Coordonner les activités de la delivery unit du MSAS.



Chef de desk
Projets



Chef de desk
Réformes



Expertises externes : Juriste, Financier, Energie, Fiscalité, Formation, Industrie Pharmaceutique, Réglementation Pharmaceutique, Chaîne d'Approvisionnement



Profil du poste de Coordonnateur de la Delivery Unit MSAS

FORMATION

- Titulaire d'un diplôme supérieur Bac + 5 , Management des Projets ou diplôme universitaire en gestion de projets

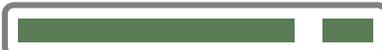
COMPETENCES

Gestion de Projet 

Compétences managériales 

Mobilisation des ressources 

Leadership 

Soft-Skills 

EXPERIENCE

- 07 ans d'expérience dans la gestion et/ou suivi évaluation de projets
- Bonne connaissance dans le domaine pharmaceutique
- Expérience en management/stratégie, secteur privé ou organisation internationale
- Bonne maîtrise de l'environnement économique du Sénégal
- Bonne connaissance des rouages de l'administration sénégalaise

Processus de recrutement du Coordonnateur

- Proposition des critères de sélection du Coordonnateur de la DU par le MSAS
- Validation des critères de sélection par le Comité Interministériel
- Lancement de l'Appel à candidature par le MSAS
- Dépouillement des offres et proposition de deux profils au Comité de Pilotage pour approbation
- Nomination du Coordonnateur de la DU par le MSAS

100 days challenge - Les 05 défis du Projet de Relance

Faire fonctionner les Comités de Travail Post LAB pour la poursuite des travaux du LAB

Trouver le budget pour le plan d'Urgence de l'ASRP (Etat, PTFs)

Mettre en place la Delivery Unit (DU) (ressources, intégration, fonctionnement, ...)



Adopter les projets de textes validés durant le LAB (Ministères, SGG, Assemblée Nationale)

Prendre les engagements nécessaires pour mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en œuvre des projets publics prioritaires

Arrêté comité interministériel de pilotage RIPH

République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

N°

/MSAS/SG

Ministère de la Santé et de l'Action Sociale

Arrêté portant création, organisation et fonctionnement
du Comité Interministériel de Pilotage du Projet de la Relance de
l'Industrie Pharmaceutique du Sénégal

LE MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

VU la Constitution ;

VU le décret n° 2020-2098 du 1^{er} novembre 2020 portant nomination des Ministres et Secrétaire d'Etat et fixant la composition du Gouvernement ;

VU le décret n° 2020-2100 du 1^{er} novembre 2020 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, le Secrétariat général du Gouvernement et les ministères ;

VU le décret n° 2020-2200 du 11 novembre 2020 relatif aux attributions du Ministre de la Santé et de l'Action Sociale,

ARRETE :

Article premier.- Il est créé, au Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, un Comité Interministériel de Pilotage du Projet de la Relance de l'Industrie Pharmaceutique du Sénégal.

Article 2.- Le Comité de Pilotage a pour missions d'appuyer et de suivre la mise en œuvre projet de la Relance de l'Industrie Pharmaceutique du Sénégal.

A ce titre, il est chargé, notamment :

- D'approuver les critères de sélection du Coordonnateur de la DU-MSAS ;
- De valider la mise en place de l'équipe de la DU-MSAS ;
- D'approuver le plan de travail du Projet et le budget nécessaire ;
- De valider les rapports périodiques de la DU-MSAS ;
- De contribuer à la résolution des problèmes d'opérationnalisation du plan de la RIPH ;
- De valider les livrables du projet RIPH
- D'aider à la recherche de partenaires techniques et financiers du Projet ;

Article 3.- Le Comité de Pilotage est composé ainsi qu'il suit :

Président : le Ministre de la Santé et de l'Action Sociale ou son représentant ;

Membres :

- un représentant du Ministère chargé des Finances et du Budget ;
- un représentant du Ministère chargé du Développement Industriel des Petites et Moyennes Industries ;

- un représentant du Ministère chargé de l'Economie, du Plan et de la Coopération ;
- un représentant du Ministère chargé du Commerce et des petites et Moyennes Entreprises;
- un représentant du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- un représentant du Ministre chargé du Suivi du Plan Sénégal Emergent ;

Secrétaire : Le Coordonnateur de la Delivery Unit (DU)

Le Comité de Pilotage peut s'adjoindre toute personne dont la compétence s'avère utile dans l'accompagnement de sa mission.

Article 4.- Chaque Ministre devra désigner un point focal-DU qui sera son représentant au sein du Comité de Pilotage.

Article 5.- Le Comité de Pilotage se réunit à chaque fois que de besoin, sur convocation de son Président.

Article 6.- Le présent arrêté qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliation :

PR/SG
SGG
MSAS/SG
Membres
Archives/Chrono

Fiche de poste coordonnateur de la DU MSAS

FICHE DE POSTE DU COORDONNATEUR DE LA DELIVERY UNIT

DESRIPTIF DU POSTE

Assurer la coordination du suivi opérationnel des projets et réformes, la résolution des problèmes critiques et le renforcement des acteurs mobilisés dans le contexte du Plan de relance de l'industrie pharmaceutique

ACTIVITES DU POSTE

- Coordonner le suivi opérationnel des projets et réformes ;
- Affiner et faire appliquer la méthodologie pour la définition des indicateurs de suivi et de performance pour mesurer l'avancée de la mise en œuvre des projets et réformes ;
- Coordonner la résolution des problèmes identifiés dans le cadre de la mise en œuvre des projets et réformes ;
- Coordonner l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le cadre de l'exécution des projets et réformes ;
- Superviser l'accompagnement méthodologique des chefs de projets, réformes et structures publiques impliquées dans la mise en œuvre ;
- Coordonner l'établissement des plans de travail au niveau de chaque action phare/composante et produire le PTA de la RIPH ;
- Préparer des présentations transverses ou sectorielles sur l'état d'avancement de la RIPH ;
- Produire des notes de synthèse, tableaux de bord ou tout autre document utile dans le cadre du suivi opérationnel ;
- Coordonner et participer aux missions de terrain dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des projets et réformes et produire les comptes rendus y relatifs
- Représenter la DU dans les diverses instances et travailler en étroite collaboration avec le BOS ;
- Diligenter l'instruction des dossiers et le traitement des courriers ;
- Assurer toute autre tâche que la hiérarchie juge appropriée conformément à sa mission.

COMPETENCES REQUISES

- Titulaire d'un diplôme supérieur Bac + 5, Management des Projets ou diplôme universitaire en gestion de projets
- 05 ans d'expérience dans la gestion et le suivi-évaluation de projets
- Bonne connaissance dans le domaine pharmaceutique
- Expérience en management/stratégie, secteur privé ou organisation internationale
- Bonne maîtrise de l'environnement économique du Sénégal
- Bonne connaissance des rouages de l'administration sénégalaise
- Posséder des qualités en Soft Skills (rigueur, intelligence relationnelle, capacité de communication, caractère et aptitude interpersonnelle, capacités en négociations, sens de l'organisation...)

- Maîtrise de l'outil informatique, notamment le Pack Office (PowerPoint niveau avancé)
- Maîtrise parfaite de la langue française, idéalement bilingue en anglais
- Être polyvalent
- Avoir une forte capacité analytique
- Faire preuve de réactivité dans l'urgence
- Avoir une forte capacité de travail
- Être disponible en cas de besoin en dehors des heures de présence au bureau

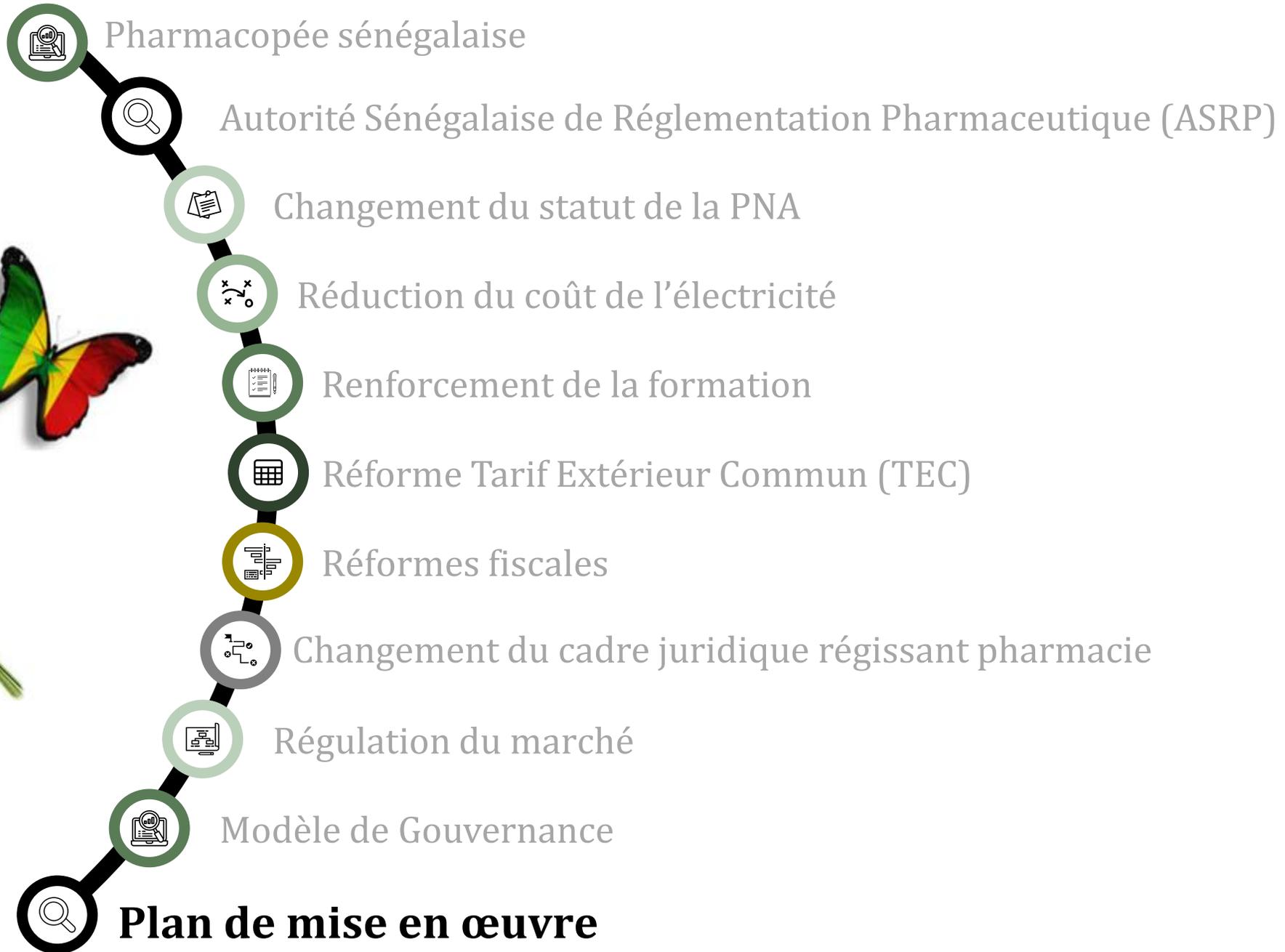
DIMENSIONS RELATIONNELLES

En externe :

- ✓ Points focaux des Ministères :
 - des Finances et du Budget
 - du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries
 - de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
 - du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises
 - de l'Economie, du Plan et de la Coopération
- ✓ Secteur Privé
- ✓ Partenaires techniques et financiers

En interne : Chefs de Desk, Structures opérationnelles

Agenda



Plan de mise en œuvre - Livrables

→ Cout global de la relance de l'Industrie Pharmaceutique

→ Jalons clefs du plan de mise en œuvre détaillé

→ Mesures de soutien à la filière

→ Matrice des risques

Cout global de la relance de l'Industrie Pharmaceutique

Coût des projets privés	199,4 Milliards FCFA
Coût des projets publics	95,6 Milliards FCFA
Coût de mise en œuvre des réformes	0,955 Milliards FCFA
Coût de déploiement des instances de pilotage et coordination	0,778 Milliards FCFA
Coût de mise en place de l'ASRP	29 Milliards FCFA
TOTAL	325 Milliards FCFA

Jalons clefs du plan de mise en œuvre détaillé

- 1 Mise en place et opérationnalisation des instances de gouvernance T2 2022
- 2 Mise en œuvre des réformes et paquets investisseurs T4 2022
- 3 Installation et début de mise en exploitation du 1^{er} projet privé T1 2023
- 4 Installation et début de mise en exploitation du 1^{er} projet public T2 2023
- ✓ Mise en œuvre globale du plan de relance de l'industrie pharmaceutique T4 2026



Prérequis : Mobilisation du financement public pour les réformes au plus tard à fin T1 2022

Identification des principaux risques – Réformes (1/2)

Composante	Risques identifiés		
Autorité Sénégalaise de régulation pharma	RISQUE 1 ● Non effectivité du reversement des 60% des frais issus de l'homologation de la DPM (plan d'urgence)	RISQUE 2 ● Retard dans la mise à disposition des ressources financières à la DPM et au LNCM (plan d'urgence)	RISQUE 3 ● Retard dans l'adoption de la loi relative à la pharmacie et aux produits de santé (Plan d'urgence)
Pharmacopée & phytothérapie	RISQUE 1 ● Retard dans la rédaction de la pharmacopée sénégalaise	RISQUE 2 ● Renforcement des capacités des fabricants non effectif	RISQUE 3 ● Retard dans la mise en place du cadre réglementaire de la phytothérapie
Réduction de l'Electricité et paquets investisseurs	RISQUE 1 ● Signature de la Convention d'autoproduction non effective pour la subvention de la prime fixe	RISQUE 2 ● Non application de l'exonération de la taxe sur la production (excepté l'IS)	RISQUE 3 ● Remboursement non effectif de la TVA supportée par les couts de l'énergie et les réactifs de labo

Légende ● Risque critique ● Risque significatif

Identification des principaux risques – Réformes (2/2)

Composante	Risques identifiés	
Cadre juridique pour la production pharma	RISQUE 1  Rejet du projet de loi par la commission technique et renvoi au gouvernement	RISQUE 2  Retard dans la validation du projet de loi par le Comité technique
Recatégorisation des vitamines dans le TEC	RISQUE 1  Retard dans l'organisation des tournées de plaidoyers auprès des pays membres	RISQUE 2  Rejet de la requête de recatégorisation des vitamines et compléments alimentaires dans le TEC
Régulation du marché	RISQUE 1  Besoin en produits pharmaceutiques non satisfait par la production locale	RISQUE 2  Non application de la hausse de préférence nationale à 25% au lieu de 15%

Légende



Risque critique



Risque significatif

Agenda



I. Résumé exécutif

II. Contexte

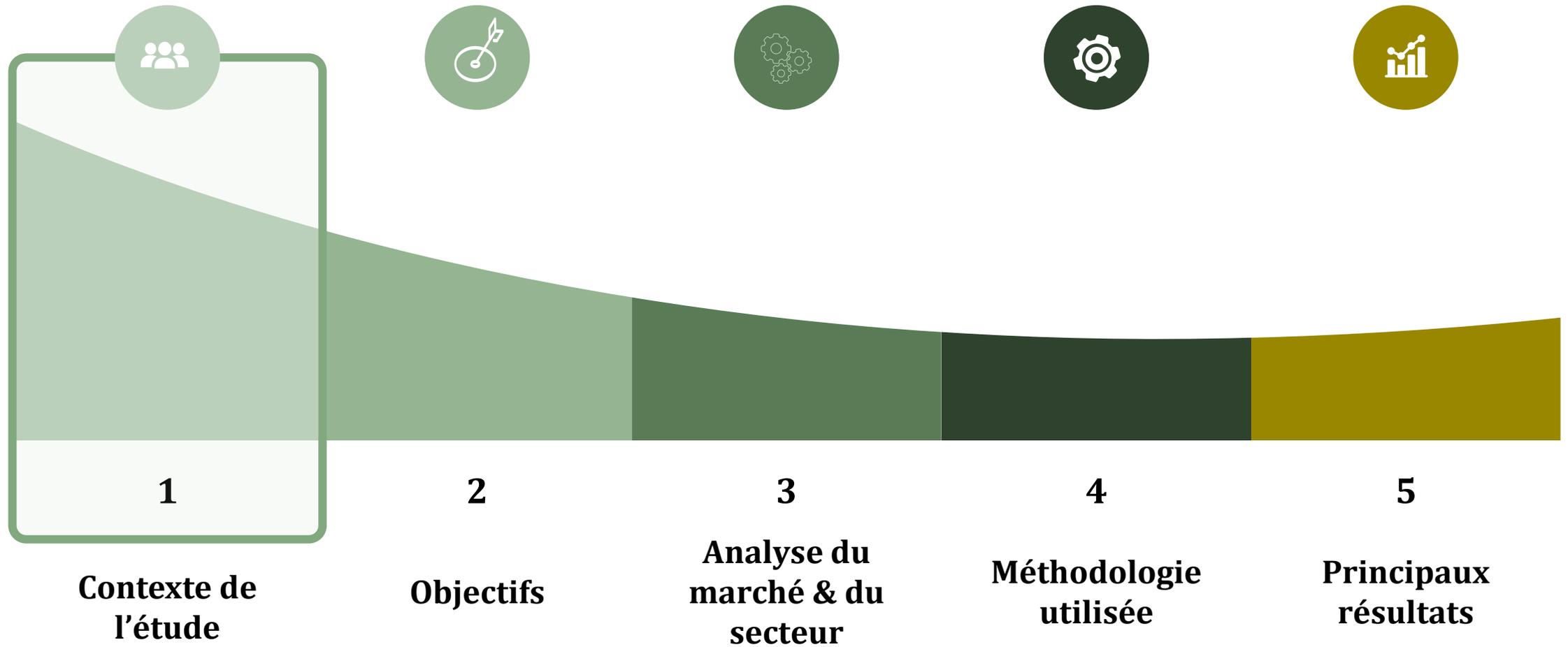
III. Périmètre du Lab et résultats clés

IV. Livrables du groupe projets

V. Livrables du groupe réformes

VI. Annexe : étude d'impact sur la fiscalité

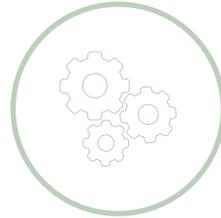
SOMMAIRE



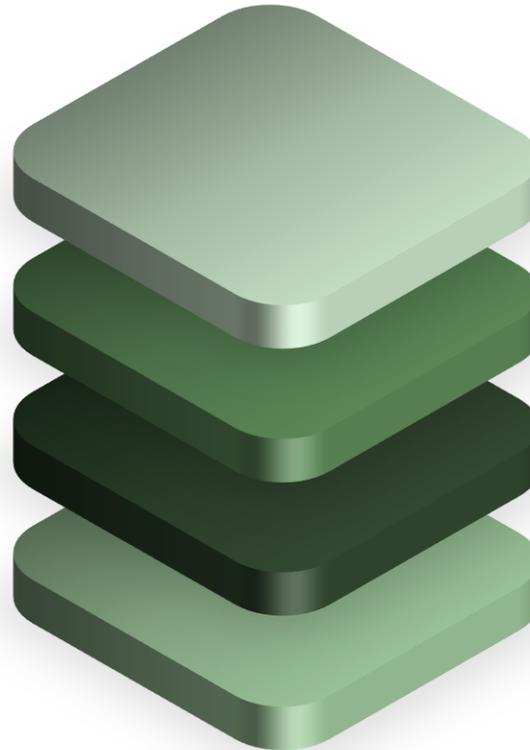
1 – Contexte de l'étude

Impact de la crise sanitaire

Relance post Covid-19 avec la mise en œuvre du PAP-2A

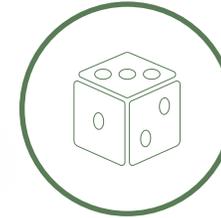


Défis : souveraineté pharmaceutique

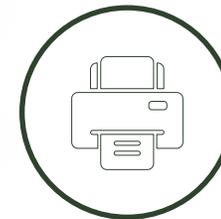


Coordination des initiatives

Projet phare « Dakar Medical City »: ambition d'être le centre de soins de référence et un hub pharmaceutique au niveau régional.

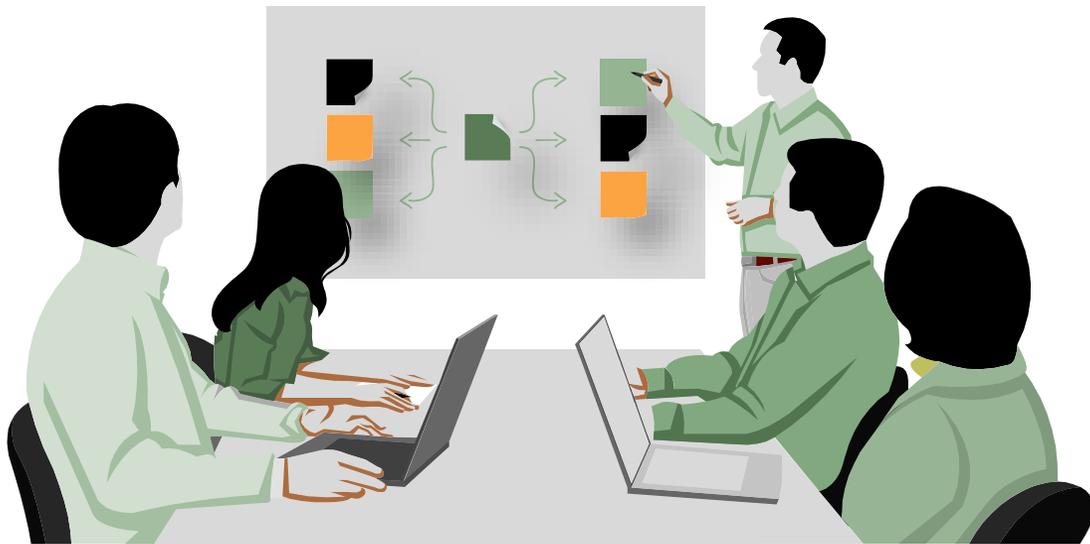


LAB : replacer le secteur privé et les investisseurs concernés au cœur de la problématique de développement du secteur de la pharmacie et des médicaments



1 – Contexte de l'étude : processus (1/2)

**Atelier d'orientation
stratégique**



Tous les acteurs du LAB

**Recherche documentaire &
collecte de données**



ANSD, DGD, consultants, etc.

1 - Contexte de l'étude : processus (2/2)

Un processus en 4 étapes

1



Validation des Termes de Référence (TDR)

2



Revue de la littérature

3



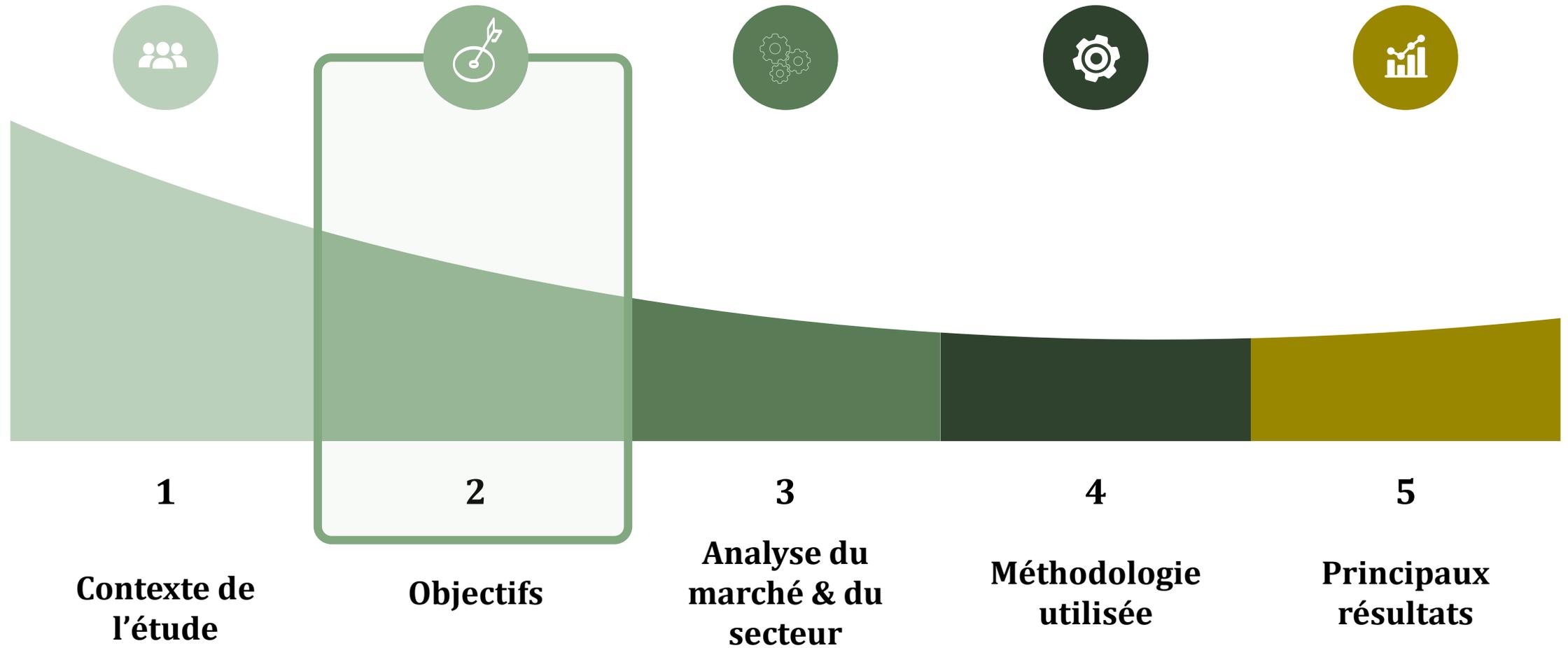
Validation des différents scénarii de simulation et des résultats

4



Présentation des premiers résultats

SOMMAIRE





FOCUS

L'objectif général de cette étude est d'évaluer l'impact des mesures fiscales incitatives applicables pour le développement de l'industrie pharmaceutique au Sénégal

2 – Objectifs spécifiques

AMBITION



Identifier les mesures fiscales applicables pour le développement de l'industrie pharmaceutique au Sénégal

1

Faire la revue du cadre législatif et réglementaire de l'industrie pharmaceutique au Sénégal

2

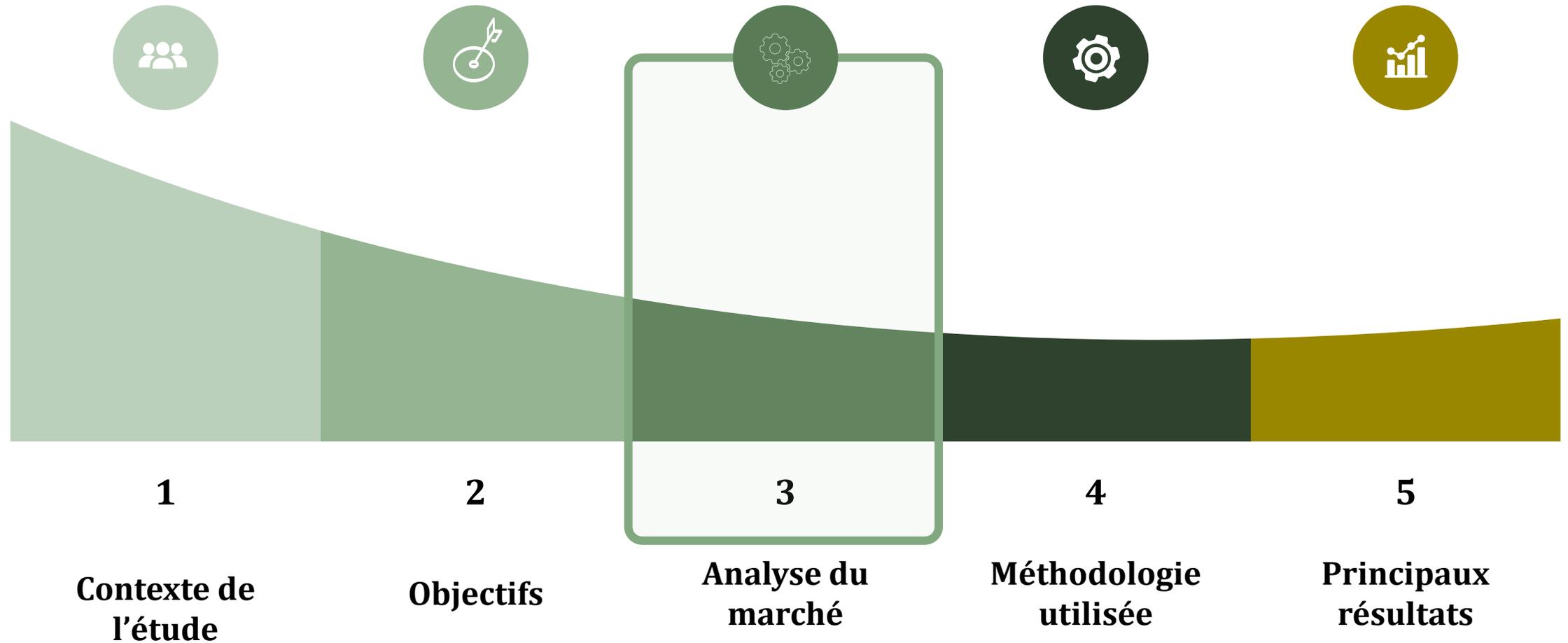
Identifier l'ensemble des incitations fiscales et douanières applicables au secteur privé

3

Evaluer l'impact des mesures fiscales et douanières préconisées sur l'économie

Faire des recommandations de politiques économiques pour optimiser et pérenniser la chaîne de valeur de l'industrie pharmaceutiques.

SOMMAIRE

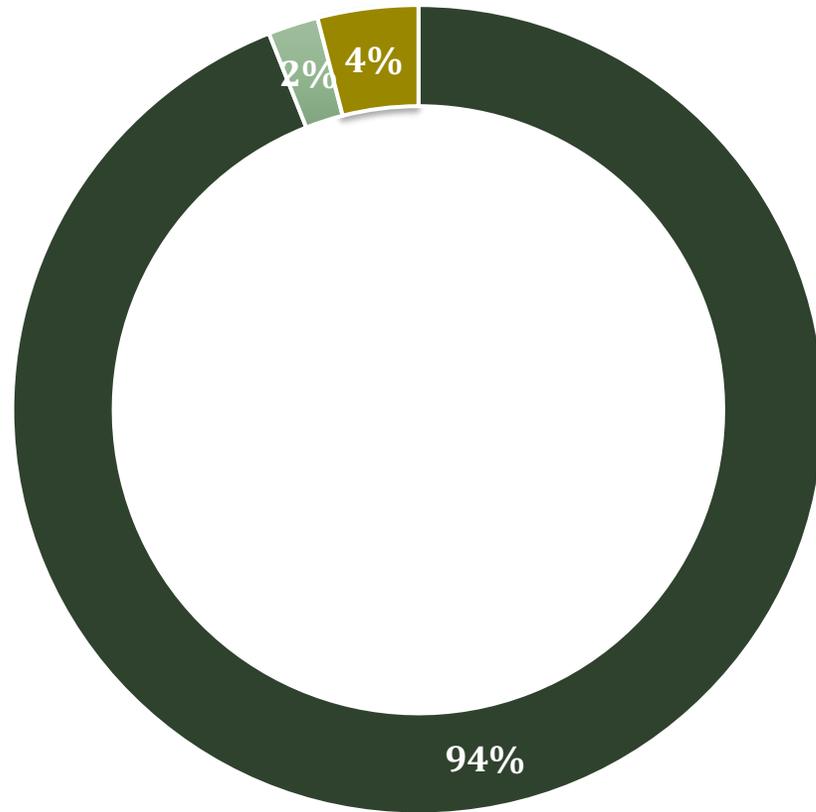


3 – Analyse du marché : importations de produits pharmaceutiques en 2019 (4 229,3)

N°	Principaux produits importés	Valeurs (milliards FCFA)	Volume (tonnes)	Part dans les importations totales
1	Machines et Appareils	656,9	194 305	15,5%
2	Produits pétroliers finis	497,1	1 499 650	11,7
3	Matériels de Transports et Pièces détachées	464,3	198 224	11,0%
4	Produits Céréaliers	357,3	1 995 724	8,4%
5	Métaux communs et ouvrages en métaux communs	317,3	571 178	7,5%
6	Huiles brutes de pétrole	236,4	767 522	5,6%
7	Produits pharmaceutiques	156,3	15 030	3,7%
8	Matières plastiques et artificielles	127,7	166 820	3,0%
9	Huiles et graisses	100,6	207 152	2,4%
10	Produits des industries para chimiques	96,8	82 089	2,3%

- 156,3 milliards FCFA d'importations produits pharmaceutiques, soit 3,7% des importations totales du Sénégal en 2019.
- 7^{ème} produit le plus importé au Sénégal.

3 – Analyse du marché : importations de produits pharmaceutiques sur la période 2015 - 2019

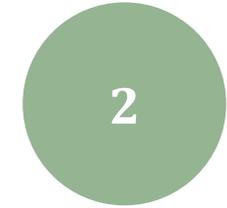


- Médicaments
- Ouates, gazes, bandes et articles analogues (pansements, spraradraps, sinapsismes), etc
- Autres



Médicaments

94% des produits pharmaceutiques sont des médicaments



Autres produits

6% d'autres produits pharmaceutiques



Part dans le total

4% des importations totales du Sénégal

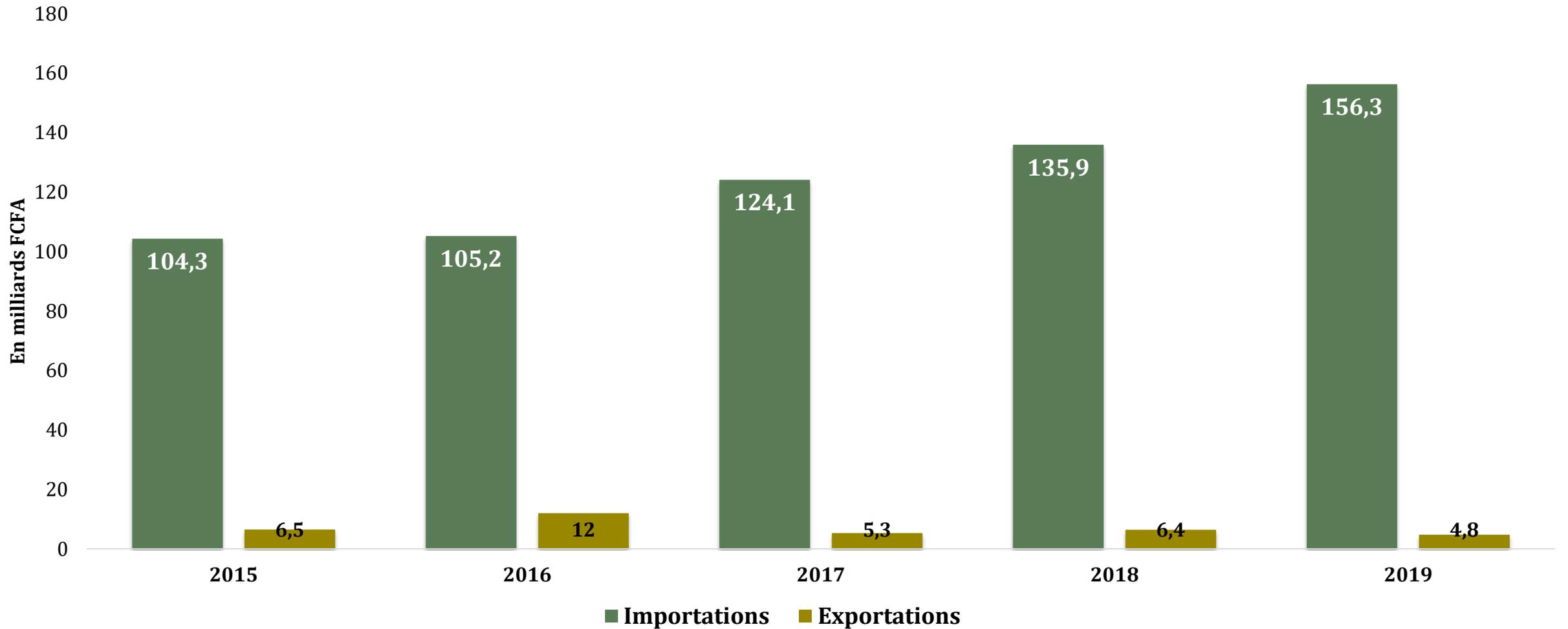


Origine

95% des médicaments proviennent de la France

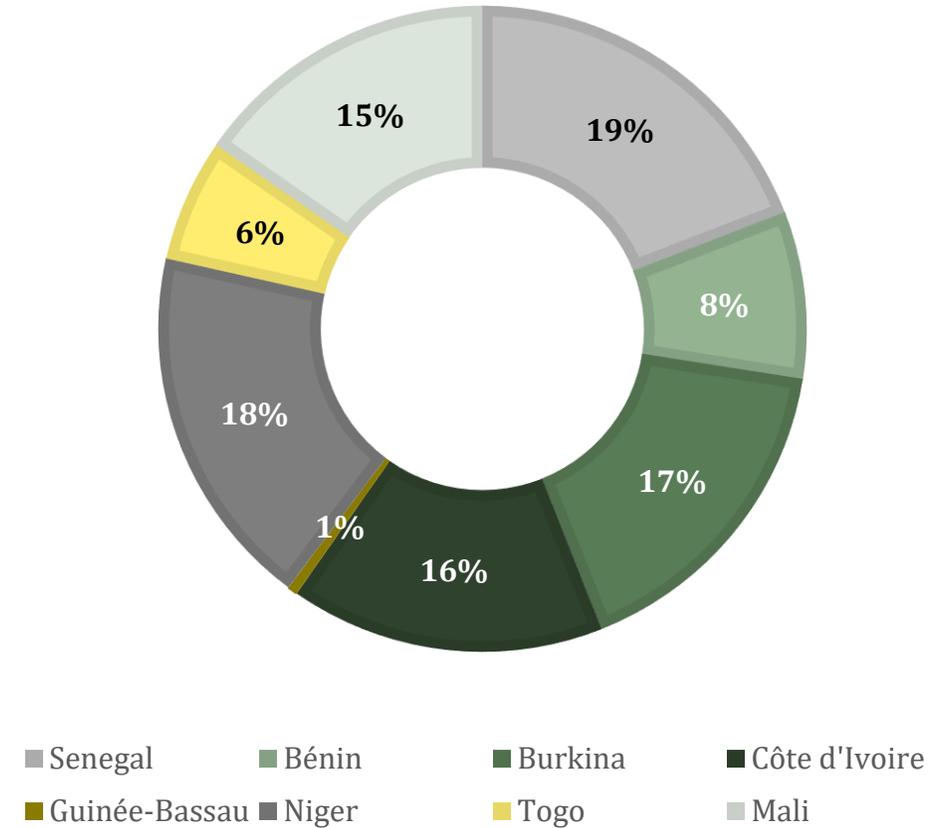
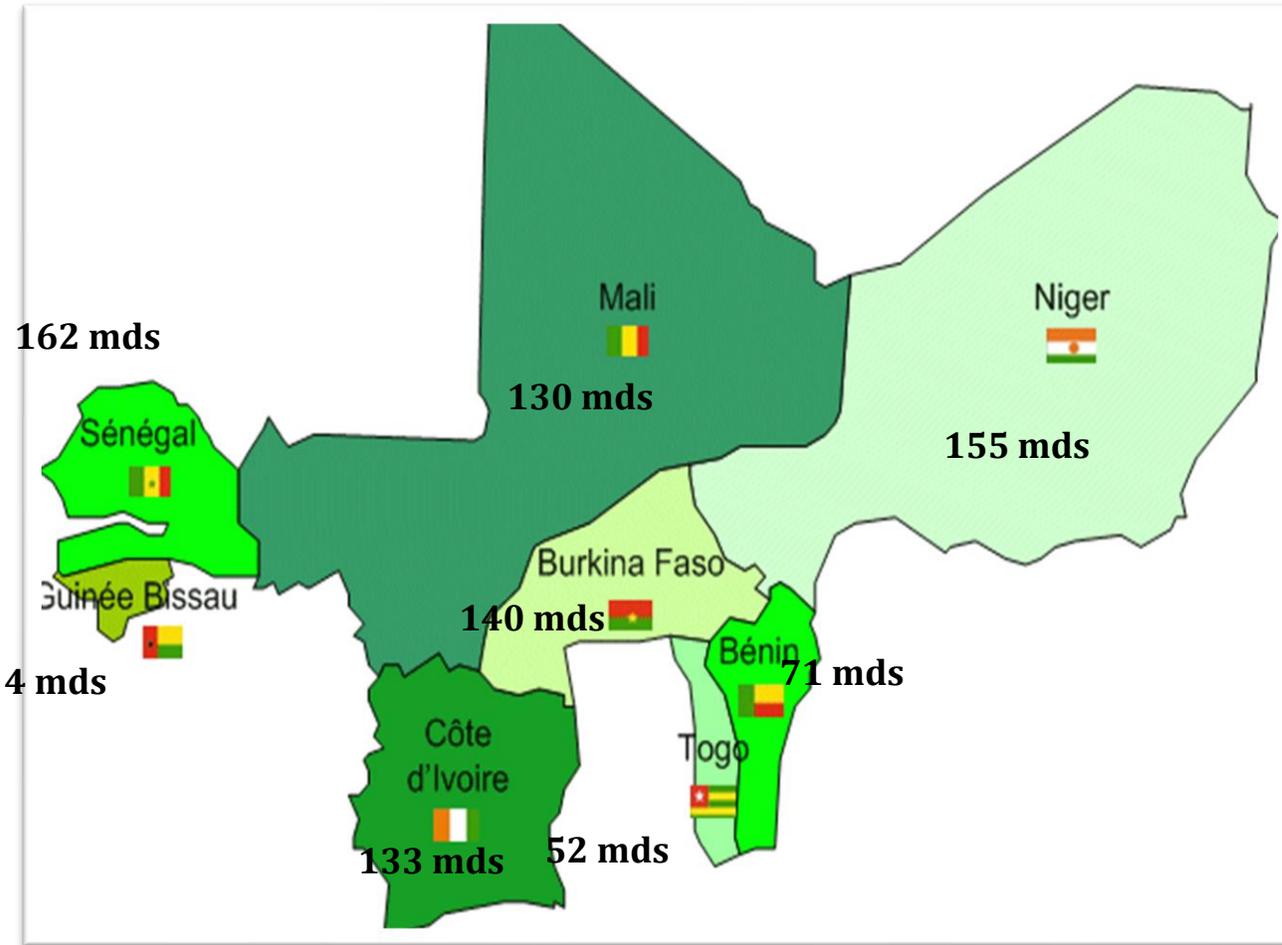
625,8 milliards FCFA d'achats de produits pharmaceutiques ont été achetés à l'étranger sur la période allant de 2015 - 2019. Le Sénégal est un importateur net en produits pharmaceutiques.

3 – Analyse du marché : importations de produits pharmaceutiques entre 2015 et 2019



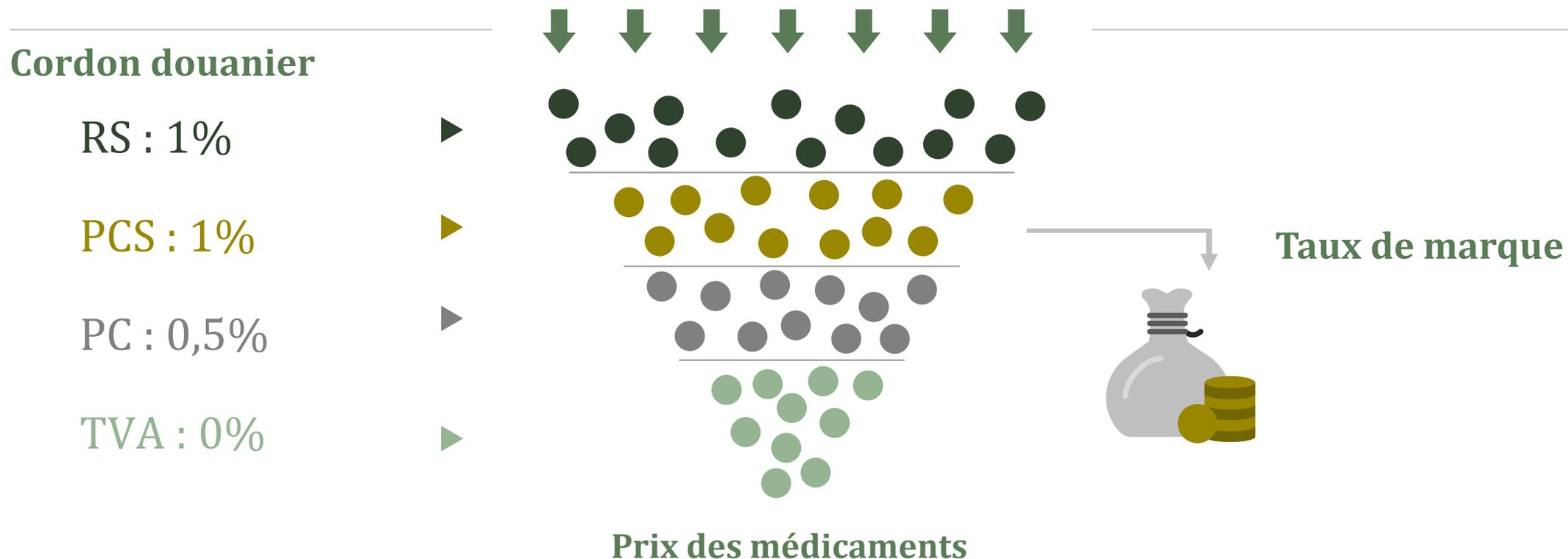
Entre 2015 et 2019 les importations de médicaments ont connu une hausse de 49,8% passant de 104,3 milliards FCFA en 2015 à 156,2 milliards FCFA en 2019.

3 – Analyse du marché : importations de produits pharmaceutiques dans l'UEMOA en 2020



- Le marché des importations de produits pharmaceutiques dans l'UEMOA est estimé à 847,1 milliards FCFA en 2020. Le Sénégal, le Niger, le Burkina, la Côte d'Ivoire et le Mali font 85% des importations.

3 – Analyse du marché : arrêté n° 188/MSHP/DPM en date du 15 janvier 2003 fixant le mode de calcul du prix de vente au public des médicaments, produits et objets compris dans le monopole pharmaceutique



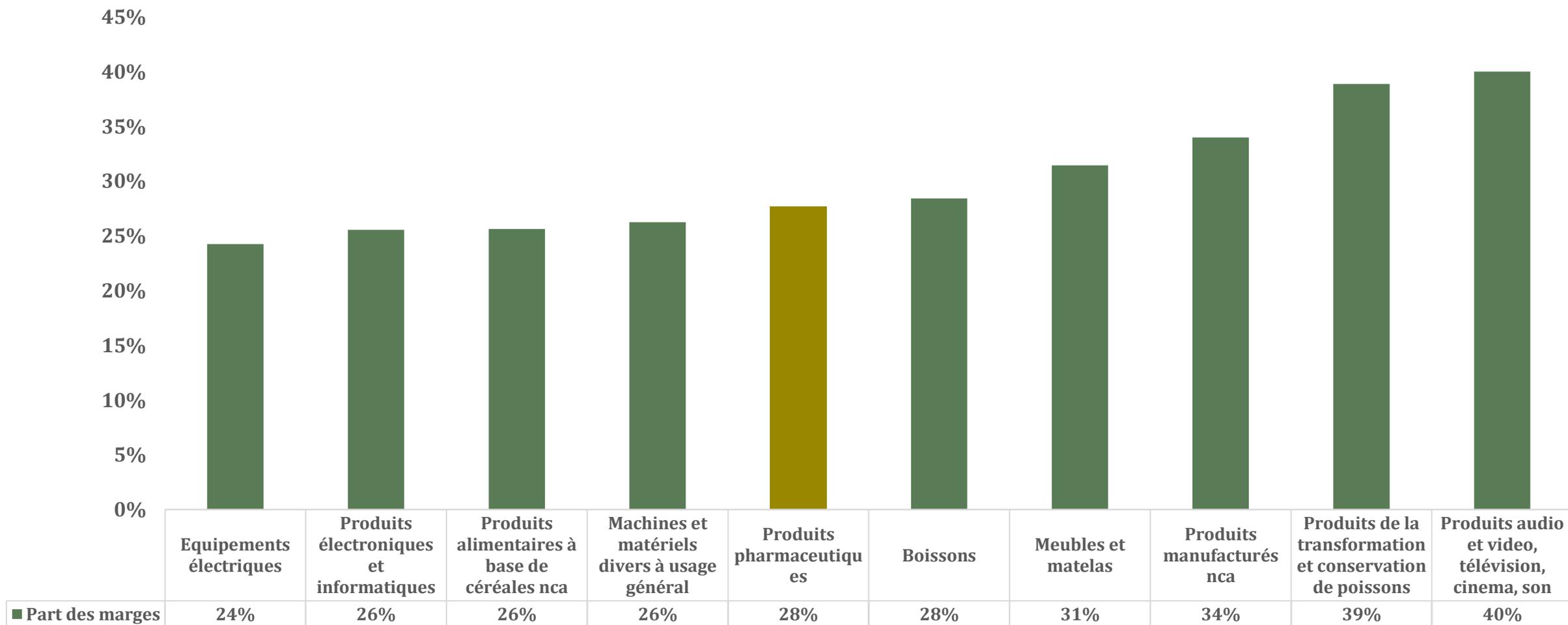
- Liste : grossistes-répartiteurs / pharmaciens d'officine [9% (officines)- 9%(vente au public)]
- Hors liste : grossistes-répartiteurs / pharmaciens d'officine [15,5% (officines)- 28,9% (vente au public)]
- CH : grossistes-répartiteurs / pharmaciens d'officine [18% (officines)- 36% (vente au public)]

3 – Analyse du secteur : Tableau Ressources Emplois (TRE 2017)



- Le TRE donne les ressources et les emplois de l'ensemble des branches de l'économie y compris celle de l'industrie pharmaceutique

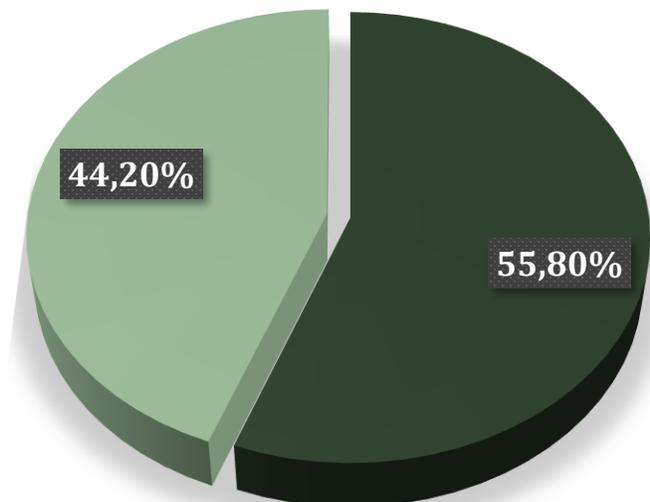
3 – Analyse du secteur : taux des marges par rapport à l'ensemble de l'économie



- Valeur ajoutée (0,3%) ; salaires bruts (0,9%) ; nombre de travailleurs (0,2%).
- 6^{ème} place des produits les plus rentables.

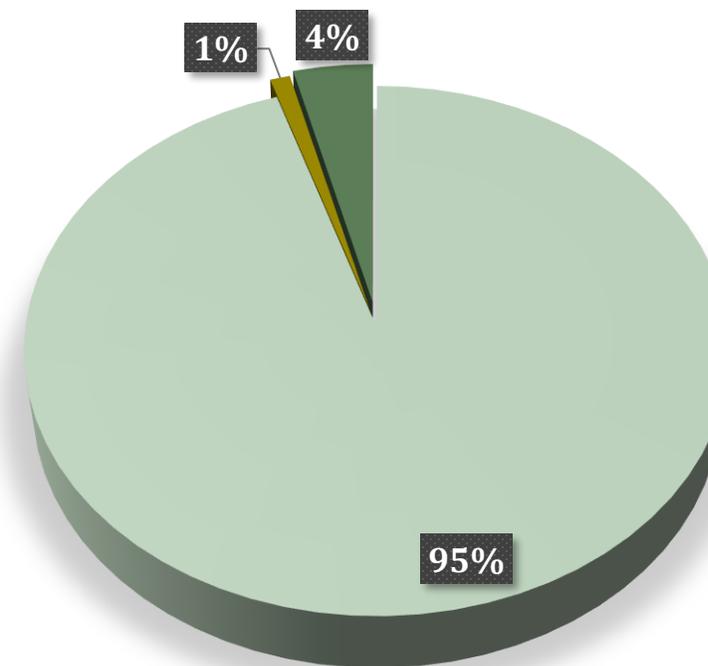
3 – Analyse du secteur : Répartition des ressources et de la production pharmaceutique

Production



■ Production des entreprises ■ Valeur ajoutée

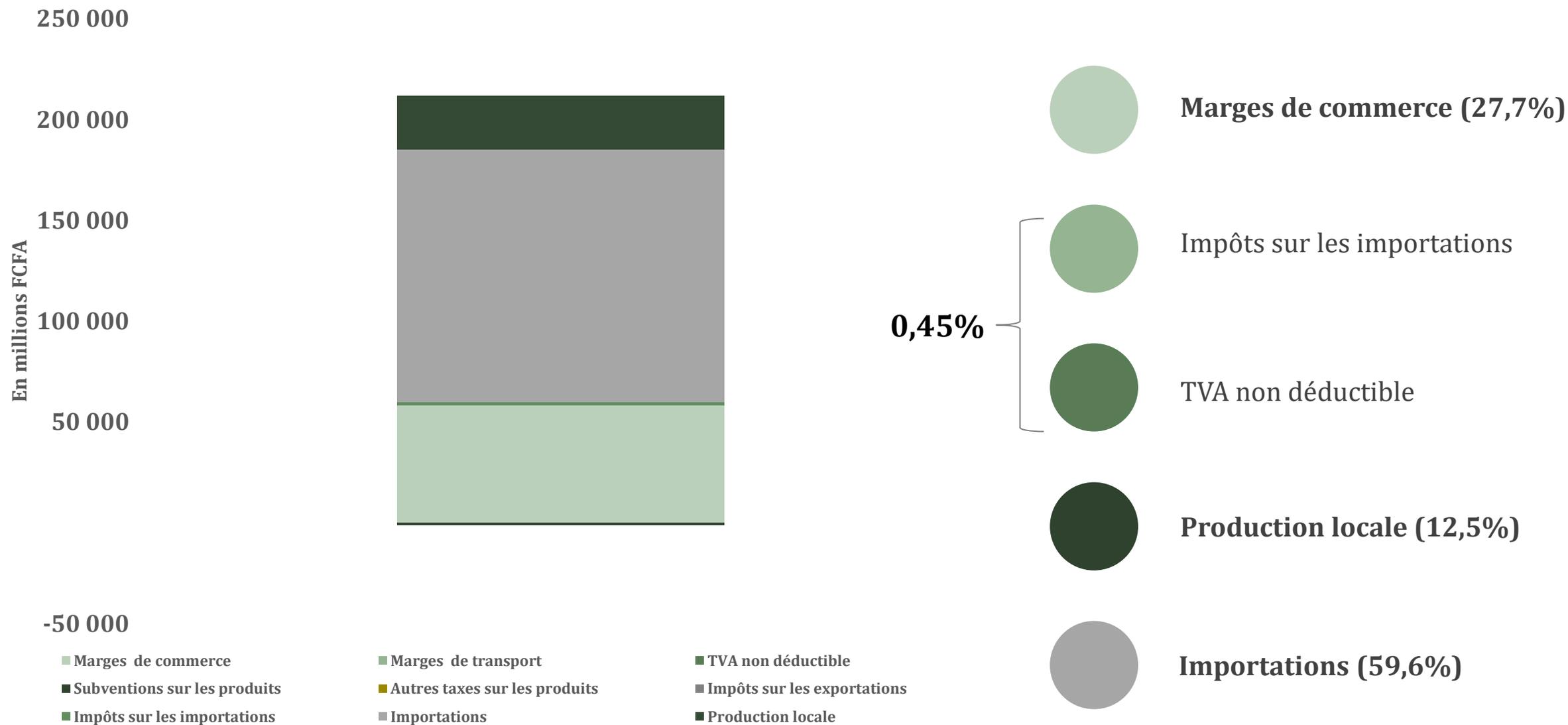
Production locale



■ Fabrication de produits pharmaceutiques ■ Commerce ■ Fabrication de sucre, confiserie

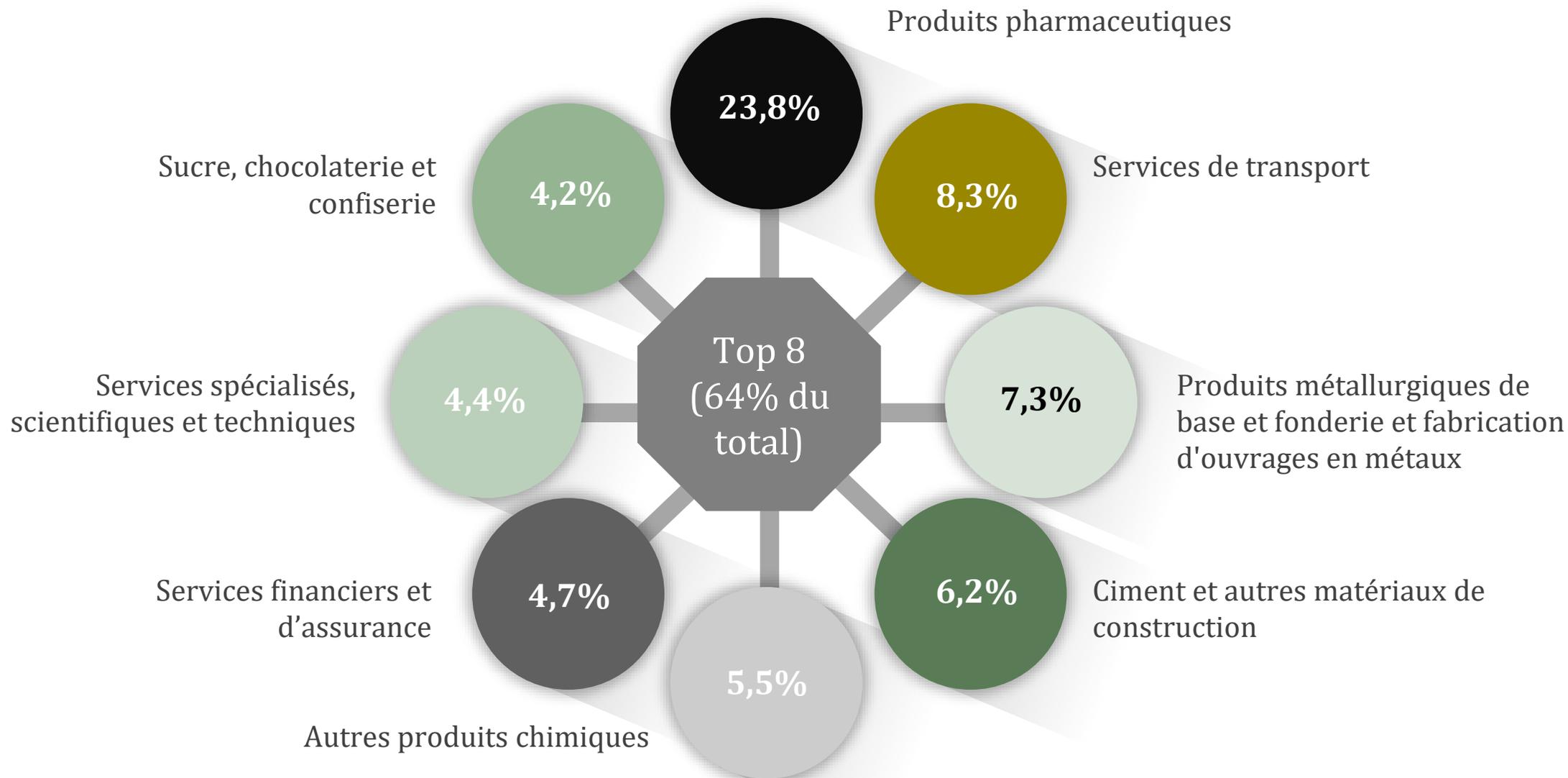
- La production locale est évaluée à 26,4 milliards FCFA
- La production globale y compris les importations est estimée à 210,6 milliards FCFA.

3 – Analyse du secteur : ressources en produits (210,6 milliards FCFA)

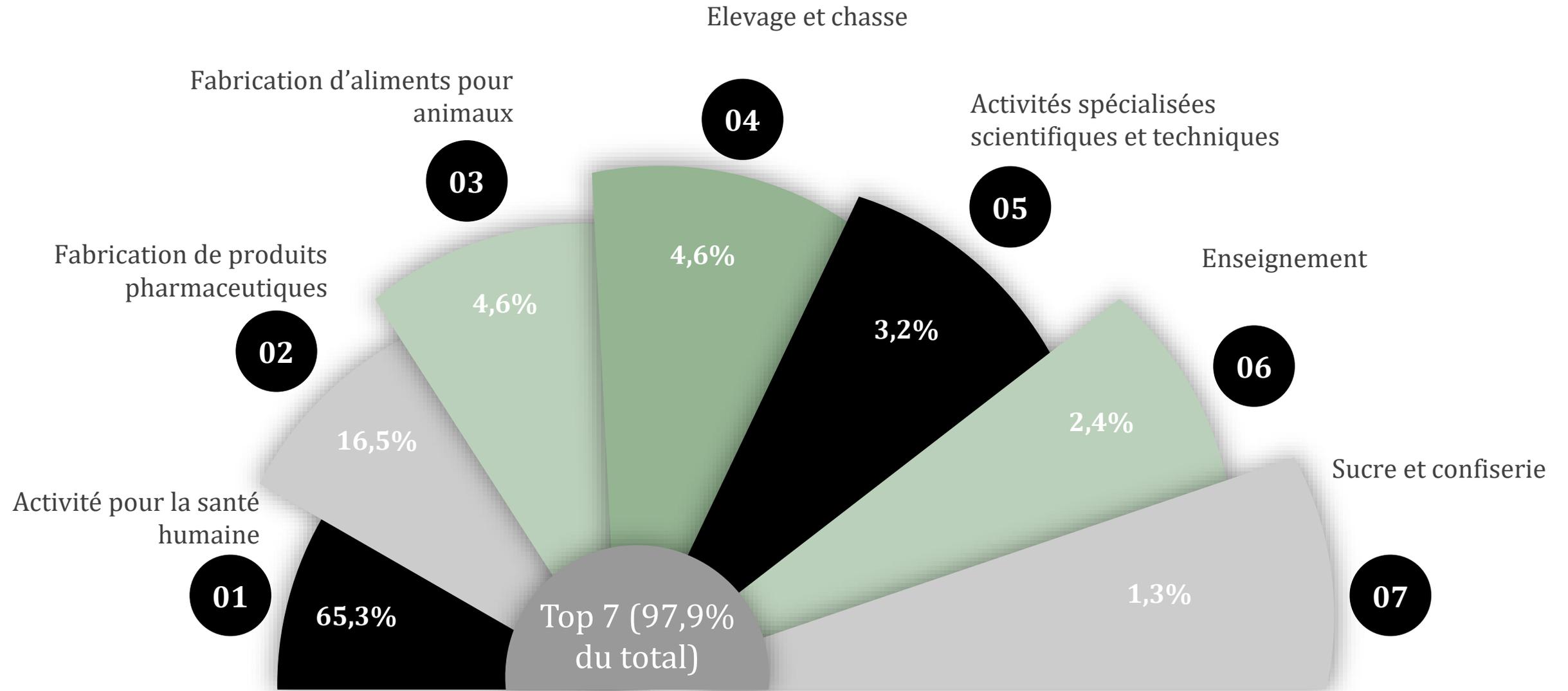


Source : calcul auteurs à partir des données du TRE 2017 de l'ANSD

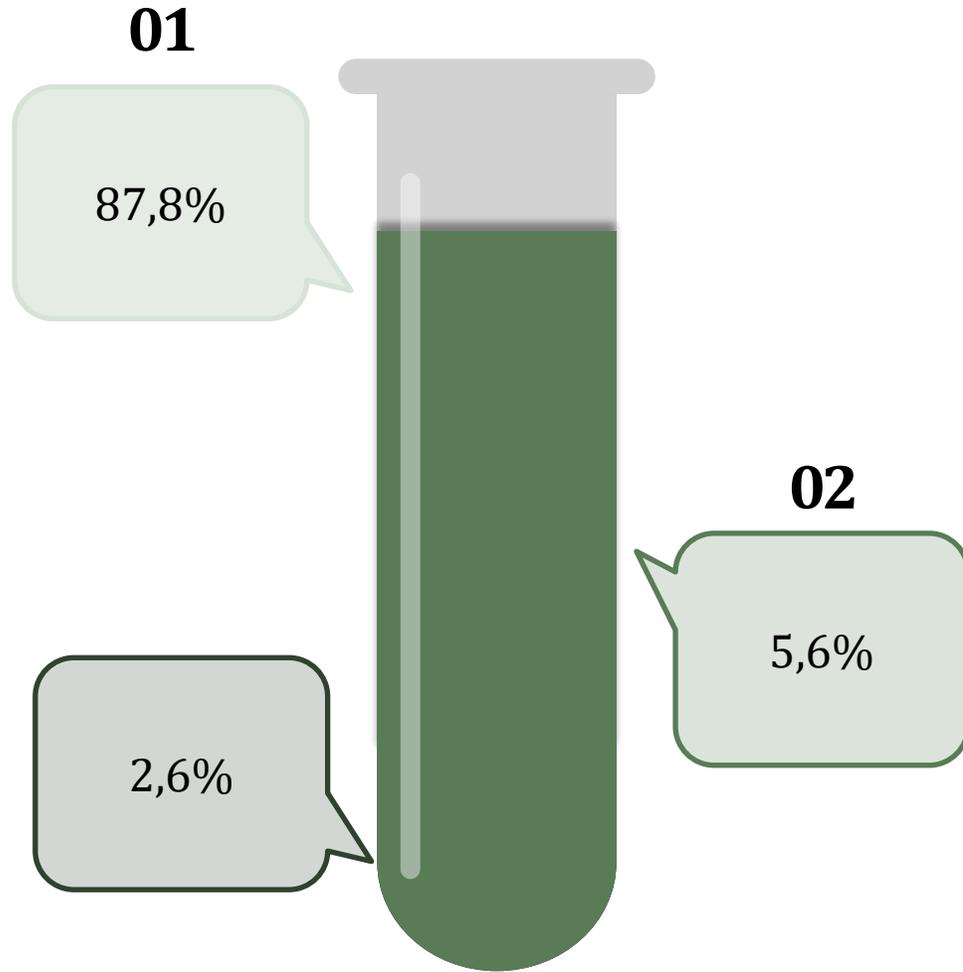
3 – Analyse du secteur : consommations intermédiaires de l'industrie de production pharmaceutique



3 – Analyse du secteur : utilisation des produits pharmaceutiques par les autres branches



3 – Analyse du secteur : utilisation des produits pharmaceutiques au niveau national



Consommation des ménages



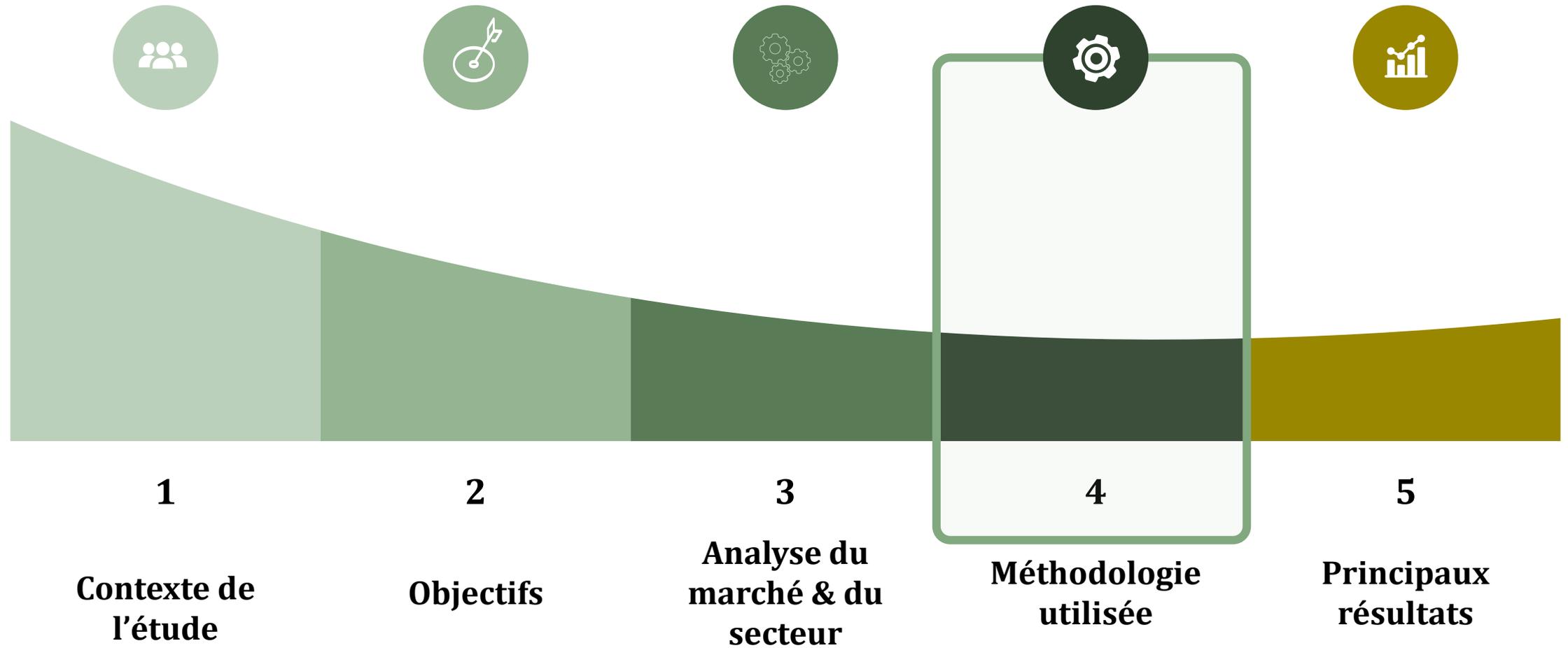
Activité pour la santé humaine et l'action sociale



Exportations



SOMMAIRE



4 – Méthodologie : Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC), un outil approprié pour capter les effets directs et indirects



**Outils de simulation et
non de prévision**



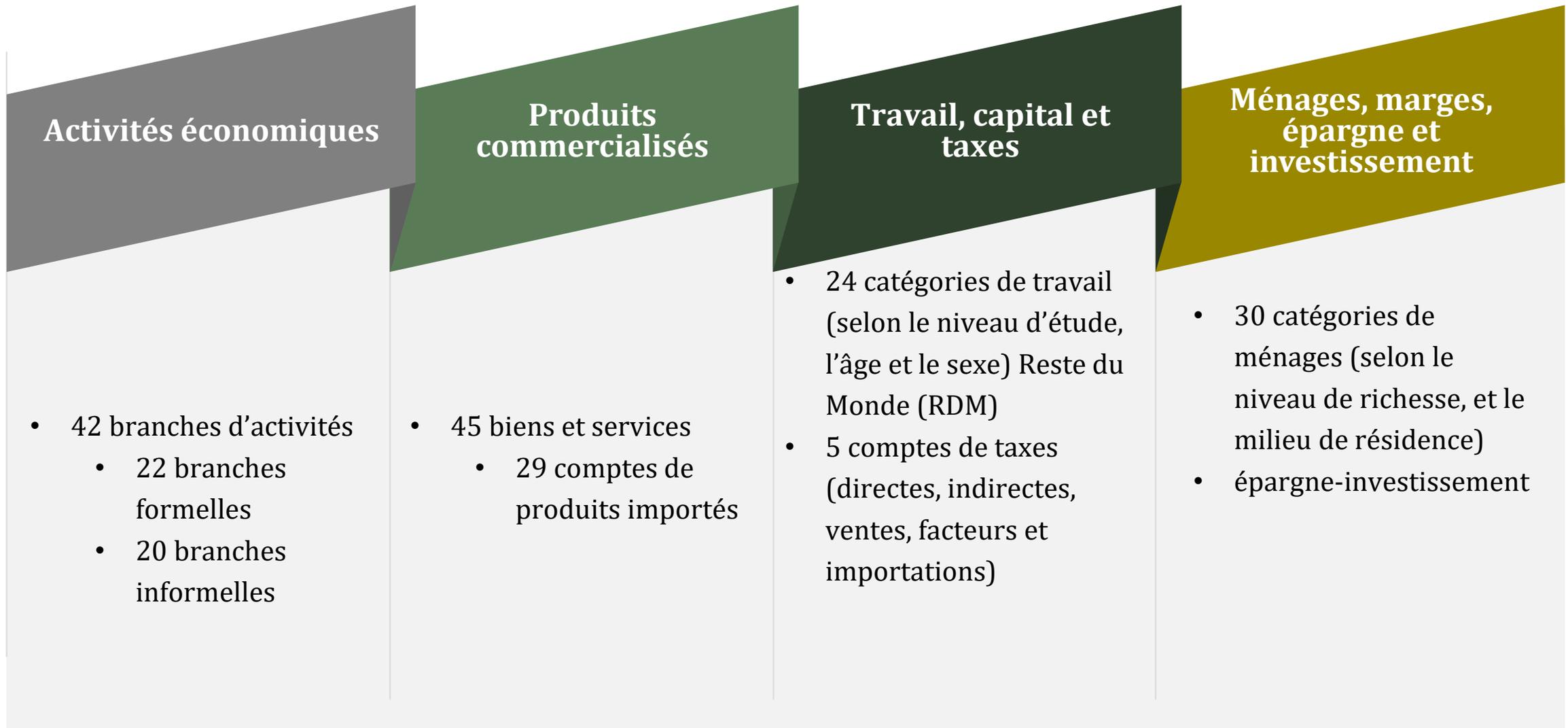
**Interdépendances entre
les secteurs de l'économie**



**Interactions entre les
agents économiques**

- Permet de décrire la situation d'un pays et voir ce qui pourrait arriver si certaines conditions sont modifiées
- Modèles basés sur les fondements théoriques macroéconomiques et microéconomiques et non sur des corrélations statistiques

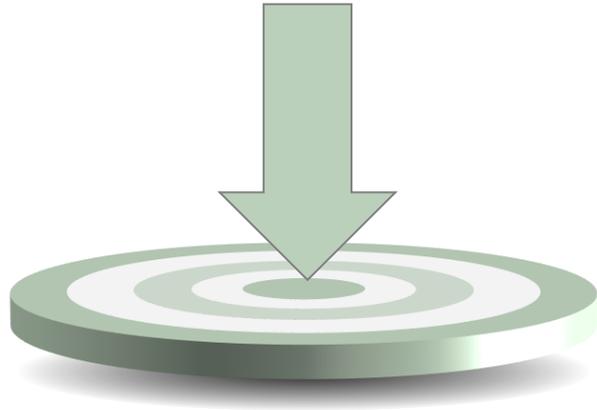
4 – Méthodologie : données utilisées : Matrice de Comptabilité Sociale – ANSD (2017)



4 - Trois scénarii de simulation :

Scénario 1

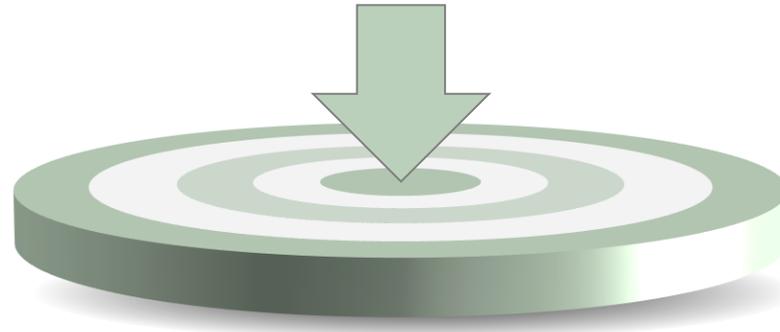
Application d'un statut d'entreprise défiscalisée lors du démarrage



Phase de démarrage

Scénario 2

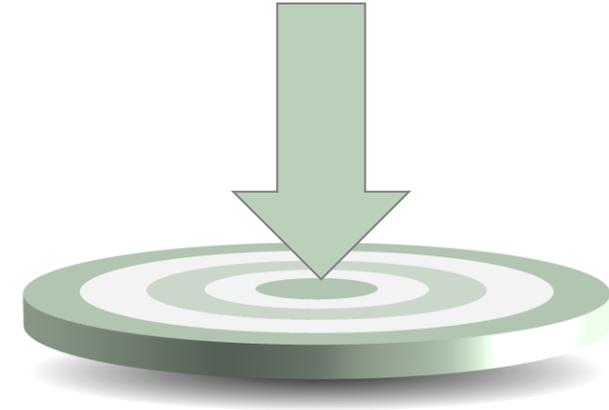
Exonération de la TVA sur les investissements



**Phase
d'investissement**

Scénario 3

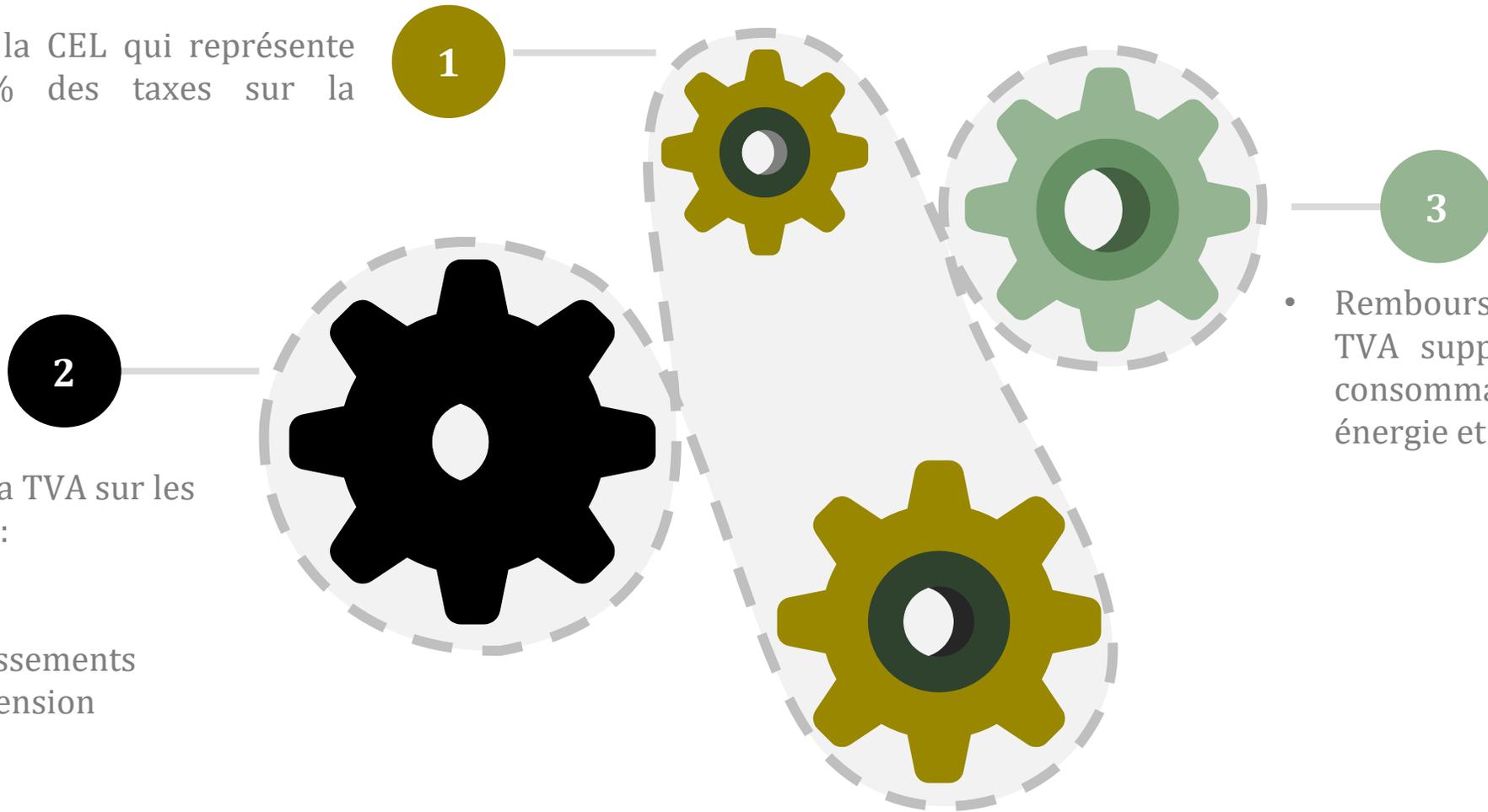
Remboursement de la TVA supportée sur la consommation d'énergie et les réactifs



**Phase
d'exploitation**

4- Trois scénarii de simulation : quelques précisions

- Défisicalisation
- Exonération de la CEL qui représente moins de 10% des taxes sur la production.)



- Exonération de la TVA sur les investissements :
 - Importés (18%)
 - Locaux (18%)
- Code des investissements offrent une suspension

- Remboursement de la TVA supportée sur les consommations en énergie et en réactifs

L'impact sur les indicateurs économiques est mesuré par l'écart de la valeur de ces derniers après la mise en place de la mesure et leur valeur de référence dans la matrice (Business as usual -BAU)

4- Mécanisme remboursement de la TVA sur les consommations d'énergie et de réactifs

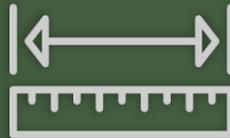
1

Identification des consommations frappées par la TVA



2

Mesure de la consommation en énergie (électricité, gaz et carburant) et réactifs de labo



3

Déduction de la TVA sur la valeur des consommation en énergie et réactifs

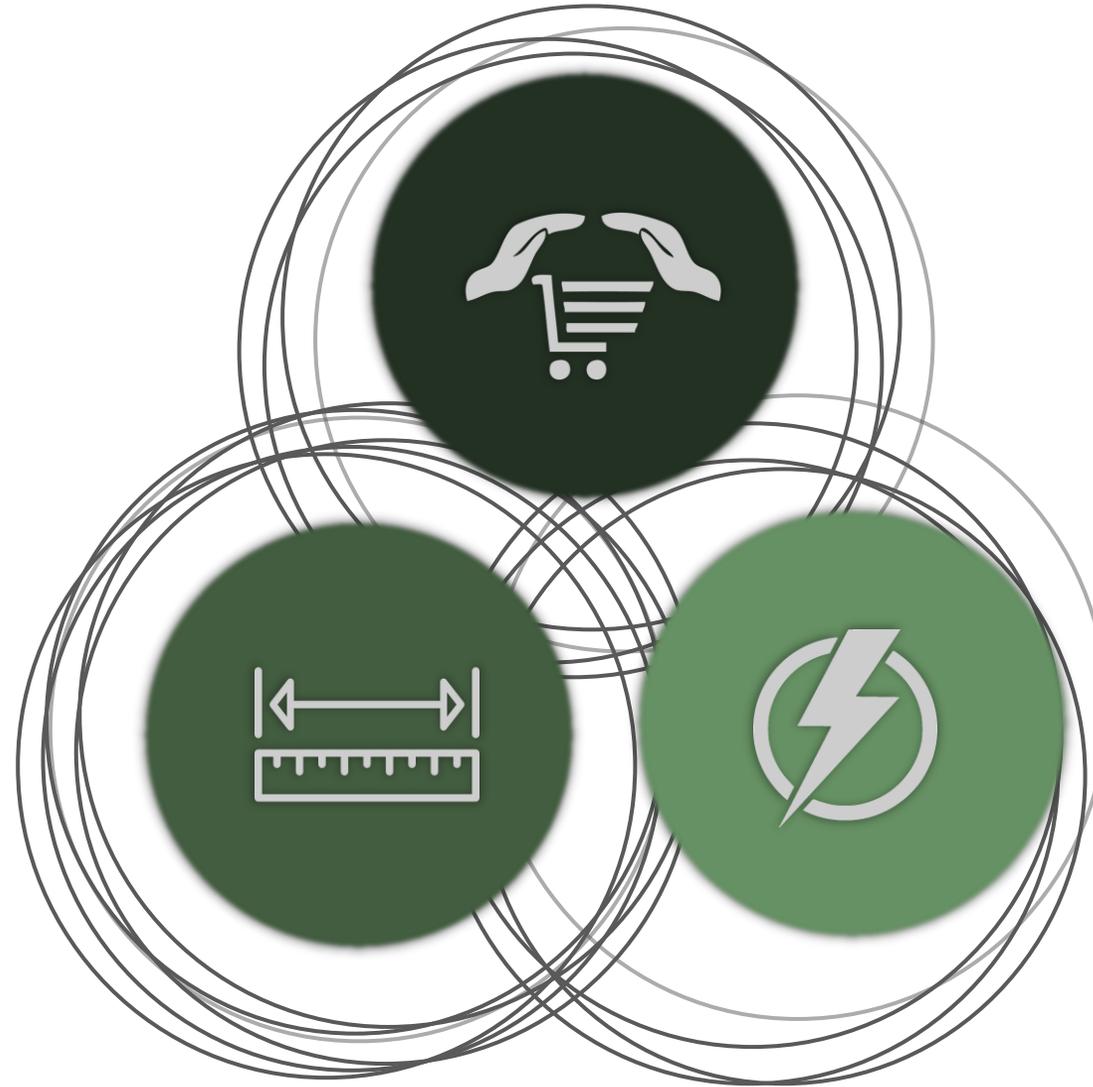


Cette mesure permet de couvrir 69,3% du cout de la consommation en énergie et réactifs

5- Impact sur la valeur ajoutée du secteur pharmaceutique

Mécanisme de remboursement de la TVA sur les consommations en énergie et réactifs

- Amélioration de la valeur ajoutée de l'industrie pharmaceutique de 4,19% à 4,71% soit en moyenne 2,15 milliards par année
- Cette mesure permet de couvrir **69,3% des dépenses en Energie et en réactifs**



Exonération de la TVA sur les investissements

- Impact faible à court terme. Cependant à long terme, cette mesure affecte significativement la valeur ajoutée du secteur

Application d'un statut d'entreprise défiscalisée lors du démarrage

- Impact faible sur la valeur ajoutée du secteur

5 - Impact sur les importations de produits pharmaceutiques et les investissements privés dans l'industrie pharmaceutique

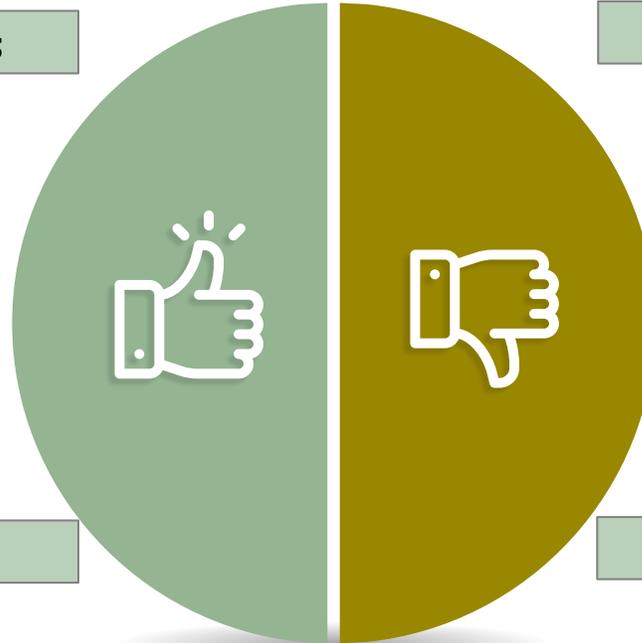
Mécanisme de remboursement de la TVA sur les consommations en énergie et réactifs

✓ Importations de produits pharmaceutiques

Les importations de produits pharmaceutiques baissent de 0,31% à 0,35% soit en moyenne 480 millions par année

✓ Investissements privé

L'impact sur l'investissement est plus modéré mais reste positif avec une hausse de 8,6% de l'investissement dans le secteur lié à cette mesure



Exonération de la TVA sur les investissements

✓ Importations de produits pharmaceutiques

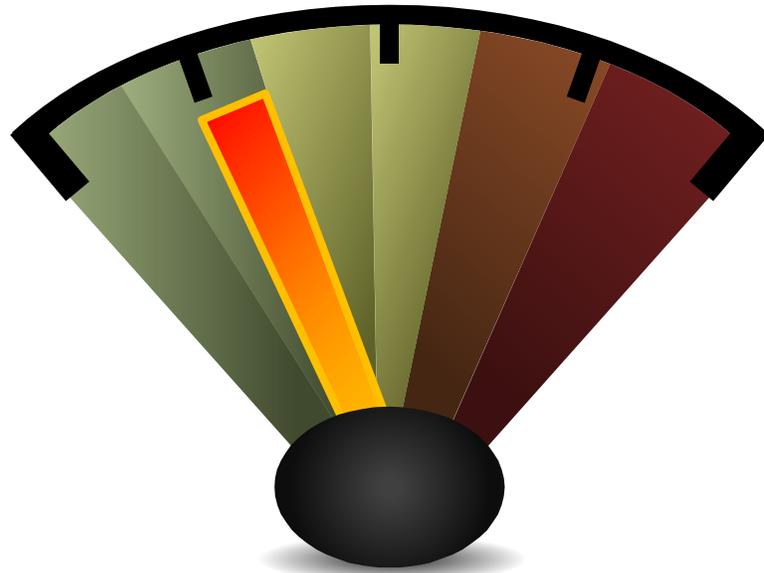
Les importations de produits pharmaceutiques baissent de 0,09% à 0,15% soit en moyenne 127 millions par année

✓ Investissements privé

L'impact sur l'investissement est plus élevé avec une hausse de 38,4% de l'investissement privé qui se stabilise à 26% au bout de 10 ans dans

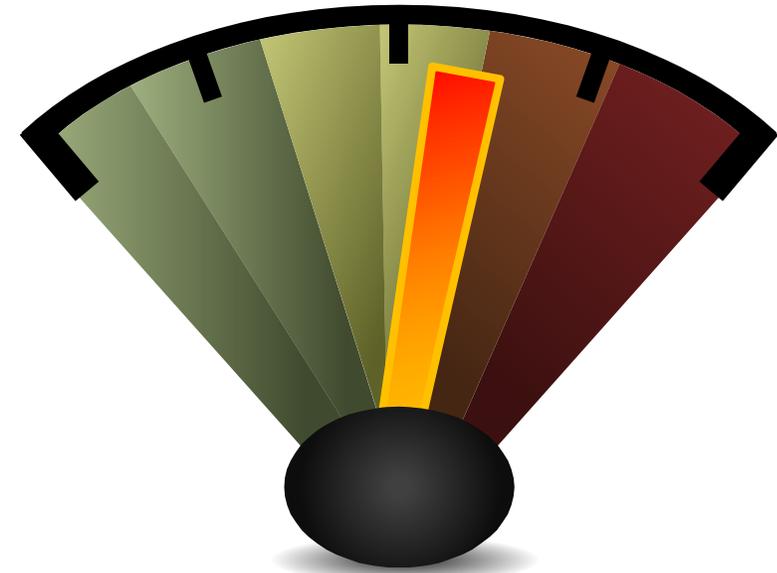
5 - Impact sur les importations et les investissements privés dans l'industrie pharmaceutique

Mécanisme de remboursement de la TVA sur les consommations en énergie et réactifs



- L'impact négatif sur le solde de l'Etat est faible et stable avec le temps
- Pertes estimés en moyenne à -0,4% en moyenne soit -776 millions par année par rapport à la situation de référence

Exonération de la TVA sur les investissements



- L'impact est faible à court terme avec un temps de latence de 5 ans
- L'impact devient négatif à partir de la cinquième année de mise en œuvre avec une baisse de -631 millions par année au bout de 10 ans.

5 – Recommandations

L'impact des mesures fiscales :

- *Le remboursement de la TVA supporté sur les consommations d'énergie et de réactifs affecte positivement la valeur ajoutée des entreprises.*
- *L'exo de la CEL affecte faiblement la valeur ajoutée des entreprises et présente des risques de faisabilité.*

69,3% de la consommation en énergie et en réactifs de labo sont pris en compte par le mécanisme de remboursement de la TVA supportée sur les consommations intermédiaires.



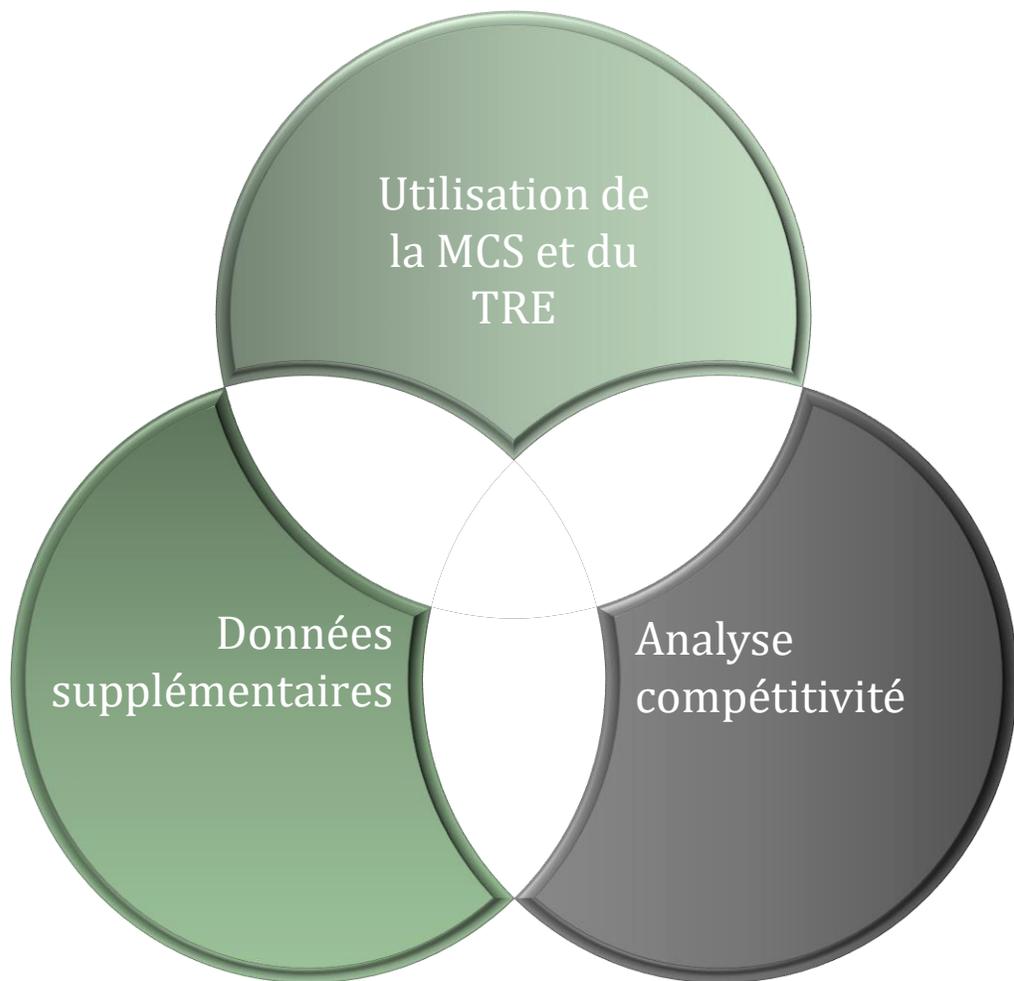
L'exonération de la TVA sur l'investissement a un plus fort impact sur les investissements dans le secteur.

Toutefois, tenir compte de la pérennité à long terme de cette mesure

Proposer une limite temporelle et des mesures alternatives à long terme

Particulièrement pour la mesure concernant l'exonération de la TVA sur l'investissement.

Limites de l'étude et perspectives



01

L'étude utilise les données de la MCS et du TRE, donc impossibilité d'avoir le secteur informel et formel.

02

Les investissements ne sont pas désagrégés selon leurs origines (importés ou locaux) ou leur propriété (privé ou public).

03

Intégrer les données sur les engagements d'investissement des porteurs de projets

04

Faire une analyse de l'impact sur la compétitivité prix par type de produits pharmaceutiques

Merci de
votre
attention

